



**HAL**  
open science

## La crise de la croyance économique

Frédéric Lebaron

► **To cite this version:**

Frédéric Lebaron. La crise de la croyance économique. éditions du Croquant, pp.275, 2010, Dynamiques socio-économiques, 9782914968799. hal-00848690

**HAL Id: hal-00848690**

**<https://hal.science/hal-00848690>**

Submitted on 29 Jul 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **La crise de la croyance économique**

Du même auteur

Frédéric Lebaron

# La crise de la croyance économique

*Comité éditorial de la collection Dynamiques socio-économiques :*  
Paul Jorion, Frédéric Lebaron, Alain Oriot, Frédéric Pierru.

*Illustration de couverture :*  
Joseph Turner, *La tempête de neige*, 1845.

Correction : Carol Duheyon

Éditions du Croquant  
Broissieux • 73340 Bellecombe-en-Bauges  
[www.editionsducroquant.org](http://www.editionsducroquant.org)

Diffusion-distribution : CDE-SODIS  
© Éditions du Croquant, octobre 2010  
ISBN : 948-2-9149-6879-9  
Dépôt légal : octobre 2010

Collection Dynamiques socio-économiques

Avec le soutien de l'IUF

éditions du croquant 

« Comme l'a écrit The Economist fin 2006 : "Ayant connu une croissance annuelle de 3,2 % par tête depuis 2000, l'économie mondiale est en passe (sic) de traverser sa meilleure décennie de tous les temps. Si elle continue à ce rythme, elle fera mieux que dans les années 1960 et 1970, réputées idylliques. Le capitalisme de marché, le moteur qui fait tourner le gros de l'économie mondiale, semble bien remplir sa fonction"<sup>1</sup>. »

« Ces marchés sont des merveilles du système capitaliste que le monde entier désire imiter. Le crépitement des ordinateurs et le grondement du parquet sont les sons d'une grande bataille, dans laquelle les investisseurs sont en compétition les uns contre les autres pour déterminer qui pourra acheter au plus bas et qui pourra vendre au plus haut. Sur aucun autre marché [...] la concurrence n'est aussi libre, vigoureuse et efficace que sur les marchés financiers. Sur aucun autre marché les prix ne communiquent autant d'information sur ce que les gens achètent ou vendent. Harry Markovitz lui-même, lors d'un discours (sic) récent à ses étudiants, a rappelé : "Si l'on considère que la main invisible est maladroite, sans cœur et injuste, elle est toujours plus adroite et impartiale qu'un comité central de planification"<sup>2</sup>. »

1. A. Greenspan, *Le temps des turbulences*, nouvelle édition actualisée, Paris, Hachette, 2007, p. 28.

2. Peter L. Bernstein, *Des idées capitales*, Paris, PUF, 1995 [1992], p. 303.

## Introduction

La « crise des *subprimes* » a ouvert un nouveau temps dans l'histoire économique mondiale. Le système financier, qui s'était hypertrophié au fil des années<sup>1</sup>, est soudain parvenu au bord de l'effondrement total et n'a trouvé le salut que dans une action vigoureuse et simultanée des gouvernements et des banques centrales. Celle-ci n'a toutefois pas pu éviter un krach financier, suivi d'une récession imprévue de l'économie mondiale<sup>2</sup>.

Non seulement le retournement de la conjoncture économique et financière a été particulièrement brutal, mais il a paru remettre en cause certains des fondements sur lesquels reposait la dynamique historique à plus long terme : au fur et à mesure de son déroulement, l'idée initialement répandue selon laquelle la crise n'était qu'une banale fluctuation cyclique<sup>3</sup> a été progressivement

---

1. Le thème de la « financiarisation » de l'économie a nourri une abondante production scientifique depuis de nombreuses années. Cf. par exemple, pour ne citer que trois titres issus de la production en langue française : F. Chesnais (dir.), *La mondialisation financière*, Paris, Syros, 1996 ; *Appel des économistes pour sortir de la pensée unique, Les pièges de la finance mondiale*, Paris, Syros, 2000 ; F. Morin, *Le nouveau mur de l'argent. Essai sur la finance globalisée*, Paris, Seuil, 2006.

2. Les projections du FMI en avril 2010 estimaient le taux de variation du PIB réel mondial en 2009 à -0,6 %. Cf. FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2010, p. 155.

3. C'est par exemple en France l'interprétation de l'historien libéral Jacques Marseille qui ramenait ce que d'autres ont appelé le « Grand Krach » à la phase baissière d'un « cycle Juglar » ordinaire, pour s'opposer à la compa-

contredite. Car le choc conjoncturel a révélé l'intensité d'une série de crises structurelles<sup>4</sup> : celle d'un ordre mondial dominé par les États-Unis, désormais fortement contestés par l'affirmation des pays émergents, en premier lieu la Chine, celle d'une mondialisation financière sans contrôle largement déconnectée des besoins des populations, voire la crise d'un « capitalisme historique<sup>5</sup> » incapable de proposer une organisation économique stable et juste pour la planète.

Ressuscitant John Maynard Keynes et même Karl Marx (voir encadré 1), la crise a encore un peu ébranlé la doctrine néo-libérale, ce « consensus de Washington » qui s'était surtout épanoui après la fin de la guerre froide, au début des années 1990, sous l'impulsion des dirigeants et économistes des États-Unis<sup>6</sup>. Survenant au moment où s'aiguissait la conscience d'une crise écologique globale, elle définit une séquence historique particulière<sup>7</sup>. Elle est

raison de plus en plus courante dans la presse en 2008-2009 avec la « crise de 29 ».

4. Cette idée de crises multiples et enchevêtrées est développée par D. Millet et E. Toussaint, *La crise, quelles crises ?*, Bruxelles, Aden/CETIM/CADTM, 2010.

5. La notion de « capitalisme historique » est due à Immanuel Wallerstein, *Le capitalisme historique*, Paris, La Découverte, 1993. Celui-ci a développé en 2008 une interprétation originale de la crise comme fin d'un cycle « Kondratieff » et crise terminale du capitalisme.

6. Pour une analyse du « programme néo-libéral » dont le « consensus de Washington » est l'une des expressions les plus connues, voir F. Lebaron, *Le savant, le politique et la mondialisation*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2003. Les origines historiques et le développement de la doctrine qui triomphe sans partage dans le monde des années 1990 et 2000 sont désormais bien connus : voir en particulier F. Denord, *Néo-libéralisme à la française. Histoire d'une idéologie politique*, Paris, Demopolis, 2008.

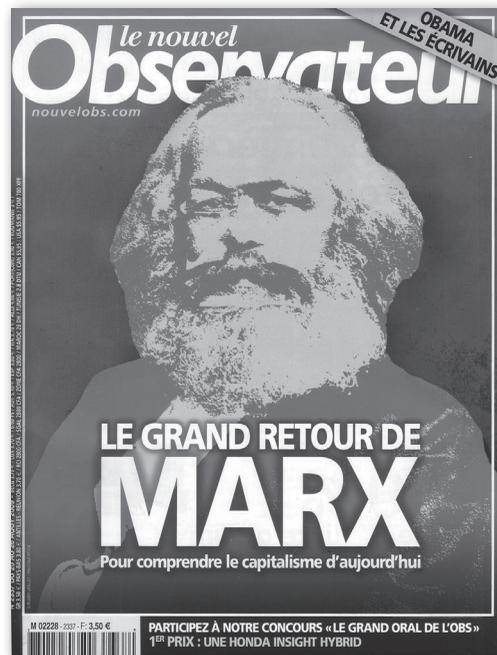
7. Qu'est-ce qui autorise à isoler ainsi un « événement » ou une « séquence » historique du cours ordinaire de l'histoire ? C'est là une question classique de la recherche historique, qui s'est penchée avec prédilection sur les révolutions et les crises. *A priori*, il n'y a pas lieu d'entériner comme « problème sociologique » ce qui n'est qu'une pré-construction issue de l'élaboration intellectuelle inhérente au fonctionnement ordinaire du monde social. Pourtant, parce qu'elle est constituée comme objet de croyance, la crise définit une réalité – au moins discursive – que l'on ne peut écarter trop rapidement. Admettre l'existence de la « crise » signifie pour nous prendre acte du retournement à la baisse pendant une période durable d'indicateurs comme le taux de variation du PIB ou celui du commerce international.

devenue l'objet de multiples interprétations, a mis à l'épreuve les cadres d'analyse et les doctrines courantes, en particulier au sein de ce qu'à la suite de Pierre Bourdieu nous appelons le champ du pouvoir<sup>8</sup>. Chefs d'entreprise, responsables politiques, économistes, experts, journalistes, intellectuels, dirigeants syndicaux ont développé leurs propres analyses de ses causes, de ses enjeux et des « réponses » qui devaient ou doivent lui être apportées. Cette dimension « cognitive » de la crise est un élément souvent ignoré, mais pourtant essentiel pour qui veut comprendre un enchaînement de processus qui ne sont pas réductibles à des mécanismes aveugles. Les débats d'interprétation, cristallisés dans des discours de natures extrêmement variées, font partie intégrante de la réalité économique et sociale. Témoins des luttes symboliques qui la traversent, ils contribuent à l'agiter en permanence de mouvements multiples, au sein desquels les croyances s'entrechoquent, se renforcent, naissent et disparaissent sans cesse.



Couverture de *Problèmes économiques*.

8. P. Bourdieu, *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989.

Couverture du *Nouvel Observateur*.

### Brefs éléments de chronologie (février 2007-avril 2009)<sup>9</sup>

- 8 février 2007 – HSBC annonce une baisse de ses bénéfices de 10,5 milliards de dollars, liée à la hausse des impayés sur les crédits immobiliers.
- 2 avril 2007 – New Century (crédit à l'habitat) se déclare en faillite.
- 17 juillet 2007 – Le Dow Jones bat son record absolu (14000 points).
- 18 juillet 2007 – Bear Stearns (banque de Wall Street) annonce la faillite de deux fonds spéculatifs.
- 31 juillet 2007 – La banque allemande KfW doit secourir d'ur-

9. Nous nous appuyons sur la chronologie réalisée par S. Ghérardi, *Péchés capitaux. Le roman de la crise financière*, Paris, Grasset, 2009 et sur celle de P. Chalmin (dir.), *CyclOpe. Les marchés mondiaux 2009. Vertiges et déboires*, Paris, Economica, 2009. Ce dernier ouvrage contient de nombreux graphiques, données et citations dont nos analyses ont bénéficié.

gence IKB Deutsche Industriebank. Le lendemain, l'État allemand injecte 3,5 milliards d'euros dans la banque.

- 9 août 2007 – BNP Paribas annonce le gel de trois fonds contenant des crédits subprime, déclenchant une panique et la paralysie du marché monétaire. La BCE injecte 95 milliards de liquidités.
- 14 septembre 2007 – Ruée au guichet de Northern Rock, banque britannique. Les autorités ont décidé de lui apporter des financements en urgence, mais la garantie des dépôts est insuffisante.
- 24 janvier 2008 – La Société Générale annonce qu'un trader, Jérôme Kerviel, lui a fait perdre 4,9 milliards d'euros, et la crise des subprimes 2 milliards.
- 11 février 2008 – La Fed estime les pertes liées aux subprimes à 400 milliards de dollars.
- 17 février 2008 – Le gouvernement britannique nationalise Northern Rock.
- 12 mars 2008 – Les pertes liées aux subprimes sont évaluées à 2000 milliards de dollars.
- 9 juin 2008 – Lehman Brothers annonce 2,8 milliards de dollars de pertes au 2<sup>e</sup> trimestre.
- 30 juillet 2008 – Le président Bush promulgue un plan de sauvetage de l'immobilier de 350 milliards de dollars.
- 7 septembre 2008 – La Fed doit garantir la dette de Fannie Mae et Freddy Mac à hauteur de 100 milliards de dollars chacune.
- 15 septembre 2008 – La faillite de Lehman Brothers déclenche une panique. Les indices boursiers chutent, le marché interbancaire ne fonctionne plus. La BCE injecte 100 milliards d'euros en deux jours.
- 18 septembre 2008 – La vente à découvert est provisoirement interdite à la Bourse de Londres et de Wall Street.
- 21 septembre 2008 – La Fed accorde le statut de banque de dépôt à Goldman Sachs et Morgan Stanley pour leur donner accès aux aides publiques.
- 25 septembre 2008 – Washington Mutual, caisse d'épargne américaine, fait faillite.
- 29 septembre 2008 – Le Congrès américain rejette le plan Paulson. L'indice Dow Jones chute de 7 %.
- 30 septembre 2008 – L'Irlande garantit tous les dépôts de son système financier pendant deux ans. Nicolas Sarkozy annonce la « refondation du système financier international ».

- 2 octobre 2008 – Le Royaume-Uni nationalise la banque Bradford & Bingley.  
 8 octobre 2008 – Le « plan Brown » est annoncé au Royaume-Uni. Le gouvernement nationalise partiellement RBS, Lloyds TSB et HBOS.  
 15 novembre 2008 – Réunion extraordinaire du G20 à Washington.  
 4 décembre 2008 – Baisse du taux directeur de la BCE à 2,5 %.  
 11 décembre 2008 – L'affaire Madoff éclate au grand jour.  
 16 décembre 2008 – La Fed ramène son taux directeur entre 0 et 0,25 %  
 16 janvier 2009 – La banque Citigroup est démantelée.  
 2 février 2009 – Le plafonnement des bonus et salaires des dirigeants de Wall Street est annoncé.  
 15 février 2009 – Annonce du plan Obama.  
 2 avril 2009 – Sommet du G20 à Londres.

Comment une crise cyclique<sup>10</sup>, même d'ampleur inhabituelle, a-t-elle pu prendre en quelques mois les traits d'une profonde crise structurelle du capitalisme mondial, alors que celui-ci semblait pourtant très solidement établi après la chute du communisme à l'Est et les progrès de la « mondialisation » ? Cette interrogation sera le fil conducteur de ce livre. Il ne s'agira pas de construire une théorie économique générale de l'ensemble de la crise<sup>11</sup>, mais

10. Cette crise est en effet, incontestablement, une crise cyclique dans le sens le plus classique, même si elle ne s'y réduit pas. Pour une synthèse encore valide sur les approches économiques des « cycles », on pourra consulter en français l'ouvrage de l'OFCE : J.-P. Fitoussi, P. Cigogne (dir.), *Les cycles économiques*, Paris, FNSP, 1994, 2 tomes. Pour une comparaison historique, P. Gilles, *Histoire des crises et des cycles économiques*, Paris, Armand Colin, 2004, 2<sup>e</sup> édition 2009.

11. Parmi les nombreux et riches travaux publiés en langue française sur lesquels nous nous appuyons : P. Jorion, *Vers la crise du capitalisme américain*, Paris, La Découverte, 2007 et *La crise du capitalisme américain*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2009 ; le numéro de la *Revue de l'OFCE*, « La crise du capitalisme financier », juillet 2009, 110 ; I. Johsua, *La grande crise du XX<sup>e</sup> siècle. Une analyse marxiste*, Paris, La Découverte, 2009 ; A. Orléan, *De l'euphorie à la panique. Penser la crise financière*, Paris, CEPREMAP/rue d'Ulm, 2009 ; M. Aglietta, *La crise. Comment en est-on arrivé là ? Comment en sortir ?*, Paris, Michalon, 2008 ; P. Hugon, P. Salama (dir.), « Les Suds dans la crise », *Revue Tiers-Monde*, Hors-série, 2010. Un numéro de la

de proposer plusieurs éclairages sociologiques, centrés sur quelques-uns des multiples processus concomitants<sup>12</sup> qui ont conduit, à la suite d'une baisse durable et prononcée des prix sur le marché immobilier américain<sup>13</sup>, à un effondrement boursier suivi d'une baisse de la production mondiale, puis à une nouvelle hausse du taux de chômage aux multiples conséquences sociales. Il s'agira en particulier d'interpréter ce qui est très souvent décrit comme le « retour » sur le devant de la scène des acteurs publics, États et banques centrales, au cœur du capitalisme, et plus récemment la montée en puissance dans les pays développés du « problème » suscité par les déficits et dettes publics et accentué par la crise.

revue *Savoir/Agir* a été consacré dès l'été 2008 à la crise financière (n° 4), et un deuxième est paru en septembre 2010. Citons également le numéro spécial d'*Alternatives économiques* intitulé *La crise*, régulièrement réédité, qui fournit une très utile et complète synthèse sur les faits et leurs interprétations. Nous renvoyons également au site très riche de Michel Husson : <http://hussonet.free.fr/> et aux intenses débats entre économistes marxistes autour des tendances du taux de profit, de l'investissement, des salaires et de l'endettement des ménages. La revue *Nouveaux cahiers du socialisme* a par exemple publié en 2009 sous le titre « Leur crise » un ensemble d'analyses marxistes (S. Amin, R. Brenner, M. Husson...).

12. Nous laissons donc provisoirement de côté la question de l'enchaînement précis des « processus » historiques qui ont conduit à la crise puis à son déroulement et les différents facteurs qui ont été évoqués par les uns ou les autres pour « expliquer » : déséquilibre du partage de la valeur ajoutée, inégalités extrêmes et endettement consécutif des ménages les plus pauvres ; politique monétaire expansionniste des banques centrales qui a favorisé l'apparition d'une « bulle spéculative » ; dynamiques autoréférentielles des marchés financiers et « contagion » psychologique du pessimisme ; déficiences dans le système de régulation des marchés, notamment aux États-Unis, etc. Nous ne reviendrons pas, en particulier, sur l'analyse « technique » des innovations financières (la titrisation des crédits hypothécaires à risque en premier lieu, et plus largement le développement des produits complexes de la finance) qui ont permis la diffusion des créances douteuses à l'ensemble du système financier et ont suscité le mouvement « régulateur » actuel.

13. Le retournement des prix sur le marché immobilier états-unien peut être décrit comme la « cause » dans un sens très élémentaire de l'effondrement financier puis de la récession mondiale qui s'en sont suivis. Cette cause immédiate cache bien sûr l'ensemble des processus qui ont effectivement rendu possible le retournement et qui sont discutés par les interprètes. Nous n'entrons pas dans la discussion épistémologique de ce qu'est la « cause » des fluctuations au sens le plus strict. Voir F. Simiand, *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie*, Paris, Alcan, 1932.

## Les réactions à la crise

Si l'on considère les « attitudes » des différents agents face à la crise, à travers leurs discours et leurs actions, plusieurs constats s'imposent. Tout d'abord, la domination des économistes professionnels, en tant qu'interprètes légitimes des causes et des conséquences de la crise, n'a pas été remise en question, alors même que la science économique a été fortement critiquée, ce qui a même donné lieu à quelques vives polémiques<sup>14</sup>. Certes, on a vu de nouveaux auteurs, parfois très éloignés de l'orthodoxie dominante, voire du monde des économistes professionnels, s'illustrer par des prophéties validées par les faits : Paul Jorion<sup>15</sup>, en France, ou Nouriel Roubini<sup>16</sup>, aux États-Unis, sont souvent cités pour avoir annoncé l'effondrement financier états-unien, lié au secteur immobilier, de nombreux mois avant qu'il ne survienne. On a

14. Devant cette critique montante, le « Cercle des économistes » a récemment publié un ouvrage de défense et illustration de la science économique, qui fait le point sur les intenses débats internationaux suscités notamment par l'interpellation fameuse de la reine d'Angleterre, s'étonnant qu'aucun expert n'ait rien vu venir. B. Jacquillat, C. de Boissieu (dir.), *À quoi servent les économistes ?*, Paris, Descartes & Cie, 2010. Parmi les ouvrages critiques en langue française parus dès l'automne 2008, J.-L. Gréau, *La trahison des économistes*, Paris, Gallimard, 2008. Les échanges sur ce sujet sont devenus particulièrement tendus, avec les discussions sur les liens étroits entre certains économistes et le monde financier, pourtant très justement soulignés dans l'ouvrage du Cercle des économistes par Christian Stoffaës dans son chapitre sur la « financiarisation des économistes ». L'interpénétration plus large entre l'univers de l'économie et le champ du pouvoir est consubstantielle à la discipline et va bien au-delà des formes les plus strictement monétaires de dépendance. Voir F. Lebaron, *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, Seuil, 2000.

15. Pour une actualisation de l'ouvrage prophétique qui a conféré à cet anthropologue indépendant, ancien professionnel du secteur immobilier américain, une grande notoriété : P. Jorion, *La crise du capitalisme américain*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, collection « Dynamiques socio-économiques », 2009.

16. Nouriel Roubini a présenté en octobre 2006, devant des économistes du FMI, une prévision très pessimiste sur l'avenir de l'économie américaine, suscitant un mélange de scepticisme et de mépris arrogant de la part des experts... Depuis lors, il est devenu l'un des « prophètes » de la crise et ses annonces sont abondamment attendues et commentées. N. Roubini, S. Mihm, *Économie de crise. Une introduction à la finance du futur*, Paris, J.-C. Lattès, 2010.

aussi vu des auteurs jusque-là relativement périphériques dans le champ s'affirmer à l'occasion des luttes d'interprétation<sup>17</sup> qui ne pouvaient manquer de faire rage devant un « événement » historique d'une telle ampleur. En France, la crise a donné un nouveau souffle aux économistes marxistes et plus largement à ce que l'on appelle les « hétérodoxes », qui dans le même temps font toujours l'objet d'une relégation au sein du champ académique<sup>18</sup>. Les historiens économistes ont été sollicités pour éclairer la comparaison de cette crise avec des crises du passé<sup>19</sup>.

Il est vrai que l'événement n'a pas du tout été anticipé par la science économique dominante, ni celle des « meilleurs économistes de moins de 40 ans »<sup>20</sup> ou des « prix Nobel d'économie »<sup>21</sup>, ce que l'on peut appeler la « science économique », que celle des

17. Des débats au sein du conseil scientifique d'Attac font par exemple rage entre économistes critiques à partir de 2008 sur l'explication de la crise du capitalisme américain, en particulier le rôle respectif des variations du taux de profit, du partage de la valeur ajoutée et des inégalités salariales dans la survenue de la crise.

18. En France, l'association française d'économie politique fédère désormais les économistes académiques critiques : <http://www.assoekonomiepolitique.org/>

19. Voir par exemple, *Les crises du capitalisme. Du krach de la tulipe à la récession mondiale*, Paris, Perrin, 2009.

20. Ce prix a été créé par *Le Monde* et le Cercle des économistes en 2000 pour couronner les jeunes économistes académiques (déjà) les plus reconus dans la profession par un prix de 3000 euros. Il participe à ce que nous appelons les *processus de légitimation circulaire* : avec le soutien de chefs d'entreprise, de patrons de presse et de journalistes, les économistes dominants rendent visible leur « excellence », mesurée selon des critères spécifiques (essentiellement les publications dans certaines revues académiques anglo-saxonnes), et imposent leurs critères d'évaluation des réalités sociales, proches de ceux qui dominent déjà dans le monde des entreprises et dans la haute administration financière, et que renforce la caution des économistes. Il n'est guère surprenant de retrouver parmi les nominés les normaliens et polytechniciens qui dominent le champ français, avec de plus en plus d'expatriés aux États-Unis ou dans le monde anglo-saxon.

21. Certains « Nobel » d'économie des années 1990 ont été parmi les grands promoteurs de la mondialisation financière, sans parler de leur rôle dans le succès public du néo-libéralisme. Voir F. Lebaron, « Nobel Economists as Public Intellectuals », *International Journal of Contemporary Sociology*, vol. 43, n° 1, avril 2006. L'étude réalisée est en cours d'actualisation et fera l'objet d'une publication en français.

conjoncturistes travaillant pour les gouvernements ou les institutions financières, sa forme plus « concrète » (cf. chapitre 1)<sup>22</sup>. Loin de réduire les économistes ou bien certains d'entre eux au silence, la crise a plutôt eu pour conséquence d'amplifier leur emprise rhétorique<sup>23</sup> sur l'espace public. Les discours des économistes apparaissent plus que jamais comme relevant d'analyses à prétention rationnelle<sup>24</sup>, qui visent à interpréter au jour le jour les évolutions des principales informations économiques, financières mais aussi « sociales » qui gouvernent le monde. Ces analyses vont du « macro » au « micro », en passant par le niveau sectoriel, et couvrent désormais la quasi-totalité des « problèmes » et des enjeux politiques légitimes<sup>25</sup>. La crise a même permis le développement d'un nouveau marché éditorial et médiatique, précisément centré sur l'interprétation de la crise, de ses causes, de ses « mécanismes » ou « enchaînements » historiques, de ses conséquences, et bien sûr de sa signification.

Le diagnostic d'entrée en crise de la finance américaine puis, après toute une série d'étapes, de l'entrée en récession de l'économie mondiale, s'est largement imposé, au point que parler

22. L'échec collectif de la profession à simplement imaginer la possibilité de la crise financière globale et de ses « mécanismes » est pourtant un démenti cinglant à tous ceux qui considèrent qu'elle a atteint depuis pas mal d'années le stade de « science dure ».

23. La notion de « rhétorique économique » a été développée par Deirdre Mc Closkey et, en France, par Bernard Maris. Cf. « La légitimation du discours économique », *Sciences de la société*, 55, 2002.

24. Plutôt que de poser la « rationalité » des analyses de l'économie comme une donnée, nous préférons parler de processus cognitifs dont les ressorts sont de multiples natures (affective, politique, etc.), mais, comme nous le verrons, « insérés » dans les structures sociales. Pour une approche qui accorde plus de rationalité intrinsèque à la science économique, cf. D. Benamouzig, *La santé au miroir de l'économie. Une histoire de l'économie de la santé en France*, Paris, PUF, 2005.

25. F. Lebaron, « La formation des économistes et l'ordre symbolique marchand », in P. Steiner, F. Vatin (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris, PUF, 2009. On a ainsi vu s'affirmer durant cette période l'idée que l'économie est seule en mesure d'évaluer scientifiquement l'impact des politiques publiques, par exemple à travers les méthodes de « randomisation » issues de l'épidémiologie. Voir notamment E. Duflo, *Le développement humain*, Paris, Seuil, 2010. La doxa continue régulièrement d'évoquer le manque de « culture économique » des Français et la nécessité de renforcer le rôle des économistes.

aujourd'hui de « la crise » renvoie sans ambiguïté à une première séquence historique relativement bien délimitée. Celle-ci va du retournement du marché immobilier américain, le plus souvent daté de fin 2006-début 2007<sup>26</sup>, jusqu'à l'annonce, encore incertaine et discutée, d'une « reprise » de l'économie mondiale en 2009 et surtout durant l'année 2010, où planent cependant toujours les risques d'une « rechute » de l'économie mondiale<sup>27</sup>. Durant ces quelque trois années se produisent toute une série d'actions, réactions, annonces, décisions, discours, etc., qui présentent une certaine cohérence interne. Ils renvoient tout d'abord à l'analyse d'une conjoncture particulière, la fin d'un « cycle » de court terme aux caractéristiques particulières. Ils s'étendent progressivement à l'idée d'une crise profonde, aux manifestations et aux conséquences plus durables, voire « irréversibles ». La notion de « crise du capitalisme », issue de la tradition marxiste, fait par exemple un retour en force dans le lexique courant des commentateurs<sup>28</sup> : la crise est sortie de son « lit » conjoncturel pour apparaître comme un phénomène structurel mettant en cause des éléments plus « fondamentaux » et plus « stables » de l'ordre établi.

L'apparition d'anomalies du point de vue des théories ou doctrines établies est la manifestation la plus nette, même si elle n'est pas sans ambiguïté (car enjeu d'interprétation), de la remise en cause des croyances économiques qui accompagne le processus de la crise elle-même. En premier lieu, la crise financière naît dans le « centre »<sup>29</sup> dominant de l'économie mondiale qui était pensée, durant la période historique précédente, comme un vecteur essentiel de dynamisme et d'innovations, en particulier dans le domaine

26. Le retournement est plus précoce pour l'immobilier ancien (avec un début de stagnation fin 2005) que pour le neuf (début 2007), ce qui explique les différences de datation selon les auteurs.

27. L'été 2010 est même une période où se renforce l'hypothèse d'une « rechute » (*double dip*) de l'économie américaine voire de l'économie mondiale.

28. Cf. *Collection des discours publics, présentée en annexes*. Patrick Artus, économiste de banque (Natixis), modéré de « centre-gauche », propose significativement en 2010 une « lecture marxiste de la crise ». Après avoir annoncé que l'économie américaine n'entrerait pas en récession sous l'effet de la crise des subprimes, il est même devenu l'un des représentants d'une économie plus « critique » au sein du monde des économistes de banque.

29. Nous utilisons la distinction centre/périphérie à l'origine développée par Samir Amin.

financier. Elle a commencé, précisément, au cœur du système financier le plus développé, qui s'était justement hypertrophié pour « couvrir les risques » et a manifestement échoué de ce point de vue. Elle s'est traduite par la défaillance d'acteurs privés et le recours massif à l'intervention publique, alors que la supériorité des premiers sur les seconds, à l'ère de la « mondialisation néolibérale », semblait solidement installée. C'était d'ailleurs aussi bien le cas pour les « néo-libéraux », qui s'en félicitaient bruyamment, que pour certains de leurs critiques « altermondialistes » ou marxistes, qui déploraient la prétendue perte totale de capacité d'intervention des États, devenus les simples jouets des grandes institutions financières et des oligopoles mondiaux. Alors que l'endettement des États était analysé par les acteurs dominants<sup>30</sup> comme l'un des principaux déséquilibres macroéconomiques devant être rapidement résorbés, la crise a conduit, provisoirement, à une disqualification de l'endettement privé et à un recours encore accru à l'endettement public, accentuant jusqu'à la limite l'un des « problèmes » déjà constitué comme l'un des plus cruciaux pour les classes dirigeantes des pays développés.

Les pays les plus impliqués dans les dynamiques de croissance tirées par la finance, comme l'Islande ou l'Irlande, ont été plus fortement atteints que les autres. Mais, alors que les pays émergents – en particulier trois des « BRIC » : le Brésil, l'Inde et la Chine – semblaient auparavant engagés dans une croissance sans limite assimilée par l'idéologie dominante aux seuls « bienfaits » de la mondialisation de la production et des échanges, ils ont eux-mêmes violemment subi les contrecoups de l'effondrement du commerce international et de l'investissement direct à l'étranger, ce qui témoigne de leur dépendance toujours importante. Puis ils ont commencé à « rebondir » vigoureusement à la suite de politiques publiques volontaristes, avant même de rendre possible le redémarrage du commerce international. Les nouvelles politiques publiques, à l'opposé du « consensus de Washington » des années 1990, sont plus fortement « recentrées » sur le développement des

30. En France Michel Pébereau : M. Pébereau, *Rompre avec la facilité de la dette publique. Pour des finances publiques au service de notre croissance économique et de notre cohésion sociale*, Paris, La Documentation française, 2006. Le discours hostile à la dette publique fait référence à une étude particulièrement discutée et discutée sur le plan méthodologique, menée par Carmen Reinhart et Kenneth Rogoff : <http://alternatives-economiques.fr/blogs/chavagneux/2010/08/20/dette-publique-peut-on-depasser-le-90/>

marchés intérieurs et incluent la mise en place progressive de politiques sociales, voire d'un État social, présenté simultanément au sein de l'OCDE comme un « fardeau » pour les États riches.

L'Europe, loin d'être protégée par l'existence de la monnaie unique, souffre particulièrement de la crise, sans pour autant que soient remises en cause ses orientations de politique économique à moyen terme, qui sont toujours centrées sur les mêmes invariables « réformes structurelles » : libéralisation des marchés, réduction de la pression fiscale, quête de la compétitivité face au reste du monde, quête effrénée des innovations. La France, enfin – dont le « modèle » économique et social a été décrit comme épuisé en 2005-2008 –, a été relativement épargnée par l'approfondissement de la crise du fait d'un État-providence protecteur et d'un niveau d'intervention publique élevé. Mais en 2010, elle n'échappe pas à une politique de rigueur budgétaire, cachée sous divers euphémismes, impulsée par l'Allemagne, au moment où le taux de chômage retrouve des niveaux très élevés. L'année 2010 d'ailleurs voit l'Europe s'engager dans une politique de réduction rapide des déficits publics dans un contexte macroéconomique toujours atone, suscitant chez plusieurs économistes académiques (parmi lesquels les « Nobel » américains « néo-keynésiens » Joseph Stiglitz ou Paul Krugman) les craintes de l'entrée dans une nouvelle « Grande Dépression ».

### Vers une interprétation sociologico-économique

La perspective adoptée dans cet ouvrage est celle d'une sociologie cognitive de l'économie<sup>31</sup>, qui vise à relier les « enchaînements » gouvernant le monde économique et certains des processus

31. La sociologie cognitive peut être définie comme l'étude sociologique des processus de connaissance mis en œuvre par les agents sociaux, qu'ils soient ordinaires ou savants. Elle s'appuie donc sur les travaux des sciences cognitives, y compris les neurosciences, tout en faisant porter le regard sur la *variabilité sociale* des processus mentaux qu'elles décrivent sur un plan plus « individuel » ou plus « général ». Elle s'oppose donc à une vision strictement individualiste et universalisante de la rationalité des agents. Pour une discussion de la place de la sociologie (de la connaissance) en relation avec les approches cognitivistes et à l'épistémologie, voir B. Conein, A. Bouvier (dir.), *L'épistémologie sociale : une théorie sociale de la connaissance*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, collection « Raisons pratiques », vol. : 17, 2007.

mentaux, fondamentalement sociaux, qui caractérisent les agents individuels. Nous nous situons, en effet, dans la tradition inaugurée par Émile Durkheim et François Simiand, en particulier par leurs analyses des fluctuations économiques<sup>32</sup> : on donne en effet une place centrale aux phénomènes de croyance collective, conçus comme le moteur des fluctuations observées dans l'univers économique. Plutôt que de concevoir l'économie comme un ensemble de marchés en équilibre où se confrontent des acteurs rationnels individuels maximisant des fonctions-objectifs simples (profit, utilité, budget public...), les sociologues durkheimiens l'envisagent comme un univers en perpétuel mouvement, traversé de conflits, d'actions, de réactions et d'attentes de diverses natures, qui sont le fait d'agents sociaux situés et dotés d'une histoire, cristallisée dans leurs « représentations »<sup>33</sup>.

Au sein du champ économique<sup>34</sup> se confrontent ainsi des agents et des groupes inégaux, animés par des logiques et des « psychologies », des « formes de pensée » et de raisonnement fort diverses. Mobilisant des représentations, des « désirs » et des croyances particuliers, les agents économiques prennent des décisions au jour le jour, sur fond d'incertitude<sup>35</sup>, mais toujours en

32. E. Durkheim, *Le suicide : étude de sociologie*, Paris, PUF, 2007 [1897]; F. Simiand, *Critique sociologique de l'économie. Textes présentés par Jean-Christophe Marcel et Philippe Steiner*, Paris, PUF, 2006.

33. Comme le formule Mauss dans un débat avec Simiand : « *car c'est au fond ce à quoi nous arrivons, vous et moi, c'est à l'importance de la notion d'attente, d'escompte de l'avenir, qui est précisément une des formes de la pensée collective. Nous sommes entre nous, en société, pour nous attendre entre nous, à tel et tel résultat ; c'est cela la forme essentielle de la communauté. [...] Je ne connais pas d'autre notion génératrice de droit et d'économie : "Je m'attends", c'est la définition même de tout acte de nature collective. [...] Les infractions à ces attentes collectives, cela se mesure, par exemple les krachs en matière économique, les paniques, les sursauts sociaux, ainsi de suite* ». M. Mauss, « [Débat sur les fonctions sociales de la monnaie (1934)], Œuvres, Paris, Minuit, t. II, p. 11-120, cité par E. Brian, *Comment tremble la main invisible. Incertitude et marchés*, Paris, Springer, 2009, p. 15. La notion de « représentation sociale » a été développée par la psychologie sociale.

34. La notion de champ économique est développée par P. Bourdieu, *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil, 2000.

35. Si l'on voulait absolument rapprocher les faits économiques des faits naturels, il faudrait, comme Simiand, se tourner vers les organismes vivants plutôt que vers les phénomènes mécaniques ou plus largement physiques. Mais le recours à l'analogie biologique risque surtout d'induire lui aussi

fonction de leurs positions dans l'espace social et de leurs dispositions. Ils mettent donc en œuvre, en permanence, des « raisonnements » et des « inférences », mais ils le font dans des contextes spécifiques, et surtout de façon socialement très différenciée, selon de multiples sources de variations. De plus, ces processus sont inégaux : certains imposent aux autres leurs propres « orientations » pratiques et cognitives. Les catégories sociales et professionnelles dominantes ont, en particulier un rôle essentiel dans la « marche » de ce processus cognitif collectif, en imposant leurs critères d'évaluation et leurs logiques d'action.

Notre interprétation de la crise récuse l'hypothèse d'un enchaînement quasi naturel et inévitable, qui s'impose à la lecture de certains ouvrages publiés « sur le vif »<sup>36</sup>. La crise est aussi une crise de croyance : non seulement elle « affecte » les perceptions des agents, mais elle *est* en tant que telle la manifestation d'un changement dans les représentations collectives. Elle s'accompagne de processus cognitifs étroitement « insérés »<sup>37</sup> dans les

une forme ou une autre de légitimation de l'arbitraire social inhérent à tout ordre économique. Les modélisations auxquelles s'adonne la science économique, qu'elles qu'en soient les inspirations théoriques, échouent ainsi très régulièrement, parce qu'elles n'acceptent pas la dimension de part en part sociale de l'ordre économique, univers d'interactions et de luttes dominé par la force motrice des croyances collectives. Les économistes ont ainsi, par exemple, souvent tendance à voir dans l'alternance de phases d'optimisme et de pessimisme des acteurs économiques, des phénomènes facilement modélisables, ancrés dans la « nature » psychique de l'être humain, alors qu'ils relèvent avant tout de dynamiques sociales difficilement prévisibles, différenciées selon les groupes, les sociétés, etc.

36. Beaucoup de textes publiés après la crise adoptent une posture radicalement déterministe (« c'était inévitable »), en laissant de côté l'incertitude qui s'impose dès lors que l'on considère le futur, toujours de l'ordre du probable. La notion de probabilité renvoie précisément à la mesure de l'incertitude : H. Rouanet, J.-M. Bernard, B. Lecoutre M.-P. Lecoutre, B. Le Roux, *New ways in statistical methodology: from significance tests to Bayesian inference* (Foreword by P. Suppes), Berne, Peter Lang, 1998.

37. Sur la notion d'« insertion » ou « encastrement » (« embeddedness »), la littérature de sociologie économique est abondante, mais elle reste centrée sur les réseaux sociaux, dans la lignée des travaux de Mark Granovetter. Notre analyse étend la conception de l'insertion des agents économiques à la structure des champs. Nous nous appuyons sur des travaux en cours, notamment avec François Denord, Johs Hjellbrekke, Olav Korsnes et Brigitte Le Roux.

structures sociales de l'économie, en particulier les structures politiques et juridiques qui la conditionnent<sup>38</sup>.

Notre analyse relève ainsi également de l'histoire (socio-) économique. Celle-ci est aujourd'hui en plein renouvellement avec le développement d'une « histoire globale » qui ne prend pas l'espace national pour seul horizon de référence<sup>39</sup>. L'histoire socio-économique telle que nous la concevons mobilise divers types de données quantitatives et qualitatives : l'attention portée aux séries chronologiques « classiques » (production, prix, salaires, profits...) et moins classiques (indicateurs sociaux) n'exclut pas l'intérêt pour les institutions, les données biographiques et les discours.

### Faits et discours économiques

Sur un plan plus méthodologique, la démarche adoptée dans cet ouvrage accorde une place importante aux différents discours publics des agents économiques, à la fois en tant que formes d'action<sup>40</sup> et en tant qu'*expressions*, évidemment partielles et défor-

38. Il ne s'agit donc pas de fournir une nouvelle interprétation détaillée des enchaînements de cette crise, avec le schéma habituel : narration, « modélisation » des processus et construction d'une grille à prétention définitive, sur le modèle des travaux classiques portant sur la « crise de 29 » ou toute autre « séquence » historique, dotée à première vue d'une unité la découpant plus ou moins nettement du reste de la réalité historique, comme une guerre, une révolution, etc. En particulier, un classique : J.K. Galbraith, *La crise de 1929. Anatomie d'une catastrophe financière*, Paris, Payot, 2008. L'interprétation de la « crise de 29 » a été au centre des luttes au sein du monde des économistes états-uniens (et européens), en particulier depuis l'ouvrage de Milton Friedman et Anna Schwartz, qui attribue la « responsabilité » de la crise à des erreurs de politique économique de la Fed.

39. P. Norel, *L'histoire économique globale*, Paris, Seuil, 2009.

40. Nous nous situons ainsi dans une perspective qui n'est pas très éloignée de celles ouvertes par l'analyse du discours et, plus largement, les domaines des sciences du langage les plus sensibles aux conditions sociales. Voir par exemple P. Charaudeau, D. Maingueneau (dir.), *Dictionnaire de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002 ; G.-E. Sarfati, *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2005. Nous avons bénéficié sur ce plan de discussions avec Sandra Laugier, Bruno Ambroise, Josette Lefèvre, Thierry Guilbert au sein du CURAPP. Nos réflexions sur le discours en matière économique se sont enrichies des échanges avec Johannes Angermüller, Isabelle Laborde-Milaa, Malika Temmar, dans le cadre de la publication d'un ouvrage collectif consacré aux discours sur l'économie.

mées, de certains des processus cognitifs qui traversent le monde économique. Ils permettent en particulier d'approcher les dynamiques de croyances, autrement difficiles à atteindre par elles-mêmes. Les discours révèlent notamment des contradictions et des controverses en cours. Ils sont l'objet de variations dans le temps, dans l'espace et – c'est fondamental pour le sociologue – dans l'espace social. Faits sociaux en tant que tels, ils sont dotés d'une « matérialité » qui en fait des objets d'analyse privilégiés pour le sociologue de l'économie<sup>41</sup>. Nous incluons dans les discours la mobilisation de chiffres, calculs et autres procédés de quantification, qui sont particulièrement prégnants dans le domaine économique<sup>42</sup>.

Pour éviter une certaine circularité « interne » qui caractérise parfois les analyses linguistiques, même en sociologie, l'étude des discours doit selon nous être combinée à celle des processus socio-économiques tels que permettent de les *observer* les données issues d'enquêtes sociologiques et économiques. S'agissant de la crise, on ne compte déjà plus les articles et ouvrages publiés, auxquels s'ajoutent les nombreux textes, documentaires, etc., de diverses natures, qui en ont décrit telle ou telle phase, telle ou telle manifestation particulière, allant du sort des ménages privés de logement et des villes-fantômes américaines jusqu'à la saturation de services de l'emploi « débordés » par le flot des nouvelles inscriptions au chômage. Pour limiter l'arbitraire de toute sélection, sans parler des risques du recours sans contrôle à l'exemplification, nous avons ainsi pris le parti de nous appuyer sur un corpus de textes délimité et sur diverses données – principalement quantitatives – déjà accessibles, issues de la statistique publique et de divers instituts d'enquête. Notre démarche peut être décrite comme « inductive », partant de l'observation et des données pour aller vers l'interprétation théorique<sup>43</sup>.

41. Nous utilisons en particulier la lexicométrie comme instrument empirique d'objectivation des discours. Voir annexes, p. XXX.

42. Voir le dossier de la *Revue française de socio-économie*, « Les politiques de quantification », 5, premier semestre 2010.

43. Nous nous appuyons sur des éléments de description, prolongée par des interprétations de généralité progressive, dans une démarche que l'on peut qualifier d'« inductive », à condition de ne pas prétendre qu'aucune théorie ou hypothèse ne guide le recueil initial des informations ; une telle démarche se place dans le prolongement de la méthodologie de la sociologie économique développée par François Simiand et dans l'esprit de l'analyse géométrique des données issue des travaux de Jean-Paul Benzécri. (Voir en particulier :

Nous mobilisons plus particulièrement trois grands types de sources : des données statistiques issues de diverses sortes d'enquêtes quantitatives réalisées, en particulier, entre 2007 et mi-2010, des données discursives issues de diverses sources textuelles, enfin, des éléments plus épars de type qualitatif, qui peuvent aussi être constitués comme sources historiques<sup>44</sup>.

### Horizons temporels et niveaux multiples

L'analyse des croyances dans la crise fait apparaître deux « horizons temporels » qui sont à la fois distincts et articulés. Le premier est celui des croyances conjoncturelles (« infra-annuelles »), qui est caractérisé par une rupture brutale autour de septembre-octobre 2008 : l'économie mondiale, jusque-là décrite comme engagée dans une croissance vertueuse, entre rapidement dans une phase de récession, dont le caractère mondial s'impose en 2009. On assiste alors à une conversion massive du diagnostic des principaux commentateurs et des différents agents de l'économie, qui convergent un temps vers le pessimisme à court terme. Début 2010, un diagnostic de « reprise », discuté depuis le premier semestre 2009, semble assez solidement établi, en particulier en Asie et aux États-Unis : à nouveau l'optimisme est de mise chez les commentateurs, d'autant que les bénéfices des entreprises qui ont passé le cap de la crise ont été rapidement reconstitués. Cet optimisme est cependant régulièrement mis en cause tout au long de l'année 2010, et la perspective d'une « rechute » dans la récession reste un scénario discuté dans le débat public, en particulier à l'été 2010.

Le deuxième horizon temporel d'appréhension de la crise est celui de la dynamique à moyen et long terme. On observe en effet dans le cours même de la crise une dissociation marquée entre la conversion du diagnostic de court terme, qui s'impose en quel-

J.-P. Benzécri, F. Benzécri (dir.), *Pratiques de l'analyse des données en économie*, Paris, Dunod, 1986). D. Desbois a donné une synthèse de cette philosophie « inductiviste » en économie, dans D. Desbois, « La place de l'*a priori* dans l'analyse des données économiques ou le programme fort des méthodes inductives au service de l'hétérodoxie », *Modulad*, 39, 2009, p. 176-181, telle qu'elle a été développée par Henry Rouanet et Brigitte Le Roux : B. Le Roux, H. Rouanet, *Geometric Data Analysis*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, 2004.

44. La liste des diverses « sources » empiriques de ce travail est donnée en annexes.

ques jours comme réponse inévitable à une forme de cataclysme, et le maintien, avec quelques aménagements significatifs, de la perspective doctrinale dominante à moyen et long terme. Celle-ci est toujours strictement encadrée par le programme néo-libéral, qui définit toujours « l'horizon indépassable de notre temps » (pour reprendre la formule que Jean-Paul Sartre appliquait au marxisme). Des aménagements issus du champ politique conduisent cependant à l'infléchir, en mettant en avant la dimension nécessairement « régulée » de la concurrence capitaliste, et en réaffirmant le cadre juridico-institutionnel qui rend possible un fonctionnement correct de l'économie de marché. Il serait cependant hasardeux de voir dans les orientations politico-économiques à moyen et long terme la trace du début d'une fluctuation longue de l'économie, comme le démarrage d'un nouveau « cycle Kondratieff » (hypothèse avancée par Immanuel Wallerstein et débattue chez les économistes marxistes voire les historiens économistes<sup>45</sup>) ou les prémisses d'une nouvelle phase dans l'histoire de la « régulation » du capitalisme, postérieure au « régime d'accumulation financiarisé »<sup>46</sup>.

Les processus cognitifs que nous étudions relèvent simultanément de ces deux « horizons temporels » de perception et d'action. Le mouvement des affaires et la chronique des cours boursiers structurent le premier : il définit un « fond » sur lequel se forment les représentations, globales et sectorielles, de l'état de l'économie et de son proche avenir probable, les propensions à l'optimisme ou au pessimisme, etc. Les enjeux autour de la place de l'État et des « règles » de l'ordre économique, ou encore des hiérarchies internationales, sont un élément plus fondamental ou « structurel » de la structure de l'économie : ils contribuent à définir le type de capitalisme et plus largement de « structures sociales de l'économie » qui s'établissent de façon stable pendant une période donnée. Cette distinction temporelle doit être articulée à une analyse « multiniveau », c'est-à-dire à une perspective allant

45. Coll., *Les crises du capitalisme*, op. cit., p. 71 et sq.

46. Voir les travaux régulationnistes de Robert Boyer, Michel Aglietta, Alain Lipietz, Frédéric Lordon, etc. Nous laissons ici de côté la discussion passionnante sur l'existence et de la mesure des fluctuations longues de l'économie, qui a animé Simiand. Celles-ci ne doivent selon nous pas être pensées indépendamment des processus cognitifs collectifs, comme le montre Simiand, qui tend cependant à les « dépolitiser » et à les réduire au jeu des anticipations salariales et de profit des acteurs sociaux.

du niveau des individus au niveau global en passant par les différents espaces pertinents et qui les articule les uns aux autres<sup>47</sup>. On peut en effet faire de la crise une lecture très individuelle, en privilégiant les principaux acteurs de la décision économique (par exemple G.W. Bush, B. Obama, B. Bernanke...)<sup>48</sup>, une lecture centrée sur les différentes organisations (Lehman Brothers, General Motors, la Fed, la BCE...)<sup>49</sup>, sur les secteurs ou marchés (l'immobilier, la finance, l'automobile...)<sup>50</sup>, sur les nations ou regroupements de nations engagées dans la « compétition économique » ou encore une lecture « systémique », dans la mesure où la crise est mondiale et affecte « le capitalisme » dans sa globalité. Nous porterons ici une attention particulière aux rapports entre les nations, car leur transformation est un élément décisif de la crise de la croyance économique.

### Organisation du livre

Le premier chapitre, fondé sur l'analyse de divers textes d'analyse de conjoncture et sur l'interprétation de diverses séries temporelles, décrit la conversion du diagnostic officiel qui conduit à l'adoption de « plans de relance » de l'économie dans de nombreux pays, avec la coordination du « G20 », en 2009. Il s'agit là d'une première dimension de la crise : le basculement de l'euphorie au pessimisme dans le cours des événements économiques planétaires de 2007-2009.

Le deuxième chapitre analyse les ambivalences et limites de la doctrine officielle qui a émergé durant la crise autour de l'idée d'une défaillance dans la gestion du risque et de la nécessité d'une nouvelle régulation du secteur financier. Faute d'harmonisation légale et fiscale internationale et de contrôle public de la formation des prix sur les marchés, la tentative de nouvelle régulation

47. D. Courgeau, *Du groupe à l'individu. Synthèse multiniveau*, Paris, INED, 2004.

48. S'en tenir à ce niveau revient à ce que l'on peut appeler la lecture « individualisante » ou « journalistique ».

49. Une approche institutionnaliste peut conduire à une forme de réification de ces entités collectives que sont les organisations, qui produisent des discours et agissent au sein de l'ordre économique.

50. Nous laisserons partiellement de côté le niveau sectoriel, sans bien sûr l'ignorer.

du capitalisme que fonde cette doctrine rencontre de nombreuses limites. Elle fait l'objet de résistances, notamment du côté des agents dominants de la finance mondiale, et tarde à se réaliser en dépit de quelques avancées législatives comme la réforme financière américaine de juillet 2010 (dite « réforme Dodd-Frank »).

Le troisième chapitre revient, à partir de données socio-économiques comparatives, sur diverses anomalies révélées par la crise, comme la « contre-performance » de pays jusque-là présentés par le discours dominant comme des modèles et, à l'opposé, la résistance de pays adoptant des stratégies de politique économique plus hétérodoxes. À partir d'un bilan des performances dans la crise et des facteurs socio-économiques qui les déterminent, il s'agit de faire apparaître la multiplication des données contredisant de façon encore plus nette qu'auparavant la doctrine dominante et de comprendre comment ces faits, diversement perçus et interprétés, modifient ou non l'ordre cognitif établi.

Le quatrième chapitre étend l'analyse à la remise en cause de la domination états-unienne, qui est sans doute le processus cognitif fondamental de la crise. Étroitement associée à l'emprise accrue d'une certaine conception de la science économique et de la théorie managériale, aux discours issus de Wall Street et du monde des affaires, la domination symbolique des États-Unis a rendu possible le maintien durable de l'hégémonie du capitalisme financier anglo-saxon en dépit de ses faiblesses de plus en plus nombreuses. Par contraste, ce sont les pays émergents (principalement la Chine, l'Inde et le Brésil) qui, après avoir été touchés par l'effondrement des échanges internationaux, ont manifesté en 2009-2010 une très forte capacité de rebond. Celle-ci fait apparaître des logiques autonomes, portées par des cadres nationaux de politique publique, articulées à des marchés émergents de taille croissante et liées à des facteurs politiques et culturels.

Le cinquième chapitre se tourne plus systématiquement vers les structures et le fonctionnement du « capitalisme étatico-financier » qui a émergé de la crise, en s'appuyant sur l'analyse des discours, des stratégies et des caractéristiques sociales de plusieurs catégories d'agents interdépendants : dirigeants politiques, banquiers centraux, chefs d'entreprise et acteurs syndicaux. En liant la sociologie des « élites », l'étude des structures cognitives du capitalisme et l'analyse de la circulation des flux monétaires, ce chapitre élabore les éléments d'un modèle socio-économique de portée plus générale.

Le sixième chapitre revient sur la question, abordée à plusieurs reprises tout au long de l'ouvrage, des critères d'évaluation des performances dans le domaine économique et social. Car la crise, en montrant qu'une « bonne » performance ponctuelle en matière de croissance du PIB peut masquer des déséquilibres structurels de grande ampleur, a contribué à donner plus de légitimité à la discussion critique sur la mesure du bien-être qui se développe depuis plusieurs années. Elle a remis en cause l'usage même du PIB comme indicateur-phare en matière « socio-économique ». La « Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi », mise en place à l'initiative du président de la République française, en fournit l'illustration en 2008 et 2009. La mise en œuvre parallèle d'indicateurs de mesure des performances dans le domaine des politiques publiques, liée à l'expansion de la « nouvelle gestion publique », nuance voire contredit cependant « en pratique » cette tentative de redéfinition moins étroitement marchande de la performance économique et sociale. Une fois intégrée cette redéfinition, qu'en est-il des effets de la crise sur le bien-être collectif ? Seule une analyse détaillée par groupes sociaux et professionnels, ainsi que par grands secteurs, esquissée ici, et par pays, permet de dresser une « comptabilité sociale » plus précise. Cela conduit à déplacer le regard vers les acteurs économiques « ordinaires ».

Nous évoquons enfin en conclusion les éléments de ce que pourraient être les orientations d'une politique économique et sociale « post-capitaliste »<sup>51</sup>, visant à répondre durablement à la crise dans une nouvelle perspective de moyen et surtout de long terme. Celle-ci devrait d'abord être axée sur la construction d'une société fondée sur la coopération et la solidarité, à la fois riche en emplois de qualité, protectrice des hommes et de l'environnement.

51. Cette notion a été promue par la revue *Regards*, autour de Clémentine Autain. Voir C. Autain (dir.), *Postcapitalisme. Imaginer l'après*, Paris, Au Diable Vauvert, 2009.

## Chapitre 1<sup>1</sup>

### De l'euphorie au pessimisme

#### La conversion des diagnostics officiels

- « – considérant qu'en septembre 2007, certains qualifiaient la situation de « forte correction des marchés »,
- considérant qu'au printemps 2008, alors que le FMI publiait des prévisions inquiétantes pour les perspectives de croissance dans l'Union européenne et qu'en Allemagne, au premier trimestre 2008, la vente d'automobiles chutait pour la première fois depuis longtemps,
- considérant qu'en juillet 2008, la BCE a porté son taux directeur à 4,25 %,
- considérant que, jusqu'en août 2008, la crise a emprunté deux canaux de transmission financière et économique qui ont frappé très inégalement les différentes parties du monde et les États de l'Union européenne, en fonction du degré de complexité de leur marché financier,
- considérant que, jusqu'en août 2008, les banquiers centraux ont gardé la maîtrise de la mise sous perfusion des marchés finan-

1. Certains développements de ce chapitre ont été présentés lors du « séminaire de socio-économie » du CLERSE à Lille en octobre 2008. Nous remercions les participants à la discussion lors de ce séminaire, en particulier Florence Jany-Catrice et Grégory Salle, discutants.

*ciers sans alerter suffisamment les autorités publiques sur l'existence de produits toxiques sur les marchés qui risquaient de transformer la nature de la crise et que la seule injection de liquidités ne permettait pas de résorber,*

*– considérant qu'entre août 2007 et septembre 2008, les gouvernements ont laissé les banques centrales agir seules, y compris au motif de ne pas fragiliser la confiance des ménages, jusqu'à ce que la crise devienne systémique,*

*– considérant qu'avant cette crise, le capitalisme moderne a connu des alertes mal interprétées ou sous-évaluées avec, à la fin de l'année 1997, la crise des pays du sud-est asiatique, la crise LTCM à la fin 1998 ou l'effondrement des Bourses en 2000, et l'explosion de la bulle internet, qui sera remplacée par une bulle immobilière... »*

Projet de rapport de Commission spéciale sur la crise financière, économique et sociale, présidée par Pervenche Bérès, 6 mai 2010.

La « crise des *subprimes* » n'est devenue que par une série de tournants cognitifs la « crise mondiale » voire la « crise du capitalisme », évoquées aujourd'hui comme des évidences dans les discours publics<sup>2</sup>. Il a fallu pour cela, tout d'abord, que s'opère une conversion collective à un diagnostic pessimiste sur la conjoncture. Lié à un effondrement généralisé et imprévu de la confiance des agents économiques au dernier trimestre 2008, ce retournement a lieu alors que les années 2008 et 2009 s'annoncent encore, fin 2007, comme un « bon cru » en matière de croissance du PIB, après des années de rapide expansion mondiale. C'est ce mouvement de rupture conjoncturelle, qui est d'abord une rupture cognitive, que nous analyserons dans ce chapitre.

Les processus « psychologiques » de « mimétisme », d'« esprits animaux » et d'« exubérance irrationnelle », qui ont été abondamment décrits au sujet des marchés financiers<sup>3</sup> valent plus

2. Dans la collection des discours publics (voir annexes pour une présentation de cette source), les discours utilisant à la fois les mots « crise » et « capitalisme » ont été au nombre de 165 en 2009, contre 29 en 2006, 53 en 2007 et 78 en 2008 : une progression régulière mais non linéaire, puisqu'on observe un doublement en 2009.

3. De ce point de vue, les analyses de G. Akerlof et R. Schiller, A. Orléan, F. Lordon et de divers autres auteurs se référant à Keynes ou Minsky convergent pour pointer les dynamiques propres aux croyances financières. Elles

largement pour comprendre les « mécanismes » des conjonctures socio-économiques, elles-mêmes caractérisées par des successions de phases d'optimisme et de pessimisme collectifs<sup>4</sup>. Secteurs « réel » et « financier » sont d'ailleurs étroitement liés : le dynamisme de l'économie dite « réelle » favorise, par un ensemble de signaux favorables, les anticipations financières optimistes, qui renforcent elles-mêmes, notamment par des « effets de richesse » euphorisants, le moral des acteurs économiques (ménages, chefs d'entreprise, investisseurs), entraînant l'ensemble des ceux-ci dans un « cercle vertueux »<sup>5</sup>. Cela jusqu'à ce que les anticipations se « retournent » plus ou moins brutalement, pour des raisons apparemment contingentes, les perspectives de baisse ou de stagnation de l'activité marchande favorisant la conversion au pessimisme des acteurs des « marchés » et celui-ci modifiant à son tour l'horizon des agents économiques.

On retrouve de façon très nette cet enchaînement classique dans la crise des « subprimes ». La crise financière proprement dite, née de l'effondrement du marché immobilier aux États-Unis, s'accompagne début 2008 d'une dégradation du « moral » des

ont pour effet le caractère « autoréférentiel » des prix qui se forment sur les marchés financiers, par opposition à des marchés de biens et services où les variations de prix seraient plus directement liées à des quantités « objectives » (offre et demande). Notre analyse, dans la lignée de la sociologie économique durkheimienne, étend encore ces analyses et considère que les prix, quels qu'ils soient, reflètent toujours des rapports de force entre agents dotés de croyances et d'anticipations beaucoup plus qu'une réalité ou valeur objective sous-jacente. Les mouvements sur les marchés financiers ont un effet amplificateur et fortement déstabilisateur, d'autant que s'y forment aussi les prix des matières premières, mais ils ne sont pas de « nature » fondamentalement différente de ceux que l'on observe dans la sphère « réelle ».

4. F. Simiand, *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie*, Paris, Alcan, 1932. Si l'ouvrage est centré sur l'analyse des « fluctuations longues » de l'économie, l'interprétation sociologique nous semble pouvoir être étendue aux « cycles courts ».

5. Cette intégration entre « réel » et « financier » est l'un des problèmes majeurs posés aux techniques de l'analyse conjoncturelle, comme le montre Jacky Fayolle, à propos de la tradition française, dans les années 1980 : cf. J. Fayolle, *Pratique contemporaine de l'Analyse conjoncturelle*, Paris, Economica/INSEE, 1987, en particulier le chapitre 3 de la deuxième partie. Par ailleurs, ce sont traditionnellement les points de retournement qui sont les plus mal prédits par l'analyse de conjoncture, qui ne se trompe pas beaucoup « en moyenne ».

agents économiques, principalement les ménages dans un premier temps. Elle est très prononcée dans les pays les plus frappés par la hausse des prix des matières premières et par la chute des marchés financiers depuis l'été 2007. À partir de septembre-octobre 2008, les enchaînements « négatifs » s'accroissent : l'effondrement financier s'accompagne d'une chute brutale des perspectives de croissance, liée en particulier au durcissement des conditions de crédit (ce que les conjoncturistes appellent le « credit crunch »). Celle-ci contribue à entretenir une logique récessive qui devient mondiale entre la fin de l'année 2008 et le début de 2009. On est ainsi passé en peu de temps d'un optimisme apparemment solide à un pessimisme dévastateur affectant l'ensemble de la planète. La crise mondiale est donc bien une crise cyclique, mais une crise cyclique particulièrement violente par l'importance du retournement des perspectives qui la caractérise.

Pour comprendre ce premier « basculement cognitif », il ne suffit pas de se référer aux habituels cycles spéculatifs que connaissent les marchés financiers, très largement décrits dans les travaux consacrés jusqu'ici à la crise<sup>6</sup>. C'est, plus largement, tout un système d'information et de prévision économiques qui s'est révélé « défaillant » et a participé de ce mouvement. Comme le note le pré-rapport du parlement européen sur la crise financière, économique et sociale dirigé par Pervenche Bérès, cité en exercice<sup>7</sup>, « les responsables européens ont continué à tenir un discours visant à entretenir la confiance des ménages fondée sur ce qu'ils estimaient être la qualité des fondamentaux de l'économie européenne, alors que l'Union connaissait une croissance en deçà de son potentiel du fait d'une pression sur les salaires et d'une faiblesse de la demande intérieure... ». Dans ce système d'information économique et sociale, l'imbrication étroite entre l'optimisme politico-économique et l'optimisme financier joue un rôle clé ; elle est rendue possible par la fonction sociale de l'expertise économique conjoncturelle, avant tout centrée sur la mesure des fluctuations de l'activité. Les critères de définition de la performance économique utilisés (le niveau des cours de marché pour « la finance » d'une part, le PIB pour « l'économie » d'autre part) convergent en

6. C.P. Kindleberger, *Histoire mondiale de la spéculation financière*, Paris, Valors, 4<sup>e</sup> éd., 2005.

7. Projet de rapport de Commission spéciale sur la crise financière, économique et sociale, présidée par Pervenche Bérès, 6 mai 2010.

une évaluation marchande et monétaire, qui est structurellement favorable aux acteurs économiques dominants. Elle est la source d'une distorsion structurelle de la perception à court terme en leur faveur. Le PIB, principal indicateur de « performance économique », très largement utilisé, commenté, pesé et soupesé, est ainsi l'instrument de l'imposition d'une lecture particulière, tronquée et déformée, de la performance, et plus largement de la réalité sociale, du bien-être, voire du bonheur<sup>8</sup>. Il cristallise la croyance en l'autonomie de la « sphère » économique, vue avant tout à travers le prisme de la production et l'échange marchands.

Autant que les « esprits animaux » des spéculateurs, les économistes conjoncturistes qui évaluent la « santé » des économies et des sociétés à l'aide du seul PIB ont ainsi contribué à entretenir une euphorie spéculative de plus en plus déconnectée des perceptions des acteurs et des conditions réelles d'existence des groupes sociaux. Pour le montrer, nous rappellerons tout d'abord quel était le diagnostic dominant en 2006 et en 2007 en matière de conjoncture économique mondiale, avant de le confronter aux performances finalement réalisées en 2008 et 2009. Cela conduit à évoquer le rôle des économistes de conjoncture dans la fabrication d'un ordre cognitif, et à analyser l'optimisme conjoncturel comme une composante structurelle de l'analyse économique officielle, de la politique économique et plus largement de la « gouvernance » des marchés. Le lien que nous faisons entre la dynamique de la conjoncture économique et celle de la sphère financière, de nature cognitive, sera précisé. Enfin, nous analyserons deux « temps » successifs du changement cognitif : le « tournant de la relance budgétaire » fin 2008 et le retour aux politiques « d'austérité » en Europe, qui se généralise en mai 2010.

### Le meilleur des mondes ?

En 2006 puis en 2007, le taux de croissance du PIB réel est de +5,1 % et +5 % pour l'économie mondiale, bien au-dessus du taux annuel moyen des années 1990-1999 (où il atteint seulement

8. Nous reprenons ici les analyses longuement développées dans J. Stiglitz, A. Sen, J.-P. Fitoussi, *Richesse des nations et bien-être des individus*, Paris, Odile Jacob, 2009. Voir également D. Méda, *Au-delà du PIB. Pour une autre mesure de la richesse*, Paris, Flammarion, 2008.

+2,9 %) <sup>9</sup>. Il est entraîné par les taux de +10 % environ des pays d'Asie en développement, Chine et Inde en tête. Avec +2,8 % et +2,6 %, la zone euro connaît durant ces deux années ses meilleures « performances » depuis 2001, identiques ou légèrement au-dessus des performances états-uniennes (+2,8 % et +2 %). La France, loin d'être en retrait alors que s'épanouit dans les médias le discours sur « l'épuisement du modèle français », connaît même un taux de croissance honorable de +2,2 %, en 2007, comme en 2006. L'Amérique latine, l'Afrique, la Russie et de nombreux pays en développement ou émergents retrouvent des taux de croissance élevés, surtout en comparaison avec leurs performances de la décennie 1990, « décennie perdue » pour un grand nombre d'entre eux <sup>10</sup>.

Les échanges internationaux progressent durant cette même période à un rythme encore plus rapide que le PIB, renforçant l'intégration de l'économie mondiale et nourrissant le sentiment diffus que la croissance forte *résulte* directement de ce processus d'expansion du commerce : en 2006, le commerce mondial augmente même en volume de +9,3 % et en 2007 encore de +7,2 %. Cette croissance s'accompagne, en plus, d'une faible inflation <sup>11</sup> : légèrement au-dessus de +2 % dans les pays « avancés » <sup>12</sup>, autour de +6 % dans les pays « émergents et en développement » (ce qui représente une très forte baisse depuis les années 1990). La concurrence des pays à bas coûts salariaux, qui exerce des pressions déflationnistes structurelles, contribue ainsi à une appa-

9. Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2009.

10. Dans les années 1980 et 1990, les politiques néo-libérales et orthodoxes, notamment les plans d'ajustement structurel, s'accompagnent de performances macroéconomiques très faibles dans les pays où elles sont mises en œuvre. Globalement, les pays d'Afrique sub-saharienne connaissent entre 1992 et 2001 un taux de croissance annuel moyen de +2,8 % seulement, et l'Amérique latine à peine plus (+3 %). Pour une analyse des faibles performances des pays dépendants du FMI et des capitalismes centraux, voir par exemple D. Hochraich, *Mondialisation contre développement*, Paris, Syllepse, 2002, préface de R. Boyer.

11. L'inflation est le deuxième indicateur dominant dans le discours public, mais il est, surtout, celui qui prévaut au sein des banques centrales, en particulier de la BCE. Olivier Blanchard, chief economist du FMI, a suscité un vif débat en proposant d'assouplir la conception du niveau pertinent d'inflation.

12. Nous reprenons ici les taxinomies officielles du FMI.

rente « croissance dans la stabilité », selon l'expression chère aux tenants de l'orthodoxie monétaire.

Selon la formule de Pangloss, le personnage de *Candide* <sup>13</sup>, tout semble aller pour le mieux dans le meilleur des mondes (néo-libéraux). Alan Greenspan résume cette foi, en reprenant dans son ouvrage « testamentaire » des mots de l'hebdomadaire libéral britannique *The Economist* : « Comme l'a écrit *The Economist fin 2006* : "Ayant connu une croissance annuelle de 3,2 % par tête depuis 2000, l'économie mondiale est en passe de traverser sa meilleure décennie de tous les temps. Si elle continue à ce rythme, elle fera mieux que dans les années 1960 et 1970, réputées idylliques. Le capitalisme de marché, le moteur qui fait tourner le gros de l'économie mondiale, semble bien remplir sa fonction" <sup>14</sup>. » Cette foi est adossée à la croyance dans la capacité des marchés à générer du bien-être lorsqu'ils fonctionnent « librement ».

Rétrospectivement, 2006 et 2007 auront été les années d'apogée d'un cycle économique <sup>15</sup> dont la phase de croissance a été caractérisée par plusieurs phénomènes déjà évoqués : l'accélération apparemment irrésistible de l'expansion des pays en développement et surtout des pays émergents, avec ce qu'il est convenu d'appeler la « performance exceptionnelle » de la Chine, dont la moyenne de 10 % de croissance annuelle du PIB sur longue période est pratiquement sans précédent historique <sup>16</sup>, la décréue ou le maintien à de faibles niveaux de l'inflation dans la plupart des pays, une nouvelle progression rapide des indices boursiers et

13. Voltaire, *Candide ou l'optimisme*.

14. A. Greenspan, *Le temps des turbulences*, op. cit., p. 28.

15. Plutôt que de « cycle » qui est la notion consacrée par la macroéconomie mais a une évidente connotation naturalisante, comme le montre l'usage qu'en faisait par exemple l'historien libéral Jacques Marseille, nous préférons parler, avec François Simiand, de « fluctuation ». Il s'agit ici de fluctuations de courte durée, qui ont moins intéressé Simiand que les fluctuations longues. Nous laissons en effet de côté la question de l'existence de fluctuations longues (« cycles Kondratieff »), qui a été évoquée par Immanuel Wallerstein à propos de la crise : celle-ci marquerait la fin de la deuxième phase (baisse) d'un Kondratieff. Si le précédent a commencé au lendemain de la deuxième guerre mondiale, cela signifie que ce Kondratieff a duré plus de 60 ans... F. Simiand, *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie*, Paris, Alcan, 1932.

16. A. Maddison, *L'économie mondiale. Une perspective millénaire*, Paris, OCDE, 2001.

des prix de l'immobilier, repartis de l'avant rapidement après le krach de la « nouvelle économie », la poursuite du progrès technologique, notamment dans le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication, et de plus en plus les nanotechnologies et les biotechnologies. Ce cycle est aussi marqué par l'accentuation des « déséquilibres » du commerce international, avec par exemple un solde des transactions courantes fortement négatif aux États-Unis<sup>17</sup> et l'accumulation de réserves de change par la Banque populaire de Chine<sup>18</sup>.

Comme souvent dans l'histoire économique, le dynamisme d'une période de croissance est essentiellement attribué à des « fondamentaux solides », selon une de ces formules<sup>19</sup> qui émaillent le discours sur la conjoncture en période d'optimisme. Les déséquilibres qui l'accompagnent sont tenus pour des épiphénomènes contingents, susceptibles d'être rapidement résorbés par la croissance ou par des ajustements opérés dans un futur indéterminé. En octobre 2007, la projection du FMI pour l'économie mondiale est encore très optimiste. Les *Perspectives de l'économie mondiale* annoncent ainsi pour 2008 une croissance vigoureuse de 4 ¾ %, portée par la « forte expansion dans les pays émergents ». Les difficultés financières ne sont que très progressivement intégrées aux analyses<sup>20</sup>, mais « les fondamentaux restent solides ». En octobre 2008, la prévision est encore d'un taux de croissance de +3 % en 2009. Elle descendra à un maigre +0,5 % en janvier 2009, avant de changer ensuite de signe... Les révisions successives seront nombreuses et de grande ampleur (graphique 1), avec en particulier un véritable basculement au dernier trimestre 2008.

17. Il représente 6 % du PIB en 2006. Il est régulièrement présenté comme le principal « déséquilibre » financier de l'économie mondiale. Cf. *infra*, chap. 4.

18. Les réserves de change chinoises représentent en septembre 2009 un montant de 2288 milliards de dollars, contre 123 milliards aux États-Unis. BMS, vol. LXIII, 12, décembre 2009.

19. Le discours conjoncturel, nous le verrons, mobilise de nombreuses métaphores et certaines d'entre elles fonctionnent comme des « formules », A. Krieg-Planque, *La notion de « formule » en analyse du discours*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009.

20. Cependant, « les perspectives ont bien plus de chances d'être révisées à la baisse qu'à la hausse », écrivent prudemment les experts du FMI.

## Les prévisions prises en défaut

À l'échelle mondiale, les prévisions macroéconomiques, qu'elles soient officielles ou moins officielles, ont connu une grosse déconvenue, en 2008<sup>21</sup> et surtout en 2009, qui sera contre toute attente l'année d'une récession mondiale, le PIB réel mondial baissant de 1,1 % selon les projections du FMI en octobre 2009<sup>22</sup>.

Le PIB français n'a finalement augmenté que de +0,3 % en 2008 et baisserait d'environ -2 % en 2009, toujours selon les prévisions d'octobre 2009. Les projections pour 2010 ne laissent pas entrevoir une forte croissance : autour de +1 % en France, +3,1 % pour l'économie mondiale selon celles d'octobre 2009, qui s'améliorent par la suite. Ce sont les pays émergents et en développement, ou plus précisément certains d'entre eux, qui ont apparemment retrouvé leur « sentier de croissance » antérieur à la crise : en octobre 2009, le FMI annonçait pour 2010 une croissance de +9 % pour la Chine, +6,4 % pour l'Inde, +3,5 % pour le Brésil. Il révisera ensuite régulièrement ces prévisions à la hausse au premier semestre 2010.

Le commerce mondial a connu une très forte baisse, avec -11,9 % en volume en 2009. Il recommencerait enfin à progresser en 2010, mais plus lentement : +2,5%, toujours selon les projections d'octobre 2009. Le choc macroéconomique de 2008-2009 a ainsi fait apparaître les conséquences de l'interconnexion des marchés au niveau mondial, aucun pays n'échappant totalement aux conséquences du ralentissement prononcé aux États-Unis, en Europe et au Japon. La baisse est encore plus sévère pour l'investissement direct à l'étranger (flux entrants et sortants), qui chute d'environ 40 % en 2009, après une baisse déjà prononcée en 2008<sup>23</sup>.

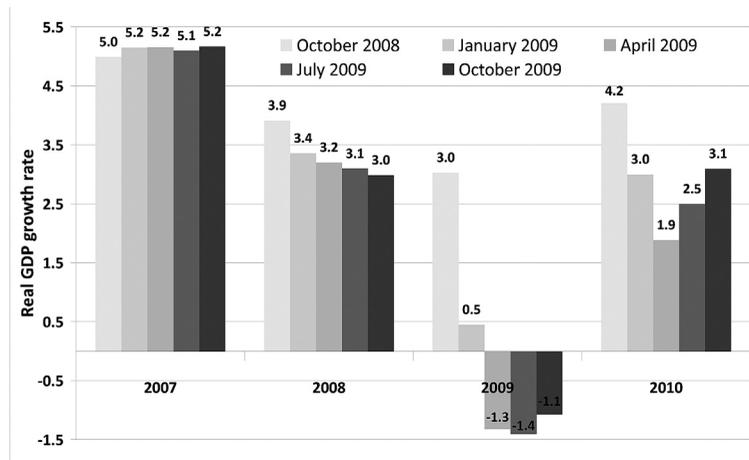
Consécutivement au ralentissement global de l'activité, le taux de chômage a augmenté brutalement dans de très nombreux pays et, corrélativement, la « qualité de l'emploi » au niveau mondial s'est fortement dégradée. En janvier 2010, le Bureau international du travail (BIT) estimait que le taux de chômage mondial,

21. Où le taux de croissance du PIB réel mondial descend à +3 %, avec seulement +0,4 % aux États-Unis.

22. FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*. En janvier 2010, l'estimation de la croissance du PIB réel pour 2009 a été revue à -0,8 %, puis en avril 2010 à -0,6 %.

23. La chute des flux d'IDE en 2009 a été documentée par le rapport mondial sur l'investissement de la CNUCED.

inférieur à 6 % en 2008, avait atteint 6,6 % fin 2009<sup>24</sup>. La progression en nombre est plus impressionnante : le monde compterait en 2009 34 millions de chômeurs de plus qu'en 2007, et d'autres estimations vont jusqu'à 50 millions de chômeurs supplémentaires dus à la crise en tenant compte de la dégradation multiforme du marché du travail. Rien qu'aux États-Unis, on dénombre plus de 8 millions de nouveaux chômeurs en 2008-2009.



### Estimations et projections du PIB mondial à différentes dates

Source : BIT à partir de données du FMI, *Global Employment Trends*, janvier 2010, p. 8.

Comment expliquer le passage d'un optimisme foncier, caractéristique d'une phase d'euphorie générale, jusqu'en 2007, à ces constats rétrospectifs négatifs sur les années 2008 et surtout 2009, prolongés par des prévisions pour le moins modestes pour l'année 2010<sup>25</sup> ? Un processus de conversion collective s'est opéré durant

24. BIT, *Tendances mondiales de l'emploi*, janvier 2010.

25. En octobre 2009, la prévision de croissance de l'économie mondiale pour 2010 revient à +3,1 % après avoir chuté en avril à +1,9 %. En janvier 2010, elle atteint 3,9 %, ce qui reste encore inférieur aux 5 % des années de haute croissance antérieures à 2008. En avril 2010, le retour de l'optimisme s'accompagne d'une projection à 4,2 %. L'été 2010 est marqué par une nouvelle montée de l'incertitude sur la « reprise », notamment du fait de la multiplication des politiques d'austérité en Europe.

cette période : pour en rendre compte, nous devons maintenant faire un bref détour afin de prendre en compte la fonction sociale des économistes de conjoncture.

### La « science » de la conjoncture ou la croyance économique instituée

Par leurs interventions quotidiennes, les conjoncturistes contribuent à forger un ordre cognitif « ordinaire » qui est indissociable de l'action publique, de la « gouvernance » des marchés et du fonctionnement au jour le jour des différents secteurs de l'économie. Leur discours n'est pas seulement le compte-rendu neutre de « réalités » auxquelles ils seraient étrangers : le conjoncturiste participe au premier plan des dynamiques qu'il observe, en s'appuyant sur des données<sup>26</sup> et en travaillant à renforcer une perception optimiste – ou, beaucoup moins souvent, pessimiste – de l'avenir. Comme John Kenneth Galbraith l'écrivit un jour, « *les prévisions officielles dans le domaine économique ne sont pas censées être justes ; elles ne font que refléter les vœux des gouvernements. Nous n'attendons jamais d'un conseiller économique d'un gouvernement qu'il nous prédise l'aggravation du chômage, l'accélération de l'inflation et un déficit budgétaire record [...] J'ajouterai qu'au moment de Noël, beaucoup d'économistes annoncent ce qui va se passer pendant la nouvelle année, non pas parce qu'ils ont été investis de révélations spéciales, mais parce qu'on les a questionnés. C'est devenu un rite*<sup>27</sup> ». Le rite dont parlait Galbraith s'est étendu, dans la plupart des pays « avancés », bien au-delà de la période de Noël, et l'on peut même dire que les prévisions constituent aujourd'hui un rite quasi permanent, qui conditionne largement l'action publique et privée.

L'analyse de conjoncture pourrait sans doute, depuis ses origines, être décrite avec John K. Galbraith comme une succession de prévisions éminemment politiques, abandonnées ou discréditées par les faits, rapidement oubliées une fois qu'elles ont rempli leur fonction ; mais la situation a sans doute rarement été aussi difficile pour les conjoncturistes que depuis les années 2007 et 2008,

26. Comme les enquêtes d'opinion auprès des chefs d'entreprise ou des ménages, qui sont réalisées à dates régulières, les comptes nationaux trimestriels, etc.

27. J.K. Galbraith, N. Salinger, *Tout savoir ou presque sur l'économie*, Paris, Seuil, 1978, p. 19-20.

avec l'entrée dans un ensemble de « turbulences » de grande ampleur<sup>28</sup>.

Les discours économiques, diffusés quotidiennement dans les médias et repris par les acteurs politiques, reposent de façon prédominante sur cette forme d'expertise, qui est cependant moins reconnue dans le monde académique que ne le sont ce qu'on appelle les « théories »<sup>29</sup>. Ses producteurs, les « conjoncturistes », sont en premier lieu employés comme économistes au sein d'autorités publiques (instituts de statistique, ministères de l'Économie, banques centrales, organisations internationales), et, secondairement, d'institutions privées (banques, instituts privés d'études, organisations patronales et syndicales, *think tanks*, journaux économiques, etc.). Leur nombre est difficile à déterminer avec précision, car ces titres professionnels sont peu objectivés. Dans la presse et les médias, des conjoncturistes, en général issus de banques et d'institutions financières, sont souvent cités pour nourrir un diagnostic particulier. Ils ont ainsi partie liée avec le journalisme économique, du moins avec la couverture médiatique de l'action publique et de la situation globale (ou sectorielle) en matière économique<sup>30</sup>.

Décrite comme un « art » autant qu'une « science », « la conjoncture » s'appuie sur la production quasi continue d'indicateurs et

28. Citons parmi les turbulences successives qui caractérisent la période, la hausse rapide du prix du pétrole et des matières premières, en particulier au premier semestre 2008, la chute des prix sur le marché immobilier aux États-Unis puis dans plusieurs autres pays (Espagne, Irlande, Islande, Royaume-Uni, etc.), la crise financière globale à partir de l'été 2007, l'adoption rapide, dans un très grand nombre de pays, de politiques publiques volontaristes face à la récession mondiale fin 2008, la montée brutale des déficits et de la dette publics dans de nombreux pays, les attaques spéculatives répétées contre certains pays, la remontée des prix du pétrole et des matières premières...

29. L'analyse de conjoncture n'est pas beaucoup enseignée dans les filières économiques des universités, et elle reste considérée comme un domaine particulier d'application des théories et des méthodes économiques, alors même qu'il s'agit de la forme de loin la plus répandue du discours économique. Cf. J. Fayolle, *Pratique contemporaine de l'analyse conjoncturelle*, Paris, Economica, 1987. Pour une synthèse récente, dans le contexte de la crise, sur les pratiques françaises : [http://www.banque-france.fr/fr/publications/telechar/seminaires/workshop\\_01\\_09.pdf](http://www.banque-france.fr/fr/publications/telechar/seminaires/workshop_01_09.pdf)

30. Sur le journalisme économique, cf. J. Duval, *Critique de la raison journalistique. Les transformations de la presse économique*, Paris, Seuil, 2004.

de données par l'appareil statistique public, sur les informations financières quotidiennes (notamment les résultats d'entreprises, qui donnent une idée du niveau des profits), les indices conjoncturels et sur toute autre source d'information considérée comme pertinente pour établir un jugement solide sur le « climat » passé, présent et futur des affaires (y compris les prévisions issues de modèles macro-économétriques). Elle consiste donc pour l'essentiel en un travail d'interprétation et de prévision, systématiquement argumentées. Ce travail mobilise aussi des techniques discursives particulières, marquées en particulier par l'usage de la redondance et des « ajustements » incessants. L'analyse de conjoncture s'élabore en effet au jour le jour, de façon continue, en fonction des dernières données, événements et des prévisions issues des modèles « macro-économétriques », par un commentaire sans fin sur une « actualité » qui est essentiellement perçue à travers le jeu de certains indicateurs quantitatifs.

Les « enquêtes de conjoncture » occupent une place importante dans ce dispositif, à côté des modèles de prévision : elles reposent sur l'interrogation à dates régulières d'échantillons d'agents économiques sur leur « moral » et leurs « intentions » concernant diverses décisions économiques (consommation, investissement, embauche, etc.) durant l'année ou les mois à venir. Les indicateurs tirés de ces enquêtes permettent d'établir avec une certaine fiabilité ce que sera le comportement des principaux agents de l'économie à court terme. Ils sont censés refléter la tendance de l'activité, en mobilisant une psychologie sociale et cognitive implicite : très efficaces pour la prédiction à très court terme, ces indicateurs reflètent bien ce qu'on pourrait appeler « l'état d'esprit » collectif des agents économiques.

Une prévision officielle est, nous l'avons dit, beaucoup plus qu'une simple proposition scientifique portant sur l'avenir à laquelle on peut associer une probabilité : elle est aussi une action ayant pour fonction de construire une représentation officielle de l'ordre économique et de légitimer un cadre cognitif qui sert ensuite de repère aux agents. Selon les caractéristiques de son auteur, un discours conjoncturel a dès lors plus ou moins de crédibilité et, partant, d'efficacité sociale<sup>31</sup>. Le discours conjoncturel est un univers de prophétie auto-réalisatrice qui participe à la

31. Nous laissons de côté pour l'instant la notion de « performativité » utilisée pour décrire l'efficacité sociale des discours économiques.

« construction de la réalité », tout en étant bien sûr directement lié aux données statistiques « objectives » qui le fondent. Il s'agit d'un travail collectif de production et de diffusion de croyances pour lesquelles les données fonctionnent comme des « garde-fous » ou des « supports » : un conjoncturiste ne peut évidemment pas trop s'écarter de ses données d'enquête, et, en même temps, il est porté à afficher un optimisme de rigueur, surtout lorsqu'il est lié à un agent économique particulier : État, branche, firme, etc. La représentation légitime de l'ordre économique qu'il élabore participe ainsi à la fois à l'action publique, ne serait-ce qu'à travers les hypothèses retenues dans les budgets, et à l'action privée, en fournissant des repères cognitifs sur l'environnement économique global ou sectoriel.

Le discours de la conjoncture est très métaphorique, ce qui fonde sa capacité à s'écarter des simples constats statistiques pour induire certaines représentations plus ou moins orientées de la situation économique<sup>32</sup>. Plusieurs métaphores courantes y sont ainsi mobilisées, souvent entremêlées : climatique (« climat des affaires », « baromètre », « embellie », « cyclone », « tempête... »); sanitaire (« santé », « séquelles », « convalescence... »); cinématique (« accélération », « ralentissement », « dynamique », « réduction de la voilure... »); mécanique (« enchaînement », « rouages », « leviers », « effondrement... »); liquide (« robinet du crédit », « vague d'innovation... »); de la conduite (« pilotage », « clignotants », « rails... »). Ces métaphores ont, aussi, pour point commun de naturaliser implicitement l'ordre économique, en en faisant un système autonome régi par des lois de même type que les lois de la nature, physiques ou biologiques. La métaphore de la conduite (automobile ou aérienne), qui met en avant le comportement actif des autorités publiques, très importante dans les années d'après-guerre, est, cependant, réapparue avec force dans le contexte de la crise, au moment où l'interventionnisme public s'est trouvé à nouveau momentanément légitimé.

Le caractère « idéologique » du discours conjoncturel, en particulier lorsqu'il se déploie dans les médias, repose, finalement, sur sa capacité à produire à partir des données les plus diverses des

32. Nous nous appuyons ici sur les analyses de Thierry Guilbert sur les procédés linguistiques servant à « naturaliser » l'ordre économique, qu'il a observés dans le cas particulier mais transposable des éditorialistes : T. Guilbert, *Le discours idéologique ou la force de l'évidence*, Paris, L'Harmattan, 2007.

interprétations apparemment cohérentes, en érigeant certains enchaînements en phénomènes « naturels » ou « quasi naturels », participant ainsi du gouvernement cognitif de l'ordre économique.

### L'optimisme conjoncturel

Revenons à notre point de départ : le début de l'année 2007. Comme dans toutes les phases de dynamique favorable, le discours officiel, c'est-à-dire celui des économistes des gouvernements et des organisations internationales, laisse en arrière-plan les éléments de « déséquilibre » ou les « signes d'épuisement » d'un processus de croissance qui ne semble pas, à les lire ou à les entendre, présenter de limites. Participant de l'euphorie générale, ils ne font pas preuve de plus de prescience que les experts des marchés financiers, auxquels ils sont *de facto* de plus en plus liés par tout un ensemble de réseaux d'interdépendance : c'est particulièrement le cas des économistes de banque, y compris de la banque centrale, et des institutions financières<sup>33</sup>. Ce lien n'a d'ailleurs pas besoin d'être une relation de dépendance économique directe, comme celle qui est dénoncée par certains critiques et suscite des réactions morales révélatrices d'un malaise endémique<sup>34</sup>, pour exercer de nombreux effets de « connivence » : une « communauté épistémique » se constitue au sein de l'univers des conjoncturistes, des journalistes et des agents dominants autour d'un scénario optimiste qui prolonge simplement les tendances « naturelles ».

Les marchés connaissent jusqu'à l'été 2007 une euphorie encore plus débridée, portée par la « bulle spéculative » des prix de l'immobilier au niveau international, elle-même rendue possible par les taux d'intérêt très bas des banques centrales qui survient après l'éclatement de la précédente bulle. Cette dernière avait déjà suscité les prophéties les plus excessives avant de finir douloureusement et d'occasionner une intervention massive de

33. Pour un « bêtisier » de la crise faisant une synthèse des prédictions démenties par les faits : <http://www.lesmotsontunsens.com/le-betisier-de-la-crise-perles-economistes-previsions-economie-4165>

34. Voir le débat qui mobilise le Cercle des économistes. C. de Boissieu, B. Jacquillat (dir.), *op. cit.* Cf. également le blog de Jean Gadrey : <http://www.alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey>

la Fed<sup>35</sup>. On ne peut qu'être frappé par l'aveuglement collectif répété des principaux acteurs de l'économie, produit d'une phase de hausse qui les a conduits à anticiper la poursuite à l'infini des « bonnes tendances » de la période.

Si l'histoire financière enseigne que les dynamiques d'euphorie, récurrentes, finissent toujours mal<sup>36</sup>, chacune d'elles se nourrit cependant de la croyance en sa singularité irréductible et ne peut donc guère tirer profit des « leçons de l'histoire ». Les *scenarii* construits en 2007 par les conjoncturistes pour les années 2008 et 2009, et *a fortiori* pour celles qui suivent, ne font ainsi que prolonger les tendances des années précédentes, en intégrant de façon extrêmement prudente et progressive les quelques phénomènes « perturbateurs » qui apparaissent et se développent déjà. Le maintien de l'inflation à des niveaux très bas est, tout d'abord, remis en cause par la hausse des prix des matières premières, notamment le prix du pétrole, qui a des effets négatifs durables sur la consommation des ménages dans les « pays avancés ». La hausse des prix des produits de première nécessité, comme les céréales, menace non seulement la stabilité monétaire mais également l'ordre social et politique dans de nombreux pays<sup>37</sup>. La baisse des prix sur le marché immobilier américain, et ses conséquences financières de plus en plus manifestes au fur et à mesure que des banques et des acteurs de premier plan annoncent des difficultés qui se traduisent par des « dépréciations d'actifs », entraînent un « effet de richesse » négatif, qui limite un peu plus la consommation des ménages : le moral des consommateurs commence à fléchir à la mi-2007. Les déséquilibres commerciaux internationaux s'accroissent depuis plusieurs années, en particulier au fur et à mesure de la progression rapide de l'économie chinoise, la montée vertigineuse de l'endettement public et privé états-unien se nourrissant de l'épargne chinoise. Ce déséquilibre nourrit la spéculation et l'instabilité.

En dehors de ces déséquilibres structurels de l'ordre économique mondial, les « fondamentaux » (croissance, inflation, commerce international, innovations, etc.) sont malgré tout jugés

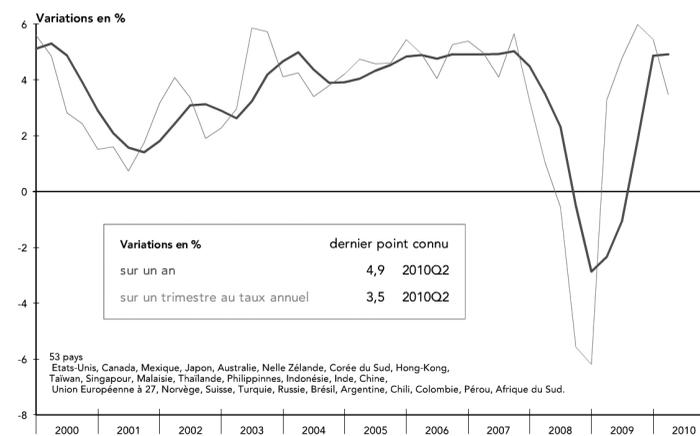
35. J. Gadrey, *Nouvelle économie, nouveau mythe ?*, Paris, Flammarion, 2001.

36. C. Kindleberger, *Histoire mondiale de la spéculation financière*, Paris, Valor, 2004 (4<sup>e</sup> édition).

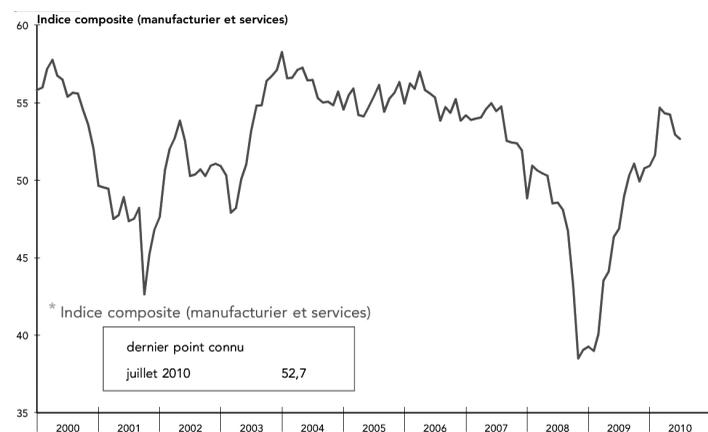
37. Sur la crise alimentaire mondiale, voir D. Millet, E. Toussaint, *op. cit.* L'enjeu est à nouveau d'actualité en 2010.

« sains » et ce diagnostic optimiste, nimbé dans un lexique médical rassurant, contribue à entretenir l'euphorie collective. Celle-ci va bien au-delà des seuls marchés financiers – ou du seul secteur immobilier – auxquels on impute habituellement l'« exubérance irrationnelle », selon le mot d'Alan Greenspan en 1997. L'euphorie trouve une partie de sa source dans l'expertise conjoncturelle officielle et dans le relais qui lui est donné par des agents diversifiés : acteurs politiques, journalistes, chefs d'entreprise, etc. Le diagnostic et le scénario résolument optimistes des conjoncturistes vont pendant un moment faire la preuve d'une certaine solidité. Ils n'intégreront que lentement divers signes de « fléchissement » révélés par les enquêtes, les informations et les données de plus en plus nombreuses, en particulier tout au long de l'année 2007 et plus encore 2008.

La baisse des prix sur le marché immobilier américain s'étend aux marchés financiers et, loin de se résorber, commence à produire des effets déstabilisateurs « en chaîne » sur les banques et les institutions financières, dont une partie de plus en plus importante des créances sont considérées comme « douteuses ». Cet effet « psychosociologique » de déstabilisation va lui aussi peser lourdement sur la conjoncture globale aux États-Unis. Néanmoins, la baisse des prix de l'immobilier est longtemps décrite comme une « correction » sectorielle nécessaire après une période d'excès, qui ne devrait pas affecter le reste de l'économie.



Croissance du PIB mondial en volume (Source : Finance Cyclope).



Indice PMI mondial (Source : Finance Cyclepe).

À l'été 2007, les marchés financiers mondiaux s'orientent fortement à la baisse (voir graphique 2), imposant de premières interventions massives des banques centrales, et pour commencer de la BCE le 9 août. Pourtant, les conjoncturistes continueront longtemps – en fait jusqu'au dernier trimestre 2008, où la révision sera très sévère – de prévoir d'assez « bonnes » années 2008 et 2009 pour la croissance mondiale : le « ralentissement » américain pèse, certes, sur ces prévisions, mais les pays émergents continuent leur progression et « tirent » désormais vers le haut l'économie mondiale, en apparence indépendamment de la situation de plus en plus dégradée dans les pays dominants. Cette analyse sera consacrée dans l'univers des conjoncturistes et des journalistes économiques sous le label de « théorie du découplage » et perdurera très longtemps dans la plupart des diagnostics conjoncturels : le découplage isole dans certains cas les États-Unis du reste du monde (Europe comprise), puis, une fois que l'Europe sera manifestement entraînée dans le ralentissement voire la « récession », les pays « avancés » des pays « émergents ». Après avoir été abandonnée au plus fort de la crise devenue manifestement « globale », cette doctrine réapparaît, courant 2009, dès que la « reprise » chinoise semble fermement établie. Elle contribue à favoriser une nouvelle anticipation optimiste sur la « reprise » mondiale.

Une autre « digue cognitive » opposée par l'optimisme des analystes de conjoncture à l'hypothèse d'un « retournement » global et brutal repose sur leur interprétation des processus de

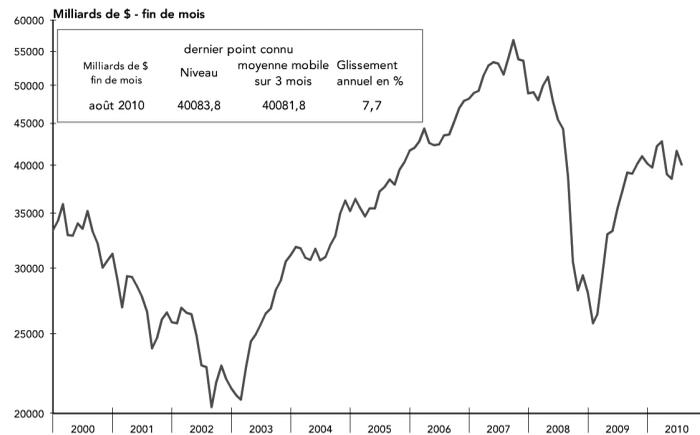
transmission de la crise entre les différents secteurs économiques : le retournement du marché immobilier qui se produit dans plusieurs pays est interprété de façon optimiste par les professionnels et isolé de ses effets potentiels sur le système bancaire et financier, il est vrai alors largement opaques et imprévisibles pour la plupart des acteurs et commentateurs ; la crise financière elle-même est longtemps dissociée de ce que l'on appelle de façon significative l'« économie réelle », alors que celle-ci est affectée par des mouvements négatifs persistants, comme la hausse du prix des matières premières ; le *credit crunch* et l'effet de richesse induits par la crise financière sont jugés hypothétiques et peu probables<sup>38</sup> ; les « enchaînements récessifs » intersectoriels sont minorés faute, pour une part, d'informations précises en temps réel sur l'importance du tournant « psychosociologique » global qui s'accélère fin 2008. L'ampleur du mouvement de défiance des chefs d'entreprise et des consommateurs, lié à la situation critique des banques, est très mal mesurée, surtout au dernier trimestre 2008 : les enquêtes font apparaître un effondrement de la confiance, mais ses conséquences sur l'investissement et la consommation sont impossibles à déterminer avec précision en l'absence des données des comptes nationaux trimestriels qui vont confirmer le « freinage » brutal<sup>39</sup>. L'effondrement de la confiance des ménages et des chefs d'entreprise est de plus quasi simultané dans les différents pays et aboutit à une chute marquée des échanges internationaux qui affecte particulièrement les pays tournés vers l'exportation, y compris les pays émergents, que d'aucuns croyaient « découplés ».

Le choc global n'a donc pas été prévu, comme une sorte d'accident dont il s'est agi jusqu'au bout de conjurer avec force l'avènement pourtant de plus en plus probable. La « crise » a ainsi été successivement présentée comme une « correction » sectorielle (immobilière) strictement états-unienne, qui ne devait pas avoir d'effets en Europe, puis comme un phénomène des « pays avancés » auquel échapperaient la Chine et les pays émergents, ce qui

38. En France, une note de Patrick Artus abondamment citée par la suite pour ses prédictions toutes démenties résumera l'optimisme des économistes conjoncturistes, et leur énorme échec en 2008-2009. Voir le bêtisier : <http://www.lesmotsontunsens.com/le-betisier-de-la-crise-perles-economistes-previsions-economie-4165>

39. Le conjoncturiste Jacky Fayolle parle d'« arrêt TGV », dans une note de conjoncture citée par N. Mansouri-Guilani, J.-C. Le Duigou, *10 propositions pour sortir de la crise sans recommencer comme avant*, Paris, Atelier, 2009, p. 7.

permettrait d'anticiper un maintien de la croissance mondiale ; enfin, la perspective d'une récession en 2008, puis surtout en 2009, a été très longtemps purement et simplement niée, avant d'être présentée soudain comme « inéluctable » avec la convergence des prévisionnistes vers le scénario très pessimiste.



Capitalisation boursière mondiale (Source : Finance Cyclep).

Tout au long de l'année 2009, c'est à un nouveau scénario optimiste, celui de la « reprise », qui est au centre de l'activité interprétative des conjoncturistes, émergeant au moment même où la récession est à l'œuvre et commence seulement à produire ses effets, notamment ceux relatifs au marché du travail. Illustrent bien ce nouvel optimisme les *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI d'octobre 2009, intitulées *Soutenir la reprise* ou encore les discours de conjoncture de l'OCDE. En janvier 2010, les *PEM* développent des prévisions presque aussi optimistes qu'en 2007 pour la croissance mondiale de l'année à venir : +3,9% de croissance du PIB réel. Tout en précisant que ces prévisions peuvent être révisées à la baisse... ou à la hausse !

### Le monde des conjoncturistes, un espace différencié

Le monde des conjoncturistes n'est pas aussi homogène que ce que pourrait laisser croire ce qui précède. Il forme un espace mondial, au sein duquel les interprètes, en fonction de leurs dispositions, leurs positions et leurs stratégies, n'utilisent ni exactement les

mêmes sources d'informations ni les mêmes techniques et modèles « macroéconométriques ». Ils mobilisent des ressources discursives et cognitives plus diverses qu'il n'apparaît à première vue, tant le discours conjoncturel présente de similitudes apparentes. Jusqu'au niveau des branches de l'économie (notamment les plus « stratégiques » dans l'ordre politico-économique des marchés, comme le pétrole, l'automobile, l'immobilier, la finance), il existe ainsi un travail spécifique d'analyse de conjoncture, qui, comparé à celui des institutions officielles, est plus directement dépendant de données microéconomiques et financières recueillies auprès des entreprises.

Dans cet espace mondial, les conjoncturistes des gouvernements et des organisations internationales occupent une position dominante, du fait de leur caractère officiel et de leur lien étroit avec les politiques budgétaires des États. Elles fournissent un diagnostic et un scénario officiels de l'économie nationale (mondiale, européenne, etc.), qui servent de références cognitives et discursives, même floues, pour un très grand nombre d'agents économiques privés et publics, ne serait-ce que par le truchement du monde médiatique qui les diffuse très largement. Le Fonds monétaire international occupe une position particulièrement importante, en particulier dans la période récente, dans la mesure où il regroupe l'ensemble des données nationales lui permettant d'effectuer des prévisions mondiales, détaillées pour chaque région du monde et chaque pays, qui s'intègrent dans sa mission de « surveillance » des économies nationales en matière monétaire et financière, laquelle débouche ponctuellement sur des interventions plus directes dans les politiques publiques. En position de surplomb, il publie à dates régulières des *Perspectives de l'économie mondiale* qui regroupent des projections fondées sur diverses hypothèses macroéconomiques. Ces projections, présentées sous formes de tableaux et de graphiques, sont toujours associées à un commentaire écrit qui fournit un cadre narratif officiel pour l'économie mondiale. Leur caractère de plus en plus « pessimiste » en 2008 va contribuer à rendre possible le basculement interprétatif global de la fin de l'année et à préparer les révisions déchirantes qui l'accompagnent (en particulier l'acceptation du retour de l'interventionnisme conjoncturel).

À l'échelle des pays les plus industrialisés, l'OCDE joue un rôle similaire de méta-organisme de conjoncture, qui accompagne ses diagnostics de préconisations à plus forte tonalité néo-libérale encore, ce qui correspond à son statut de regroupement de pays industrialisés riches, sous la domination des États-Unis et de l'Europe

de l'Ouest. L'OCDE utilise en particulier des « indicateurs composites avancés » pour déterminer les points d'inflexion dans les cycles économiques<sup>40</sup>. Fin 2007, il observe un ralentissement dans les grands pays industriels, mais constate un maintien des perspectives de croissance dans les pays émergents. En mars 2008, la perspective d'un « découplage » total entre pays développés et pays émergents semble connaître un commencement de mise en cause : on peut lire le 7 mars 2008 que « *les derniers indicateurs composites avancés suggèrent un ralentissement de l'activité économique dans la zone OCDE. Les données du mois de janvier 2008 montrent un affaiblissement des perspectives de croissance pour les sept grandes économies. Les données les plus récentes pour les grandes économies non membres de l'OCDE indiquent un possible infléchissement des perspectives en Chine et en Inde cependant qu'au Brésil et en Fédération de Russie les perspectives continuent de croître... etc.* ». En mai 2008, l'OCDE évoque un « *éventuel infléchissement des perspectives au Brésil, en Chine et en Inde, cependant qu'en Fédération de Russie les perspectives continuent de croître* ». En juin 2008, « *les données les plus récentes pour les grandes économies non membres de l'OCDE indiquent un infléchissement modéré des perspectives en Chine, un infléchissement des perspectives au Brésil et en Inde cependant qu'en Fédération de Russie les perspectives continuent de croître...* », etc.

Les banques centrales, agents-clés de l'ordre économique mondial en tant que gardiens de la monnaie et sources ultimes de création monétaire, intègrent à leurs décisions une analyse de conjoncture quasi quotidienne. La Banque centrale européenne, à travers son *Bulletin mensuel*, établit par exemple un lien étroit entre une analyse de la conjoncture européenne dans son environnement mondial et de ses décisions régulières, en matière de taux directeurs. En décembre 2008, des prévisions devenues pessimistes pour l'année 2009 évoquent une baisse possible du PIB sur l'ensemble de l'année dans les pays développés. On peut là encore parler de *conversion* tardive à un modèle d'interprétation qui était resté jusque-là indicible sinon impensable : ce modèle annonçait l'entrée en récession de l'économie mondiale sous l'effet de l'accentuation de la crise financière globale. Ce double processus (crise financière d'ampleur et globalisée/retournement marqué des anticipations des agents non financiers) est devenu en peu de temps un schéma largement répandu d'analyse de l'entrée en crise. Il a en partie éclipsé l'autre

40. OCDE, Indicateurs composites avancés, communiqués de presse.

facteur de pression à la baisse sur la demande des ménages qu'a été la dégradation du pouvoir d'achat en 2007 et au premier semestre 2008, liée notamment à la hausse du prix du pétrole (facteur sur lequel insistent aujourd'hui certains économistes conjoncturistes, plus « keynésiens » donc plus attentifs à l'atonie de la demande des ménages, comme en France ceux de l'OFCE). Les prévisions officielles devenues très pessimistes ont contribué à légitimer simultanément des mesures politiques et macroéconomiques de grande ampleur : la *conversion* du modèle d'interprétation conjoncturelle est liée à une *conversion* de politique macroéconomique concomitante. On le voit bien dans le cas de la BCE, dont le discours « colle » aux décisions du conseil des gouverneurs en matière de taux directeurs. Mais le cas de la BCE montre aussi que cette conversion n'a pas fait disparaître ce que l'on peut appeler le cadre de la doctrine, qui est resté à peu près intact. Le cœur de cette distinction est ici l'opposition entre court terme et moyen terme, opérée dans les discours officiels de la banque centrale. C'est la diminution des risques inflationnistes et l'exceptionnalité de la crise qui auraient justifié le basculement dans des politiques monétaires très expansionnistes et le soutien à des mesures budgétaires d'urgence, à condition qu'elles ne pèsent pas sur le caractère soutenable des finances publiques à moyen terme et qu'elles ne présentent pas de risques inflationnistes. Ces deux clauses ont été atténuées lors de la phase aiguë de la crise, mais elles réapparaissent progressivement ensuite, pour devenir aujourd'hui – en ce qui concerne les finances publiques tout au moins – un élément essentiel du discours de la banque centrale (cf. chapitre 5).

À l'échelle des États, les organismes officiels sont « en première ligne », car leurs analyses sont censées sous-tendre les prévisions et les décisions budgétaires. La propension à l'optimisme est sans doute ici maximale du fait de la dépendance directe des exécutifs. En France, c'est la direction du Trésor et de la politique économique qui fournit aujourd'hui les projections de base qui sont mobilisées dans le cadre du processus budgétaire. Si l'OCDE est plus optimiste que le FMI en 2008, les États le sont semble-t-il encore plus. En avril 2008 (« à partir d'informations disponibles jusqu'au 11 avril 2008 »), les *Perspectives économiques 2008-2009* publiées en France par la direction du Trésor et de la politique économique (direction du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi), affichaient encore des prévisions globales très optimistes pour 2008 et 2009, malgré l'évocation répétée du « ralentissement américain » : aux États-Unis mêmes, « *avec la normalisation dans le secteur immobi-*

lier et le repli de l'inflation, l'activité se redresserait l'an prochain » et « dans ce contexte, la situation de la zone euro apparaît relativement favorable<sup>41</sup> ». Annonçant une croissance du PIB français comprise entre 1,7 % et 2,0 % en 2008, et légèrement plus en 2009, le document, mobilisant abondamment la métaphore cinétique, notait que si le « ralentissement » américain risquait de se transmettre au reste du monde, l'activité française « devrait réaccélérer en 2009 », « soutenue par les effets favorables des réformes ». Lié à une politique économique, le diagnostic conjoncturel ne peut guère qu'affirmer les effets bénéfiques des politiques qu'il sous-tend et accompagne. Rarement une prévision aura aussi nettement été infirmée par l'approfondissement de la crise en 2008-2009. Le mot « crise » lui-même n'est pas utilisé en avril 2008, même pour le marché immobilier états-unien victime d'une « correction [...] en cours, qui dure depuis déjà près de deux ans » et l'immobilier britannique d'une « consolidation »<sup>42</sup>, les euphémismes étant courants en la matière. Même si l'usage du conditionnel marque le degré élevé d'incertitude associé à ce type de prévision, le « scénario central » témoigne surtout de l'ampleur du décalage entre l'optimisme relatif des économistes d'administration et la réalité de la dégradation économique qui s'est déjà réellement produite en avril 2008 et qui affleure dans les réponses aux enquêtes de conjoncture.

Les organismes « indépendants » de prévision sont structurellement liés aux organismes officiels qui détiennent le monopole des comptes nationaux trimestriels et qui ont accès à des données d'enquêtes plus nombreuses et plus récentes (même si les résultats d'enquête sont rapidement diffusés). Dans son ouvrage *L'économie en France 2009* publié en 2008, l'Observatoire français des conjonctures économiques, qui a souvent été décrit comme relativement « optimiste » (même s'il s'en défend), annonçait encore une croissance « modeste » de 2 % en 2009 et un taux de chômage ramené à 6,9 % à la fin de l'année, faisant alors preuve d'un optimisme mesuré qui se révélera finalement plus qu'excessif. L'organisme ne pouvait imaginer qu'en quelques mois, on en viendrait à prévoir, un temps, une chute du PIB de 2,5 % et que le taux de chômage repartirait brutalement à la hausse, s'approchant rapidement des 10 %. La chute des soldes de confiance des agents économiques est tellement brutale fin 2008 que

41. DTPE, ministère de l'Économie, *Perspectives économiques 2008-2009*, p. 5.

42. *Ibid.*, p. 9.

les économistes ne sont pas en mesure d'ajuster progressivement leurs prévisions comme ils le font en temps ordinaire. L'incertitude étant maximale durant cette phase de dégradation des anticipations des agents économiques (surtout les chefs d'entreprise qui reportent leurs décisions d'investissement), la prévision présente des biais systématiques et devra ensuite reconnaître ses limites criantes dans les phases de retournement accusé des cycles.

La prévision économique et financière privée est une activité importante, notamment dans le secteur bancaire et financier où elle « accompagne » les opérations d'investissement, dans la mesure où l'analyse de conjoncture fait partie des dispositifs sociaux de mesure des risques et de « rationalisation » des choix financiers. À côté des économistes, les membres d'un groupe professionnel concurrent, les stratégestes (ou stratèges) élaborent des prévisions relatives aux investissements financiers. Élément particulier parmi les multiples liens qui se nouent entre les marchés financiers et l'économie dite « réelle »<sup>43</sup>, la prévision conjoncturelle s'est développée, à partir des années 1980, au sein des banques et des institutions financières ; la plupart des économistes interrogés dans les pages « économie » ou « conjoncture » de la presse (économique ou générale) qui se nourrit de l'analyse conjoncturelle, en dehors de quelques représentants des instituts officiels, sont ce que l'on appelle des « économistes de banque » ou d'institutions financières<sup>44</sup>. Leurs prévisions sur l'économie « réelle », liées à celles des institutions officielles, comme nous l'avons vu, ont un écho et un impact directs sur les acteurs des marchés financiers pour lesquels ils travaillent. Parallèlement à la prévision macroéconomique, les experts des banques et des institutions financières produisent aussi des prévisions sur les « marchés », qui contribuent en permanence à nourrir l'optimisme (et, moins souvent, pessimisme) des « opérateurs » ; ils participent ainsi à la production globale de la confiance et de la défiance économiques.

43. Le lien le plus évident entre l'économie réelle et les marchés passe par la communication de statistiques officielles (sur le PIB, le chômage, etc.) qui nourrissent les anticipations perpétuellement changeantes des acteurs de marché.

44. Citons notamment Patrick Artus (Natixis), Philippe Waechter (Natixis), Jean-Paul Betbèze (Crédit Agricole), Véronique Riches-Flores (Société Générale), Laurence Boone (Barclay's). Marc Touati (ACDEFI) incarne une posture « provocatrice », relativement périphérique, par ses prises de position ouvertement très libérales, qui plaisent à nombre de journalistes économiques, mais le marginalisent par rapport aux économistes plus modérés.

Dans l'industrie, l'expertise économique est surtout développée au niveau des grandes branches et des organisations professionnelles, qui se doivent de disposer d'informations sur leur environnement économique général. La prévision privée est en général relativement en phase avec celle des organismes officiels, même si elle fait parfois preuve de plus d'optimisme encore sur le plan sectoriel, surtout lorsque le cadre de politique publique est plus favorable au secteur concerné, ce qui induit une forme de complaisance optimiste, comme dans le cas du secteur immobilier ou de la métallurgie. Dans *Actualité*, le mensuel de conjoncture de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), on lit en janvier 2008 à propos de la zone euro que « *des facteurs de soutien devraient contenir la dégradation* »<sup>45</sup> et au sujet des États-Unis que « *les difficultés américaines restent surtout concentrées dans la construction résidentielle* »<sup>46</sup> ; on peut encore lire en juillet-août 2008 que « *les indicateurs d'activité continuent de souffler le chaud et le froid, autour d'une tendance à la stagnation de l'économie américaine* »<sup>47</sup>. En septembre 2008, « *l'économie américaine a montré des signes de résistance, le PIB progressant grâce au soutien apporté aux revenus des ménages par les remboursements d'impôts et au vif développement des exportations favorisé par la sous-évaluation du dollar. Mais les perspectives sont désormais complètement bouleversées par l'aggravation de la crise financière suite à la faillite de Lehman Brothers* »<sup>48</sup>. Le mois suivant, « *la progression de l'activité observée au premier semestre [aux EU] laissera place au mieux à une phase de stagnation, compte tenu du coup d'arrêt donné à la croissance de la consommation [...] La crise financière et la décélération se sont diffusées au continent européen [...] En Chine, le mouvement est pour l'instant relativement limité* »<sup>49</sup>.

Dans chaque branche de l'économie, pour chaque marché, et bien sûr à l'échelle de chaque entreprise, un travail d'anticipation analogue est mené sur la base de diverses sources statistiques et intégré dans les processus de décision. Les indicateurs mobilisés varient bien sûr selon les secteurs. Chaque conjoncturiste, situé dans un espace différencié, « accommode » le diagnostic global (pour simplifier,

celui du Fonds monétaire international) de ses propres contraintes contextuelles, de ses ressources, notamment discursives, sous l'effet de ses dispositions et orientations doctrinales, etc. Seuls des agents relativement extérieurs à cet espace sont en mesure de tenter des stratégies prophétiques opposées au « consensus », de façon ponctuelle et isolée, avec une faible probabilité d'être « repris » dans les médias, comme le montre le cas de Nouriel Roubini en octobre 2006. Il est vrai que les perturbations dans le système des prix, liés à l'instabilité intrinsèque de la finance mondiale, laissent désormais plus de place à l'incertitude prévisionnelle.

### Les fluctuations amplifiées : anticipations financières et prévisions économiques

Les marchés financiers sont évidemment au cœur de la crise, même si celle-ci est loin d'être circonscrite à leur périmètre, et ont plus particulièrement attiré l'attention des observateurs, qui ont vu dans l'« exubérance irrationnelle des marchés », pointée dans les années 1990 par Alan Greenspan, le mécanisme psychologique fondamental du retournement macroéconomique global. L'évolution baissière des grands marchés mondiaux à partir de la deuxième moitié de 2007 a en fait plutôt contribué à amplifier les retournements sur les marchés de biens et services (immobilier, automobile...), en accentuant la dynamique des anticipations collectives.

Le secteur financier occupe depuis les années 1980 une place essentielle dans la formation des attentes économiques : il traduit presque directement dans les prix de certains actifs ou de certains biens l'optimisme des acteurs économiques et de la finance sur les perspectives de profit et de croissance dans les différents secteurs. Si les marchés financiers ne sont pas totalement déconnectés de ce que l'on y appelle les « fondamentaux » (les rapports actuels ou futurs entre l'offre et la demande d'un produit, l'état de la conjoncture économique, le dynamisme des innovations et des marchés, etc.), l'importance des moyens monétaires mobilisés, notamment sur les marchés à terme, rend possibles des phénomènes considérables de « distorsion » cognitive. Compte tenu de la très forte mobilité des capitaux, elle peut en particulier donner lieu à des mouvements de prix absolus et relatifs très brutaux.

45. *Actualité*, 278, janvier 2008, p. 6.

46. *Ibid.*, p. 5.

47. *Actualité*, 284, juillet-août 2008, p. 5.

48. *Actualité*, 285, septembre 2008, p. 3.

49. *Actualité*, 286, octobre 2008, p. 3.

François Morin, utilisant l'unité du « téradollar » (T\$, soit 1 000 milliards de dollars), situe la « sphère économique » globale en 2002 à environ 1 155 téradollars (T\$) : les transactions sur biens et services n'en représentent qu'une petite proportion (32,3), les transactions de change 384,4 (dont seulement 8 pour les transactions commerciales internationales), et les transactions sur dérivés 699. Les échanges « réels » se situent donc alors à environ 3 % des transactions globales, et la comparaison ne rend pas compte de l'asymétrie entre des échanges de marché unifiés et un agrégat hétérogène. Ces disproportions se sont accusées pendant le cycle économique suivant. Il est frappant de noter que la grande majorité des échanges financiers a pour fonction la couverture des risques : il s'agit d'échanges sur les marchés organisés d'options, de *futures*, etc. En particulier, l'encours des produits dérivés échangés sur les marchés de gré à gré (dont les opérations échappent aux bilans) s'est très fortement accru. La disproportion n'est pas sans incidence sur le système des prix relatif. « *Chaque transaction de la sphère financière, en tant que telle, concourt à la formation des prix de marché*<sup>50</sup>. » Les taux d'intérêt, en dehors des taux directeurs de court terme contrôlés par les banques centrales, sont ainsi largement fixés sur les marchés dérivés. Il découle de ces analyses que la finance mondiale est en mesure d'entretenir, d'accentuer voire, dans certains cas, d'impulser les phénomènes d'optimisme et de pessimisme, jusqu'à des niveaux de prix très élevés ou très bas, avec une forte volatilité ; elle se développe d'ailleurs, très largement, pour « *se protéger contre les variations possibles*<sup>51</sup> », sans pour autant les empêcher, voire en les suscitant.

La période de défiance prolongée qui commence à l'été 2007 (elle aura finalement duré plus d'un an et demi), contribue à l'intensification de la crise, alors même que le discours des prévisionnistes avait été encore plus optimiste que celui des autorités. Début 2009, le pessimisme relatif des commentateurs ne laisse pas présager le rebond que connaissent les principales places financières, au moment où la récession exerce ses effets économiques et sociaux les plus tangibles. En 2010, les incertitudes sur la « reprise » contribuent à un climat financier relativement morose.

Les multiples erreurs de prévision dans l'univers financier, et en particulier l'incapacité à prévoir le krach de 2008, donnent lieu

50. F. Morin, *op. cit.*, p. 63.

51. *Op. cit.*, p. 66.

à une contestation des modèles statistiques dominants, au cœur de ce que l'on peut appeler la « croyance financière ». La théorie de l'efficience des marchés en est l'expression la plus répandue et sans doute la plus contestée. Les hypothèses habituelles des modèles statistiques (« mouvement brownien », normalité des distributions, etc.) sont jugées irréalistes par de nombreux commentateurs et sont accusées d'être au moins en partie responsables de l'incapacité collective à prévoir la violence des retournements. Des théoriciens « hétérodoxes », comme Benoît Mandelbrot, voient leurs analyses jusque-là marginales popularisées et discutées. Le monde des *traders* est stigmatisé comme un univers de prise de risque irresponsable<sup>52</sup>. Un vaste mouvement de crise affecte ainsi la croyance financière dominante, tant dans ses fondements théoriques que dans sa réalité professionnelle concrète.

### Les prévisions économiques et financières, un jeu risqué ?

En 2006, les prévisions macroéconomiques officielles, comme celles des directions des études économiques des banques et institutions financières, nourrissent des anticipations très optimistes pour les marchés financiers l'année suivante. En 2007, les marchés financiers connaîtront pourtant une première année « noire », après le retournement de l'été, résultant de l'élargissement imprévu de la crise des *subprimes*, qui s'étend clairement aux marchés européens et mondiaux. Pour 2008, les prévisions se feront beaucoup plus mesurées, mais elles restent résolument optimistes<sup>53</sup>. Marc Touati, l'un des conjoncturistes favoris des journalistes économiques, dénonce, en février 2008, le pessimisme de ses collègues. L'effondrement des marchés lui donnera tort, mais en 2009, la reprise sera nette sur les marchés actions mondiaux et semblera valider *a posteriori* le regain d'optimisme.

Plusieurs auteurs soulignent la difficulté, voire l'impossibilité intrinsèque, de la prévision financière dans un contexte de fortes

52. L'affaire « Kerviel » est précisément une illustration des possibilités de prise de risque extrêmes et déconnectées des transactions réelles qui caractérisent le système financier.

53. Une illustration de cet optimisme : <http://www.lefigaro.fr/placement/2008/01/03/05006-20080103ARTFIG00374-les-previsions-boursieres-pour-.php>

fluctuations<sup>54</sup>. Certains (comme Benoît Mandelbrot, Christian Walter ou Éric Brian) contestent la validité intrinsèque des modèles couramment utilisés, sur la base d'une critique de leurs fondements mathématiques<sup>55</sup>. La capacité des théories financières dominantes à rendre compte des variations de cours sur les marchés sans minimiser le risque est contestée. L'hypothèse d'un « mouvement brownien » aurait eu tendance à faire croire de façon excessive au caractère improbable des mouvements « extrêmes ». Les erreurs de prévision financière sont à l'origine d'une remise en cause plus frontale du paradigme dominant la modélisation financière.

### La conversion au diagnostic keynésien : un « retour » limité

Le « retour à Keynes » qu'évoquent nombre d'interprètes, surtout à partir de la mi-septembre 2008 (voir encadrés) correspond au « basculement » rapide de l'attitude des dirigeants politiques et de banque centrale lorsqu'ils perçoivent l'ampleur des risques liés au retournement brutal des anticipations. Après avoir recapitalisé les institutions en difficulté et garanti les dépôts, nationalisé totalement ou partiellement certaines entreprises, et abondé le marché monétaire en liquidités, les autorités publiques, en premier lieu les gouvernements, vont admettre la nécessité de politiques budgétaires offensives et coordonnées pour « rétablir la confiance ». Ce changement se traduit par le recours à un vocabulaire centré sur l'« action » et l'« urgence »<sup>56</sup>, qui se substitue en peu de temps à celui des « contraintes » de la « compétitivité » et de la « mondialisation » exigeant toujours avant tout

54. Pour une présentation des fondements théoriques de l'idée de non-prévisibilité, cf. B. Jacquillat, « Peut-on prévoir les cours boursiers ? », in C. de Boissieu, B. Jacquillat (dir.), *op. cit.*

55. C. Walter, M. de Pracontal, *Le virus B. Crise financière et mathématiques*, Paris, Seuil, 2009. Outre son approche de la crise centrée sur les croyances financières, ce livre est une remarquable synthèse des débats et travaux critiques en théorie, mathématiques et statistiques financières.

56. Cf. nos analyses du vocabulaire de Jean-Claude Trichet en annexes, p. XXX.

« adaptation » et « attractivité »<sup>57</sup>. Aux États-Unis, la politique de « stimulation fiscale » n'a, il est vrai, jamais été abandonnée au fil des politiques économiques ; elle y constitue l'un des moyens de maintenir un haut niveau d'emploi. En Europe, cependant, la « relance » ne fait pas ou plus partie du répertoire des politiques publiques, en particulier depuis l'échec de la « relance Mauroy » en France au début des années 1980.

Parallèlement à la politique américaine devenue expansionniste, le recours à une politique de « relance » budgétaire massive est rapidement mobilisé par l'ensemble des chefs d'État et leurs conseillers économiques. Sans débat important dans le monde des économistes<sup>58</sup>, du fait même de l'urgence extrême face au risque systémique, des politiques monétaires très expansionnistes, mobilisant des dispositifs jusque-là définis comme « non conventionnels » et aboutissant à l'extension sans précédent du bilan des banques centrales, sont enclenchées par les dirigeants de celles-ci<sup>59</sup>. La combinaison d'un recours inédit aux deux principaux « outils » de politique économique à court terme, stimulation fiscale et expansion monétaire, qui avaient perdu de leur légitimité depuis les années 1970<sup>60</sup>, est sans doute le fait majeur de la crise : il crée un environnement de politique économique nouveau et focalise l'attention des commentateurs et, bien sûr, celle des acteurs des marchés. Faute pour l'instant de données empiriques sur les conditions de ce « choix » de la « relance », qui commence sous l'administration de George W. Bush aux États-Unis, il faut se rappeler que les « néo-keynésiens » contribuent encore fortement

57. Voir par exemple : P. Durand (dir.), *Les nouveaux mots du pouvoir. Abécédaire critique*, Bruxelles, Aden, 2007.

58. L'action a précédé les débats stratégiques de politique économique. L'enquête de terrain (notamment par entretiens) sur les modalités concrètes de ce basculement reste à mener. Quelques témoignages d'acteurs insistent sur l'urgence face à une situation de « panique » liée à l'ampleur du « risque systémique ». Les économistes qui commentent l'actualité suivent très largement ce mouvement conjoncturel. Ainsi de Nicolas Baverez, Martin Wolf ou Daniel Cohen en France.

59. G. Bentoglio, G. Guidoni, « Les banques centrales face à la crise », *Revue de l'OFCE*, 110, juillet 2009, p. 289-333. Entre 2007 et 2008, le montant des « réserves monétaires » (ou quasi-monnaie) double aux États-Unis (BMS), illustre une injonction colossale de monnaie par la Fed.

60. F. Lebaron, *Ordre monétaire ou chaos social ? La BCE et la révolution néolibérale*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006.

à impulser le débat macroéconomique aux États-Unis et dans les organisations internationales. Olivier Blanchard, professeur au MIT, devient « Chief Economist » du FMI dirigé par le Français Strauss-Kahn : deux économistes « néo-keynésiens » (keynésiens très modérés) occupent ainsi des positions-clés dans la gouvernance de l'économie mondiale au moment de la crise.

L'impulsion budgétaire cumulée entre 2007 et 2010 représente, selon les calculs de Catherine Mathieu et Henri Sterdyniak, 4,9 % du PIB aux États-Unis, 1,4 % au Japon, 4 % au Royaume-Uni, 2,7 % en Allemagne, 1,1 % en France et 1,8 % pour la zone euro. Les déficits publics atteignent des valeurs très importantes en 2010 : près de 12 % du PIB aux États-Unis, 10 % au Royaume-Uni, 6,6 % dans la zone euro<sup>61</sup>. Le plan d'urgence mondial de l'automne 2008 représente environ 3 000 milliards de dollars (3 T\$), auxquels s'ajouteront 5 900 milliards, soit un total d'environ 8 900 milliards de dollars<sup>62</sup> (8,9 T\$), à comparer au PIB mondial (environ 60 000 milliards de dollars en 2008, 60 T\$). Les « plans de relance » sont dans certains pays de taille considérable : le plan Obama se monte à 789,2 milliards de dollars (dont 38 % de réductions fiscales), le plan chinois à environ 600 milliards, ce qui représente une part encore plus importante en proportion du PIB du pays.

Mais, qu'il s'agisse du FMI, de l'OCDE, des gouvernements ou des banques centrales, la lutte contre les déficits et l'endettement public excessifs qui a été un élément-clé du discours économique dominant durant la précédente période de croissance<sup>63</sup>, n'a pas pour autant disparu comme par magie : sous l'effet de l'urgence

61. C. Mathieu, H. Sterdyniak, « La globalisation financière en crise », *Revue de l'OFCE*, 110, juillet 2009. En 2010, les valeurs de ces indicateurs continuent de croître fortement.

62. N. Mansouri-Guilani, J.-C. Le Duigou, *op. cit.*

63. En France, la commission Pébereau, regroupant certains économistes d'administration et d'entreprise les plus « en vue » (P. Artus, J.-M. Charpin, J.-P. Cotis, O. Davanne, J. de Larosière, X. Musca...), fondée sur un rapport rédigé par des inspecteurs des finances, affirmait qu'« *il faut donc enfin avoir le courage de ne plus céder à la facilité de la dette. Pour réduire notre niveau d'endettement, les pouvoirs publics devraient nécessairement avoir pour objectifs de revenir à l'équilibre dans les cinq prochaines années. Cet objectif est parfaitement réaliste (sic), mais il suppose qu'une nouvelle conception de l'action publique, tournée vers l'efficacité des dépenses publiques, soit résolument adoptée* » (p. 13). Il va sans dire qu'aucun des objectifs « réalistes » de la commission ne pourra être atteint aux dates prévues...

absolue, elle est simplement reportée à un futur dont la détermination précise va devenir l'un des enjeux principaux de la « reprise ». Le succès de l'expression « stratégie de sortie de crise » (*exit strategy*) illustre ce thème et le débat fait rage dès la fin 2008. Les plus « pressés » d'un « retour à la normale » sont, en premier lieu les « faucons », de la Banque centrale européenne, qui en appellent à une entrée rapide dans le processus de diminution des déficits. Ils sont suivis par certains responsables politiques européens – allemands d'abord<sup>64</sup> –, et de nombreux économistes de banque ou d'institutions financières heurtés par le choix d'une stimulation fiscale dans une période d'endettement public élevé. Ces agents s'opposent aux plus « pragmatiques », les « colombes », comme certains chefs d'État européens, ou encore certains économistes du FMI, voire de l'OCDE, plus inquiets des effets d'un retour trop rapide à des politiques macroéconomiques « orthodoxes » qui pourraient interrompre la « reprise » en cours. La lutte au sein des diverses fractions dirigeantes ne porte donc pas sur la nécessité du désendettement de l'État et de la réduction des déficits, toujours jugés souhaitables à moyen-long terme, mais plutôt sur le rythme de ceux-ci, ainsi que sur le rôle respectif des prélèvements fiscaux et de la baisse des dépenses publiques nécessaires pour y parvenir<sup>65</sup>.

Le mouvement suivant dans la dynamique des croyances économiques conjoncturelles, qui s'accélère en mai 2010, est lié à la stabilisation du diagnostic de « reprise » durable. Il se traduit par l'entrée plus explicite dans une stratégie de « sortie de crise » initiée par les banques centrales et les États : il s'agit alors de tirer parti des anticipations conjoncturelles plus « optimistes » et d'accompagner ce changement d'un retour rapide à l'orthodoxie budgétaire et monétaire, ce qui implique des plans d'ajustement structurel, surtout dans les pays les plus fragilisés sur les marchés internationaux. Il est encore difficile de prévoir quelle sera la « réussite » politique de cette tentative de restauration de l'ordre

64. Les dirigeants conservateurs allemands sont en première ligne dans la tentative de rétablissement de l'ordre budgétaire. Ils incarnent la position intransigeante des « faucons » au sein de l'espace international. S'il est encore difficile de dresser une « carte » précise des positions, nous reviendrons sur cette caractérisation au chapitre 5.

65. Les enjeux en mai-juin 2010 autour du mot « rigueur » en France illustrent la diversité des positions internes au camp gouvernemental.

antérieur<sup>66</sup>. Car, si le « salariat », à travers ses représentants, est resté relativement peu mobilisé dans la crise, une « reprise » en matière d'emploi pourrait s'accompagner au contraire d'un regain de conflictualité sociale (cf. chapitre 5).

La faillite de la prévision conjoncturelle et le changement radical de diagnostic qui l'accompagne en 2008 et 2009 ont des précédents dans l'histoire économique : l'histoire des erreurs de prévision, en relation avec celle des cycles économiques et financiers, permet même de mieux comprendre la solidarité étroite entre expertise et action économiques et leur rôle dans la production de l'optimisme. Mais rarement autant de prévisions savantes auront été aussi rapidement et massivement démenties, alors que semblait s'annoncer une période de « mondialisation heureuse » aux multiples promesses, qui avait nourri une des plus étonnantes périodes d'euphorie collective de l'économie capitaliste.

## Chapitre 2

### L'interprétation dominante de la crise ou les limites du tournant régulateur<sup>1</sup>

Il est impossible de réduire le déplacement observé depuis l'intensification de la crise au changement de diagnostic conjoncturel que nous venons de décrire. S'il n'était qu'une inflexion inhabituelle dans le cours des choses, ce cadre cognitif provisoire serait susceptible d'être à nouveau rapidement abandonné avec le diagnostic de « reprise », formulé par certains conjoncturistes dès février 2009<sup>2</sup>. C'est d'ailleurs ce que laissait entrevoir, par exemple, la prudence de l'analyse conjoncturelle de la BCE tout au long de la période la plus aiguë du retournement à la baisse, au dernier trimestre 2008 : les politiques publiques d'exception mises en œuvre seraient alors rapidement abandonnées avec la « sortie de crise », nouvelle formule de ralliement des fractions dirigeantes ; un « retour à la normale » s'effectuerait sans trop de heurts. L'enjeu principal de la sortie de crise serait la résorption des déficits publics et des dettes publiques abyssaux légués par la montée en puissance rapide et massive de

66. En mai 2010, plusieurs pays d'Europe entrent dans cette dynamique de « restauration » de l'orthodoxie budgétaire.

1. Une partie de ce chapitre a fait l'objet d'une première publication dans l'ouvrage dirigé par C. Autain, *Postcapitalisme, op. cit.*

2. C'est le cas de Marc Touati qui, faute d'avoir été prophète en 2008, essaie de l'être en 2009 en annonçant très vite la « reprise ». Un an plus tard, la « reprise » est certes là, surtout visible dans les statistiques asiatiques et américaines, mais on continue de la décrire comme « fragile » et très « poussive » en Europe. La thèse du « découplage » renaît.

l'intervention étatique. La finance, au bord de l'effondrement en 2008, connaîtrait alors une « résilience »<sup>3</sup> plus ou moins rapide, rendue possible par une régulation plus stricte de la gestion des risques au niveau mondial. De fait, en mai 2010, les marchés financiers continuaient encore sur une tendance à la hausse qui s'est fait jour dès mars 2009. Les profits des banques et plus largement des grandes entreprises ont été reconstitués et c'est vers certains États que se déplacent alors les inquiétudes systémiques<sup>4</sup>, avant que les craintes d'une « rechute » ne menacent à nouveau l'optimisme.

### Du renflouement du système financier mondial au « retour » de l'État

Un premier événement majeur de la crise a été la nécessité, devenue incontournable pour les dirigeants politiques et économiques même les plus libéraux, de procéder à des interventions publiques de plus en plus massives pour contrer l'effondrement d'acteurs financiers ou économiques « stratégiques ». Recapitalisations, nationalisations partielles ou totales, mesures de garantie des dépôts, émission de DTS, les dispositifs inédits de politique publique se sont multipliés au fur et à mesure que les risques de faillite se précisaient et s'amplifiaient, faisant prendre progressivement corps à la notion de « risque de système », dans un climat de « panique » financière. Le mouvement d'implication de l'État dans la sphère économique n'a donc cessé de s'accroître au fur et à mesure de l'intensification de la crise.

C'est le sauvetage public du système qui a permis de limiter les effets dévastateurs des faillites bancaires et financières et des mouvements de dépréciation d'actifs<sup>5</sup>. « *Durant la crise, les*

3. Le mot, issu de la psychologie, est utilisé à de nombreuses reprises par Jean-Claude Trichet dans ses interventions publiques.

4. En s'appuyant sur des données nationales, Michel Husson, à la suite de Gérard Duménil et Dominique Lévy, a établi la forme de la dynamique des profits en longue période : chute jusqu'au début des années 1980, augmentation ensuite (et non stagnation comme le voudraient les défenseurs orthodoxes de la « baisse tendancielle du taux de profit »). La séquence de la crise s'annonce comme une baisse suivie d'une nouvelle forte hausse du taux de profit. Voir : <http://hussonet.free.fr/profcris.pdf>

5. Il a été abondamment souligné que les dépréciations ont été plus importantes du fait de l'existence de normes comptables imposant l'évaluation des actifs à la valeur de marché, la « fair value ». La valeur actuelle, ou valeur,

grands pays sont progressivement arrivés à des stratégies similaires pour sauver leur secteur bancaire. Compte tenu de la méfiance des banques les unes envers les autres, les banques centrales ont massivement injecté des liquidités sur les marchés monétaires, puis les Trésors ont garanti les prêts interbancaires. Pour éviter la panique des déposants, les dépôts bancaires ont été garantis. Enfin, les États sont intervenus pour recapitaliser leurs systèmes bancaires. [...] Du milieu de la crise à février 2009, les injections de capital public dans les banques ont représenté 236 milliards de dollars aux États-Unis, 53 milliards au Royaume-Uni, 26,5 en Allemagne, 22 milliards aux Pays-Bas, 20 milliards en Russie, 19 en Chine, 17 en France, soit au total 400 milliards<sup>6</sup>. » Ces interventions exceptionnelles ont été décrites à de nombreuses reprises comme provisoires et « réversibles » : avec le retour à la croissance (toujours jugée implicitement « saine ») du secteur privé, l'État se retirerait rapidement des entreprises redevenues rentables et laisserait à nouveau aux marchés le monopole de l'initiative et du dynamisme économiques. La liquidité « déversée » sur les marchés serait progressivement « retirée » de ceux-ci pour éviter ses effets inflationnistes.

La métaphore de la catastrophe naturelle s'imposerait alors pour décrire ce qui n'aurait finalement été qu'un accident brutal, à « faible probabilité » et passager, dans le cours déjà heurté du capitalisme historique<sup>7</sup>. Elle illustrerait la capacité infinie de celui-ci à renaître de ses cendres, cette « exceptionnelle faculté de récupération » ou cette « flexibilité économique sans précédent » qu'évoquait Alan Greenspan à propos du rebond des années 2000<sup>8</sup>.

d'un titre financier est la valeur actuelle des flux futurs espérés, actualisés au taux de rentabilité exigé par les investisseurs.

6. C. Mathieu, H. Sterdyniak, « La globalisation financière en crise », *Revue de l'OFCE*, 110, juillet 2009, p. 63-65.

7. Les crises sont incontestablement un élément récurrent de l'histoire du capitalisme. Ce rappel banal est, cependant, pour beaucoup d'auteurs un énoncé de type « naturaliste » qui a pour fonction idéologique de relativiser l'importance de cette crise-ci et de tourner le regard vers la période de croissance à venir. À l'affût des nouvelles innovations qui, en bonne logique schumpeterienne, devraient faire de cette destruction une période créatrice, les optimistes voient dans le capitalisme vert, les biotechnologies ou les nanotechnologies les vecteurs d'un nouveau « souffle » pour la croissance (et les profits) de demain. Ils contribuent ainsi à créer les conditions d'une nouvelle période d'euphorie financière qui pourrait faire suite à la crise.

8. A. Greenspan, *op. cit.*, p. 22.

Un tel scénario « rose » est encore privilégié par beaucoup de conjoncturistes officiels et d'experts financiers, qui ont renoué, surtout depuis début 2010, avec un certain optimisme, au fur et à mesure que les résultats d'entreprises et les statistiques économiques sont redevenus plus favorables. Cet optimisme a seulement été troublé, courant 2010, par les « mauvaises nouvelles » en provenance de certains États endettés (Dubai, la Grèce) ou par des « signaux de reprise » qui restent toujours contradictoires et « fragiles ».

### La reprise vue par l'OCDE début 2010 : vers des « mesures radicales » ?

« La bonne nouvelle est qu'une reprise – même si elle reste faible – est en cours », a déclaré le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría. Il a néanmoins ajouté : « Avec des millions d'emplois perdus et des budgets publics mis à rude épreuve, les pouvoirs publics devront procéder avec précaution au cours des mois à venir. Le retrait des mesures de relance est impératif mais doit se faire graduellement de manière à éviter de compromettre la reprise ».

Comme l'a indiqué Jorgen Elmeskov, économiste en chef par intérim de l'OCDE : « Des mesures sans précédent semblent avoir réussi à limiter la gravité de la récession et à enclencher une reprise à un point que l'on n'attendait quasiment pas il y a six mois. » « Il est à présent temps d'organiser la stratégie de sortie de la crise, même si sa mise en œuvre sera progressive », a ajouté M. Elmeskov.

M. Elmeskov a également insisté sur les dommages budgétaires dus à la crise. La dette brute de la plupart des pays de l'OCDE pourrait dépasser leur PIB en 2011. Si l'on veut maîtriser l'évolution des finances publiques, il faudra des mesures substantielles dans la majorité des pays, et des mesures drastiques dans certains d'entre eux. M. Elmeskov a ajouté à cet égard que les réductions de dépenses ou les hausses d'impôts ne devaient pas se faire à un rythme ou dans des domaines susceptibles de nuire à la reprise.

« Il faudra des mesures radicales durant les prochaines années pour revenir à un bon équilibre macroéconomique, à une croissance saine et à un faible chômage, a déclaré M. Elmeskov. C'est seulement lorsque nous en serons là que nous aurons entièrement surmonté la crise. » (source : site Web de l'OCDE, janvier 2010).

Le scénario « minimaliste » de la « crise-accident », qui a donc plus particulièrement la faveur des économistes de banques et d'institutions financières<sup>9</sup>, et de certaines des fractions dirigeantes du monde patronal<sup>10</sup>, est cependant d'ores et déjà contredit par certains faits qui témoignent d'un ébranlement plus important de l'ordre cognitif : un changement structurel s'est opéré, même si sa persistance dans un avenir éloigné est impossible à prévoir<sup>11</sup>. Comme le notent deux économistes liés aux marchés financiers, Bertrand Jacquillat et Vivien Lévy-Garboua<sup>12</sup>, « *les croyances qui étaient si fortes ont été anéanties* ». Des mouvements de conversion doctrinale, au moins partielle, se sont produits.

Tommaso Padoa-Schioppa, ancien ministre du gouvernement Prodi et président du comité des ministres du FMI, ancien membre du directoire de la BCE, note ainsi, par exemple, que « *[l'] essence [de la crise] est économique et sociale. Ce qui a fait défaut au système économique, c'est la charpente de règles, de contrôles et d'actions gouvernementales qui, dans une économie de marché, constitue l'indispensable complément de la libre recherche du profit par les individus et les entreprises. Cette crise est en réalité politique et institutionnelle : l'échec dont elle résulte est davantage celui de la politique économique que celui de la finance et des marchés. Enfin, de manière plus générale, la crise trouve ses racines sur le terrain de la culture, intellectuelle et anthropologique : elle découle d'attitudes mentales, d'idées et de comportements devenus dominants dans nos sociétés*<sup>13</sup> ». On le voit bien ici, la crise n'est plus uniquement conjoncturelle ni même seulement économique pour beaucoup d'acteurs dirigeants.

Une preuve *a contrario* de l'ampleur de la révision de croyances qui se joue depuis la fin de l'année 2008 nous est donnée par la tonalité défensive de la conclusion du Rapport sur la

9. C'est par exemple le scénario développé en France par le conjoncturiste Marc Touati.

10. Voir chapitre 5.

11. C'est précisément, en premier lieu parce que les croyances collectives sont fragiles et instables que la prévision socio-économique est si hasardeuse.

12. B. Jacquillat, V. Lévy-Garboua, *Les 100 mots de la crise financière*, Paris, PUF, 2<sup>e</sup> éd. 2009, p. 122.

13. T. Padoa-Schioppa avec B. Romano, *Contre la courte vue. Entretiens sur le Grand Krach*, Paris, Odile Jacob, 2009.

compétitivité du Forum économique mondial 2009-2010 : « *La sous-régulation du secteur financier aux États-Unis et au Royaume-Uni a été décrite comme responsable de la crise économique. En réponse, les gouvernements, partout dans le monde, sont maintenant tentés d'accroître la régulation dans d'autres domaines de l'économie, notamment les marchés de biens et services. Pourtant, ce serait là tirer de mauvaises leçons de la crise. Il serait dangereux de conclure que le besoin de plus de régulation financière dans quelques économies fortement dérégulées devrait impliquer d'accroître la paperasserie ailleurs. L'indicateur global de compétitivité montre l'importance de marchés efficients pour la productivité et la compétitivité nationales*<sup>14</sup>. » Contre-offensive idéologique issue d'un *think tank* lié aux milieux dirigeants des firmes multinationales anglo-saxonnes, ce type de raisonnement, pointant les excès potentiels de la « régulation », est désormais devenu minoritaire dans l'espace public, même s'il exprime certainement « tout haut » ce que beaucoup d'économistes et de dirigeants économiques et politiques « pensent tout bas », ne s'étant pas résolus à abandonner leurs croyances antérieures.

### Un tournant régulateur ?

Face à la crise, il était nécessaire de reconstituer un ordre cognitif fortement ébranlé : d'où la rapidité avec laquelle une interprétation officielle des causes de la crise a été développée et très largement diffusée par les gouvernements et les organisations internationales. Cette interprétation dominante de la crise est objectivée dans les différents textes issus des sommets successifs du G20<sup>15</sup> postérieurs à l'entrée en crise aiguë (Washington, le 15 novembre 2008, Londres, le 2 avril 2009, Pittsburgh, les 24 et 25 septembre 2009...). Elle a depuis lors été reprise par une myriade d'institutions et de commentateurs qui en ont fait un noyau d'évidences peu questionnables,

14. World Economic Forum, *The Global Competitiveness Report 2009-2010*, 2009, p. 41.

15. Rappelons ici que les membres du G20, instance intergouvernementale créée en 1999, qui s'impose en 2008 au sein des élites dirigeantes mondiales comme le niveau « pertinent » d'action publique face à la crise, sont des pays qui contribuent à environ 90 % de la production, 80 % des échanges et regroupent environ les deux tiers de la population du monde. Il exclut surtout les pays africains et une partie de l'Asie en développement.

qui définissent une représentation à première vue largement partagée<sup>16</sup>.

En plus du diagnostic conjoncturel analysé au premier chapitre qu'ils reprennent au niveau « global », les textes du G20 contiennent des orientations structurelles et macro-institutionnelles. Elles définissent une « doctrine » économique générale qui va former le cadre cognitif commun aux dirigeants des principaux pays du monde. Non seulement le G20 s'est substitué au G7 ou G8, comme on l'a souvent observé, en matière de « gouvernance » de l'économie mondiale, mais l'un de ses premiers actes aura été de produire une analyse générale de la crise et de construire un ensemble de réponses à celles-ci. On peut imaginer que les mots et les « orientations » de cette doctrine globale ont été « pesés » parmi les dirigeants des gouvernements et des banques centrales. Négocié entre les principaux agents politiques et administratifs mondiaux, ce discours s'est trouvé doté d'une force sociale considérable, liée à l'autorité particulière de ces « énonciateurs consacrés<sup>17</sup> ». S'établit ainsi fin 2008 un nouveau « consensus » idéologique en matière économique qui, s'il n'est plus seulement « de Washington<sup>18</sup> », est d'abord celui des dirigeants politiques des principaux pays, les économies les plus puissantes, et à leur côté des banquiers centraux.

Ce consensus réaffirme très largement certaines des principales orientations déjà présentes dans le discours légitimant les politiques économiques mondiales, en particulier en matière de libre-échange et de « liberté » des différents marchés (des biens et services, financiers, du travail) ; mais il évoque avec beaucoup plus de force la mise en place de « cadres » juridiques et

16. Il existe de nombreuses versions savantes et expertes de ce cadre d'analyse : par exemple, pour la version savante, de la part d'un économiste français situé au sommet de la hiérarchie académique : J. Tirole, *Leçons d'une crise*, Toulouse, TSE, décembre 2008. Pour des analyses sociologiques de mouvement de re-régulation, voir notamment les travaux menés au CRESC à Manchester, prolongeant l'ouvrage collectif sous la direction d'I. Erturk et al., *Financialization at Work* paru en mai 2008. Voir par exemple, A. Nielsson, « Old is New Again: national responses to the financial crisis », CRESC Working Papers, January 2010.

17. P. Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

18. Toutefois, le sommet de Washington, en date du 15 novembre 2008, marque assurément un « tournant » discursif.

institutionnels permettant à l'avenir un fonctionnement mieux réglé, « régulé », du capitalisme, en particulier du secteur financier<sup>19</sup>. En mai 2010, ce consensus au moins provisoire définit toujours le contexte cognitif des politiques économiques en vigueur<sup>20</sup>.

L'interprétation dominante des causes de la crise repose sur la notion de « régulation » des marchés financiers. Du point de vue de ses conséquences, elle se décline en un certain nombre de réformes institutionnelles qui vont être mises ou remises sur l'agenda de la politique publique mondiale (et dans les différentes régions et pays) à partir d'octobre 2008 : celles-ci visent la transparence, l'organisation et le contrôle des marchés financiers, la lutte contre les « paradis fiscaux », la limitation voire la taxation des rémunérations excessives dans le secteur financier, l'amélioration du fonctionnement des agences de notation, etc. La « régulation » est devenue le mot-clé de la reconstruction de l'ordre économique mondial ébranlé par le choc de la crise. Cette régulation a officiellement pour but d'« alerter rapidement contre les risques », de mieux contrôler des institutions jusque-là opaques (comme les *hedge funds*), de généraliser des règles de « compensation », de limiter l'usage du levier, d'exiger de façon opportune un niveau de capitalisation suffisant, d'améliorer les normes comptables, etc. Dans tous ces domaines, le management du risque doit désormais faire l'objet d'une scrupuleuse attention, car ce qui est en cause serait une mauvaise estimation des risques et une prise de risque excessive.

Les acteurs publics se veulent les sujets volontaires d'actions économiques efficaces, face à un système financier qui semblait jusque-là se défier totalement de leur « volonté » et des « règles » qu'ils édictaient. La première conséquence de la crise, abondamment commentée, est ainsi la conversion massive des dirigeants

19. Il intègre aussi, nous l'avons vu, à la différence du précédent consensus, une analyse conjoncturelle « keynésienne » à caractère exceptionnel qui légitime les politiques publiques de relance budgétaire et monétaire massives, et insiste sur leur nécessaire « coordination » globale, pour sortir de la crise et rétablir la confiance dans le fonctionnement des marchés.

20. Même si la thématique de l'endettement public excessif des États, portée par une nouvelle coalition au sein du champ du pouvoir, a tendu à éroder chaque jour un peu plus le discours volontariste des dirigeants politiques et à donner plus de force au discours de « rigueur » des banquiers centraux et des dirigeants des institutions financières (cf. chapitre 5).

politiques et administratifs à un nouveau volontarisme régulateur, après une période de laxisme et de croyance plus ou moins assumée dans l'efficience autorégulatrice des marchés. Ce « retour du droit » conduit à « encadrer » les dynamiques de la concurrence par la référence à des normes contraignantes qui rendent possible une concurrence « juste ». Aux raisonnements exclusivement fondés sur la compétitivité dans le contexte de mondialisation, le nouveau discours régulateur ajoute la référence à un cadre harmonisé et transparent : pas de marché sans droit, sans cadre institutionnel, sans normes. Sur un registre plus éthique, la « moralisation », voire la « refondation » du « capitalisme » est désormais à l'œuvre, selon le lexique dont use sans limite le président de la République française à partir de septembre 2008, après l'avoir fréquemment « testé » durant la campagne électorale de 2007<sup>21</sup>.

Les États regroupés au sein du G20 deviennent donc les principaux acteurs d'une stratégie coordonnée pour sortir de la crise et pour éviter qu'en surgissent de nouvelles à l'avenir. L'insistance sur ce caractère « actif » des autorités publiques a une première fonction, conjoncturelle : il s'agit de mettre en scène l'existence d'un « pilotage » de l'économie mondiale dans un contexte de défiance généralisée et de contribuer ainsi à rétablir rapidement la confiance des acteurs économiques et financiers. La deuxième fonction, moins apparente et plus politique, vise à afficher une volonté commune forte pour tenter d'infléchir les attitudes, encore prédominantes, hostiles à toute régulation et conjurer le scepticisme largement répandu sur la capacité d'action publique s'agissant des marchés financiers<sup>22</sup>. Exprimant une opinion assez

21. L.-J. Calvet, J. Véronis, *Les mots de Nicolas Sarkozy*, Paris, Seuil, 2008, en particulier le paragraphe intitulé « Sarkozy l'anticapitaliste », p. 127-132 : « Je veux moraliser le capitalisme financier parce que c'est la condition nécessaire pour réconcilier les Français avec l'économie » (18 décembre 2006, Charleville-Mézières).

22. Sur son blog, Jacques Attali dénonce en septembre 2009 le « G vain », dont les préconisations seraient sans conséquence. On ne peut s'empêcher de mettre en parallèle le scepticisme anti-G20 de l'essayiste, écrivain et consultant multinational, ancien conseiller du président Mitterrand, et son enthousiasme néo-libéral, prophétique et révolutionnaire, en 2008. Il est l'auteur d'un ouvrage significativement intitulé *Survivre aux crises* : « La crise actuelle se terminera un jour, laissant derrière elle d'innombrables victimes et quelques rares vainqueurs. Pourtant, il serait possible à chacun de nous

répandue avant la crise mais qui continue d'être régulièrement formulée, Marc de Scitiaux, économiste indépendant néo-libéral et stratéiste en allocation d'actifs, explique par exemple que « *la formation des bulles est consubstantielle à l'économie d'innovation, c'est la contrepartie naturelle. Une régulation qui espérerait empêcher l'euphorie venant naturellement avec l'innovation serait, comme l'a expliqué Galbraith, inapplicable*<sup>23</sup> ». Cette idée, formulée également par Alan Greenspan, a justifié l'inaction des autorités monétaires face aux bulles spéculatives pendant les deux derniers cycles économiques. L'utilisation de l'adjectif « naturelle » indique clairement le procédé classique qui consiste à naturaliser les phénomènes économiques, en les reliant à une « tendance à l'innovation » irrépessible. Depuis longtemps, les défenseurs des marchés financiers ont argué de la nécessité de laisser libre cours à l'innovation, même lorsqu'elle se paye de fluctuations importantes, « mal nécessaire », face à la volonté de contrôle étatique.

« Plan d'action », « régulation », « agir », « étendre », « assurer la mise en œuvre », « renforcer les réglementations » : le lexique de l'action volontaire et globale s'impose donc dans le discours des acteurs politiques internationaux à partir de la fin de l'année 2008. Mais si le tournant lexical est incontestable, qu'en est-il de la réalité des pratiques et du fonctionnement des institutions<sup>24</sup> ? Si l'interprétation centrée sur le « défaut de management du risque » semble faire l'objet d'un assez large consensus dans le

*d'en sortir dès maintenant en bien meilleur état que nous n'y sommes entrés. À condition d'en comprendre la logique et le cours, de se servir de connaissances nouvelles accumulées en maints domaines, de ne compter que sur soi, de se prendre au sérieux, de devenir un acteur de son propre destin et d'adopter d'audacieuses stratégies de survie personnelle. Mon propos n'est donc pas ici d'exposer un programme politique pour résoudre cette crise et toutes celles qui viendront, ni de vagues généralités moralisantes, mais de suggérer des stratégies précises et concrètes permettant à chacun de "chercher des fissures dans l'infortune", de se faufiler entre les écueils à venir, sans s'en remettre à d'autres pour survivre. Et d'abord pour survivre à la crise actuelle.* » La survie médiatique de Jacques Attali ne fait en tout cas guère de doute.

23. M. de Scitiaux, « Les bulles sont la contrepartie de l'innovation », in E. Izraelewicz (dir.), *Ce que la crise a changé. 60 personnalités imaginent le monde de demain*, Paris, Arnaud Franel, 2009, p. 26.

24. Voir par exemple P. Jorion, « On applique des rustines pour préserver l'ancien monde », in E. Izraelewicz, *op. cit.*, p. 32-34. Pour une critique récente de l'inaction des autorités, M. Fiorentino, *La Tribune*, 25 avril 2010.

monde économique et politico-administratif (où elle est reprise avec des variantes plus ou moins interventionnistes), elle suscite aussi des réactions sceptiques et rencontre diverses résistances, plus ou moins souterraines, de plus en plus explicites courant 2010. Divers obstacles en limitent fortement la portée, en ralentissent ou en empêchent la réalisation. L'apparente homogénéité des discours néo-régulateurs cache surtout une lutte multiforme qui met aux prises des agents sociaux diversement situés dans l'espace social, et aux ressources très inégales : les « groupes d'intérêts » bancaires et financiers privés, en particulier, qui sont les premiers « impactés » par les nouvelles « régulations », disposent de nombreux moyens leur permettant de limiter l'effet des poussées régulatrices. On le voit bien dans le cas de la réforme financière américaine, que Barack Obama parvient à faire voter en juin 2010. Les discours volontaristes eux-mêmes cachent des hésitations et des contradictions, qui s'expriment tout particulièrement en matière de fiscalité. La mise en concurrence légale et fiscale des territoires reste ainsi un trait structurel de l'ordre néolibéral<sup>25</sup>. L'unification des règles et l'harmonisation internationale de la fiscalité qui pourraient seules la contrecarrer ne constituent qu'un horizon lointain, à faible écho dans l'espace public. La tension entre l'effectivité des dynamiques concurrentielles et le caractère inachevé de la régulation du marché est au centre des enjeux de la période et l'issue de la lutte n'est pas certaine.

Il faut aussi rappeler un fait depuis longtemps établi par la sociologie du droit<sup>26</sup> : la référence à la nécessité d'un cadre juridique de l'activité économique cache une grande incertitude sur la nature des contraintes légales, notamment celles considérées comme « optimales » au sein d'une économie de marché. Le droit est un ensemble de textes dont l'efficacité dépend des conditions et modalités de leur application, des institutions mises en place pour les rendre effectifs (c'est la question classique de l'effectivité du droit), des ressources dont celles-ci sont dotées, etc. La « force

25. Pour une analyse des conséquences de la mondialisation sur la fiscalité, M. Leroy (dir.), *Mondialisation et fiscalité. La globalisation fiscale*, Paris, L'Harmattan, 2006.

26. Pour une analyse récente, L. Israel, G. Sacriste, A. Vauchez, L. Willemez (dir.), *La portée sociale du droit*, Paris, PUF, collection « CURAPP », 2005. Nos analyses ont bénéficié de notre implication dans un projet de recherche aux côtés de collègues sociologues des professions juridiques dans le cadre du CESSP et du CURAPP.

du droit » n'est pas immédiatement donnée. La mondialisation financière a justement eu pour effet, depuis de nombreuses années, de légitimer le déclin de plusieurs niveaux de l'action publique : elle a ainsi favorisé l'érosion d'une partie des instruments juridiques contraignants dont les acteurs publics pouvaient auparavant user, notamment, bien sûr, la fiscalité sur les entreprises et le patrimoine. Le « tournant néo-régulateur » de 2008 ne modifie pas sensiblement cette tendance : si l'arme fondamentale de l'État face aux marchés est la fiscalité, c'est justement autour de la perspective de nouvelles taxes, ou autour de la question des « paradis fiscaux », que se cristallise le débat public le plus intense, où les « avancées » sont aussi les plus timides, les plus hésitantes, et les plus contestées.

### Le G20 dans le texte

« Une crise globale nécessite une solution globale. Nous partons du principe que la prospérité est indivisible et que la croissance pour être durable doit être partagée [...]. Nous pensons que la seule fondation sûre d'une mondialisation soutenable et l'augmentation de la prospérité pour tous est une économie ouverte fondée sur le principe de marché, une régulation efficace et des institutions mondiales solides. Nous nous sommes par conséquent engagés à faire tout le nécessaire pour :

- rétablir la confiance, la croissance et l'emploi ;
- réparer le système financier pour restaurer les flux normaux de crédit ;
- renforcer les réglementations financières pour rétablir la confiance ;
- financer et réformer nos institutions financières internationales afin de juguler cette crise et en empêcher de nouvelles ;
- promouvoir le commerce international et l'investissement et rejeter le protectionnisme, pour servir de socle à l'établissement de la prospérité ;
- bâtir une croissance universelle, verte et soutenable. »

### La croyance autorégulatrice toujours vivante

La notion d'autorégulation du marché, qui a longtemps été promue par les acteurs financiers et une partie des économistes,

notamment à travers la théorisation de leur « efficacité »<sup>27</sup>, n'est certes plus aussi fortement défendue, après une crise qui aurait pu, si des interventions publiques opportunes n'avaient pas évité le pire, emporter complètement le système financier mondial. La « confession » d'Alan Greenspan sur l'échec intellectuel qu'a représenté la croyance autorégulatrice<sup>28</sup> illustre ce basculement. Le discours des banquiers centraux s'est, d'une manière générale, fait plus normatif et régulateur, en particulier en Europe où il a puisé ses ressorts rhétoriques dans la tradition ordolibérale<sup>29</sup>. Face à ce changement, les promoteurs des marchés financiers, à différents niveaux, mettent en place des stratégies défensives multi-formes qui accompagnent un intense travail de lobbying notamment auprès des parlementaires et autres acteurs politiques, une véritable « guerre de position » symbolique et monétaire : si un mouvement de régulation est, après diverses contorsions, jugé « nécessaire », ce sont les dangers d'« excès » dans ce sens qui sont immédiatement pointés, comme dans la conclusion du rapport du Forum économique mondial citée plus haut. À chaque tentative de transformation de la législation dans un sens légèrement plus restrictif ou contraignant pour certains intérêts privés, correspond ainsi une stratégie de riposte plus ou moins structurée de la part des acteurs directement « impactés », qui s'exprime parfois de façon détournée ou indirecte. On a par exemple pu observer ces stratégies des acteurs financiers de façon plus visible lors de l'annonce en août 2009 par Adair Turner, président de la FSA, l'autorité de régulation du marché financier britannique, de son soutien au principe de taxes comme la « taxe Tobin » au nom de l'idée, apparemment de simple bon sens, que « *si vous voulez faire cesser les rémunérations excessives dans un secteur financier hypertrophié, vous devez réduire la taille de ce secteur ou appliquer des taxes spéciales sur ses bénéficiaires avant rémunération* ». Cette prise de position « hétérodoxe » a déclenché un vent de panique à la City et une très forte contre-mobilisation dans la presse financière. Il

27. Voir la citation en exergue de P. Bernstein, *Des idées capitales*, op. cit.

28. « J'ai commis une erreur en supposant que l'intérêt des institutions et notamment des banques était tel qu'elles étaient les mieux à même de protéger les actionnaires et le capital des entreprises », cité dans J.-P. Chalmin, *CyclOpe 2009*, op. cit., p. 5.

29. Voir l'analyse des correspondances réalisée à partir d'un corpus de textes de Jean-Claude Trichet. *Annexes*, p. XXX.

ne se passe pas un jour sans qu'un acteur financier s'inquiète des risques d'excès régulateur.

La référence aux dangers de « perte de compétitivité » des entreprises et des pays, dans la mondialisation, reste le schème fondamental du discours des dirigeants patronaux et de nombreux économistes. Dans les textes du président de la BCE également<sup>30</sup>, le thème de l'ouverture de l'économie européenne aux échanges est central, même s'il a été plus fort en 2006-2008, et continue de justifier l'adaptation des économies aux contraintes de la compétitivité par des « réformes structurelles », visant à alléger le coût du travail et le poids global des prélèvements obligatoires : cette rhétorique de la compétitivité invalide pourtant implicitement une partie du mouvement régulateur. La formule utilisée par l'économiste libéral français Jean Tirole au sujet de la finance (« *il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain*<sup>31</sup> ») illustre, sur un plan plus théorique, cette posture cognitive de défense implicite des innovations et institutions financières (*hedge funds*, titrisation, produits dérivés, agences de notation, etc.) qui commence à se cristalliser au moment où elles sont le plus attaquées, en septembre et surtout octobre 2008, et prend depuis lors de multiples formes. Parmi d'innombrables exemples de ces stratégies de « sauvegarde intellectuelle » de la finance, on peut aussi citer les dernières pages de l'ouvrage de Bertrand Jacquillat et Vivien Lévy-Garboua, proches des positions de David Thesmar<sup>32</sup>, X-ENSAE, professeur de finance, qui rejoignent les propositions de Robert J. Shiller, économiste universitaire américain prestigieux<sup>33</sup> : « *C'est de davantage de finance que le monde a besoin, à condition de ne pas perdre de vue les objectifs : améliorer les infrastructures d'information, de telle sorte que le plus grand nombre puisse bénéficier de bonnes pratiques financières, de produits et services financiers sains ; renforcer les infrastructures de marché ; repousser les frontières des marchés*

30. Sur le corpus de textes de J.-C. Trichet étudié, voir annexes, p.

31. J. Tirole, *op. cit.*

32. Celui-ci mérite une mention spéciale de la contre-performance prédictive : meilleur jeune économiste de moins de 40 ans en 2007, il est notamment couronné, pour un ouvrage ultra-libéral écrit avec Augustin Landier, *Le grand méchant marché*, qui contribue à la disqualification du colbertisme à la française ; il annonce début 2008 qu'aucune crise ne menace les marchés financiers.

33. R.J. Shiller, *The Subprime Solution. How today's global financial crisis happened and What to do about it?*, Princeton, Princeton University Press, 2008.

*financiers pour qu'ils couvrent une gamme plus étendue de risques ; créer de nouveaux instruments financiers pour les épargnants tout en leur assurant la sécurité maximale*<sup>34</sup>. » La meilleure défense étant parfois l'attaque, il s'agit donc de poursuivre la financiarisation de l'économie en admettant certaines déficiences dans les infrastructures qu'aurait révélées la crise, d'ailleurs plus imputées aux autorités administratives qu'aux marchés eux-mêmes.

Dans les stratégies de défense, une posture cognitive plus complexe, qui mériterait une investigation systématique, consiste à sélectionner certains « responsables » pour en dédouaner d'autres, en fonction de la position occupée dans le champ économique : les uns incriminent plutôt la mesure de la valeur au prix de marché (« fair value »), liée à des normes comptables inappropriées (les normes IFRS, largement formatées par les conceptions anglo-saxonnes), qui a obligé les banques à des dépréciations au pire moment. D'autres font des agences de notation, qui ont mal mesuré les risques, des acteurs décisifs de la crise. D'autres, dans le monde de la banque ou de l'assurance, se retournent explicitement contre les ratios prudentiels, aux effets pro-cycliques dévastateurs, imposés aux banques (« Bâle 2 »). Certains privilégient le rôle des paradis fiscaux qui témoignent des limites de la « régulation »<sup>35</sup>, d'autres enfin les bonus des opérateurs qui favorisent la performance à court terme, etc. Chaque institution, par l'entremise de ses dirigeants ou de ses « porte-parole » officiels, tend ainsi à se renvoyer la « responsabilité » des faiblesses de l'ensemble d'un système défaillant, en espérant limiter les effets sur son propre secteur des nouvelles impulsions régulatrices. Bien peu incriminent les modalités de mesure de la performance financière issues des innovations statistiques<sup>36</sup>.

### L'alternance de phases de régulation et de dérégulation

La sociologie des marchés financiers et l'histoire des crises ont depuis longtemps décrit des alternances de périodes de

34. B. Jacquillat, V. Lévy-Garboua, *Les 100 mots de la crise financière*, Paris, PUF, 2<sup>e</sup> éd. 2009, p. 122-123.

35. C. Chavagneux, R. Palan, *Les paradis fiscaux*, Paris, La Découverte, 2006.

36. C. Walter, M. de Pracontal, *op. cit.* Voir également E. Brian, *op. cit.*

régulation et de dérégulation qui sont liées aux cycles de l'activité économique et financière. À la suite d'une phase d'euphorie spéculative débridée qui contribue à faire oublier les règles en vigueur, la survenue d'un krach, d'une faillite retentissante ou encore d'un scandale financier entraîne un retour au moins ponctuel sur le devant de la scène de l'État, des autorités de régulation et des normes juridiques, qui annoncent vouloir éviter que les phénomènes critiques ne se reproduisent. La promulgation du Glass-Steagall Act aux États-Unis en 1933, qui a abouti à la séparation nette entre banque d'investissement et banque commerciale, a, par exemple, résulté de l'intensification de la crise de 1929 ; son abandon en 1999 a correspondu à une période de dynamique particulièrement prononcée des marchés financiers, entraînés par l'euphorie de la « bulle Internet ». Les cycles de régulation et de dérégulation, les discours et actions publics qui les accompagnent, correspondent donc étroitement aux phases d'euphorie et de pessimisme des acteurs financiers, qui sont aussi portées par l'ensemble des acteurs qui entretiennent l'illusion d'une croissance saine et indéfinie (comme nous l'avons vu au chapitre 1).

Après le krach de la « nouvelle économie » et les crises financières asiatique, russe, argentine, la nécessité d'une meilleure régulation financière internationale s'était déjà imposée à la fin des années 1990 dans différentes arènes internationales : le mouvement de régulation qui s'était enclenché alors fut réel, même si ses conséquences restent difficiles à mesurer. Il a très vite rencontré l'obstacle politique de la radicalisation de l'administration Bush, arrivée aux affaires en 2000, et s'est dissipé avec la reprise des marchés postérieure au krach de la « nouvelle économie », source d'une nouvelle euphorie financière. Commencé par un tournant régulateur, le bref mais intense mouvement de croissance financiarisée qui s'achève en 2007 aura donc finalement été celui de tous les excès « dé-régulateurs » : la poursuite par l'administration Bush d'un programme « anti-fiscal » aux États-Unis s'est accompagnée d'une vague sans précédent d'innovations financières, aux marges de la légalité, mises en œuvre dans des institutions de plus en plus hors contrôle, avec le développement du « hors-bilan » et des marchés de gré à gré, cette zone opaque du système financier qui explose alors<sup>37</sup>.

37. F. Morin, *op. cit.*, A. Brender, F. Pisani, *La crise de la finance globalisée*, Paris, La Découverte, 2009.

Durant cette période, la concurrence légale et fiscale a été de plus en plus explicitement intégrée aux politiques publiques dans les différents pays. Des modèles de réussite économique rapide ont même été constitués à propos de pays (Irlande, Islande) ayant su tirer profit des diverses possibilités juridiques d'attirer une épargne mondiale abondante : la concurrence légale et fiscale s'est généralisée au cœur de l'économie mondialisée. Plus spécifiquement, les pratiques « déloyales » des « centres offshore » ont alors été pratiquement oubliées, alors qu'elles permettaient aux revenus financiers d'échapper presque totalement à la fiscalité. En janvier 2008, en France, le rapport de la « Commission pour la libération de la croissance française » (« rapport Attali »), qui marque un point extrême dans le mouvement des élites politiques, administratives et économiques françaises vers le modèle anglo-saxon, adoptait expressément la philosophie de la mise en concurrence légale et fiscale. Il prenait pour exemple à suivre la Grande-Bretagne : « *L'attractivité de la place financière de Paris pâtit d'un environnement fiscal dissuasif. Si la suppression de l'impôt sur les opérations de Bourse a permis d'améliorer la situation, les entreprises du secteur sont toujours soumises à la taxe sur les salaires, à hauteur d'environ 2 Mds euros par an (corrélativement, les opérations de banque et d'assurance sont exclues du champ de la TVA)*<sup>38</sup> ». D'où, en particulier, la « *décision 97 : Harmoniser les réglementations boursières et financières avec celles applicables au Royaume-Uni pour ne pas handicaper les acteurs français par rapport à leurs concurrents internationaux européens*<sup>39</sup> ». Le vocabulaire de l'« harmonisation » exprime ici l'une de ses modalités possibles dans le contexte de concurrence mondiale : il désigne l'alignement sur le plus faible niveau de taxation et de contrainte juridique. L'histoire économique, science lugubre au premier abord, réserve parfois des surprises. Quelques mois après avoir été érigée comme jamais en modèle en France, c'est la finance anglo-saxonne, portée par un cycle d'euphorie spéculative et dé-régulatrice, qui entraîne la planète économique dans ce que la plupart des auteurs considèrent désormais comme « la pire crise depuis les années 1930 » et suscite un violent « retour de bâton » régulateur, qui redonne vie à la « tradition » colbertiste.

38. Rapport de la commission pour la libération de la croissance française, p. 99-100.

39. *Op. cit.*, p. 100.

### Les limites d'une conversion doctrinale

Le capitalisme moderne se caractérise, surtout après la crise de 1929, par la coexistence instable d'institutions privées et publiques puissantes<sup>40</sup>, les deux pôles connaissant des relations variables dans le temps et dans l'espace, mais structurant durablement les catégories de perception économiques<sup>41</sup>. Le modèle financier états-unien est, par exemple, caractérisé par un développement plus important des marchés et des institutions financières et la faiblesse relative des autorités de régulation, accentuée avec la libéralisation des marchés de capitaux, qui est devenue criante pendant la crise des *subprimes*.

La thématique de la nécessaire « régulation » du marché structure le discours néo-libéral depuis son émergence lors de la crise de 1929. D'une certaine manière, on retrouve dans le discours contemporain de la crise ce qui avait fait depuis ses origines la spécificité du néo-libéralisme par rapport au libéralisme « classique », à savoir l'insistance sur la règle de droit et sur la place de l'État en tant que garants du bon fonctionnement des marchés, comme l'a montré François Denord<sup>42</sup>. Une conception « constructiviste » et « institutionnaliste » du marché s'oppose alors à l'idée d'un ordre naturel qui se reproduirait sans aucune intervention humaine (juridique ou institutionnelle). C'est particulièrement vrai dans la tradition européenne, dominée par l'ordolibéralisme, doctrine éthico-juridique autant qu'économique, popularisée par les dirigeants de la Bundesbank et les ministres de l'économie allemands.

En 2008-2009, la BCE a retrouvé en très peu de temps la tonalité régulatrice et moralisatrice de son modèle germanique<sup>43</sup>.

40. Voir chapitre 5 pour une analyse plus systématique de cette dualité.

41. Cette dualité, à la fois organisationnelle et symbolique, va au-delà de la tendance historique à la montée de l'encadrement capitaliste au vingtième siècle, phénomène majeur qui transforme profondément la structure sociale des organisations capitalistes et limite le pouvoir des actionnaires au profit des managers, avant que le néo-libéralisme n'inverse à nouveau le rapport de forces entre ces deux fractions de classe. G. Duménil, D. Lévy, *La dynamique du capital. Un siècle d'économie américaine*, Paris, PUF, 1996.

42. F. Denord, *Néo-libéralisme version française. Histoire d'une idéologie politique*, Paris, Demopolis, 2008.

43. Voir H. Tietmeyer, *Économie sociale de marché et stabilité monétaire*, Paris, Economica, 1999, en particulier le chapitre « L'État dans l'économie sociale de marché », p. 15-35.

Comme l'écrivait quelques années auparavant Hans Tietmeyer, ancien président de la Bundesbank, « *la conception selon laquelle l'État ne doit jouer dans l'économie sociale de marché qu'un rôle de second ordre ou même insignifiant, fait partie de ces idées fausses que l'on rencontre fréquemment. Souvent, c'est l'idée de "l'État gardien", propre à l'ancienne conception libérale, c'est-à-dire un État qui ne veille qu'à l'ordre et à la sécurité publics et s'abstient de toute activité coordinatrice et de toute intervention sur le plan économique, qui est reprise à tort. Le rôle de l'État dans l'économie sociale de marché est cependant tout autre que celui d'un État gardien. Il doit en fait mettre en place les conditions de base guidant l'activité économique. Tout en respectant une certaine limite, il doit de plus influencer le processus économique et l'aménagement de structures correspondantes. Ses fonctions sont néanmoins réduites. Conformément au postulat de la démocratie libérale, il doit garantir une liberté d'action aussi grande que possible à l'économie et à la société. Si l'on prend le jeu du football comme base de comparaison, on peut dire que l'État consiste plutôt à fixer les règles et à agir en qualité d'arbitre que d'être un joueur. Sur le terrain économique, c'est la concurrence du secteur privé qui doit jouer, cette concurrence s'inscrivant toutefois dans un cadre de règles préalablement définies, dont le respect est surveillé, et la violation sanctionnée* »<sup>44</sup>.

La notion de « régulation » s'impose dès lors que l'on admet qu'il existe des limites à l'autorégulation « naturelle » par le marché, et à son « efficacité ». La notion de « risque », abondamment utilisée<sup>45</sup>, fait le lien : s'il est nécessaire d'instaurer des contraintes légales et plus de transparence, c'est parce que le marché ne peut seul empêcher le développement de pratiques à risque, mal mesurées et mal encadrées, qui menacent l'ensemble du système économique. Il s'agit aussi de s'assurer que l'évaluation à court terme ne s'impose pas au détriment de critères plus fiables à moyen et long terme : l'opposition, due à Michel Albert<sup>46</sup>, entre le « capitalisme rhénan », paisiblement tourné vers le long terme, et le capitalisme anglo-saxon, obsédé par la rentabilité à court terme, est réactivée

44. H. Tietmeyer, *op. cit.*, p. 17.

45. M. Daccache, « La gestion des risques entre savoir et pouvoir », thèse pour le doctorat de l'EHESS, 2008. Voir à nouveau C. Walter, M. de Pracontal, *op. cit.*

46. M. Albert, *Capitalisme contre capitalisme*, Paris, Seuil, 1991.

à de multiples reprises durant la crise<sup>47</sup>. Ainsi, la continuité idéologique est malgré tout préservée : un peu plus d'ordre juridique et étatique doit permettre au capitalisme libéral de retrouver son fonctionnement « normal » et de repartir sur des bases assainies, étymologiquement « néo-libérales » ou « ordolibérales ». Tel est au fond le contenu de la « refondation du capitalisme » invoquée par les autorités politiques françaises et mondiales depuis 2009.

### Un rapport de force inégal et opaque

Si le changement de discours des acteurs publics est peu contestable, qu'en est-il de celui des pratiques et des institutions qui est censé en résulter à brève échéance ? Les États sont-ils réellement en train de recouvrer leur souveraineté et leur volonté politique face à l'emprise déchu des acteurs des marchés ? Ou, au contraire, le mouvement actuel n'est-il qu'une inflexion superficielle visant surtout, selon le paradigme du Guépard, à « changer pour que rien ne change<sup>48</sup> » ? L'analyse « cynique », qui oppose les discours aux actes, l'idéologie aux intérêts, la superstructure à l'infrastructure, ne risque-t-elle pas de rendre opaques les processus cognitifs complexes qui animent les différents agents aux prises dans les différents espaces et « niveaux » de gouvernance du capitalisme mondial ? Tous n'ont pas l'œil rivé sur le seul rétablissement des profits à court terme, même si cet objectif anime incontestablement les plus puissants des dirigeants économiques et les traders qui œuvrent dans les salles de marché<sup>49</sup>.

L'exemple des « paradis fiscaux » est symptomatique des enjeux et des limites du mouvement en cours. En avril 2009, le sommet du G20 à Londres confirme que, confrontés à une crise financière et économique sans précédent, les principaux États de

47. Elle est par exemple au cœur de l'analyse de T. Padoa-Schioppa, *op. cit.*

48. Selon une politique courante dans le domaine des marchés financiers, comme le montre P. Lagneau-Ymonet, *Entre l'État et le marché : des agents de change. Socio-histoire économique d'une corporation*, thèse pour le doctorat de l'EHESS, 2009.

49. L'analyse marxiste a tendance à se focaliser sur le mouvement des taux de profit et des principales grandeurs monétaires, et à laisser de côté aussi bien les indicateurs sociaux que la variabilité des « motifs » des acteurs économiques. La sociologie cognitive de l'économie vise à réintroduire cette dernière, sans pour autant abandonner les deux premiers (indicateurs monétaires et non monétaires).

la planète se disent prêts à se saisir du « problème » de la déréglementation et de la concurrence fiscale, qui ont permis à des activités illicites et profondément déstabilisatrices de se développer. Ils formulent avec netteté cette intention dans leur communiqué final (voir encadré 6). Les « juridictions non coopératives » sont ouvertement mises en cause et des sanctions sont invoquées, sans toutefois être encore spécifiées. Sous la pression britannique notamment, aucune liste de pays non coopératifs autre que celle de l'OCDE ne sera, non plus, publiée à l'issue du G20. L'OCDE publie en fait sur son site trois listes le 2 avril 2009 : la liste noire regroupe, dans un premier temps, quatre territoires qui ont refusé de respecter les nouvelles règles internationales (Costa Rica, territoire malaisien de Labuan, Philippines et Uruguay) ; la liste grise regroupe des centres financiers qui ont annoncé leur intention de se conformer aux règles sans avoir commencé à le faire (38 pays, parmi lesquels la Suisse, le Liechtenstein, Monaco, les îles Cayman, Andorre, ou encore le Chili, la Belgique, l'Autriche...). Le « couple » franco-allemand tentera, surtout après mars 2009, de faire des « paradis fiscaux » un dossier symbolique dans les négociations internationales, y compris en faisant pression sur le Liechtenstein et Andorre. Depuis lors, ce dossier n'a pas été refermé par les gouvernements et les organisations internationales, même s'il progresse avec une très grande lenteur. Quelques jours après sa publication, la liste noire ne compte plus un seul pays et la liste grise en compte 42. Hong-Kong et Macao, régions administratives chinoises, échappent par exemple à la celle-ci à la demande du président chinois. L'OCDE a cependant maintenu la pression sur les territoires en diffusant ses listes sur Internet et en faisant mener des audits « par les pairs » dans le cadre du Forum mondial sur la transparence et l'échange d'information à des fins fiscales : Monaco sera ainsi contrôlée par l'Inde et le Canada, la Suisse par l'Inde et le Danemark<sup>50</sup>. Le parlement européen a réclamé que tous les pays européens mettent fin au secret bancaire sur les revenus de l'épargne et que la directive européenne sur l'épargne de juillet 2005 soit plus pénalisante. En France, plusieurs mesures ont été évoquées par la mission de l'Assemblée nationale sur les paradis fiscaux, mise en place en décembre 2008 et animée par Didier Migaud et Gilles Carrez : nécessité d'une comptabilité filiale par filiale, transparence et obligation déclarative, création

50. *Le Figaro*, 19 mars 2010.

d'un service fiscal d'enquête, etc. À la suite de son rapport, le gouvernement français publie en février 2010 une liste de 18 paradis fiscaux : aucun pays européen n'y figure<sup>51</sup>. Ces actions publiques, loin de les faire « disparaître » de façon magique, ont donc surtout accru, mais très modérément, les contraintes politiques et médiatiques s'exerçant sur ces territoires, en leur imposant en particulier la signature de conventions d'échanges d'information. Cela rend plus difficile les stratégies d'évasion fiscale, mais ne les fait évidemment pas disparaître. L'exemple des contraintes découlant de la nouvelle convention fiscale franco-suisse le montre : comme le disait fin 2009 un dirigeant de banque suisse dans le journal *Le Figaro*, « les clients qui autrefois restaient dans leur pays et plaçaient leur argent ailleurs vont (désormais) suivre leur fortune<sup>52</sup> ».

L'offensive régulatrice, sous sa forme la plus médiatisée, s'est aussi portée depuis octobre 2008 sur les rémunérations excessives des dirigeants et de certains professionnels du secteur financier. Lors du sommet de Pittsburgh, en septembre 2009, le rôle déstabilisateur d'un système de rémunération des performances financières à très court terme fondé sur la pratique généralisée des bonus<sup>53</sup> a été abondamment souligné. Cela a débouché sur des actions publiques peu coordonnées et ponctuelles visant à taxer les bonus dans différents pays, la France figurant un temps sur ce « dossier » aux avant-postes du courant régulateur, avec la Grande-Bretagne<sup>54</sup>.

51. On y trouve Anguilla (Caraïbes), Belize, Brunei, Costa Rica, Dominique, Grenade, Guatemala, les îles Cook, les îles Marshall, le Liberia, Montserrat (Caraïbes), Nauru, Niue (Océanie), Panama, les Philippines, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines.

52. *Le Figaro*, 11/12/2009.

53. Ce système a été décrit « de l'intérieur » par le sociologue Olivier Godechot : O. Godechot, *Working rich, Salaires, bonus et appropriation du profit dans l'industrie financière*, Paris, La Découverte, 2007. Pour un témoignage éclairant, voir J. Kerviel, *L'engrenage. Mémoires d'un trader*, Paris, Flammarion, 2010.

54. En février 2010, le Parlement français adopte un collectif budgétaire qui prévoit une taxation exceptionnelle à la charge des banques, égale à 50 % du montant des bonus versés aux traders et à leurs supérieurs hiérarchiques au titre de l'exercice 2009 pour la partie excédant le seuil de 27 500 euros. La taxe a été étendue aux supérieurs hiérarchiques des traders (*Le Point*, 25/02/2010).

Le FMI en appelle régulièrement à plus de coordination et propose d'avancer vers une taxation des banques, mais les résistances de certains pays (Canada, pays émergents) empêchent la formation d'un consensus et viennent rapidement à bout du projet réformateur. En Europe, les « faucons » qui prônent le retour à l'orthodoxie budgétaire sont aussi les plus « sceptiques » sur tout durcissement fiscal à l'égard du système bancaire : de fait, les projets régulateurs deviennent de plus en plus timides, et abandonnent peu à peu toute velléité de renforcement de la fiscalité sur la finance. Celle-ci disparaît à peu près complètement de l'agenda dans le courant du premier semestre 2010.

Une très grande partie des mesures promues par les experts et les gouvernements en réponse à la crise sont de nature juridico-institutionnelle, donc technique, ce qui les rend peu faciles à transmettre au grand public. Qu'il s'agisse de la mise en place de nouvelles autorités de régulation, de leur « redéfinition », ou encore de l'attribution de pouvoirs étendus aux autorités existantes<sup>55</sup>, des normes prudentielles, des normes comptables et des modalités de calcul de la « valeur » des actifs, de la « compensation centrale » qui doit faire disparaître l'opacité des échanges de gré à gré, etc., la reconfiguration de l'industrie financière et du système bancaire échappe assez largement au débat public pour se cantonner à des arènes particulières<sup>56</sup> et à la presse économique et financière, où elle continue cependant à animer les opinions contradictoires. Les débats sont à la fois feutrés, techniques et vifs, laissant entrevoir des « camps » mouvants mais mobilisés et dotés d'atouts inégaux<sup>57</sup>.

55. Avec la tentative des banquiers centraux pour reconquérir un pouvoir de contrôle qu'ils avaient parfois, comme au Royaume-Uni, laissé à des autorités indépendantes.

56. Fin octobre 2008, J.-M. Barroso, au nom de la Commission européenne, charge Jacques de Larosière, ancien directeur du FMI, de la BERD et gouverneur honoraire de la banque de France, d'un rapport sur la régulation et la supervision des banques, des assurances, des marchés, au niveau européen. Entouré de responsables de banques centrales, anciens ministres des Finances, y compris les très libéraux O. Issing et L. Balcerowicz, celui-ci élabore un rapport en quatre mois.

57. Chacun de ces secteurs mérite une sociologie des politiques publiques beaucoup plus systématique que celle que nous ne faisons ici qu'esquisser. Voir par exemple pour les paradis fiscaux : P. Lascoumes, article à paraître dans *Savoir/Agir*, n° 13.

Parmi les différents dossiers ouverts ou rouverts par le G20, celui des « paradis fiscaux » disparaît très largement de l'espace public début 2010. En revanche, la régulation du secteur bancaire reste au premier plan dans l'agenda de la politique publique dans les différents pays. La fin de la distinction entre banque de dépôt et banque d'investissement, qui a contribué à la généralisation de la spéculation financière, est explicitement mise en cause par certains acteurs, notamment Paul Volcker, au premier plan des conseillers de B. Obama, aux États-Unis<sup>58</sup>. La réforme américaine de juillet 2010 est cependant en retrait sur les intentions régulatrices les plus déterminées qui s'étaient exprimées jusque-là. La taille des banques reste au cœur de vives discussions et « guerres de palais » dans la plupart des pays et au niveau mondial : un rapport du FMI propose, par exemple, en avril 2010 d'abandonner le principe « trop gros pour faire faillite » (« too big to fail »), qui a été à l'origine des recapitalisations massives, et de préparer en amont la possibilité de faillites bancaires sans conséquence systémique. Les normes prudentielles imposées aux banques par les ratios de « Bâle 2 » sont l'enjeu d'âpres débats à tous les niveaux, qui doivent préparer « Bâle 3 » : les acteurs des différents pays développent ici des conceptions différentes et mal coordonnées et les lobbies bancaires résistent à tout alourdissement des obligations en matière de capitalisation. Les normes comptables, qui permettent l'évaluation des actifs et ont été pointées du doigt pour avoir amplifié la dégradation au cœur de la crise, sont plus que jamais discutées. Dans ce jeu de l'imputation de responsabilité, c'est au final tout un système qui s'est révélé défectueux. Mais les multiples luttes autour de sa refonte rendent particulièrement opaques ces différents enjeux interdépendants.

### Concurrence fiscale et spéculation au cœur de l'économie mondiale

Le changement cognitif, révélé par le nouveau discours régulateur, n'implique pas pour l'instant de bouleversement des structures. Les institutions et logiques financières issues de la mondialisation des marchés de capitaux n'ont à ce jour pas été transformées par la crise. On peut même raisonnablement penser

58. André Orléan, par exemple, prône plus largement un cloisonnement accru des activités de marché. A. Orléan, *op. cit.*

que le mouvement régulateur qui a suivi l'effondrement boursier continuera de perdre en force au fur et à mesure que ceux-ci reconquerront du « terrain » financier et social. C'est ce que l'on observe déjà nettement en mai 2010 : les opposants à la régulation osent à nouveau se prononcer avec fermeté contre les mesures les plus défavorables pour eux<sup>59</sup>. La domination financière anglo-saxonne reste bien ancrée, ne serait-ce que parce qu'elle repose sur des institutions historiques (notamment les « places financières » de Wall Street, de Chicago et de la City<sup>60</sup>) et des acteurs encore solides, plus encore qu'avant la crise pour ceux qui lui ont survécu. Les différentes composantes du capitalisme financier globalisé sont toujours en place : le cadre juridico-institutionnel de la libéralisation des mouvements de capitaux, le statut dominant des places financières des pays du « centre » en dépit de l'intensification de la concurrence mondiale<sup>61</sup>, l'existence de centres offshore et de politiques de secret bancaire, l'importance relative des marchés de dérivés et des marchés de change, la fonction essentielle des agences de notation dans l'évaluation des risques (très visible lors de la « crise grecque »), le poids des acteurs financiers dominants, notamment des investisseurs institutionnels (*mutual funds*, fonds de pension, sociétés d'assurance, *hedge funds*, fonds souverains, etc.), les modalités de rémunération particulières qui se sont développées dans le monde du *trading*, etc. Combattus, parfois disqualifiés symboliquement, ces cadres institutionnels de la finance mondiale restent en place et reconstituent chaque jour leurs forces politiques et financières.

Le nombre de *hedge funds* a par exemple notablement diminué pendant la crise<sup>62</sup>, et la force de frappe des acteurs financiers privés a été globalement amputée, alors que le patrimoine

59. En France, Beaudouin Prot, président de BNP-Paribas et de la Fédération des banques françaises, rejette ainsi avec vigueur la taxation des banques.

60. A. Borderie, *Les places financières internationales au lendemain de la crise*, Paris, Revue Banque éd., 2009.

61. L'intensification de la concurrence résulte de l'émergence de nouvelles places financières, mais aussi du développement des plates-formes alternatives, favorisé en Europe par la directive sur les Marchés d'instruments financiers (MIF) de juillet 2007. Voir A. Borderie, *op. cit.*

62. D'après le think tank Hedge Fund Research dans son rapport annuel, le nombre de hedge funds serait passé de plus de 10 000 en 2008 à moins de 9 000 au deuxième trimestre 2009.

boursier mondial aurait baissé de 28 000 milliards de dollars (28 T\$, soit plus de 40 % du PIB annuel)<sup>63</sup>. Mais les institutions qui ont survécu, toujours dotées d'importantes ressources économiques, sociales et symboliques, continuent de peser très fortement sur les pouvoirs publics, profitant des limites du consensus entre les différents acteurs politiques et administratifs<sup>64</sup>. Elles bénéficient aussi de l'interpénétration fonctionnelle entre les élites politiques, administratives et financières<sup>65</sup>. Alors que d'intenses luttes souteraines ont aujourd'hui cours autour de la définition des acteurs et des modalités du futur contrôle public accru des marchés, leur issue est très incertaine, de même que la nature du « système » qui émergera en lieu et place du modèle transitoire actuel.

La concurrence généralisée, et la pression à la rentabilité immédiate maximale qu'elle engendre, continuent de façonner le système économique mondial : les territoires tentent d'attirer les firmes pour dynamiser le tissu productif local et l'emploi, les firmes et les ménages fortunés recherchent, avec l'aide des professionnels du droit (avocats d'affaire, etc.), les lieux les plus « favorables » pour l'accroissement de leurs profits, leurs revenus et de leurs patrimoines<sup>66</sup>. Tout un ensemble d'institutions et de commentateurs classent sans cesse les territoires et les institutions, favorisant l'intériorisation des dynamiques de concurrence. Faute d'une harmonisation fiscale et de contraintes légales homogènes, les stratégies « au jour le jour » des acteurs économiques limitent l'impact des mesures de régulation et exercent une pression structurelle à la baisse sur les cadres juridiques. Les paradis fiscaux ne sont ainsi que l'expression extrême d'une tendance plus générale qui va dans le sens de la réduction de la fiscalité sur les

63. C. Mathieu, H. Sterdyniak, *art. cit.*

64. Des travaux en cours sur les lobbyistes bruxellois menés par Héléne Michel et Sylvain Laurens permettront d'éclairer les diverses logiques sociales de ce phénomène essentiel à la compréhension des rapports entre le secteur privé et les normes juridiques. Voir, pour de premières analyses, H. Michel (dir.) *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne. Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Strasbourg, PUS, 2005.

65. Voir chapitre 5 et notre description du capitalisme étatico-financier.

66. Cette idée a été particulièrement développée lors du colloque Des territoires « compétitifs ». *Genèse, usages, pratiques de catégories d'action publique et articulation des niveaux de gouvernement*, 27-28 novembre 2008, organisée au GSPE à Strasbourg (dir. M. de Lassalle), dont les actes sont à paraître.

sociétés privées, même si subsistent des différences internationales<sup>67</sup>. Les bonus des traders peuvent difficilement être taxés dans un seul pays sans qu'en profitent les autres espaces nationaux : telle est la ligne de défense, toujours solide, des institutions financières face aux « poussées » fiscales-légales actuelles<sup>68</sup>. Les mesures régulatrices prises au niveau d'un seul territoire sont susceptibles de susciter des stratégies de riposte immédiates, qui n'ont guère besoin d'adopter un discours très structuré pour se déployer : la référence aux impératifs de la compétition mondiale suffit.

La nécessité d'une harmonisation du cadre légal est, bien sûr, évoquée de façon plus vigoureuse depuis septembre-octobre 2008 par les acteurs politiques, administratifs voire économiques, mais les espaces nationaux et régionaux continuent de se différencier et de se faire concurrence durant la période d'élaboration et de négociation de ce nouveau cadre. Cette dynamique est comparable, voire liée, à celle qui maintient une forte pression baissière sur les coûts salariaux, par le jeu des délocalisations ou des menaces de délocalisation, en dépit de discours sur l'harmonisation des règles du jeu commercial. Elle s'accompagne du maintien des taux de profit à un niveau élevé découplé du niveau d'investissement, très faible<sup>69</sup>. Les lobbies financiers n'ont dès lors pas besoin de contester ouvertement les nécessités intrinsèques de la régulation. La compétitivité internationale (d'une entreprise, d'un secteur...) est toujours décrite comme menacée par les « excès » de réglementations et de taxes, au risque d'affirmer d'un côté la nécessité d'un soutien public aux entreprises et de l'autre celle d'un cadre légal et fiscal réduit à un minimum, pressions contradictoires qui contribuent à favoriser le développement tendanciel de l'endettement public. L'endettement public dans les pays du « centre » n'est donc pas le produit d'une sorte de volonté étatique machiavélique ou d'une « faiblesse » des politiques, mais en premier lieu de

67. S. Guex, « La politique des caisses vides. État, finances publiques et mondialisation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 146-147, 2003, p. 51-61.

68. Telle est également la position d'Olivier Godechot, qui ne voit même dans le discours régulateur actuel qu'une poussée velléitaire limitée dans le temps, faute de volonté politique réelle de taxer les bonus. Cf. le site d'O. Godechot : <http://olivier.godechot.free.fr>.

69. Cette observation est développée par Michel Husson dans divers textes (<http://hussonet.free.fr>).

rapports de force très favorables aux acteurs privés qui sollicitent le soutien public, tout particulièrement en période de crise, du fait de leur position menacée sur le marché mondial, et résistent à toute hausse de la fiscalité, pour les mêmes raisons. Il est donc le produit de la dynamique du capitalisme financier<sup>70</sup>. La « crise de l'État fiscal », pour paraphraser Schumpeter, est un phénomène inhérent au capitalisme financier mondialisé.

Rien ne garantit, finalement, que les dispositifs mis en place dans l'après-crise empêchent l'apparition de nouvelles bulles spéculatives et de dynamiques conjoncturelles euphoriques, tant que les prix sont fixés sur les marchés (en particulier sur les marchés financiers) et dépendent du jeu des anticipations qui s'y forment. S'ils peuvent limiter la prise de risque et réduire la probabilité d'une crise de système aux conséquences catastrophiques, ces dispositifs ne modifient pas fondamentalement les logiques sociales qui font des marchés les vecteurs d'une instabilité structurelle et d'inégalités de revenus prononcées. Toujours interconnectés et globalisés, les marchés financiers continuent d'occuper une position dominante dans l'ordre économique et les gouvernements sont encore loin d'être en mesure d'éviter l'« éternel retour<sup>71</sup> » des crises, qui s'accélère depuis le « saut » dans la mondialisation financière.

70. S. Guex, « La politique des caisses vides. État, finances publiques et mondialisation », *Actes de la recherche en sciences sociales* 146-147, p. 51-61, 2003.

71. C'est l'expression utilisée par F. Lordon, *Jusqu'à quand ? L'éternel retour de la crise financière*, Paris, Raisons d'agir, 2008.

## Chapitre 3

# Performances et contre-performances

### Anomalies dans le paradigme néo-libéral et diversité des capitalismes

La crise n'a pas seulement entraîné un retour sur le « devant de la scène » du discours régulateur. Elle a nécessité la mobilisation d'interprétations plus « systémiques » que la seule lecture conjoncturelle analysée au premier chapitre ou même que l'analyse « juridico-institutionnelle » sur laquelle a porté le deuxième : ce sont les conceptions théoriques de la mondialisation, du ou des capitalismes, de la place de l'État dans l'économie, de la protection sociale et de son rôle dans la bonne marche des économies qui ont été perturbées, conduisant même certains commentateurs à des débuts de « conversion » doctrinale<sup>1</sup>. Ce mouvement d'ébranlement multiforme de l'ordre cognitif s'accompagne en 2007-2010 de l'apparition plus ou moins visible et consciente de nombreuses « anomalies » ou de faits difficiles à interpréter pour une doctrine à

1. Le cas à ce jour le plus net en France est peut-être celui de Jacques Julliard du *Nouvel Observateur*, qui retrouve aujourd'hui des orientations « de gauche » après presque trois décennies de néo-libéralisme plus ou moins assumé. Voir en particulier : <http://www.liberation.fr/politiques/0101614214-vingt-theses-pour-repartir-du-pied-gauche>

prétention scientifique qui, sous le nom de « consensus de Washington », était devenue dans les années 1990 un ensemble d'évidences pour les commentateurs dominants<sup>2</sup>, avant de connaître de premières défaillances lors de la crise asiatique de 1997<sup>3</sup>.

La crise *fait apparaître* ou si l'on préfère *révèle* des logiques, notamment en ce qui concerne les hiérarchies économiques internationales, qui ne sont pas nécessairement nouvelles, mais n'étaient jusque-là pas très visibles ou qui restaient en arrière-plan dans les débats économiques officiels. Elle remet en particulier en cause, au moins à court terme, une représentation établie des « performances » des économies nationales et de leurs déterminants, promue depuis des années par les économistes dominants, dans les organisations internationales, par divers *think tanks* et la grande majorité des journalistes. Pour ces auteurs, la comparaison internationale est censée manifester la supériorité irrécusable des pays les plus engagés dans les réformes dites « structurelles » visant à libéraliser leurs marchés de biens et services, leurs marchés du travail et leurs marchés financiers<sup>4</sup>. La « réussite » dans la mondialisation et donc la « performance » socio-économique seraient d'autant meilleures que les pays seraient parvenus à transformer plus efficacement leurs institutions dans le sens d'une plus grande adaptation à la concurrence mondiale et une plus grande ouverture au marché mondial<sup>5</sup>. Le modèle anglo-saxon et en particulier celui des États-Unis a été constitué, de façon parfois implicite, comme le modèle le plus abouti de cette flexibilité et du dynamisme compétitif censés assurer une croissance durable, « stable et saine ». Le

2. T.S. Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 2008 [1970]. Les anomalies dans un paradigme sont à l'origine de la crise qui « accouche » du nouveau paradigme.

3. Parmi les analyses critiques de la crise asiatique de 1997 en langue française, cf. D. Hochraich, *La mondialisation contre le développement*, Paris, Syllepse, 2002, préface de Robert Boyer. L'ouvrage a cependant tendance à adopter la posture marxiste classique du catastrophisme, en annonçant les pires fléaux pour le monde asiatique sous la domination sans limite des oligopoles occidentaux et en particulier pour la Chine. L'auteure est ainsi l'une des seules commentatrices à rester sceptique, en 2010, sur la durabilité de l'émergence chinoise dans le contexte de mondialisation capitaliste.

4. La formulation à ce jour la plus nette d'un tel programme est fournie par les rapports réguliers de l'OCDE (depuis 2005) sur les « réformes économiques » qui s'intitulent *Objectif croissance*.

5. F. Lebaron, *Le savant..., op. cit.*

seul autre modèle qui lui ait été opposé, dans le contexte européen, est le modèle danois, plus largement scandinave, auquel certains auteurs, d'orientation plus « sociale-démocrate », associent la conjonction de flexibilité et de sécurité<sup>6</sup>.

Si l'on prend au sérieux les recherches comparatives de socio-économie quantitative censées établir, étude après étude, la supériorité de certaines trajectoires nationales sur d'autres, on peut s'appuyer sur de nombreux indicateurs<sup>7</sup> afin d'adopter une approche statistique multidimensionnelle<sup>8</sup>. Nous nous concentrons ici plus particulièrement sur l'étude des performances conjoncturelles au cours de l'année 2009, en particulier en matière de croissance du PIB et en matière d'emploi<sup>9</sup>. Cette année peut être considérée en effet comme un « moment de vérité » particulièrement douloureux pour les économies nationales (et, bien sûr, pour leurs entreprises), confrontées à une crise financière suivie d'une récession planétaire issues des États-Unis : tout se passe comme si le retrait de l'euphorie spéculative révélait des dégâts ou des faiblesses moins visibles pendant la « marée haute » de la période de croissance.

Les conclusions habituellement tirées par les économistes dominants analysant ce type d'indicateurs<sup>10</sup>, loin de relever de

6. C'est notamment le cas en France de Robert Boyer, Dominique Méda et d'autres auteurs.

7. Nos analyses, s'appuyant sur les données actuellement disponibles, prennent place dans un ensemble de recherches comparatives sur la diversité des « modèles » nationaux, et notamment sur les facteurs macroéconomiques et institutionnels de leurs performances économiques et sociales. Parmi les exemples récents de ce type de travaux : B. Amable, *Les cinq capitalismes : diversité des systèmes économiques et sociaux dans la mondialisation*, Paris, Seuil, 2005.

8. F. Lebaron, *L'enquête quantitative en sciences sociales. Recueil et analyse des données*, Paris, Dunod, 2006.

9. Nous avons construit un ratio entre le taux de chômage maximal atteint en 2009 et le taux de chômage en 2007, à partir des données de l'ONU (*Bulletin mensuel de statistiques*).

10. Divers indicateurs ont été élaborés dans différentes sphères pour « valider » l'hypothèse d'une relation entre politiques publiques néo-libérales et performances économiques : l'indice de liberté économique de la Heritage Foundation, repris par l'hebdomadaire *The Economist* dans ses Pocket World Figures, qui « code » différents aspects des législations nationales; l'indice de compétitivité globale du Forum économique mondial – cet indicateur est souvent

simples constats scientifiques, reposent en général sur des biais systématiques, qui vont dans un sens fixé *a priori* par la doctrine dominante. Ces interprétations tentent de maintenir la « pureté » de celle-ci malgré des observations contradictoires, faisant apparaître leur caractère profondément *idéologique* et *normatif*: la crise de 2009 le confirme abondamment. De ce point de vue, on peut même dire qu'elle constitue une sorte d'expérience cruciale, qui révèle un peu plus largement la faiblesse constitutive des analyses établies<sup>11</sup> et fragilise par là même un peu plus les croyances les mieux établies au sein des élites dirigeantes<sup>12</sup>.

### Les performances nationales dans la crise : les anomalies révélées par la comparaison géographique et géoéconomique

Les bilans de la façon dont les différentes économies nationales ont « réagi » à la crise mondiale sont déjà relativement nombreux, mais ils ont tendance à se concentrer sur quelques cas, considérés comme exemplaires, de « mauvaise »<sup>13</sup> ou de « bonne » performance, mesurées en général à l'aune de la croissance du PIB<sup>14</sup>, du taux de chômage ou encore, au fur et à mesure que la « reprise » semble prendre corps, d'indicateurs relatifs aux finances publiques (déficit public sur PIB, dette sur PIB)<sup>15</sup>. Cette réduction à

citée pour « classer » les pays dans la presse néo-libérale, selon une pratique de benchmarking qui s'est généralisée dans les « milieux » économiques et financiers; les « indicateurs de politique structurelle de l'OCDE ». Nous avons dans ce travail utilisé les deux premiers indicateurs, disponibles pour un plus grand nombre de pays. Une étude spécifique au pays de l'OCDE est en cours.

11. Pour une réflexion sur l'usage de l'exemplification dans les textes et travaux néo-libéraux, cf. F. Lebaron, *Le savant..., op. cit.*

12. Nous aboutissons à des conclusions proches de celles de Robert Wade, « After the Crisis: Industrial Policy and the Developmental State in Low-Income Countries », *Global Policy*, vol. 1, Issue 2, p. 150-161, mai 2010.

13. Le cas du « Tigre nordique » islandais a évidemment été abondamment commenté, et il vrai qu'il illustre un cas « pur » de stratégie de développement fondée sur la spéculation financière qui s'inverse dramatiquement en 2008.

14. Qui est l'indicateur-phare de la macroéconomie historique, comme il l'est de l'analyse de conjoncture.

15. Ceux-ci tendent à occuper une place prééminente dans le discours de la « sortie de crise » sous l'emprise des tenants des politiques orthodoxes.

quelques « exemples » et cette sélection implicite (et biaisée) des indicateurs pertinents ont pour effet de faire apparaître comme contingentes certaines des causes plus fondamentales de la crise, les référant essentiellement à de « mauvais » choix politiques ou managériaux, à des accidents économiques, à des « erreurs » de stratégie, etc. Mal gouvernés, les pays « fautifs » seraient finalement punis par une sorte de vengeance de l'Histoire. Il est dès lors d'autant plus nécessaire de s'appuyer sur des analyses socio-économiques quantitatives pour sortir des « comparaisons idéologiques » qui prédominent dans l'espace public<sup>16</sup>.

### • La contre-performance anglo-saxonne

La crise est une contre-performance évidente des pays « anglo-saxons »<sup>17</sup>, en premier lieu des États-Unis, ne serait-ce que parce qu'ils en ont été le foyer principal et que leurs défaillances particulières<sup>18</sup> en sont l'origine la plus immédiate. L'ébranlement de l'ordre anglo-saxon est dès lors une des principales conséquences de la crise pour le système économique mondial, en particulier en tant qu'il repose sur des structures cognitives gouvernant la perception des hiérarchies<sup>19</sup>. Aux États-Unis, le PIB n'augmente que de +0,4 % en 2008 et baisse de -2,5 % en 2009<sup>20</sup>; le taux de chômage, dont la faiblesse a été longtemps citée comme l'illustration par excellence de la performance des économies

16. La voie de recherche que nous empruntons a été illustrée par des travaux comparatifs et théoriques novateurs, qui ont contribué à la remise en cause du consensus de Washington, comme ceux de Dani Rodrik et Joseph Stiglitz aux États-Unis. Voir notamment D. Rodrik, *Nations et mondialisation. Les stratégies nationales de développement dans un monde globalisé*, Paris, La Découverte, 2008. J. Stiglitz, *Un autre monde. Contre le fanatisme du marché*, Paris, Fayard, 2006. En France, la critique du paradigme dominant en économie du développement est menée notamment par P. Salama, *Le défi des inégalités. Amérique latine/Asie : une comparaison économique*, Paris, La Découverte, 2006.

17. La caractérisation d'un pays comme « anglo-saxon » pose certains problèmes. Faut-il retenir une définition relativement limitée ou plus étendue, en intégrant par exemple l'ensemble des pays du Commonwealth ?

18. En premier lieu, bien sûr, celles du marché immobilier et des conséquences de la titrisation des crédits hypothécaires à haut risque, les « subprimes ».

19. Nous reviendrons plus longuement sur ce point au chapitre 4.

20. FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, janvier 2010.

libéralisées<sup>21</sup>, subit une dégradation très prononcée : de 4,5 % en 2007 à près de 10 % durant l'année 2009<sup>22</sup>. Le chômage de longue durée, souvent décrit par les économistes dominants comme le « mal européen » par excellence, y augmente fortement. Au Royaume-Uni, les performances, elles aussi érigées en modèles quelques mois auparavant<sup>23</sup>, sont également très faibles : un PIB qui augmente de +0,5 % et chute lourdement de -4,8 % en 2009, alors que le taux de chômage passe de 5,4 % en 2007 à 8,1 % en août 2009. Les pays anglo-saxons ne sont certes pas tous affectés au même degré par la contre-performance. On observe cependant des dynamiques similaires, moins prononcées, au Canada, autre « pays-modèle » où le taux de chômage passe de 6 % à 9 % durant la même période. L'Australie et la Nouvelle-Zélande, eux aussi très souvent cités en exemples dans de nombreux domaines pour leurs « réformes structurelles », obtiennent des performances relatives en 2009 à peine moins défavorables que les États-Unis ou la Grande-Bretagne sur le marché du travail : en Australie, le taux de chômage passe de 4,4 % en 2007 à 6 % pour son niveau le plus élevé en 2009, en Nouvelle-Zélande, de 3,7 % à 6,3 %.

D'autres pays jusque-là souvent cités en exemple de stratégies réussies d'insertion dans la compétition mondiale ont connu d'importantes chutes de leur PIB et des hausses très rapides du taux de chômage, qui ont jeté un certain discrédit rétrospectif sur leur stratégie de croissance par insertion « agressive » sur le

21. Nous ne pouvons pas ne pas citer à nouveau le rapport Attali : « *Le taux de chômage aux États-Unis est aujourd'hui de 4,5 % quand il s'élève à 8,4 % en France. En 2006, les États-Unis ont créé 2 millions d'emplois nouveaux contre 200 000 embauches en France, soit le double, compte tenu de la population respective des deux nations. Qui plus est, la croissance annuelle moyenne des États-Unis entre 1994 et 2004 est de 3,3 %. La vigueur de la croissance américaine est en particulier due à la fluidité du marché du travail permettant une croissance riche en emplois. Le marché du travail américain se caractérise en effet par sa flexibilité (absence de législation spécifique), son faible niveau de protection sociale et un niveau élevé de formation pour la population active* » (Coll., « Rapport pour la libération de la croissance française », Paris, La Documentation française, 2008, p. 288). Cette idée a été diffusée dans des centaines de publications d'organisations internationales et nationales depuis les années 1980.

22. ONU, *Bulletin mensuel de statistiques*, décembre 2009.

23. Coll., « Rapport pour la libération de la croissance française », *op. cit.*, p. 285-286.

marché mondial : il s'agissait d'offrir aux firmes multinationales, notamment financières, des conditions légales et fiscales favorables et d'attirer ainsi les emplois, tout en développant les marchés financiers. L'exemple le plus caractéristique à cet égard est celui de l'Irlande, dont la croissance reposait sur une insertion « financiarisée » dans la mondialisation<sup>24</sup>. L'Irlande connaît un effondrement du PIB en 2008 et surtout 2009 et voit son marché du travail profondément déstabilisé par la crise : le taux de chômage irlandais, situé à 4,6 % en 2007, atteint 12 % durant l'année 2009<sup>25</sup>.

Mais l'ampleur des plans de relance successifs et la vigueur « expansionniste » de la politique monétaire de la Fed ont néanmoins eu pour conséquence un taux de croissance du PIB américain moins négatif en 2009 que ceux de nombreux pays européens, qui ne bénéficient pas du même volontarisme macroéconomique, trait constant de la politique économique états-unienne qui s'est accentué avec la crise. La contre-performance des États-Unis s'est ainsi accompagnée d'une forte capacité de réaction politique, qu'il faut bien sûr replacer dans le contexte particulier de l'élection de Barack Obama. De même, au Royaume-Uni, la politique macroéconomique du gouvernement « néo-travilliste » a été extrêmement vigoureuse, se traduisant par des déficits très élevés<sup>26</sup>. Il reste que c'est au cœur du modèle anglo-saxon que s'est formée la crise mondiale et que c'est tout un modèle de développement qui a été de fait remis en cause.

#### • L'Union européenne et la zone euro au cœur de la crise

Contrairement à ce qu'un discours très optimiste sur le rôle « protecteur » de l'euro et des institutions européennes a laissé entendre pendant quelques mois<sup>27</sup> avant d'être mis en sourdine devant les faits<sup>28</sup>, l'Union européenne et la zone euro ont été très

24. Elle est classée cinquième par la Heritage Foundation selon l'indicateur de « liberté économique ».

25. ONU, *Bulletin mensuel de statistiques*, décembre 2009.

26. Cf. chapitre 1.

27. <http://www.eurosvillage.eu/L-euro-grand-gagnant-de-la-crise>, 2648.html

28. Reste le constat, régulièrement repris par les thuriféraires de la monnaie unique (comme Otmar Issing), que l'euro a évité à plusieurs pays les crises de change qu'ont connues d'autres pays, comme la Grande-Bretagne

fortement affectées par la crise mondiale. Le PIB de la zone euro n'augmente que de +0,6 % en 2008 et chute de -3,9 % en 2009. Les perspectives pour 2010 et 2011 sont même plus faibles qu'aux États-Unis : le FMI prévoit en janvier 2010 une croissance de +1 % en 2010 et +1,6 % en 2011. Le taux de chômage y progresse fortement, pour atteindre 10 % en 2010 après avoir diminué autour de 7 % en 2007.

Parmi les premières « explications » à cette très mauvaise performance, sont souvent évoqués le lien étroit que les marchés financiers européens ont noué avec ceux des États-Unis, qui a permis une rapide transmission de la crise financière, ou encore la proximité entre le modèle de développement adopté par plusieurs pays de l'Union et les dynamiques ayant cours aux États-Unis, comme en Irlande ou dans les pays du Sud : fort endettement privé, forte spéculation immobilière, etc.<sup>29</sup>

Le degré d'ouverture des économies et des facteurs plus « sectoriels » ont évidemment eu un rôle dans la différenciation des performances nationales au sein de l'Europe. Les pays où la spéculation immobilière a été très forte durant le dernier « cycle », et qui ont par la suite connu une chute prononcée du marché immobilier, ont été particulièrement touchés : au sein de la zone euro, l'Irlande et l'Espagne en sont les exemples, avec pour cette dernière des baisses du PIB de -1,2 % en 2008 et -5,3 % en 2009, et des performances qui s'annoncent médiocres en 2010. Les pays les plus liés au commerce international de biens industriels sont eux aussi en très mauvaise posture en 2009 : l'Allemagne réalise par exemple l'une des plus fortes chutes du PIB au niveau mondial en 2009 (-4,8 %). Dans ce contexte, la France est « meilleure » que d'autres, avec une baisse de son PIB réel de « seulement » -2,3%, contre -3,9 % pour l'ensemble de la zone euro<sup>30</sup>. En 2010, cepen-

et la Suède. Mais ces crises de change n'ont pas eu de rôle manifeste dans les contre-performances des pays européens placés hors de la zone. Au contraire, la Suisse, la Norvège et le Danemark réalisent en 2009 par exemple une meilleure performance macroéconomique que la zone euro dans son ensemble. En janvier 2010, c'est de l'intérieur de la zone euro que survient la fragilisation la plus manifeste d'un pays connaissant de forts déficits, la Grèce. Elle met en cause la solidité de la construction européenne.

29. En 2006, nous en faisons des traits structurels de la dynamique socio-économique européenne impulsée par la politique de la BCE : F. Lebaron, *op. cit.*, 2006.

30. Nous reviendrons sur cette anomalie d'un « modèle » français « à bout de souffle » qui connaît cependant des performances économiques moins

dant, la remontée du commerce international permet à l'Allemagne de renouer plus fortement avec la croissance et de s'imposer à nouveau dans le débat économique français comme un « modèle » pour les élites dirigeantes, à la faveur d'un taux de chômage en baisse (mais néanmoins élevé, autour de 7 %), complaisamment décrit comme une remarquable performance.

Les pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie), anciens États soviétiques désormais membres de l'UE, très ouverts au commerce international et qui ont fortement libéralisé leurs économies pour s'intégrer à l'Union européenne, ont vu leur PIB s'effondrer, avec des chutes de plus de 14 % en 2009, qui s'accompagnent de dégradations très brutales de leur marché du travail.

Plusieurs pays d'Europe centrale et orientale, membres ou non de l'Union européenne, connaissent des taux de croissance encore plus faibles que ceux des pays de l'Ouest européen. Seule la Pologne semble échapper à ce mouvement de recul général : moins ouverte que celle de ses voisins (les importations y représentent environ 44 % du PIB, contre plus de 70 % en Slovaquie, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Bulgarie<sup>31</sup>), l'économie polonaise est moins violemment affectée par la chute du commerce international. Néanmoins, le taux de chômage y subit une nette augmentation, passant de 9,9 % en 2008 à 11,1 % en octobre 2009.

Il faut, pour interpréter ces données, commencer par rappeler l'orientation plus restrictive des politiques macroéconomiques européennes, même dans un contexte où elles « suivent », avec un certain décalage, les nouvelles orientations « expansionnistes » états-uniennes, comme nous l'avons vu au chapitre 1. Le taux d'intérêt directeur de la BCE, s'il est fortement réduit par le conseil des gouverneurs, ne descend jamais en dessous des 1 % (présentés comme un « taux plancher ») et les impulsions budgétaires des pays européens sont moins fortes que celles menées en Chine ou aux États-Unis (cf. *supra*). Elles ne sont pas coordonnées au niveau de l'Union, où la Commission ne joue qu'un rôle limité dans la crise, faute d'unité politique et de ressources budgétaires propres. C'est d'Europe, pourtant peu dynamique, que vient en 2010 le signal de la restauration des équilibres des finances

défavorables que d'autres lorsque survient la crise, et semble ainsi lui « résister » au moins partiellement.

31. Données issues de l'ouvrage World Pocket Figures de *The Economist* 2010.

publiques et que se mettent en place les plans d'austérité. L'effritement de la croyance européenne, déjà notable<sup>32</sup>, est amplifié par la crise.

• **Les anciens États de l'Union soviétique : des performances contrastées**

Les anciens pays de l'URSS ne connaissent pas tous les contreperformances des trois pays baltes, ou encore de l'Arménie et de l'Ukraine, les cinq pays caractérisés par les plus fortes chutes de leur PIB en 2009 ; l'ensemble de la CEI connaît une très forte baisse (-7,5 % selon le FMI, après une croissance de +5,5 % en 2008), surtout du fait de la Russie. La Moldavie (-9 % selon le FMI en octobre 2009), la Russie (-7,5 %) et, dans une moindre mesure, le Kazakhstan (-2 %) et le Bélarus (-1,2 %) sont heurtés de plein fouet, notamment sous l'effet de la chute du prix du pétrole. Les performances des pays d'Asie centrale sont parfois « bonnes » en 2009 : l'Azerbaïdjan (+7,5 %), l'Ouzbékistan (+7 %), le Turkménistan (+4 %), le Tadjikistan (+2,5 %), voire le Kirghizistan (+1,5 %) voient des évolutions plus favorables de leur PIB. La différenciation des performances « post-soviétiques » est donc avant tout géographique : les pays relativement plus tournés vers l'Asie résistent à la dégradation conjoncturelle, alors que les plus tournés vers le commerce avec l'Ouest européen et la Russie s'effondrent.

• **La Chine et l'Inde, principaux pôles de « résistance » à la crise**

La Chine, qui voit son taux de croissance du PIB baisser à +8,7%<sup>33</sup> (après que les prévisions les plus basses l'ont vu descendre jusqu'à 6 % courant 2008) contribue à elle seule à limiter l'ampleur de la récession mondiale. Elle entraîne largement dans son sillage les pays asiatiques (hors Japon), dont les performances macroéconomiques globales sont certes amoindries, mais sont loin de connaître l'effondrement observé ailleurs : +6,5% de croissance du PIB pour l'ensemble des « pays en développement d'Asie »<sup>34</sup>. Le « plan de relance » chinois, d'un montant de

32. Sur la crise du projet européen, cf. J. Sapir, *La fin de l'eurolibéralisme*, Paris, Seuil, 2006. Il s'accompagne d'une crise de confiance au sein de la Commission, décrite par Didier Georgakakis.

33. Il sera par la suite réévalué à plus de 9 %.

34. Nous reprenons les catégories de classement utilisées par le FMI.

600 milliards de dollars, a été d'une ampleur sans équivalent au niveau mondial (en proportion du PIB), et il a de fait permis au pays de maintenir une croissance du PIB très élevée, après une dégradation de courte durée début 2009.

L'Inde, avec un taux de croissance du PIB de +5,6 % en 2009 réalise une performance remarquable dans un contexte de crise mondiale, largement rendue possible par la dynamique de la consommation des ménages et par un plan de relance là aussi massif fondé sur la croissance des dépenses publiques, qui a pour conséquence un déficit budgétaire important.

Les deux pays les plus peuplés du monde (environ 37% de la population mondiale) sont ainsi ceux dont les dynamiques socio-économiques sont apparues comme les plus fortement « déconnectées » de l'effondrement du commerce international, alors même que leurs stratégies de développement ont été complaisamment décrites pendant des années comme essentiellement « tournées vers l'extérieur » conformément aux biais idéologiques du discours de la mondialisation ; ils disposent d'un marché intérieur potentiellement considérable et plus largement d'une dynamique désormais largement endogène que les États ont stimulée à travers les politiques de relance menées en 2009, à travers le recours au crédit et à des investissements publics et privés massifs<sup>35</sup>. Les économies animées par des États « développementistes » ont mieux réagi que celles qui se sont largement ouvertes aux forces de la mondialisation, en particulier financière.

On retrouve un processus comparable au Brésil, voire dans certains pays « émergents » (par exemple cinq pays de l'ASEAN : Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Vietnam) : le Brésil connaît une légère baisse du PIB en 2009 (-0,4 %), mais après une croissance de +5,1 % en 2008 et le FMI lui prédit à nouveau, dès octobre 2009, +4,7 % en 2010. La dynamique de croissance ne se dément pas en 2010.

• **Le monde en développement : diversité des situations et réactions face à la crise**

Dans l'ensemble, les pays « émergents et en développement » ont connu de moins mauvaises performances macroéconomiques que les pays les plus développés et les pays dits « en transition »

35. Nous reviendrons plus longuement sur cette résistance à la crise au chapitre 4.

de l'UE, mais il ne faut pas oublier que les conséquences sociales de la crise y sont bien plus dramatiques, faute de filets de sécurité sociaux étendus. L'Amérique latine est, sur le plan macroéconomique, moins bien placée que l'Asie (-2,3 % pour les pays de « l'hémisphère occidental », contre +1,3 % pour les cinq pays de l'ASEAN), mais aussi que l'Afrique (+1,9 %, dont +1,6 % pour l'Afrique subsaharienne) et que le Moyen-Orient (+2,2 %), ce qui illustre les effets complexes de l'insertion différenciée des pays et des zones géographiques sur le marché mondial, leurs ressources et spécialisations sectorielles, leurs réactions politiques différentes face à la crise<sup>36</sup>, etc.

Les performances peuvent de plus être très contrastées d'un pôle à l'autre de cet espace : au Mexique par exemple, le PIB baisse de façon très prononcée (-6,8 %), surtout en comparaison avec le Brésil. Si le Mexique est très ouvert au commerce international (les importations y représentent environ 30 % du PIB), c'est beaucoup moins le cas du Brésil (12 % environ). Les politiques publiques de développement des deux pays sont très différentes et liées à des ressources et des interdépendances géoéconomiques et géopolitiques spécifiques. Des analyses et typologies plus fines doivent donc être mises en œuvre pour mieux comprendre la diversité des « trajectoires nationales » dans la crise<sup>37</sup>. La configuration des performances révèle des dynamiques contrastées.

### La crise dans l'espace socio-économique mondial

Pour rendre compte de façon plus systématique de celles-ci, il convient d'adopter une vision structurale, et de commencer par situer les pays dans l'espace socio-économique mondial. Nous avons pour cela construit une carte des pays du monde à partir de l'analyse en composantes principales (ACP<sup>38</sup>) d'un ensemble d'indicateurs diversifiés, issus du rapport mondial sur le développement humain du PNUD (2009) : le PIB par habitant, l'espérance de vie à la naissance, le taux brut de scolarisation, le taux d'inflation, l'indice de Gini des revenus, la proportion du revenu global détenue par les

36. P. Hugon, P. Salama (dir.), *Revue Tiers-Monde*, numéro cité, pour des analyses fines région par région, et pays par pays.

37. Voir en particulier les analyses menées par Philippe Hugon, qui propose une typologie des modèles économiques, dans le numéro cité.

38. Voir annexes.

10 % de ménages les plus pauvres, le taux d'urbanisation, l'indice conjoncturel de fécondité. 125 pays, pondérés par leur population en 2007, ont été retenus comme individus actifs de l'analyse<sup>39</sup>.

L'espace ainsi construit est essentiellement bidimensionnel. La première dimension, qui représente 51,21 % de la variance totale du nuage, est formée par les variables taux de scolarisation, espérance de vie, taux d'urbanisation, PIB (positivement corrélées), taux de fécondité et taux d'inflation (négativement corrélés). Il s'agit d'un axe de développement économique et social global, qui oppose les pays « riches » (sous tous les rapports : économique, éducatif, sanitaire) aux pays « pauvres » (caractérisés par l'inflation et un plus grand dynamisme démographique). On peut le qualifier d'*axe du développement économique et social*. Il est d'ailleurs corrélé à +0,97 avec l'indicateur de développement humain (2007) projeté en variable supplémentaire, lequel est constitué à partir de trois des huit variables actives retenues, auxquelles est ajouté le taux d'alphabétisation.

La deuxième dimension représente 24,56% de la variance totale du nuage. Elle est formée par les variables Indice de Gini et pourcentage du revenu détenu par les 10 % les plus pauvres. Il s'agit donc manifestement d'un *axe des inégalités économiques* (ou de *répartition des revenus*). Cet axe rapproche, du côté des inégalités plus « faibles », le Japon, les pays nordiques, la République tchèque, dans une moindre mesure certains pays de l'Est européen, asiatiques (Bangladesh), voire africains (Égypte, Éthiopie). À l'opposé, la Namibie, l'Angola, la Bolivie, le Botswana, la Zambie sont caractérisés par des inégalités de revenus extrêmement prononcées<sup>40</sup>.

Si l'on regroupe les pays par entités géographiques officielles, la première dimension oppose les regroupements de pays « riches » (ALENA, OCDE, UE, et même MERCOSUR) aux regroupements de pays « pauvres » (COMESA, PMA). La deuxième dimension distingue surtout quant à elle, du côté des pays plus « inégalitaires », le MERCOSUR, l'ANCOM et le CACM, alors que l'UE, et

39. Les pays pour lesquels existent des valeurs relatives à la totalité de ces différents indicateurs ont été retenus en individus actifs, les autres (qui ont des valeurs manquantes pour certaines de ces variables) ont été projetés en éléments supplémentaires

40. Le troisième axe est surtout corrélé avec le taux d'inflation, le quatrième avec l'inflation et au taux de fécondité. Nous les laissons de côté ici. Voir annexes.

dans une moindre mesure l'OCDE et la CEI sont, mais assez faiblement, situés en moyenne du côté des pays plus « égalitaires ». Historiquement marqués par le « socialisme » sous ses diverses formes (communisme, social-démocratie, planisme, interventionnisme...), les pays les moins « inégalitaires » du monde occidental et de l'Europe centrale s'opposent ainsi aux pays latino-américains où perdurent de très profondes inégalités économiques<sup>41</sup>. Ce deuxième axe oppose donc aussi dans les années 2000 des pays dits « en transition », devenus néo-libéraux et « pro-européens » après la chute du communisme, et des pays souvent engagés dans des expériences politiques « de gauche » et « indépendantes » après des années de dictature militaire et de soumission plus ou moins prononcée aux États-Unis<sup>42</sup>. Ainsi, les variables politiques semblent à première vue assez liées aux variables socio-économiques qui sous-tendent l'analyse<sup>43</sup>.

Où se situent les pays qui connaissent en 2009 les plus fortes croissances de leur PIB ? Ils se trouvent du côté des pays les moins développés, sur le premier axe de l'analyse (le taux de croissance du PIB est corrélé à -0,52 avec celui-ci) et du côté des pays asiatiques faiblement inflationnistes sur le troisième axe ; le taux de croissance n'est, en revanche, pas corrélé avec le deuxième axe. L'ampleur du choc macroéconomique n'apparaît donc globalement pas liée au degré d'inégalités de revenu internes au pays, conséquence d'un processus historique de longue durée<sup>44</sup>, mais plutôt à la poursuite de la dynamique de croissance caractéristique des deux derniers cycles économiques depuis 1990 : le taux de croissance en 2009 est d'ailleurs assez fortement corrélé avec le taux de croissance annuel à prix constant entre 1990 et 2007 (+0,69). La crise a donc un aspect globalement « égalitaire » ou « de rattrapage », si l'on s'en tient au point de vue des hiérarchies

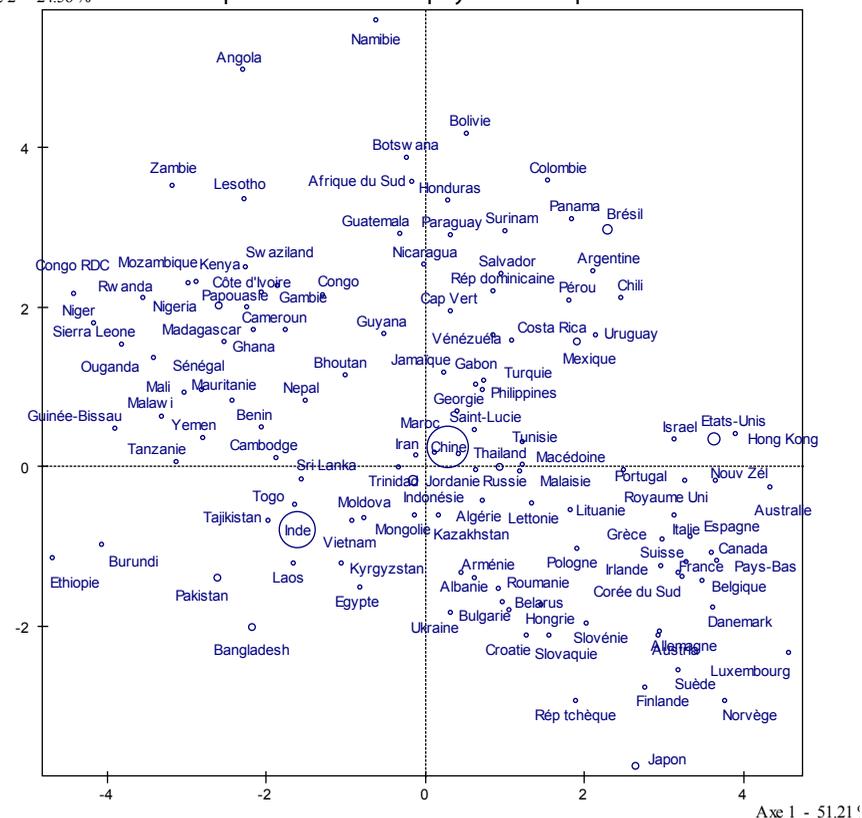
41. Pour une comparaison Asie/Amérique latine, cf. P. Salama, *Le défi des inégalités*, op. cit.

42. Coll. *La carte rouge de l'Amérique latine*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008.

43. La troisième dimension oppose les pays les plus inflationnistes (COMESA, CEI) aux pays asiatiques émergents. La classification ascendante hiérarchique conduit à distinguer huit types de pays.

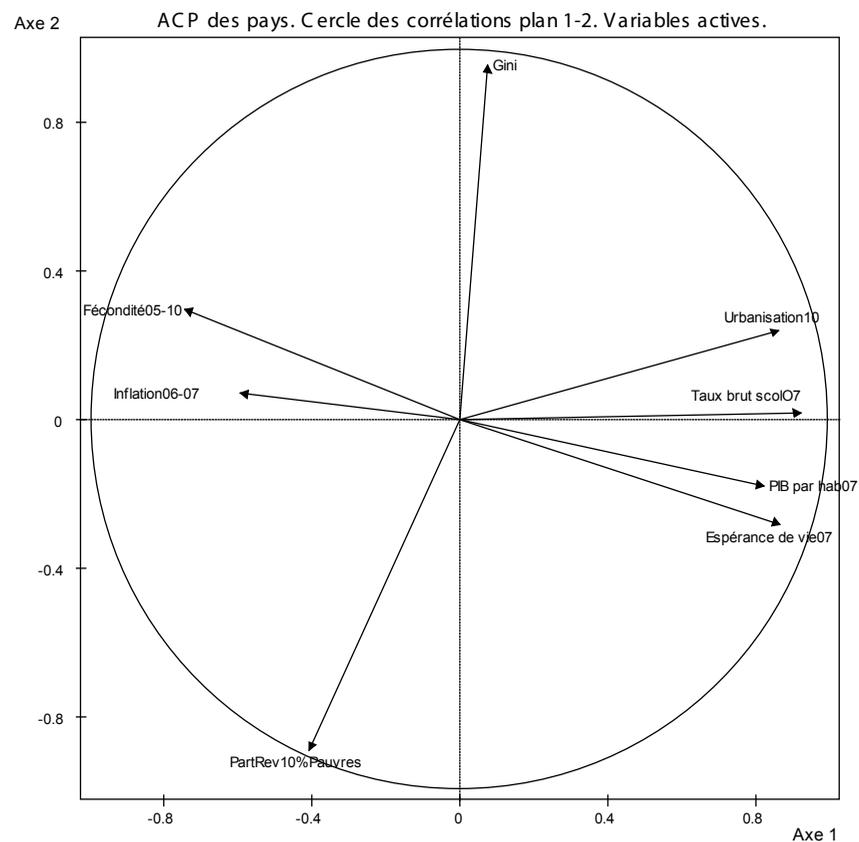
44. En revanche, on peut penser que ses conséquences sociales (comme la variation du taux de chômage en premier lieu) le sont plus fortement.

Axe 2 - 24,56 % L'espace mondial: les pays dans le plan 1-2



internationales de PIB (après pondération<sup>45</sup>) : elle affecte relativement moins les pays du Sud peuplés que les pays du Nord où elle a pris naissance.

45. La question de la prise en compte des pondérations et de l'articulation « multiniveau » dans les comparaisons internationales a été développée par Branko Milanovic, voir notamment, B. Milanovic, « Measuring global income inequality », *Social Science Report. Knowledge divides*, Paris, Unesco, chap. 1, p. 17-20.



Plus particulièrement, ce sont les pays asiatiques émergents, en premier lieu la Chine, qui en sortent considérablement renforcés. Ce constat est tellement « évident » à la simple vue des indicateurs conjoncturels, qu'il n'a pas échappé à la plupart des commentateurs, et qu'il nourrit désormais de nombreux discours occidentaux, de plus en plus clairement conscients, et souvent inquiets, de la rapidité de l'« émergence » chinoise, indienne et plus largement asiatique. Celle-ci a été en quelque sorte « confir-

### L'espace mondial: performances 2009 dans le plan 1-2



mée » de façon extrême par le décalage des performances dans la crise. Cette donnée est devenue un fait évident et massif, source de commentaires sans fin.

### Les facteurs institutionnels des performances

Dans la perspective ouverte par les nombreux travaux sur les facteurs institutionnels et politiques de la dynamique

économique<sup>46</sup>, nous avons mis en relation les performances en 2009 et certains indicateurs disponibles pour un nombre suffisant de pays.

L'intensité de la croissance et un indicateur de hausse du chômage<sup>47</sup> sont, nous l'avons déjà vu, corrélés avec le PIB par habitant (et, plus largement, avec les indicateurs de développement) : ce sont d'abord les pays les plus développés qui connaissent une dégradation en 2009. Les indicateurs de « néo-libéralisme » étant eux-mêmes fortement liés au niveau global de développement, ils varient eux aussi dans un sens opposé aux performances en 2009<sup>48</sup>.

Cela signifie qu'il valait mieux en 2009 être « mal classé » en néo-libéralisme, comme d'ailleurs en « développement humain », pour connaître une bonne performance conjoncturelle. On observe des relations de même sens pour l'indicateur de « liberté économique » de la Heritage Foundation (dont la corrélation avec l'indicateur de compétitivité, comme avec l'IDH, est élevée) : plus un pays est « économiquement libre » au sens de ce *think tank* néo-libéral, plus sa performance est faible en 2009 en matière de croissance du PIB et de chômage.

Lorsque, dans le modèle de régression retenue, on ajoute à l'indicateur de « liberté économique » le taux d'ouverture en 2007, un indicateur d'inégalité et le PIB par habitant, ouverture, « liberté économique » et PIB ont chacun un effet négatif sur la performance macro-économique et sur l'emploi<sup>49</sup>. Les résultats sont donc, pour le moins, déstabilisants pour une doctrine qui valorise la conjonction d'ouverture et de libéralisation<sup>50</sup>. De fait, les comparaisons internationales

46. B. Amable, *op. cit.* P. Petit, *Croissance et richesse des nations*, Paris, La Découverte, 2005.

47. Pour les pays pour lesquels on a pu le calculer.

48. L'indicateur de compétitivité est fortement lié à l'indicateur de développement humain, ce qui n'est guère surprenant quand on sait qu'il s'agit d'un indice composite, construit à partir d'une moyenne pondérée de données d'opinion recueillies auprès de chefs d'entreprise sur les performances de leur pays, et d'indicateurs quantitatifs dits « hard », incluant notamment des données relatives au système éducatif et à l'investissement des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

49. Voir annexes.

50. Les indicateurs de « liberté » (ou de « compétitivité ») ont été construits de telle sorte qu'ils ne mesurent pas le « néo-libéralisme », mais une réalité ambivalente, dont l'interprétation est délicate : Chine et Inde sont, par exemple, plutôt mal évaluées dans ces classements : ce sont justement ces

néo-libérales se portent désormais plutôt sur les conséquences de la dette publique en longue période, et visent essentiellement à établir qu'elles grèvent les performances macroéconomiques<sup>51</sup>. Il s'agit de légitimer le basculement rapide dans les politiques d'austérité.

Notre analyse statistique contredit l'hypothèse – devenue dogme – selon laquelle les pays les plus « compétitifs », les plus « flexibilisés », bref les mieux adaptés à la mondialisation, seraient les plus protégés d'un choc conjoncturel par leurs performances et leurs dynamiques antérieures. La crise a en réalité surtout accentué l'opposition entre le monde émergent et le « vieux monde » développé, le « centre » de l'économie mondiale, confronté à une relative stagnation, tout en marginalisant à nouveau certains pays qui avaient adopté avec zèle les canons des organisations internationales, en premier lieu l'ouverture aux échanges et aux investissements internationaux, comme les économies en transition de l'Europe centrale et orientale. La domination du « centre » historique de l'économie mondiale (la « triade » Amérique du Nord, Europe, Japon) doit aujourd'hui faire face à une crise de reproduction : c'est donc bien une « crise de la mondialisation » qui est à l'œuvre. Elle rend plus visibles certaines tendances déjà présentes lors de la période de croissance, mais largement occultées par la dynamique financière qui a fonctionné comme une source abondante d'illusions.

### Une recomposition du capitalisme mondial ?

On peut interpréter la crise comme la manifestation accélérée de la recomposition du capitalisme mondial, en particulier de ses

deux pays (dont la population représente près des deux cinquièmes de la population mondiale) qui réalisent les meilleures performances macroéconomiques dans la crise et sont à l'avant-garde de la « reprise » en 2010. En revanche, certains pays où l'État-providence est le plus développé, à savoir les pays scandinaves, sont toujours considérés comme très « libres » sur le plan économique et très « compétitif » : les bonnes performances scandinaves sont imputées à leur haut degré de libéralisme (cela alors qu'ils sont aussi les pays où le taux de prélèvement obligatoire est le plus élevé) ! Autant dire que les indicateurs ne mesurent pas seulement ce qu'ils disent mesurer et que l'interprétation causale des corrélations est *toujours* difficile.

51. Pour un exemple récent (février 2010) : [http://www.lexpansion.com/economie/actualite-economique/une-dette-publique-elevee-a-un-impact-negatif-sur-la-croissance\\_227041.html](http://www.lexpansion.com/economie/actualite-economique/une-dette-publique-elevee-a-un-impact-negatif-sur-la-croissance_227041.html)

secteurs dominants, qui sont à la fois les plus « concentrés » (avec la domination de quelques oligopoles sur le marché mondial) et ceux auxquels se rattachent les firmes les plus « importantes » selon divers critères comme le chiffre d'affaires, l'emploi, le profit : finance, raffinage pétrolier, automobile, énergie en particulier.

Le classement *Fortune* des principales firmes mondiales « avant » et « après » la crise<sup>52</sup> illustre une évolution relativement rapide, même si elle ne bouleverse pas complètement les hiérarchies internationales. En 2007, 24 firmes chinoises sont classées parmi les 500 premières. En 2009, c'est le cas de 37 firmes, et en 2010 de 46 : on observe donc un quasi-doublement en trois ans. Les États-Unis passent de 162 à 140, soit une forte baisse, puis 139, le Royaume-Uni de 33 à 26 puis à nouveau 29. Avec une relative stabilité depuis la crise, la France passe de 38 à 40 puis 39, le Japon de 67 à 68 puis 71, l'Allemagne de 37 à 39. Les trois économies concurrentes échappent à l'érosion anglo-saxonne, mais ne conquièrent pas de nouvelles positions.

La crise est, en elle-même, un mouvement de recomposition entre les secteurs, et se traduit par des changements dans les hiérarchies, des fusions (qui se multiplient surtout dans la phase de reprise de la finance mondiale), des disparitions d'entreprises, une montée en puissance de l'acteur public au sein du système productif, notamment à travers l'ascension des « fonds souverains » et les prises de participation au capital de banques et d'institutions financières : autant de phénomènes qui ont des conséquences dans tous les pays et les régions du monde et restructurent durablement le champ économique mondial. Une analyse de ses conséquences sectorielles, qui devrait aussi porter sur les formes prises par la concurrence dans chaque champ, fera apparaître un renforcement de l'acteur étatique et des stratégies nationales, contre une vision qui voyait dans la mondialisation la négation programmée des « nations »<sup>53</sup>. Là encore, l'ébranlement

52. <http://money.cnn.com/magazines/fortune/global500/2010/countries/Australia.html>

53. Cette tendance a été soulignée par Jacques Sapir en 2008. J. Sapir, *Le nouveau XXI<sup>e</sup> siècle. Du siècle américain au retour des nations*, Paris, Seuil, 2008. On retrouve ainsi l'hypothèse chère à Michel Beaud, d'un système national/mondial hiérarchisé dans lequel les nations sont loin d'avoir cessé de peser sur les stratégies économiques même les plus « privées ». M. Beaud, *Le système national/mondial hiérarchisé. Une nouvelle lecture du capitalisme mondial*, Paris, La Découverte, 1987.

cognitif est de taille et le monde qui apparaît est peu conforme aux prédictions des idéologies de la « fin de l'Histoire » et de la « mondialisation heureuse ».

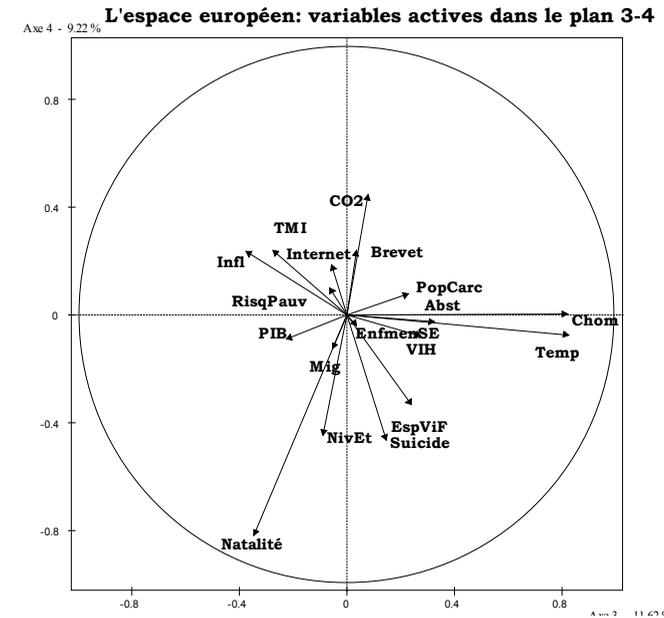
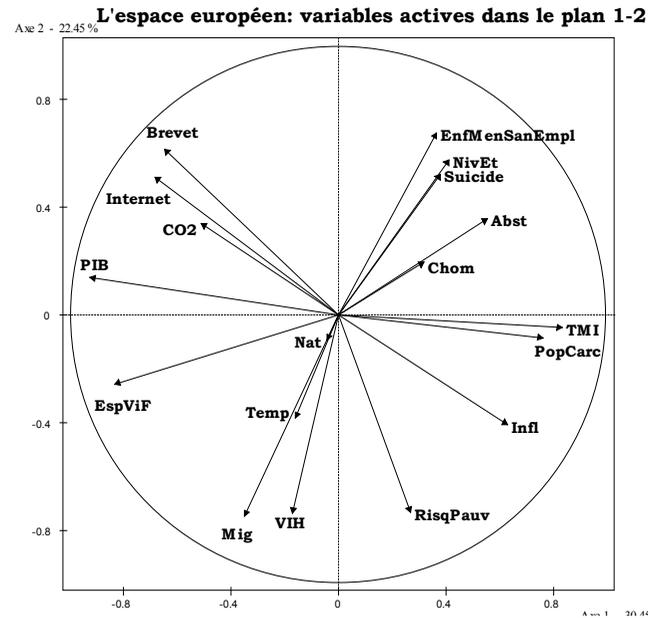
### La crise dans l'espace socio-économique européen : les limites d'une stratégie de mise en concurrence

Qu'en est-il plus particulièrement de la situation en Europe ? Nous avons aussi construit un espace des pays européens (plus précisément ici les 27 membres de l'UE)<sup>54</sup> et étudié, dans un deuxième temps, leurs « performances » économiques et sociales dans la crise. On pouvait en effet se demander si le processus de déplacement de la croissance du PIB et de l'emploi vers les pays les moins développés, que l'on observe à l'échelle mondiale, se « retrouve » en quelque sorte au sein de l'UE ou si la structure interne de l'espace européen connaît une évolution différente. Nous avons déjà observé que l'Europe est fortement mise à l'épreuve par la crise en dépit de son « unité » apparente.

Les variables actives de l'ACP, issues pour l'essentiel des indicateurs d'Eurostat, qui ont été utilisées (sauf indications, elles sont relatives à l'année 2006) pour construire l'espace européen, sont au nombre de 18, ce qui permet de donner plus de profondeur multidimensionnelle à l'analyse :

- indicateurs démographiques : solde migratoire, taux brut de natalité, espérance de vie d'une femme à la naissance ;
- indicateurs économiques : PIB en standards de pouvoir d'achat ; proportion de personnes vivant en dessous du seuil de risque de pauvreté après transferts sociaux (60 % du revenu médian), taux moyen de variation annuelle des indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) ;
- indicateurs relatifs à l'emploi : taux de chômage en pourcentage de la population active, pourcentage des salariés ayant un contrat temporaire, part des personnes de 0 à 17 ans vivant dans des ménages dont aucun des membres n'a d'emploi ;
- indicateurs de santé : taux de mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes, décès dus au sida, décès dus au suicide ;

54. L'analyse sur laquelle nous nous appuyons a été réalisée sous notre direction et avec l'aide de Brigitte Le Roux, par Solène Bienaise dans le cadre d'un stage au sein du CURAPP (programme IUF). Cf. annexes, p. XXX.

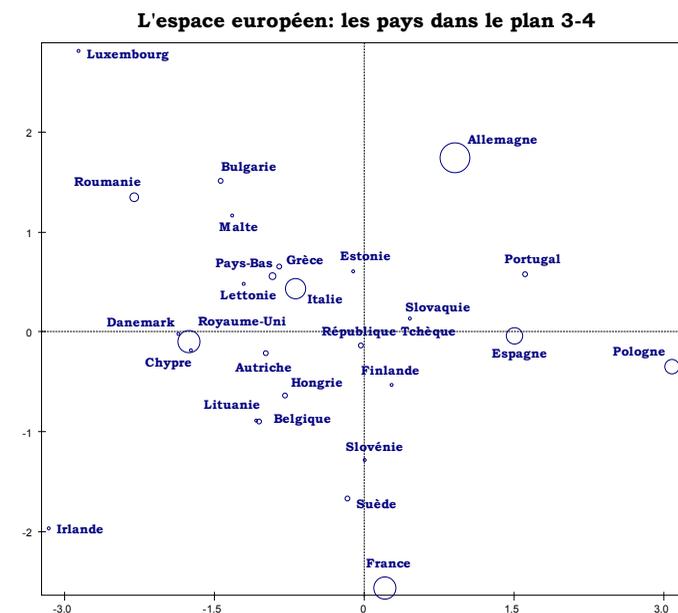
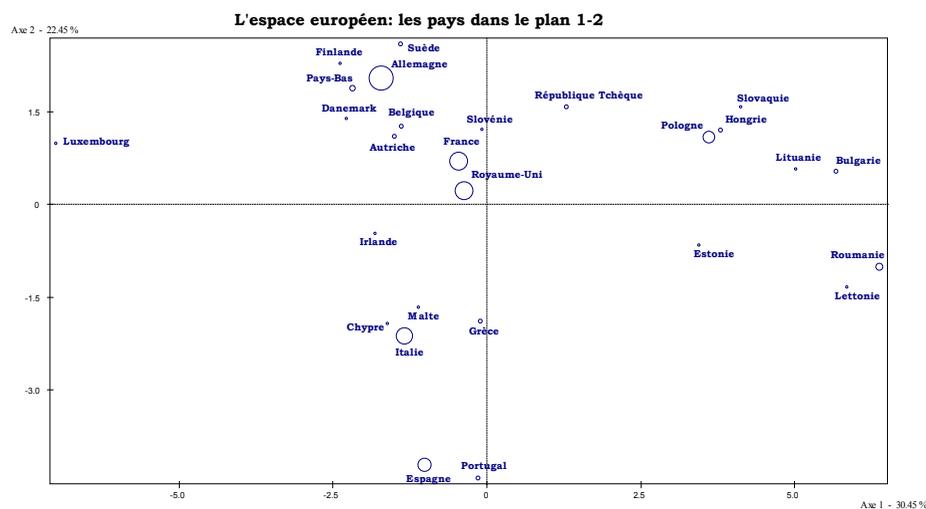


- indicateurs relatifs à la « sécurité » : population carcérale pour 100 000 habitants (2004) ;
- indicateurs d'éducation : niveau d'éducation des jeunes, pourcentage de la population âgée de 20-24 ans ayant atteint au moins un niveau secondaire supérieur ;
- indicateurs d'environnement : émissions de CO<sub>2</sub> en tonnes par habitant ;
- indicateurs de recherche et développement : pourcentage des ménages bénéficiant d'un accès à Internet, nombre de demandes de brevets déposés auprès de l'Office européen des brevets par million d'habitants ;
- taux d'abstention en pourcentage des inscrits pour la première élection du parlement européen élargi.

L'espace socio-économique européen ainsi construit est structuré selon trois dimensions principales. La première (30,45 % de la variance) mesure le (sous-) développement socio-économique

global. Elle est négativement corrélée avec le PIB, l'espérance de vie des femmes, le taux d'accès à Internet et le nombre de brevets, positivement avec le taux de mortalité infantile, le taux d'incarcération, le taux d'inflation, le taux d'abstention aux élections européennes. Elle distingue les pays les plus développés du Nord et du Sud des pays issus de l'élargissement, d'Europe centrale et orientale : y contribuent le plus l'Allemagne et l'Italie d'une part, la Roumanie, la Pologne, la Bulgarie, la Hongrie, d'autre part.

La deuxième dimension de l'espace est négativement corrélée avec le solde migratoire, le nombre de décès dus au sida, le taux de risque de pauvreté et positivement avec la part des enfants vivant dans des ménages dont aucun membre n'a d'emploi, le nombre de brevets déposés, la part des jeunes ayant acquis au moins un niveau d'éducation secondaire supérieur, le nombre de décès dus au suicide, le taux d'accès à Internet. Elle oppose donc deux types de « pathologies sociales » : sida, pauvreté et inégalité de revenus d'une part, inégalités d'emploi et suicide d'autre part.



Elle est aussi corrélée avec les indicateurs d'accès à l'« économie de la connaissance ». Il s'agit donc d'une dimension de pauvreté relative et de développement du système éducatif et scientifique. On peut aussi interpréter cette deuxième dimension comme un indicateur de capital scolaire. En termes de pays, elle oppose les pays du Sud du côté négatif à l'ensemble des autres pays de l'autre.

La troisième dimension (11,62 % de la variance totale du nuage) est essentiellement corrélée au taux de chômage et à la proportion de contrats temporaires. C'est une dimension qui décrit la « précarité » globale de l'emploi, mesurée à certains indicateurs officiels<sup>55</sup>.

#### • Les « performances » en 2009 dans l'espace européen

Dans cet espace, la performance macroéconomique définie par la croissance du PIB en 2009 n'est corrélée à aucune des deux premières dimensions de l'espace. Ce n'est donc pas du côté du

55. Les cinq premières variables principales peuvent être analysées, mais nous n'avons retenu ici que les trois premières.

« niveau » ni même du « style » de développement socio-économique antérieur, qu'il faut chercher l'« explication » de la performance ainsi définie en 2009. Entre-temps, il est vrai qu'ont été mis en place des « plans de relance » d'ampleurs très inégales, qui ont eux-mêmes des effets différenciés, complexes à mesurer, sur les économies nationales. La croissance du PIB en 2009 n'est corrélée, faiblement (+0,44), qu'au troisième axe, mais du côté des pays les moins « flexibles » selon les critères dominants, contredisant à nouveau le discours routinier sur les vertus universelles de la flexibilité du marché du travail. En période de crise, une certaine rigidité peut limiter la violence de l'ajustement (comme l'illustre le cas de la France).

La hausse du taux de chômage est corrélée avec la deuxième dimension : ce sont les pays, plus inégalitaires, du Sud, l'Espagne en premier lieu, qui sont le plus fortement victimes de la dégradation brutale du marché du travail. Avec les pays baltes déjà évoqués, les pays du Sud intégrés depuis les années 1980 à la construction européenne apparaissent ainsi comme les maillons



les plus faibles d'une zone qui se caractérise surtout par son hétérogénéité persistante voire croissante. Cette hétérogénéité, contraire à la *doxa*, résulte en partie de l'incapacité de l'Europe à faire émerger un gouvernement économique commun<sup>56</sup>.

La « crise grecque » au premier semestre 2010, qui voit se développer une intense spéculation sur les titres de la dette publique grecque, en particulier sur le marché hautement spéculatif des « credit default swaps » (CDS), a confirmé plus récemment la montée de cette tension structurelle interne à l'espace européen, zone euro comprise, entre le Nord-Ouest développé et les pays du Sud. Cette contradiction est encore plus prononcée que celle que l'on a commencé à observer, quelques mois plus tôt, avec les pays en transition d'Europe centrale et orientale. La crise met en difficulté les économies qui étaient déjà les plus fragiles et aucun

56. K. Dyson (ed.), *The Euro at 10. Europeanization, Power, and Convergence*, Oxford, Oxford University Press, 2008.

mécanisme de solidarité interne ne semble pouvoir contrecarrer ces évolutions. Fondée très largement sur la mise en concurrence des économies et à l'intérieur de celles-ci des territoires, la stratégie de développement adoptée au sein de l'Union européenne sous le nom de « stratégie de Lisbonne » en 2000 a ainsi renforcé les interdépendances concurrentielles entre les économies européennes, tout en rendant quasi impossible le développement de politiques permettant d'assurer leur cohésion, pourtant toujours constituée comme un objectif de la construction européenne. Elle a même fait du « dumping fiscal et social » son principal mode de « coordination » interne.

### **Le modèle social français : de l'épuisement à la résistance**

La relative « résistance » de la conjoncture française à la crise mondiale, en particulier lorsqu'on la compare à celle des pays

anglo-saxons ou aux pays du Sud de l'Europe, est une « anomalie » du point de vue des croyances néo-libérales jusque-là les mieux établies, en particulier au sein des fractions dirigeantes des élites économiques et politiques. La France voit en effet son PIB chuter « seulement » de -2,4 % en 2009, soit presque deux fois moins que la zone euro et l'UE, et si elle connaît à nouveau une très forte progression du taux de chômage (il atteint les 10 % en 2010), celui-ci ne retrouve pas (encore) ses plus hauts niveaux des années 1990. Il s'établit même en 2009 à un niveau comparable à celui des États-Unis, dont nous avons vu qu'ils ont très souvent été auparavant érigés en modèle de performance sur le marché du travail pour l'économie européenne.

Le cadre interprétatif dominant qui s'affirme plus nettement en 2005 mettait en avant l'épuisement du modèle social français<sup>57</sup>. Le modèle social français donnait, disait-on, de nombreux signes de crise face à ses « concurrents » dans la compétition mondiale. Ses performances relatives étaient décrites comme médiocres, surtout comparées à celles de pays proches, les comparaisons privilégiant systématiquement les pays les plus développés, en particulier anglo-saxons et scandinaves. Cette évolution rendait urgente sa redéfinition, voire son abandon, au profit d'un « nouveau » modèle. Le succès de la thématique du « déclin » du modèle social français a ainsi correspondu à l'inflexion du débat public national dans le sens d'une forme d'autocritique<sup>58</sup>.

Nos recherches ont fait apparaître la diversité des usages de la notion de *modèle social* et des problématiques associées. Le schéma argumentatif fondé sur le constat de l'échec, centré principalement

57. Cf. F. Lebaron, F. Gallemand, C. Waldvogel, « Le modèle français (est à bout de souffle). Genèse d'une doxa », *La revue de l'IREs*, septembre 2009, p. 129-164.

58. Derrière ces formulations, il serait vain de chercher une définition du *modèle social français* qui serait commune aux acteurs et commentateurs qui l'invoquent : tantôt l'on désigne à travers lui le système de protection sociale, tantôt le système de relations professionnelles, les services publics, le droit du travail, l'École républicaine, tantôt encore une combinaison particulière de ces divers traits, auxquels peuvent s'ajouter ponctuellement tels ou tels aspects du « tempérament » ou de l'histoire politique, économique, sociale nationale. « Modèle social français » prend sens, avant tout, comme opération de mise en comparaison entre le « système social » relativement cohérent qui caractériserait la France et d'autres « traditions », systèmes ou trajectoires nationaux.

(mais pas exclusivement) sur le marché du travail, et appelant au dépassement du modèle français a structuré le discours d'une très grande partie des acteurs dominants qui se sont investis dans le débat. Sans s'opposer frontalement au constat d'échec du modèle français, d'autres auteurs (comme Dominique Méda) mettront en avant, avec un temps de retard, un autre modèle, scandinave ou nordique. Celui-ci est supposé avoir réussi une meilleure synthèse entre flexibilité du marché du travail et sécurité des travailleurs en matière d'emploi et exprime toutes ses vertus dans le « modèle danois » de *flexi(sé)curité*, promu parallèlement au niveau de l'Union européenne. Coexistent donc un discours nettement dominant et des tentatives, minoritaires et limitées dans leurs effets, pour le subvertir, essentiellement en promouvant le modèle nordique et la nécessité d'un rôle accru des partenaires sociaux<sup>59</sup>. À la suite de ce débat, plusieurs ouvrages continueront d'être publiés sur le thème du « déclin », de la « crise » ou de l'« épuisement » du modèle français. L'arrivée à l'Élysée de Nicolas Sarkozy avec un programme de « rupture » s'accompagne d'une tentative rapide de mise en application, en premier lieu en matière d'emploi public, avec le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui partent à la retraite. Préparé par la publication de rapports (le rapport de la commission pour la libération de la croissance française, dite commission Attali, en premier lieu<sup>60</sup>), un nouveau mouvement de libéralisation et de réformes structurelles vise à renforcer la compétitivité de la France dans différents secteurs<sup>61</sup>.

Début 2009 (le 30 janvier), un article publié dans le journal *Le Monde* fait apparaître le nouveau cadrage qui fait suite à l'entrée

59. Du point de vue de leurs caractéristiques sociales, les acteurs dominant ce débat sont des acteurs politiques centraux, des journalistes, économistes, experts, chefs d'entreprise, souvent liés à l'espace politique et médiatique de la droite libérale. Les auteurs les plus critiques sont plus souvent liés au monde universitaire ou de la recherche.

60. L'apogée de ce cadre interprétatif est sans aucun doute le rapport de la commission pour la libération de la croissance française (« commission Attali »), qui exprime, comme nous l'avons vu, la pointe extrême de la dépréciation des performances nationales et la valorisation maximale du modèle anglo-saxon dans l'histoire économique récente.

61. Le « contrat unique » sur le marché du travail, proposition emblématique de la rupture vers plus de flexibilité (la « flexicurité » ou « flexisécurité ») durant la séquence 2005-2006, ne sera cependant pas mis en place, à la grande déception de ses promoteurs dans le monde des économistes.

en crise du capitalisme mondial : « Dans la crise, le modèle français, naguère décrié, retrouve des couleurs ». « *Qui eût cru, avant, que Nicolas Sarkozy serait prêt à défendre le “plus d’État” ? Qui eût imaginé ses ministres convertis aux vertus d’un modèle français qu’ils accusaient, il y a peu, d’être trop coûteux, de brider l’esprit d’entreprise, de faire obstacle à la modernisation du pays ?*<sup>62</sup>. » Ce changement apparemment radical concerne en premier lieu le discours de quelques acteurs politiques et commentateurs médiatiques « centraux », autour du président de la République. Le rôle de certains conseillers ou experts consultés par le chef de l’État (Henri Guaino, conseiller spécial, Jean-Paul Fitoussi<sup>63</sup>, président de l’OFCE) n’est certainement pas négligeable dans ce mouvement. Le discours change de façon perceptible, en particulier le 22 juin lors du discours devant le Congrès, où l’expression « modèle social » revient à de nombreuses reprises, connotée de façon extrêmement positive, et associée au lancement d’un « grand emprunt » qui divise la majorité et les élites. On retrouve la même tonalité quelques semaines plus tard : « *Ceux qui m’ont décrit comme “un admirateur inconditionnel du modèle américain” se sont trompés. Le “modèle américain” que vous évoquez repose pour une large part sur les assurances privées. Jamais je n’ai voulu d’un tel système pour la France, parce qu’il laisse trop de gens au bord du chemin. Au contraire, j’ai toujours considéré que le système français, qui offre à tous ses citoyens, même les plus démunis, un haut niveau de protection sociale, était une richesse qu’il fallait à tout prix préserver. Et c’est justement parce qu’il faut préserver notre modèle social que nous devons le moderniser, pour l’adapter aux nouvelles réalités et aux nouveaux défis. Sur ce point, je n’ai jamais changé*<sup>64</sup>. »

La gestion de la crise et de la dévaluation symbolique du « modèle anglo-saxon » qu’elle engendre peut prendre des formes diverses selon les contextes nationaux ou régionaux : la stratégie du président français consiste à mettre en avant la réforme et la

62. C. Guélaud, « Dans la crise, le modèle français, naguère décrié, retrouve des couleurs », *Le Monde*, 30/01/2009.

63. L’OFCE avait occupé dans le débat sur le « modèle social » une position critique et minoritaire. En 2009, il contribue à l’inversion des polarités en mettant sur le compte du modèle social la résistance de la conjoncture française à la crise. H. Sterdyniak, « Le modèle social français », in OFCE, *L’économie française 2010*, Paris, La Découverte, 2009.

64. N. Sarkozy, *O Globo*, 6 septembre 2009.

refondation du capitalisme par la « régulation », tout en réactivant la tradition gaullienne, dont il s’était précédemment démarqué, en matière de politique sociale et d’interventionnisme. La crise conduit ainsi au déplacement discursif d’un des agents politiques centraux, plaçant de nombreux autres acteurs qui lui sont liés dans une situation de « dissonance cognitive » : la polarisation entre le discours « dépensier » et « volontariste » du président et le discours plus orthodoxe du Premier ministre, davantage lié aux hauts fonctionnaires du ministère de l’Économie et des Finances, en est une expression en 2009. Qu’il s’agisse de dette publique et de déficit, de taxes, de « modèle social », la stratégie politique dite « d’ouverture » qui s’était aussi traduite, au cours de la campagne électorale de 2007, par l’emprunt de lexies et de références « de gauche »<sup>65</sup>, s’est ainsi trouvée momentanément accentuée dans le contexte de la crise mondiale. Cela a également contribué à un brouillage des cadres de perception idéologiques et politiques, typique des situations de crise, qui s’est intensifié en 2009. Cette inflexion s’atténue fortement en 2010, après les élections et la crise de l’euro, qui conduisent à un « recentrage » du discours économique gouvernemental autour de la lutte contre les déficits.

Anomalies et contradictions n’ont pas cessé de se multiplier depuis le déclenchement de la crise conjoncturelle, ce qui a abouti à un ébranlement multiforme de l’ordre cognitif qui est allé au-delà de la seule dynamique de la confiance à court terme. Les réactions à ces anomalies parmi les économistes et les divers commentateurs sont multiples et sont pour l’instant loin d’aboutir à une conversion globale et à un « changement de paradigme ». Elles peuvent au contraire consister à « sauver » l’essentiel du modèle en « naturalisant » le cataclysme qu’est la crise, ou en l’attribuant de façon exclusive à un acteur public, par exemple la Fed : ces hypothèses *ad hoc* se développent surtout dans un premier temps et permettent un moment de préserver l’essentiel des cadres cognitifs antérieurs. Dans cette perspective, la contre-performance anglo-saxonne est elle-même décrite comme un événement accidentel et contingent qui ne gomme pas la supériorité structurelle, pour tout dire naturelle, du modèle. Au contraire, certains interprètes pensent que celle-ci se reconstituera rapidement en même temps que la « sortie de crise » s’accompagnera d’une « résilience » du système financier.

65. L.-J. Calvet, J. Véronis, *op. cit.*

Les recommandations de politique économique de l'OCDE, comme celles de la Commission européenne, ne subissent par exemple pas de nette inflexion avec la crise, du moins en ce qui concerne la flexibilité des marchés de biens et services et la flexibilité du travail en tant qu'horizon des politiques structurelles : « *Dans le passé, les politiques structurelles favorables mises en œuvre dans un certain nombre de pays de l'OCDE ont donné à ceux-ci la flexibilité nécessaire pour se redresser relativement vite après un repli de l'activité. Les États-Unis, en particulier, ont montré qu'ils pouvaient rebondir après avoir vu leur demande se contracter fortement, mais il reste à voir quelle sera leur résilience dans la crise actuelle, où les marchés financiers ne fonctionnent pas normalement. En revanche, les pays d'Europe continentale ont connu dans le passé des ralentissements moins prononcés mais des reprises plus lentes, et leur réaction au repli de l'activité au début de la décennie a montré que la reprise peut prendre beaucoup de temps*<sup>66</sup>. »

## Chapitre 4

# L'ébranlement de la domination états-unienne et l'émergence des mondes « périphériques »<sup>1</sup>

La crise a fait douter de la pérennité de la domination des États-Unis, en révélant au grand jour les nombreuses faiblesses d'un système économique et financier jusque-là tenu pour exceptionnellement performant et qui, tout au long du vingtième siècle, s'était imposé au reste du monde comme un modèle universel. L'endettement excessif des ménages modestes, lié aux inégalités de revenus croissantes, y est devenu le vecteur d'une crise dramatique du secteur immobilier; l'industrie financière s'est pratiquement effondrée en septembre 2008 avant l'intervention massive des autorités publiques; de nombreuses banques, parmi lesquelles des institutions anciennes et prestigieuses (en particulier la banque Lehman Brothers), ont fait faillite; d'autres institutions reconnues et puissantes, comme les assureurs parapublics Fannie Mae et Freddy Mac, ont dû être recapitalisées et, en pratique, nationalisées par l'État, devenu « interventionniste » malgré

1. Une première version de ce chapitre paraîtra prochainement, sous le titre « Mondialisation financière ou imposition du modèle financier nord-américain » dans un ouvrage collectif publié au Brésil sous la direction de Maria Chaves Jardim, consacré aux fonds de pension. Nous remercions Maria Chaves Jardim pour sa lecture critique de ce chapitre et Roberto Grün pour les nombreuses discussions sur certaines des questions abordées ici.

66. OCDE, *Réformes économiques : objectif croissance. Politiques structurelles : indicateurs, priorités et analyses*, Paris, OCDE, 2009.

lui ; le secteur automobile, aux sociétés symboliques de l'histoire américaine (en premier lieu General Motors) a connu une année de chute brutale, « dévastant » l'emploi dans des villes et des régions entières et entraînant une partie de l'industrie avec lui ; le marché du travail s'est rapidement et fortement dégradé, avec un doublement du chômage et une perte nette de 8 millions d'emplois en 2008-2009 (sans compter l'accroissement du sous-emploi). Nationalisations partielles, relance budgétaire massive, interventions régulatrices diverses n'ont pas suffi à empêcher un « déclin » rapide et impressionnant de l'économie américaine en 2009, largement associé aux conséquences mal maîtrisées des innovations financières qui avaient contribué au maintien du prestige de l'Amérique.

Beaucoup d'indicateurs ne font cependant pas apparaître à la fin des années 2000 de bouleversement total de la prééminence états-unienne<sup>2</sup>. Alors que les États-Unis représentaient en 2008 seulement 4,5 % de la population mondiale, leur PIB en dollars courants constituait toujours en 2008 environ le quart du PIB mondial (23,5 % du PIB au change courant en 2008 et 20,5 % en parités de pouvoir d'achat<sup>3</sup>). Leur part dans les exportations de marchandises s'établissait en 2008 à 8,2 % et dans les importations à 18 %<sup>4</sup>, ce qui donne au passage une mesure de leur contribution fondamentale aux déséquilibres commerciaux mondiaux. En part de la capitalisation boursière, la domination de la « place financière » américaine reste peu contestable, à environ 40 % de la capitalisation mondiale<sup>5</sup>, ce qui donne une idée de leur écrasante domination financière. Le poids des États-Unis dans les dépenses de recherche et développement dans le monde s'établit à environ 34,3 %<sup>6</sup>, mais parmi les 100 premières universités dans le classement de Shanghai, 54 sont états-uniennes en 2010. Enfin, la domination politico-militaire des États-Unis est

2. En laissant bien sûr de côté la période de concurrence entre les deux « blocs » durant la guerre froide, qui tourne définitivement à l'avantage des États-Unis à la fin des années 1980.

3. Données reprises dans CEPII, *L'économie mondiale 2010*, Paris, La Découverte, 2010.

4. Source : OMC, 2009, in IEM, 2010.

5. <http://www.lesechos.fr/info/marches/300407220-capitalisation-boursiere-mondiale-le-classement-2009-de-la-wfe.htm>

6. *Images économiques du monde*, page 33.

toujours sans limite depuis l'effondrement de l'Union soviétique : dépensant 41,5 % des sommes consacrées aux moyens militaires en 2008, ils possèdent surtout l'armée de loin la plus puissante.

Les indicateurs relatifs aux firmes et aux fractions économiques dirigeantes sont encore plus favorables aux États-Unis. Parmi les 500 plus grandes firmes mondiales au classement 2009 de *Fortune*, 140 (soit 28 %) sont états-uniennes : on y trouve en particulier les puissantes et prestigieuses Apple, Microsoft, Wal-Mart, etc. Dans le classement Forbes 2010 des 500 plus grandes fortunes mondiales, les États-Unis comptent toujours 40 % du nombre total de milliardaires, très loin devant la Chine, désormais classée deuxième (avec 89 milliardaires si l'on inclut Hong-Kong). Le classement des firmes mondiales « les plus admirées » de Fortune 2010, établi auprès d'un échantillon de dirigeants et analystes, accroît encore l'avance états-unienne : 232 sur 346<sup>7</sup>, soit 67 %. Dès que les classements font intervenir le jugement « subjectif » des observateurs, l'avance états-unienne tend à s'accroître, indice manifeste d'une position de domination symbolique. Dans de nombreux classements internationaux, comme l'Indice de compétitivité globale ou l'Indicateur de liberté économique, les États-Unis continuent d'être parmi les premiers. Ils perdent des places lorsque l'on intègre plus fortement les inégalités, les performances éducatives ou sanitaires, ou encore la dégradation de l'environnement<sup>8</sup>.

Comment interpréter dès lors le sentiment répandu que la crise marque aussi un « tournant » du point de vue de la domination américaine ? Les hiérarchies économiques internationales ont une certaine stabilité dans le temps, mais la position des États-Unis est soudain apparue comme plus fragile et contingente, ou si l'on préfère moins « naturelle » qu'elle ne semblait jusque-là. Le déficit commercial des États-Unis, qui apparaissait comme un problème secondaire, est devenu, dans les discours publics, un « déséquilibre » décisif pour l'avenir de l'économie mondiale. La perte de compétitivité industrielle des États-Unis, particulièrement visible dans le secteur automobile, est apparue comme une tendance lourde, très difficile à inverser à court terme, qui avait été en partie occultée par le dynamisme financier des deux

7. Les milliardaires états-unien sont, de plus, parmi les plus « connus », c'est-à-dire les plus médiatisés : Bill Gates, Steve Jobs, etc.

8. [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=ecofra10d](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ecofra10d)

derniers cycles. Elle s'accompagne d'un endettement important de l'ensemble des acteurs économiques publics et privés, qui a contribué à donner l'illusion d'une croissance économique sans limite durant la période d'euphorie, mais a accentué les risques en les concentrant dans les catégories populaires. Les États-Unis sont devenus débiteurs du reste du monde : ils ont, comme on l'a souvent dit, « vécu à crédit » : alors qu'ils continuent de posséder 27 % des réserves d'or mondiales, leur épargne globale ne représente que 13 % de l'épargne mondiale, contre 16,5 % pour la Chine<sup>9</sup>, situation paradoxale pour des pays qui restent objectivement très inégaux. Les réserves de change détenues par la banque centrale chinoise, principalement en dollars, représentent, nous l'avons vu, plus de 2 200 milliards de dollars fin 2009, contre seulement 123 milliards pour la Fed : un écart abyssal qui illustre l'importance des déséquilibres financiers et l'étrangeté de la situation financière mondiale, où l'épargne du plus faible finance la consommation du plus fort.

L'une des dimensions de l'hégémonie états-unienne, depuis la deuxième guerre mondiale, est qu'elle s'impose comme une donnée incontestable dans les secteurs les plus divers, à travers une emprise qui est tout autant culturelle, et même plus précisément cognitive, que politique et économique : une généralisation de la sociologie de l'« impérialisme culturel<sup>10</sup> » s'impose donc pour comprendre l'un des faits majeurs de la crise, qui relève de la chute d'une icône. Il s'agit d'un processus de désacralisation qui contribue au « désenchantement » larvé de la supériorité américaine. Comme l'écrit de façon significative l'assureur, ancien dirigeant patronal et économiste libéral Denis Kessler, « depuis la fin de la seconde guerre mondiale et plus particulièrement au cours des vingt dernières années qui ont suivi la chute du mur de Berlin, la superpuissance anglo-saxonne s'était imposée presque partout, avec ses règles comptables, juridiques, prudentielles et financières. Pour les entreprises, les "business models" (règles de rentabilité, de management, de financement) étaient fabriqués outre Manche et outre Atlantique. Cette période s'achève et je ne pense plus que la mondialisation prendra la même forme<sup>11</sup> ».

9. FMI, cité dans CyclOpe, *op. cit.*

10. E. Saïd, *Culture et impérialisme*, Paris, Fayard/Le Monde diplomatique, 2000.

11. E. Izraelewicz, *op. cit.*, p. 55.

## Mondialisation ou domination états-unienne ?

Dans un article intitulé « Rhétorique et réalité de la mondialisation<sup>12</sup> », le sociologue américain Neil Fligstein développait dans la deuxième moitié des années 1970 une thèse provocatrice et au premier abord paradoxale, selon laquelle la mondialisation était d'abord une notion idéologique masquant un projet fondamentalement national, celui des États-Unis<sup>13</sup>. Dans le domaine financier, il minimisait par exemple le caractère prétendument contraignant de la mobilité internationale des capitaux pour les pouvoirs publics ; il y voyait au contraire un instrument utilisé par l'ensemble des États, à la suite de l'État américain qui en avait fourni le modèle, pour conquérir l'hégémonie politico-économique et, accessoirement, pour se financer plus facilement, surtout dans les années 1980. La dette publique américaine a, il est vrai, nourri l'expansion des marchés financiers, tout particulièrement durant la période de leur mondialisation accélérée<sup>14</sup>. La dynamique des fonds de pension, des *hedge funds*, des fonds de *private equity*, etc., liée au développement du secteur financier dans son ensemble depuis les années 1980, illustre cette logique d'expansion accélérée du « modèle états-unien ». Fondée sur une « démocratisation » de l'accès à la gestion collective, l'hégémonie de Wall Street s'impose après la deuxième guerre mondiale et se caractérise, surtout à partir des années 1970-1980, par « le projet d'imposer au reste du monde la création de micro-marchés destinés à couvrir tous les risques de la vie (logement, retraite, santé)<sup>15</sup> ».

Si la thèse de Fligstein, qui minimise les dynamiques de la mondialisation au profit d'une insistance sur les facteurs géopolitiques et géoéconomiques, est certainement trop schématique, elle a le mérite d'attirer l'attention à la fois sur la concurrence et sur les asymétries existant entre des modèles financiers nationaux<sup>16</sup>.

12. N. Fligstein, « Rhétorique et réalité de la mondialisation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1997, 119, p. 36-47.

13. Voir notre analyse F. Lebaron, *Le savant, le politique*, *op. cit.*

14. B. Eichengreen, *Globalizing Capital: A History of the International Monetary System*, Princeton, Princeton University Press, 2008.

15. C. Dupuy, S. Lavigne, *Géographies de la finance mondialisée*, Paris, La Documentation française, 2009.

16. M. Albert, *op. cit.*, 1991 ; F. Morin, C. Dupuy, *Le cœur financier européen*, Paris, Economica, 1993, P.A. Hall, R. Soskice, *Varieties of capitalism. The*

Celles-ci se déploient dans le contexte d'un ordre mondial qui est à la fois relativement intégré, en particulier depuis l'ouverture des marchés de capitaux dans les années 1980, et fortement hiérarchisé, avec à son sommet l'espace états-unien et plus largement anglo-saxon. Elle pose ainsi la question des modalités par lesquelles s'impose un modèle financier national, se reproduit sa prééminence, et commence à s'affirmer sa remise en cause. On le voit ici à nouveau, il s'agit de penser les processus de domination eux-mêmes comme des phénomènes cognitifs, ce qui suppose de prendre en compte les caractéristiques sociales des agents qui en sont les « vecteurs »<sup>17</sup>.

Le modèle financier états-unien a accru son emprise sur le reste du monde depuis les années 1970, dans le moment même où ses traits, y compris ses faiblesses, s'accroissent eux aussi. Ce paradoxe n'en est plus un dès lors que l'on considère les processus de domination symbolique, qui sont partiellement indépendants des rapports de force « matériels » (ou ici, « financiers ») et des données dites « objectives »<sup>18</sup>. Par modèle financier national, nous entendons un ensemble de caractéristiques institutionnelles (y compris légales) et culturelles autant que proprement économiques ; elles forment un espace social organisant le financement de l'activité économique au sein d'un territoire national donné ; un modèle financier présente des traits spécifiques, caractérisant plus largement un « modèle » ou une « variété » de capita-

*Institutional Foundations of Comparative Advantage*, Oxford, Oxford University Press, 2001, B. Amable, *op. cit.*, 2003, C. Dupuy, S. Lavigne, *op. cit.*, 2009. Nous pensons également à R. Farnetti, I. Warde, *Le modèle anglo-saxon*, Paris, Economica, 1997.

17. Cette contribution s'inscrit ainsi dans l'esprit des recherches menées par Yves Dezalay et Bryant Garth sur l'imposition d'un ordre juridique et économique anglo-saxon au reste du monde qui se renforce à partir des années 1980. Y. Dezalay, B. Garth, *La mondialisation des guerres de palais*, Paris, Seuil, 2002.

18. Pour le montrer, nous nous appuyons entre autres sur des données collectées depuis plusieurs années, qui sont relatives aux caractéristiques sociales et scolaires des dirigeants des banques centrales, aux économistes professionnels et plus largement aux acteurs des politiques économiques (acteurs politiques, hauts fonctionnaires, dirigeants de firmes, etc.). Nous remercions ici pour leur participation à ce projet collectif de recherche mené dans le cadre de l'IUF : Karin Darin, Andras Dörner, Souad Bechrouri et Zhang Lian.

lisme. Un modèle financier s'articule à un ensemble d'institutions comme une « place financière », des banques aux statuts divers, et, plus largement, un ensemble complexe d'acteurs économiques (sociétés d'assurance, fonds mutuels, fonds de pension, fonds d'investissement, etc.<sup>19</sup>), qui sont présents sur divers marchés interconnectés, dont les statuts juridiques sont eux-mêmes divers, auxquels il faut ajouter des normes comptables. Un modèle financier est toujours intrinsèquement lié à des institutions publiques (Trésor, Banque Centrale, autorités de régulation), et donc à des acteurs publics (responsables politiques, hauts fonctionnaires, etc.), même si ces liens sont de nature très variée selon les pays, les périodes, etc. L'ensemble qui caractérise le modèle financier national est, de plus, le résultat de trajectoires historiques spécifiques, lesquelles ne sont pas indépendantes des rapports de force internationaux.

Les traits d'un modèle financier national reposent aussi sur un socle « théorique » ou « doctrinal », au sens où la science financière, telle qu'elle est opérationnalisée concrètement au sein des banques et acteurs financiers, contribue à façonner les pratiques, les institutions publiques ainsi que les institutions de marché. À l'échelle des comportements et des dispositifs « microsociaux », cette imbrication est soulignée par les travaux portant sur la « performativité » de la science économique sur les marchés financiers<sup>20</sup>. Mais ce processus est plus large et repose d'abord sur la socialisation aux normes d'appréciation et d'interprétation du réel fournies par l'enseignement et la culture économique ou financier. L'exemple de la légitimation de l'indépendance de la banque centrale par la science économique illustre la relation étroite qui s'établit entre un ensemble de doctrines économiques et monétaires et les pratiques d'un ensemble d'agents : hauts fonctionnaires, dirigeants d'institutions financières. Le monde des économistes de banque centrale est de fait très lié à tout un ensemble d'institutions académiques, en même temps qu'il est, au moins dans la tradition états-unienne, très fortement imbriqué avec les institutions financières privées<sup>21</sup>.

19. F. Morin, *op. cit.*

20. M. Callon, F. Muniesa, « La performativité des sciences économiques », in P. Steiner, F. Vatin, (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris, PUF, 2009.

21. F. Lebaron, « The leaders of the ECB in the global space of central bankers », *French Politics*,

## Une situation objectivement dominante

Au sortir de la deuxième guerre mondiale, la position de « grand vainqueur » des États-Unis s'est traduite, tout d'abord, par une situation fortement asymétrique au sein du système monétaire international : ils ont conquis le contrôle politico-économique du Fonds Monétaire International et ont imposé la convertibilité-or du dollar, qui a permis à cette monnaie d'acquérir le statut de monnaie mondiale. Cette situation particulière, qu'elle a préservée jusqu'à aujourd'hui, permet aux États-Unis de maintenir un déficit commercial très élevé sans devoir faire face à un effondrement du cours de leur monnaie. La Fed, la banque centrale américaine « indépendante », et le gouvernement ne font pas du taux de change un objectif majeur (« benign neglect »), ce qui signifie que les États-Unis sont partiellement abrités des crises de change qu'ont connu ou connaissent de nombreux pays dans le reste du monde. La banque centrale articule de façon souple objectif de plein-emploi et lutte anti-inflationniste. Les marchés financiers y sont, comparativement aux autres pays, très développés, décloisonnés et très fortement tournés vers l'innovation financière. Celle-ci a bénéficié à partir des années 1960 d'innovations statistiques et théoriques comme celles, érigées en symbole, relatives au prix des options<sup>22</sup>.

Anton Brender et Florence Pisani, économistes de banque, font de ce caractère « surdéveloppé » du marché financier états-unien l'un des principaux facteurs permettant d'expliquer le fait qu'ils attirent l'épargne asiatique qui finance la dette (publique et privée) états-unienne et entretient un déséquilibre fondamental, dont le caractère pathologique va s'imposer aux observateurs avec la crise<sup>23</sup>. Ces marchés financiers se caractérisent, surtout dans les années 1990, par l'apparition et la légitimation rapide de nouveaux acteurs comme les fonds spéculatifs, les fonds mutuels, les fonds de pension ; les pouvoirs publics y exercent essentiellement une fonction de régulation et, pour la banque centrale, de « prêteur en dernier ressort ». La politique monétaire y est étroitement articulée à la dynamique des marchés financiers. C'est ce système social complexe qui se trouve pris en défaut et symboliquement affaibli avec la crise des « subprimes ».

22. P. Bernstein, *Des idées capitales*, op. cit.

23. A. Brender, F. Pisani, *Les déséquilibres financiers internationaux*, Paris, La Découverte, 2009.

La référence à la science économique, censée établir par exemple la supériorité d'une banque centrale indépendante et de la libéralisation des marchés financiers (changes flexibles, marchés à terme comme moyen de stabiliser la spéculation et de couvrir les acteurs face aux risques, valorisation de la mobilité internationale des capitaux comme moyen de financer de façon durable les pays en développement, etc.), est omniprésente dans le contexte culturel états-unien. Un ensemble complexe d'institutions et d'acteurs s'en font le relais, parmi lesquels la presse économique et financière remplit une fonction à la fois idéologique et pratique. On a parlé à propos du cadre cognitif partagé par les acteurs dominants le champ économique de « communauté épistémique »<sup>24</sup> : cette notion est fondée si l'on considère l'homogénéité des croyances financières au sein des fractions dominantes, à condition de ne pas oublier à quel point cette communauté repose sur des savoirs et des savoir-faire qui se sont développés d'abord dans le contexte nord-américain, sous l'impulsion de certains acteurs. La langue de l'économie et de la finance, comme celle de la comptabilité, est américaine<sup>25</sup>. Sous l'effet de la socialisation académique et professionnelle, cette domination est intériorisée par les acteurs mondiaux sous la forme de dispositions durables. La crise ébranle les structures cognitives de la domination, telles qu'elles ont été largement intériorisées par les catégories dirigeantes<sup>26</sup>.

## La fin de Bretton Woods et l'accentuation de la domination financière états-unienne

Les différents traits de la domination des États-Unis se sont accusés à partir des années 1970<sup>27</sup>. Ils mènent une politique

24. Voir par exemple pour les banques centrales, M. Marcusen, « Networks of Central Bankers », in M.-L. Djelic, K. Sahlin-Andersson, *Transnational governance: institutional dynamics of regulation*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

25. Cf. à ce propos les intéressantes notations de l'ancien trader Jérôme Kerviel, dans J. Kerviel, *L'engrenage. Mémoires d'un trader*, Paris, Flammarion, 2010.

26. P. Bourdieu, *La noblesse d'État*, op. cit.

27. Les États-Unis sont depuis les accords de Bretton Woods en position de financer durablement un déficit commercial important du fait de la position dominante du dollar (seule monnaie convertible). Mais ce système traverse une crise larvée dès le début des années 1960. Entre 1971 et 1973, le gouver-

monétaire tournée avant tout vers le marché intérieur, mais aussi, de plus en plus, vers le marché financier, comme le souligne par exemple Alan Blinder<sup>28</sup>; l'État s'endette fortement auprès des acteurs des marchés financiers internationaux<sup>29</sup>; des marchés qui sont sources d'innovations institutionnelles et technologiques de plus en plus variées et complexes; une logique structurelle, qui a été beaucoup décrite durant les dernières années, d'endettement croissant des ménages et des entreprises<sup>30</sup>, qui nourrit elle-même les innovations (comme par exemple la « titrisation » des crédits) et, plus largement, la prise de risques d'agents financiers fortement interdépendants.

Un discours économique qui se prétend scientifiquement fondé contribue à nourrir la croyance dans les vertus inconditionnelles du « marché », en particulier dans les phases hautes des cycles financiers, où l'euphorie financière s'accompagne d'une très grande confiance dans la théorie dominante. La libre circulation des capitaux qui s'impose dans les années 1980, sous l'impulsion américaine, aux différents pays, la « globalisation financière », a couronné cette évolution, en accentuant l'ensemble des déséquilibres structurels « (dé) favorables » aux États-Unis : le déficit courant, le taux d'endettement des ménages et des entreprises, le taux d'épargne très faible des ménages, la dette publique, qui est largement financée par les épargnants asiatiques, le taux de change du dollar, etc., autant d'indicateurs dont l'évolution serait plutôt perçue comme « négative » pour tout autre pays. Les États-Unis sont donc à la fois l'espace national qui est le plus fortement vecteur d'innovations et de dynamisme financier, l'espace domi-

nement américain met fin à la convertibilité-or du dollar et contribue à la mise en place d'un système de changes flexibles, qui est officialisé en 1976 avec les accords de la Jamaïque. La politique monétaire américaine reste largement indépendante des déséquilibres commerciaux, dans la mesure où de nouveaux acteurs économiques maintiennent une demande structurelle pour les titres de la dette publique américaine.

28. A. Blinder, *Central Banking in Theory and Practice*, Cambridge, MIT Press, 1999.

29. À la suite du marché des changes, qui bénéficie de la fin du système de Bretton-Woods, c'est, entre autres, le marché de la dette publique états-unienne qui nourrit la croissance des marchés financiers dans les années 1970-1980.

30. Voir par exemple le dossier du n° 4 de la revue *Savoir/Agir* consacré à la crise financière.

nant dans un ensemble hiérarchisé d'espaces financiers nationaux, et simultanément, celui qui entretient des déséquilibres structurels de plus en plus prononcés.

### Une domination symbolique persistante

La domination américaine se manifeste de diverses façons. Le « benign neglect », la capacité à ne pas mener de politique de change particulière et à laisser s'accroître les déficits commerciaux sans inquiétude pour la monnaie nationale, a déjà été évoquée. La très forte capacité de l'État américain à s'endetter sur les marchés internationaux à des conditions peu onéreuses du fait de l'attractivité des titres de sa dette publique est un autre exemple de cette domination globale. Si un très grand nombre d'auteurs prêtent au modèle financier états-unien une robustesse et un dynamisme largement supérieurs à ceux des autres modèles financiers, comment ces jugements peuvent-ils s'accorder avec l'existence de « déséquilibres financiers » de très grande ampleur ? Les États-Unis bénéficient d'une écrasante position de domination symbolique : débiteurs au niveau financier, ils sont en même temps très fortement créditeurs sur le plan symbolique. Leur monnaie et leur État sont toujours dotés d'une valeur anticipée largement supérieure à celle des autres régions du monde. Paradoxalement, cette position symboliquement dominante, a vraisemblablement tendu à s'accroître entre les années 1980 et 2000, alors même que la situation de l'espace financier des États-Unis apparaissait de plus en plus fragile.

Cette domination symbolique s'exprime en particulier en matière de théorie financière et plus largement de théorie économique. Les États-Unis ne se contentent pas d'exporter leur droit<sup>31</sup> et leur système comptable<sup>32</sup>, avec les nombreux effets sociaux que cela implique. Depuis longtemps, ils exercent aussi une très forte attraction en matière de management<sup>33</sup> et de sciences de

31. Y. Dezalay, B. Garth, *op. cit.*

32. M. Capron, E. Chiapello, B. Colasse, M. Mangenot, *Les normes comptables internationales, instrument du capitalisme financier*, Paris, La Découverte, 2005.

33. L. Boltanski, *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Minuit, 1982.

gestion<sup>34</sup>. L'apparition de la *corporate governance* et son exportation plus ou moins réussie et rapide illustrent la permanence de cette attraction structurelle sur les élites économiques et financières, qui s'exprime dans la domination des États-Unis sur le marché de l'enseignement supérieur (MBA, PhD) et son lien étroit avec la financiarisation des économies. Ici, l'apparition d'un modèle de « pouvoir actionnarial », tourné vers l'évaluation des performances financières à très court terme, est une composante du modèle financier national qui tend à s'exporter.

En matière de théorie économique, la position dominante des États-Unis s'objective dans la centralité des théoriciens nord-américains des marchés financiers. L'exemple des « prix Nobel » en fournit un indicateur simple<sup>35</sup>. Issu d'une banque centrale, la banque centrale suédoise, le « prix Nobel d'économie » a pour particularité d'être devenu une quasi-chasse gardée des États-Unis durant les années 1980-1990. Un lien étroit s'établit entre les thématiques et les orientations de recherche des lauréats et la dynamique de construction d'un marché financier mondial sous la supervision des banques centrales indépendantes gérées selon des « règles » strictes (Friedman, Mundell, Merton, Phelps, Kydland and Prescott...).

Les évolutions récentes de la science économique française, que nous avons commencé à décrire par ailleurs<sup>36</sup>, montrent à quel point la domination de l'espace états-unien est désormais un fait bien établi, même dans un pays longtemps rétif à l'imposition anglo-saxonne. Cela autorise à parler d'une « américanisation » profonde de la discipline<sup>37</sup>. Du côté des économistes de banque, l'imbrication étroite au sein des marchés financiers mondiaux fait de l'économie conjoncturelle française un sous-espace très homogène à celui des États-Unis. Du côté des économistes académiques, la généralisation de l'évaluation bibliométrique,

34. M. Chessel, F. Pavis, *Le technocrate, le patron et le professeur. Une histoire de l'enseignement supérieur de la gestion*, Paris, Belin, 2001.

35. F. Lebaron, « Nobel Economists as Public Intellectuals », art. cit.

36. F. Lebaron, « La formation des économistes et l'ordre symbolique marchand », art. cit.

37. Un phénomène comparable d'américanisation a été décrit par Mariana Herredia et Olessia Kirtchik : « The Russian and Argentinean experiences of radical reform. Between economy and politics », *Laboratorium. Russian Review of Social Research*, en cours de publication.

centrée sur un espace de revues nord-américaines qui définissent étroitement le cœur de la légitimité scientifique, contribue à une circularité typique des processus de domination symbolique : les meilleurs économistes, définis en fonction de leur proximité au modèle universitaire états-unien, développent une vision du monde américano-centrée et promeuvent des solutions économiques éprouvées aux États-Unis. C'est le cas pour les économistes de la Toulouse School of Economics et, dans une large mesure, de la Paris School of Economics, qui sont les deux pôles dominant l'espace académique français dans les années 2000. Après avoir participé activement au débat sur la « régulation de la finance », les économistes de la TSE ont par exemple contribué à la formulation de propositions relatives au marché mondial du carbone, centrées sur les « solutions de marché ». Le cercle de la légitimité scientifique en économie fonctionne sur la base d'un ensemble d'évidences qui s'imposent aux acteurs situés au sommet de la hiérarchie académique et, en même temps, les plus connectés au champ politique. Lorsqu'ils définissent l'« excellence » scientifique, les économistes dominants projettent eux-mêmes, le plus souvent, une conception directement issue du monde états-unien<sup>38</sup>, validée par des indicateurs bibliométriques américano-centrés, lesquels présupposent un cercle de revues légitimes centrées sur l'espace états-unien. Ce système largement autoréférentiel de validation rappelle la logique des marchés financiers telle que la décrit André Orléan<sup>39</sup> : la publication dans les

38. C'est le cas, par exemple, avec le rapport rédigé pour le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche par Philippe Aghion, professeur à Harvard, et une commission composée d'économistes et de directeurs d'établissements d'enseignement supérieur ainsi que de fondations privées, au sujet des conditions d'accès à l'excellence des universités françaises. Posant pour évidente une définition de l'excellence fondée sur les critères bibliométriques dominants (avec le classement de Shanghai et d'autres indicateurs similaires), l'auteur conclut que seules les universités les plus riches et gérées selon les préceptes de la « théorie économique » – laissant toute « autonomie » de gestion à de « vraies » équipes dirigeantes – obtiennent les « meilleures performances ». De la part de scientifiques eux-mêmes « excellents », cette définition ne peut qu'être convaincante dans ce type de boucle intellectuelle dont les économistes sont devenus les virtuoses. Voir le travail de Didier Torny et David Pontille : « De Business Week à l'AERES : fabrications et usages des classements en économie et gestion », communication présentée devant l'AFEP.

39. A. Orléan, *op. cit.* Cette idée a été formulée par Joseph Stiglitz.

grandes revues américaines devient une fin en soi et polarise les ressources académiques et les anticipations des acteurs, indépendamment de la « validité » scientifique intrinsèque des théories. Comme ce système est fortement soutenu par les puissances politiques et économiques environnantes, il ne cesse de se renforcer et leur procure en contrepartie un « fondement scientifique » et des instruments symboliques perpétuellement renouvelés<sup>40</sup>. De la même façon, la publication de palmarès fondés sur les critères dominants dans le monde anglo-saxon (comme le classement de Shanghai des universités ou encore les très nombreux palmarès de formations au management) renforce la circularité de ce processus de domination.

On peut parler d'un espace académico-financier états-unien, dans la mesure où les relations entre théorie financière et départements d'économie monétaire ou de finance internationale sont étroites. C'est sans doute là une des particularités du modèle financier états-unien qui résiste le plus à l'analyse des observateurs (notamment les économistes), probablement parce qu'elle est perçue par eux comme évidente et sans conséquence particulière, ce qui est le propre de la domination symbolique. Dans son ouvrage sur les trajectoires nationales de la discipline économique, Marion Fourcade-Gourinchas insiste sur le caractère « pragmatique » et « opérationnel » de la conception américaine de la science économique<sup>41</sup> : science de la domination rationnelle, l'économie « moderne » est une science américaine qui porte la trace de cette origine<sup>42</sup>.

Dans la sphère publique, cette domination s'exprime par l'exportation d'un certain modèle d'acteur public monétaro-financier, incarné, entre autres, par le dirigeant de banques centrales indépendantes formé à la science économique états-unienne, que l'on retrouve sous diverses variantes au FMI, à la Banque mondiale, à la direction des affaires économiques et financières de la Commis-

40. La thématique du « manque de culture économique des Français » est ainsi devenue un des thèmes de certains des économistes les plus marqués par le modèle états-unien.

41. M. Fourcade-Gourinchas, *op. cit.*

42. La très grande majorité des économistes vivants, recensés par les économistes américains qui utilisent pour cela des bases de données américaines, se trouvent d'ailleurs être américains.

sion européenne<sup>43</sup>, dans les ministères, etc.<sup>44</sup>. L'exemple des trajectoires scolaires et professionnelles des gouverneurs et sous-gouverneurs de banques centrales illustre en effet la prédominance du monde américain, dans toutes les régions du monde, prédominance qui est très manifeste à la fin des années 1990. Sur un échantillon de 250 individus (pour lesquels on dispose d'informations suffisamment complètes), 61 gouverneurs et sous-gouverneurs (soit 24,4 %) ont effectué tout ou partie de leurs études supérieures aux États-Unis. Parmi ceux qui ont effectué leurs études en Europe (soit 14,4 %), une nette majorité a fait ses études en Grande-Bretagne (8,8 %). Or, la Grande-Bretagne, avec la City, est en quelque sorte l'extension européenne du modèle financier états-unien. Ces études sont aujourd'hui très majoritairement des études en sciences économiques (69,6 %), à un niveau PhD (46,2 % de l'ensemble) ou Master of Arts (38,2 %). La domination symbolique états-unienne s'exprime avant tout par la domination des catégories d'analyse promues dans l'espace académico-financier des États-Unis. Même lorsque les trajectoires universitaires et les carrières sont nationales, elles sont fortement soumises à la domination de la science économique américaine. Celle-ci s'exprime cependant beaucoup plus fortement en Europe qu'au Japon et *a fortiori* en Chine, qui manifeste une grande « autonomie » de conception financière, liée à un macrocontrôle politique toujours prégnant<sup>45</sup>.

43. D. Georgakakis, M. de Lassalle, « Genèse et structure d'un capital européen. Les très hauts fonctionnaires de la Commission européenne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167, 2007, p. 39-53. Nous remercions au passage l'équipe du GSPE, en premier lieu D. Georgakakis et M. de Lassalle, pour les nombreux échanges avec eux au sujet des transformations des professionnels de l'Europe.

44. Voir annexes pour une présentation de l'enquête prosopographique portant sur l'ensemble des dirigeants de banque centrale dans le monde.

45. On peut lire sur une page Wikipédia l'analyse suivante : « Even the People's Bank of China has been accorded great latitude due to the difficulty of problems it faces, though in the People's Republic of China the official role of the bank remains that of a national bank rather than a central bank, underlined by the official refusal to "unpeg" the yuan or to revalue it "under pressure". The People's Bank of China's independence can thus be read more as independence from the USA which rules the financial markets, than from the Communist Party of China which rules the country. The fact that the Communist Party is not elected also relieves the pressure to please people, increasing its independence. »

### Indicateurs de composition sociale des différents conseils de politique monétaire (période 1999-2009)

	Conseil des gouverneurs - BCE	Federal Open Market Committee - Fed	Conseil politique - Banque du Japon	Comité de politique monétaire - Banque populaire de Chine
% Nés après 1953	10,5	22,6	8,3	33,3
% Femmes	5,3	19,4	8,3	13,3
% Doctorat	65,8	71	25	20
% Études juridiques	18,4	6,5	25	0
% Études sc. Économiques	71,1	74,2	50	40
% Études de management-finance	5,3	19,4	16,7	26,7
% Études à l'étranger	34,2	6,5	41,7	13,3
% Études aux États-Unis	15,8	100	33,3	0

Alors que les déséquilibres macroéconomiques semblent de plus en plus défavorables (au moins en apparence) à l'espace financier des États-Unis, ce phénomène est indissociable d'une position symboliquement dominante dans le système mondial qui n'a, paradoxalement, cessé de s'accroître. Débiteurs du reste du monde, les États-Unis en sont aussi les créanciers symboliques : ce sont leurs mots, leurs taxinomies et surtout leur vision (dominante) de la réalité qui s'imposent avec la force de l'évidence. Et c'est justement cette évidence que la crise a mise en question avec plus d'efficacité que toutes les rhétoriques anti-impérialistes.

### L'émergence des nations « périphériques » : une « déconnexion »<sup>46</sup> ?

On a souvent décrit l'accès des jeunes nations à l'indépendance politique au vingtième siècle et leur mobilisation dans diverses arènes internationales comme un fait marquant de l'avènement d'un nouvel ensemble géopolitique, que l'on a significativement appelé « tiers-monde » à la suite du démographe Alfred Sauvy. Un ensemble de pays « en voie de développement » acquerraient une existence qui leur avait jusque-là été déniée par la colonisation et la domination des grands empires. La crise de 2008-2009 marque peut-être un deuxième moment, tout aussi important, dans l'histoire des hiérarchies économiques internationales et, plus encore, de leur *perception*, notamment dans les pays du « centre »<sup>47</sup>. Car la domination est tout autant un processus cognitif qu'un rapport direct de dépendance, qu'elle soit politique, productive ou commerciale. Ce dernier peut perdurer mais les conditions de sa reproduction sont à moyen terme menacées par la crise de croyance qu'induit le premier.

Les changements politiques issus des indépendances avaient jusque-là laissé largement inchangée la représentation des hiérarchies économiques et sociales internationales, relativement stables sous l'hégémonie états-unienne, et essentiellement pensées à travers le discours libre-échangiste officiel des organisations internationales dominées par les États-Unis. L'effondrement du « deuxième monde » soviétique, le renforcement de la

46. Nous faisons référence ici à l'économiste marxiste égyptien Samir Amin, en particulier : *La déconnexion. Pour sortir du système mondial*, Paris, La Découverte, 1985. Voir également S. Amin, *L'éveil du Sud*, Paris, Le Temps des cerises, 2008. Si la notion de « déconnexion » s'opposait frontalement à la vision optimiste de l'intégration dans l'économie mondiale capitaliste des pays du Sud, l'examen de la dynamique chinoise conduit à des constats plus nuancés : c'est à la fois l'ouverture, les réformes et la dynamique socio-économique interne qui accompagnent la « performance » chinoise depuis les années 1980. Mais la crise a rendu de nouveau actuelle l'idée que tout développement solide repose sur une certaine indépendance des pays en développement par rapport au marché mondial.

47. Comme le souligne Diana Hochraich en « tordant le bâton dans l'autre sens », il serait cependant trop rapide de conclure que ces pays, toujours pauvres, ont échappé à toute forme de dépendance à l'égard du centre dominant. Il reste que la crise a *révélé* une tendance à l'autonomie qui contredit les discours sur l'uniformisation/unification du monde.

puissance militaire américaine, la dynamique des marchés financiers mondiaux avaient paru renforcer la domination séculaire des États-Unis, l'Europe s'étant placée dans son sillage, en particulier avec le traité de Rome<sup>48</sup>. Les pays qui émergeaient étaient ceux qui s'arrimaient au développement du commerce international et à la croissance des firmes multinationales occidentales et japonaises. Un mouvement de convergence et de standardisation semblait en cours, sous la domination des États-Unis.

Pourtant, les hiérarchies ne cessaient d'évoluer, notamment du fait de l'émergence rapide de la Chine, devenue partenaire commercial de premier plan des États-Unis. Depuis la deuxième guerre mondiale, l'écart de PIB par habitant (mesuré par un simple rapport) entre la Chine et les États-Unis s'est ainsi fortement réduit : il reste cependant de l'ordre de 1 à 10 en parités de pouvoir d'achat, de 1 à 8 selon les données d'Angus Maddison (contre 1 à 19 en 1950 et 1 à 18 en 1980<sup>49</sup>). Surtout, la dynamique économique et financière des échanges entre les deux nations a renforcé une très forte interdépendance : le marché américain est devenu un énorme débouché pour l'industrie chinoise et l'épargne chinoise permet de financer le modèle de développement états-unien à base d'endettement des ménages, des entreprises et de l'État. Le succès de la notion journalistico-idéologique de « Chinamérique » illustre la traduction symbolique de cette interdépendance.

En polarisant les performances économiques de façon marquée en faveur des économies « émergentes », en particulier la Chine, l'Inde et le Brésil, la crise de 2009 a révélé la force d'une tendance désormais structurelle de l'économie mondiale : leur montée en puissance est devenue plus indépendante des fluctuations du marché mondial, qui reste toujours placé sous la domination états-unienne, japonaise et européenne, notamment à travers le poids toujours écrasant des firmes multinationales des pays de la « triade ». Obsédés par la « mondialisation » et la concurrence qu'elle induit, les commentateurs oublient souvent que les dynamiques de croissance rapide reposent aussi largement sur l'investissement national (public et privé) et sur l'extension progressive de marchés intérieurs de plus en plus denses, qui

48. F. Denord, A. Schwartz, *L'Europe sociale n'aura pas lieu*, Paris, Raisons d'agir, 2009.

49. Voir les données sur le site d'Angus Maddison : <http://www.ggdc.net/maddison>

sont le socle d'un développement économique durable et rendent possible une ascension corrélative au sein des échanges internationaux<sup>50</sup>. Celle-ci s'accompagne, de façon très variable selon les pays, de la mise en place de systèmes sociaux de plus en plus étendus visant à réduire les risques économiques et à garantir un minimum de stabilité pour les marchés intérieurs : le niveau des salaires, la protection face aux risques de santé, à la vieillesse, au chômage. On observe donc aujourd'hui dans les pays émergents un processus historique qu'a connu le monde « développé » au cours du vingtième siècle, mais il prend des formes très spécifiques, en partie méconnaissables, et ne peut être décrit à travers une représentation évolutionniste naïve. Il met en jeu des populations beaucoup plus nombreuses et des contextes culturels et politiques spécifiques, et n'efface pas comme par magie la domination toujours effective des firmes multinationales du centre.

L'émergence de la Chine, de l'Inde et du Brésil est, en effet, indissociable du processus d'affirmation politique et culturelle qui voit ces nations se constituer en « sujets historiques » à part entière dans le champ des relations économiques et politiques internationales. L'extension du G8 au G20 en a été l'illustration la plus manifeste durant la crise, mais ce sont, plus largement, des logiques politico-économiques endogènes qui les constituent comme des réalités sociales autonomes. Leur « émergence symbolique » contrecarre la domination états-unienne dans ce qu'elle a de plus arbitraire.

### La Chine : un modèle hybride et de plus en plus autonome ?

La Chine pose aux observateurs occidentaux de nombreuses difficultés d'analyse, malgré une littérature de plus en plus abondante<sup>51</sup>. Son système financier encore très largement sous contrôle public et sa politique de change arrimée au dollar sont régulièrement

50. D. Rodrik, *op. cit.*, P. Salama, *op. cit.*

51. Jean-Louis Rocca décrit les perceptions contradictoires dont fait l'objet la Chine en Occident. J.-L. Rocca, *Une sociologie de la Chine*, Paris, La Découverte, 2010. Pour une étude du système financier, cf. Eurasfi, *La Chine : un colosse financier ? Le système financier chinois à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Vuibert, 2006. Notre analyse s'est nourrie de la lecture de G. Arrighi, *Adam Smith in Beijing. Lineages of the twenty-first century*, London/New York, Verso, 2007. Il rappelle à quel point il est réducteur de penser la montée en puissance chinoise comme le produit d'une adhésion à la doctrine néo-libérale.

dénoncés par les organisations internationales et les États-Unis qui en appellent, sans grand succès jusqu'à présent, à plus de conformité aux principes de la libéralisation des marchés financiers et de la flexibilité des changes et font face aux fortes spécificités de l'agenda politique chinois ; en même temps, ces deux éléments ont manifestement contribué à une insertion volontariste « réussie » dans la division internationale du travail, depuis les « réformes » des années 1980 et surtout 1990, qui s'est traduite par une forte ouverture aux échanges internationaux et aux multinationales occidentales : les importations y représentent en 2008 environ 30 % du PIB (40 % pour les exportations). La performance macroéconomique chinoise hors-norme est dès lors souvent attribuée au dynamisme de ses exportations, lié à l'adoption d'une stratégie économique « capitaliste » ; mais de nombreux travaux insistent aussi sur le poids énorme de l'investissement dans le PIB qui apparaît comme le véritable moteur de l'accumulation chinoise : il représente 42,3 % du PIB en 2007. La Chine peut à la fois être décrite comme une puissance capitaliste largement tournée vers les exportations et comme une économie encore fortement administrée, soumise à un strict « macro-contrôle » économique du Parti communiste chinois, « un capitalisme sans capitalistes » (selon une expression de la sinologue Marie-Claire Bergère) qui mobilise des ressources publiques et privées massives, y compris par l'accueil de firmes occidentales, pour l'investissement et l'emploi. La Chine est d'ailleurs encore mal classée selon l'indice de liberté économique de la Heritage Foundation (53,2 points seulement) et même selon l'indice de compétitivité globale du Forum économique mondial (29<sup>e</sup> avec un indice de 4,74 sur 10). L'emploi public continue d'y rester très important, sinon prépondérant<sup>52</sup>. Les inégalités de revenus font l'objet de controverses : l'OCDE a publié en 2010 un rapport concluant à une tendance à la baisse ces dernières années, avec un indice de Gini situé autour de 40, proche de celui des États-Unis.

En 2009, la grande vitesse de réaction des dirigeants chinois face à la crise est à l'origine d'une politique de relance très vigoureuse, avec un plan fondé en premier lieu sur l'endettement et l'investissement publics. Il est mis en place par les dirigeants chinois au moment où les exportations s'effondrent brutalement, menaçant de nombreux secteurs industriels et poussant vers le chômage la main-d'œuvre migrante issue des campagnes. En

52. J.-L. Rocca, *op. cit.*

quelques mois, voire quelques semaines, la Chine renoue ainsi avec les taux de croissance de la période précédant la crise, en s'appuyant avec force sur le « levier » de l'endettement et le volontarisme politique. Des politiques d'emploi de grande ampleur sont mises en œuvre pour faire face à la situation tendue sur le marché du travail. Résultat de cette relance massive, la spéculation immobilière se développe et entraîne un nouveau changement d'orientation en 2010 pour faire face à la « surchauffe ».

Un autre aspect de l'ambivalence du jugement sur la Chine, commun dans les pays du « centre », provient du fait que ses dirigeants ont accentué, au cœur de la crise, la référence à la nécessité d'accroître la cohésion sociale et de lutter contre les inégalités et même de plus en plus mis en avant le projet de construire un « État-providence » (qui reste encore embryonnaire après l'effondrement des systèmes de protection de la période maoïste), en même temps que celui de développer le marché intérieur et de résorber l'épargne excédentaire qui a entretenu les déséquilibres mondiaux<sup>53</sup>. Ils se réfèrent aussi avec force aux nouveaux enjeux environnementaux, qui justifient le recours à des investissements massifs pour sortir de la crise et éviter le sous-emploi de masse. Ce déplacement « vers la gauche » du discours politico-économique des dirigeants, alors même que les produits chinois à bas coûts continuent de participer à l'intensification de la concurrence mondiale, est difficile à comprendre en Occident, où une opposition caricaturale entre la période d'austérité maoïste et le pragmatisme consumériste issu des « réformes » continue de structurer la perception de l'histoire économique et politique chinoise récente.

L'autonomie relative désormais acquise par l'espace chinois au sein de l'économie mondiale repose sur l'articulation d'un système de pilotage central contrôlé par le PCC, d'une économie mixte (dite « socialiste de marché ») orientée vers l'investissement, la gestion de groupes sociaux et de populations régionales très différenciés et en changement rapide (dont 41 % travaillent encore dans l'agriculture et 25 % dans l'industrie<sup>54</sup>) : tous ces facteurs font de la dynamique socio-économique chinoise un « modèle » hybride et impossible à présenter autour d'une ligne de description simple et univoque.

53. Voir annexes pour l'analyse du discours du gouvernement chinois durant la crise.

54. The Economist, *Pocket World Figures 2010*.

### L'Inde : une relance efficace ?

Si la Chine pose des problèmes d'interprétation à l'observateur occidental, c'est aussi le cas de l'Inde<sup>55</sup>. Souvent décriée, depuis des années, par les économistes néo-libéraux occidentaux et indiens pour le poids excessif d'une fonction publique « inefficace »<sup>56</sup>, l'Inde est désormais engagée dans un processus de développement rapide dont les performances annuelles sont presque comparables à celles de la Chine, mais avec un niveau de départ nettement plus bas : le PIB par habitant indien est environ égal à la moitié de celui de la Chine. Elle se caractérise aussi par une moindre régularité dans les performances « exceptionnelles », qui sont aussi plus récentes. Légèrement moins ouverte que la Chine, l'Inde possède également un taux d'investissement sur le PIB très élevé (à près de 38 % en 2007) et une économie mixte encore fortement régulée. Elle aussi est mal classée selon l'indice de liberté économique (54,4 en 2007, soit légèrement plus que la Chine).

La réponse indienne à la crise, qui affecte tout spécialement son secteur exportateur, est un plan de relance massif caractérisé, entre autres, par la poursuite des politiques de soutien accru à la paysannerie, qui représente environ les deux tiers de la population. Il se traduit par un déficit public et une dette publique « records » qui contribuent à limiter les dégâts de la chute du commerce international et de l'investissement direct à l'étranger, notamment sur les industries. Devant l'ampleur des déficits, la politique publique tend à devenir nettement plus restrictive en 2010, mais sans que les politiques sociales, notamment le soutien au monde paysan, soient remises en cause. Le taux de croissance prévu pour 2010 est à nouveau très élevé.

55. Sur la perception de l'Inde comme « altérité » radicale dans laquelle se projette un ensemble de pulsions politico-intellectuelles, voir R. Lardinois, *L'invention de l'Inde. Entre ésotérisme et science*, Paris, CNRS, 2007. Ce paragraphe a par ailleurs bénéficié de discussions lors d'un séjour de recherche au Loyola College, Chennai, notamment avec M.-J. Mahalingam. Les idées exprimées sont celles de l'auteur.

56. Pour une synthèse, cf. J.-J. Boillot, *L'économie de l'Inde*, Paris, La Découverte, nouvelle édition 2009. On s'appuie également sur les recherches d'A. Sen, de D. Rodrik et celles d'A. Subramanian, *Understanding the economic transformation*, Oxford, Oxford University Press, 2008. Ce dernier montre que la doxa internationale qui relie mécaniquement la montée en puissance de l'Inde à la libéralisation de 1991 est un mythe.

Comme la Chine, l'Inde doit faire face à des inégalités économiques et sociales importantes et susceptibles d'augmenter rapidement avec la croissance économique accélérée qui la caractérise désormais. Le rapprochement s'arrête sans doute là : le contexte indien est très spécifique, marqué par l'importance du processus électoral (qui a reconduit le Parti du Congrès et ses alliés lors des élections législatives de 2009), le poids de la tradition hindouiste et du système des castes, etc. L'émergence indienne revêt des traits originaux, dont rend compte une importante littérature, notamment consacrée à l'affirmation d'une classe moyenne consumériste qui commence à bouleverser l'ordre symbolique.

### Le Brésil face à la crise<sup>57</sup>

Associer le Brésil à la Chine et l'Inde, comme le fait habituellement l'expression courante « BRIC » (expression issue du monde de la finance anglo-saxonne, qui ajoute la Russie aux trois autres puissances, et qui est devenue une catégorie quasi officielle), ne va pas de soi, alors que le PIB par habitant du Brésil est environ deux fois plus élevé que celui de la Chine et quatre fois que celui de l'Inde, et que sa population est nettement inférieure (avec tout de même un peu moins de 200 millions d'habitants). Le Brésil est depuis plus longtemps une puissance industrielle ; il est considéré par la Heritage Foundation comme « moyennement libre économiquement » (56,7), soit à peine plus que l'Inde et la Chine. Son « ouverture économique » reste relativement faible, les importations ne constituant qu'environ 12 % du PIB brésilien, même si sa diplomatie économique est de plus en plus centrée sur la revendication d'une ouverture des marchés des pays du « centre ». À la différence des deux pays précédents, la consommation privée brésilienne représente une proportion importante du PIB, au détriment de l'investissement, beaucoup plus faible proportionnellement qu'en Chine et en Inde. La consommation publique atteint un poids proche de celui observé dans les pays développés, autour de 20 % du PIB. L'ascension brésilienne est désormais celle d'une puissance largement autocentrée, même si les exportations,

57. Notre connaissance du Brésil contemporain a bénéficié de discussions avec Afranio Garcia, Sonia Rocha, Yves Dezalay, Roberto Grün, Maria Chaves Jardim et les membres du NESEFI, ainsi que plusieurs autres collègues brésiliens. Les idées exprimées dans ce paragraphe sont bien sûr celles de l'auteur.

agroalimentaires et industrielles, jouent évidemment un rôle dans sa dynamique actuelle.

Le plan de relance brésilien, avec un soutien à l'industrie, fait suite à une phase de déni, durant laquelle les dirigeants politiques, en premier lieu le président Lula, considèrent que le pays sera peu touché par une crise qui est avant tout celle des « hommes blonds aux yeux bleus » du Nord. Lorsque le commerce international et les marchés financiers s'effondrent, il devient pourtant évident que le Brésil devra lui aussi faire face aux conséquences de la crise. Comme en Chine et en Inde, la relance renforce le rôle d'un État déjà actif dans le domaine économique et financier. Pour 2010, les prévisions du FMI redeviennent élevées, voire très élevées, illustrant de nouveau le « découplage » des conjonctures dans l'après-crise.

On retrouve également au Brésil, durant la période récente, le développement, encore limité, d'une politique sociale plus volontariste, qui mobilise certaines ressources issues des marchés financiers, et parvient depuis quelques années à réduire certaines des inégalités extrêmement prononcées, mais spatialement différenciées<sup>58</sup>, de la société brésilienne, en particulier les inégalités de revenus. Cette tendance continue, voire se renforce, avec la crise. Là encore, le dynamisme de l'économie brésilienne peut difficilement être séparé d'un ensemble de logiques sociales et culturelles qui font de son affirmation une montée en puissance régulière et assurée dans les hiérarchies internationales, et dans leurs expressions symboliques.

### Les forces montantes

S'en tenir aux seuls pays précédents, qui représentent tout de même à eux seuls environ 40 % de la population mondiale, ou aux seuls pays du « BRIC » (qu'ils constituent avec la Russie, ce qui rapproche des 42 %) ne rend pas bien compte du processus d'émergence globale du Sud révélé par la crise<sup>59</sup>. Ce processus multi-

58. S. Rocha, *O Brasil dividido, Espacialização Alternativa e Pobreza*, Rio de Janeiro, Publit, 2008.

59. Voir en particulier P. Hugon, « La crise mondiale et l'attractivité des pays émergents et en développement », *Tiers-Monde*, P. Hugon, P. Salama (dir.) « Les Suds dans la crise », Hors-série janvier 2010, p. 49-75 et H. Ben Hammouda, M. Sadni Jallab, « La crise va-t-elle emporter le Sud », *ibid.*, p. 77-96.

dimensionnel ne peut plus apparaître, ainsi que le voudraient les idéologues de la mondialisation, comme le simple sous-produit de l'internationalisation des échanges et de l'expansion de l'investissement direct à l'étranger des firmes multinationales des pays du « centre » ou même, de plus en plus, de Chine. Il s'agit aussi d'une dynamique endogène aux multiples facteurs, ce qui apparaît plus nettement au moment où la crise conduit à l'effondrement des échanges internationaux et au retrait des capitaux venus du « centre ». Les pays relativement moins « ouverts » et les moins dépendants de matières premières exportées résistent mieux à l'effondrement conjoncturel et continuent même de voir s'élargir leur marché intérieur, dans un contexte de politiques publiques plus volontaristes et plus indépendantes que dans les années 1980 et 1990, qui ont été marquées par les plans d'ajustement structurel et leurs effets désastreux. Les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, plus encore que ceux d'Amérique latine, très dépendants des échanges avec les États-Unis, subissent fortement le choc de la crise. Les petites économies ouvertes africaines souffrent de la chute des exportations, même si c'est moins fortement que les « économies rentières » dépendant très directement du pétrole et n'ayant pas, comme au Moyen-Orient, accumulé des « réserves » protectrices. Des processus de densification des échanges par grandes régions, déjà apparents avant la crise, constituent une très forte contre-tendance face à la chute des échanges avec les marchés du Nord.

L'apparition de nouvelles « puissances économiques » n'est pas seulement une réalité mesurable dans les statistiques du commerce international ou de la production mondiale : il s'agit tout autant d'un changement de perception, d'un mouvement affectant les croyances collectives, qui conduit les observateurs des pays dominants à « regarder ailleurs » que là où ils avaient l'habitude de le faire, considérant de façon routinière le monde à travers l'universalisation du modèle « occidental ». Telle est bien l'une des « grandes transformations » de la crise : elle a pour effet de déplacer le regard, en le détournant partiellement du modèle économique jusque-là établi, celui des États-Unis et des puissances du « centre », vers de nouveaux horizons, méconnus et animés par des mouvements spécifiques jusque-là sous-estimés.

De ce point de vue, la crise marque une rupture cognitive, beaucoup plus qu'elle ne bouleverse les hiérarchies internationales, qui restent caractérisées par une certaine inertie. Elle induit

un doute et implique une vision renouvelée de l'avenir. Désormais, il faut compter avec un monde multipolaire, dans lequel la concurrence et l'interdépendance entre la Chine et les États-Unis occupent « le devant de la scène », mais où s'affirment simultanément des univers politiques, culturels et économiques largement autonomes, par grandes régions partiellement déconnectées du « centre »<sup>60</sup>.

Enfin, le libre-échange comme vertu universelle est « écorné » par l'analyse des performances des pays émergents dans la crise, en particulier de la Chine, souvent réduite jusque-là à sa capacité exportatrice et à sa relation commerciale privilégiée avec les États-Unis. L'effondrement des échanges internationaux fin 2008-début 2009 a révélé la fragilité de modèles de développement tournés de façon trop exclusive vers les seules exportations et, à l'opposé, la solidité de trajectoires nationales plus équilibrées, adossées à un marché intérieur étendu ou potentiellement extensible, et sous-tendues par des politiques publiques volontaristes : comme lors de l'émergence du Japon ou des « nouveaux pays industrialisés » d'Asie (Corée du Sud, Taïwan), c'est à un État volontariste et indépendant, capable de résister au moins partiellement aux forces des marchés financiers dominants, que revient la contribution essentielle dans l'adoption de stratégies de développement « réussies »<sup>61</sup>. Ce qui s'est passé dans tous les pays du monde lors des phases de « décollage » devient ainsi aujourd'hui une évidence planétaire<sup>62</sup>. Le déséquilibre commercial entre la Chine et les États-Unis, produit et illustration « paradigmatique » de la mondialisation des échanges, est devenu l'un des principaux problèmes économiques mondiaux, et le recentrage du développement chinois sur son marché intérieur est devenu un impératif pour le monde entier. Cet accès de faiblesse de la doctrine libre-échangiste apparaît avec plus de netteté encore si l'on rappelle

60. La publication d'un graphique de l'OCDE sur la part des zones dans le commerce mondial montrant la croissance apparemment irréversible des « BRIICS » (on ajoute l'Indonésie et l'Afrique du Sud aux quatre précédents) a contribué à cette prise de conscience : [http://www.oecd.org/document/44/0,3343,fr\\_2649\\_39863354\\_42360794\\_1\\_1\\_1\\_37431,00.html](http://www.oecd.org/document/44/0,3343,fr_2649_39863354_42360794_1_1_1_37431,00.html)

61. Du moins selon les critères du PIB et du poids dans les échanges mondiaux.

62. P. Bairoch, *Victoires et déboires : histoire économique et sociale du monde du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours* (3 vol.), Paris, Gallimard, 1997.

le renforcement graduel des tendances protectionnistes perceptibles dans de nombreux pays capitalistes développés, même si elles s'accompagnent toujours d'affirmations verbales favorables à l'ouverture des marchés.

## Chapitre 5

# Acteurs et contradictions du capitalisme étatico-financier

L'ordre des « économies de marché » réellement existantes<sup>1</sup> est dual : il fait coexister un pôle public et un pôle privé, l'un et l'autre plus ou moins développés, structurellement liés, hiérarchisés<sup>2</sup> et en tension permanente. Les frontières de ces pôles sont loin d'être figées et varient selon les cadres juridiques et institutionnels nationaux, voire régionaux. Les flux monétaires et financiers qui traversent l'économie mettent en jeu des agents à la fois privés et publics, parfois « hybrides », qui sont ainsi placés en relation d'interdépendance fonctionnelle, en dépit de leurs discours ou leurs « intentions »<sup>3</sup>.

Quels que soient les indicateurs choisis, par exemple ceux de la Heritage Foundation<sup>4</sup>, même les pays anglo-saxons les plus

1. Elles sont alternativement désignées par les expressions « capitalisme », « économie de libre entreprise », « économie sociale de marché » ou « économie mixte » en Europe, « économie socialiste de marché » en Chine, etc.

2. Dans l'ordre néo-libéral, cette domination symbolique s'exerce au profit du secteur privé.

3. Cette notion d'« interdépendance fonctionnelle » ou de « complexe fonctionnel » est empruntée à Norbert Elias. Voir par exemple, N. Elias, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Éditions de l'aube, 1991 [1970 et 1986], p. 67. Elias y voit la caractéristique par excellence du « social ».

4. L'indicateur de liberté économique a été présenté *supra*, p.

« néo-libéraux » possèdent un large secteur public, qui n'a pas été très notablement réduit sous le néo-libéralisme triomphant<sup>5</sup>, en particulier parce que la réduction du périmètre de l'administration centrale a souvent été compensée, au moins partiellement, par la croissance des collectivités territoriales. Celle-ci a répondu à des besoins en infrastructures et services « concrets », aux effets immédiatement « perceptibles » pour les populations. La consommation publique représentait toujours en 2007 près de 20 % du PIB aux États-Unis et 21,1 % au Royaume-Uni, contre 23,2 % en France, et moins de 20 % en Norvège ou en Allemagne<sup>6</sup>. L'emploi dans l'administration publique représente en 2005 plus de 25 % de l'emploi total en Norvège et en Suède, plus de 20 % en France et en Finlande, mais aussi encore près de 15 % aux États-Unis et au Royaume-Uni, ce qui est loin d'être négligeable. Pour l'ensemble de l'OCDE, la proportion s'établit à près de 15 %. Dans tous les cas, la variation entre 1995 et 2005 est faible. Les recettes fiscales totales, en pourcentage du PIB, représentaient 36,3 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE en 2004. La Chine est de ce point de vue, sans doute, encore plus « duale » que ne le sont les pays de l'OCDE : même si les statistiques en la matière y sont parfois difficiles à interpréter, les catégories juridiques chinoises étant très différentes de celles qui ont cours dans les pays capitalistes développés, Jean-Louis Rocca considère que l'emploi public (au sens large) reste aujourd'hui majoritaire dans les villes, malgré la restructuration des entreprises d'État dans les années 1990<sup>7</sup>. La persistance du discours néo-libéral et celle du thème de la « réduction des dépenses publiques » illustrent d'ailleurs, *a contrario*, la relative permanence de cette place historiquement importante de l'État, difficile à mesurer avec un indicateur unique : malgré près de 30 ans de « révolution libérale », la place de l'État dans les économies capitalistes reste très importante. À l'échelle séculaire, elle a tendanciellement augmenté<sup>8</sup>.

Ce caractère dual des économies contemporaines, qui a par ailleurs été largement établi par des travaux de sociologie écono-

5. Même s'il a pu être fortement « compressé » dans certains pays et à certaines périodes. Cf. OCDE, *Panorama des administrations publiques*, 2009, p. 71-79.

6. The Economist, *Pocket World Figures 2010*.

7. J.-L. Rocca, *op. cit.*

8. Pour la France, voir notamment l'étude historique de référence de C. André et R. Delorme, *L'État et l'économie*, Paris, Seuil, 1982.

mique portant sur la construction politique des marchés<sup>9</sup>, abondamment documenté par l'histoire économique et l'économie de la régulation, a de nombreuses conséquences. Pour mieux l'interpréter, nous proposons de recourir simultanément à plusieurs concepts : celui de « circuit », et plus précisément de « circuit socio-économique », qui permet de formaliser la structure sociale de l'économie comme système d'interdépendances conflictuelles « matérialisées » entre autres par les échanges monétaires ; celui de « structure symbolique », issu de la linguistique, qui permet de rendre compte de l'ordre de l'économie en tant que système d'oppositions polaires dans l'ordre cognitif, présentant une certaine unité. Une fois posé ce cadre conceptuel, nous essaierons d'interpréter à partir d'un premier « modèle » simple le mouvement de bascule caractéristique de la crise mondiale en 2007-2010, puis de préciser quelques-unes de nos hypothèses sur le comportement des principaux groupes d'agents qui dominent l'ordre économique, ce qui permettra d'enrichir le « modèle » initial et de donner un fondement plus solide à notre interprétation, en l'adossant à une sociologie des élites et de leurs discours.

### Le circuit socio-économique

La représentation de l'économie en termes de « circuit », issue de Keynes, dont le fondement est la circulation monétaire<sup>10</sup>, complète et corrige celle qui n'y voit que des marchés interdépendants, tout juste « surplombés » et régulés par l'État : celui-ci est alors conçu comme un « arbitre » extérieur au jeu économique proprement dit, qui est défini de façon substantielle (sinon « naturelle ») par la concurrence marchande. Elle conduit au contraire à mettre l'accent sur l'imbrication à la fois fonctionnelle et structurelle entre les différents acteurs publics et marchands, sans gommer pour autant leur concurrence et leurs antagonismes.

9. Voir notre synthèse : F. Lebaron, « La construction politique de l'ordre économique », in C. Gautier, S. Laugier (dir.), *L'ordinaire et le politique*, Paris, PUF, collection « CURAPP », 2006 : <http://www.u-picardie.fr/labo/curapp/IMG/pdf/F.Lebaron.pdf>

10. Cette analyse « circuitiste » a inspiré la pensée de Keynes et la construction de la comptabilité nationale. Sa formalisation théorique a été proposée par diverses analyses « post-keynésiennes ». Voir par exemple, en France, L. Orio, J.-J. Quilès, *L'économie keynésienne. Un projet radical*, Paris, Nathan, 1993.

Ceux-ci peuvent s'accroître notamment dans certaines périodes de crise ou de conflit.

Mais, pour comprendre la logique des multiples flux<sup>11</sup> qui ne cessent jamais d'avoir lieu entre ces différents agents interdépendants, encore faut-il rappeler que chacun de ces flux engage une opération de confiance. Sans elle, l'échange, le prêt, etc., ne pourraient avoir lieu : la sociologie durkheimienne, de François Simiand à Marcel Mauss, nous incite, justement, à rapprocher la « circulation monétaire » des relations d'interdépendance sociale rendues possibles par une croyance collective commune, une solidarité préalable, et, plus précisément, par la « confiance mutuelle minimale » qu'elles engendrent entre les différents agents qui « contractent »<sup>12</sup>. Ces relations sociales se nourrissent d'interactions multiformes, et même de transactions qui ne sont pas uniquement marchandes ou même monétaires. Fondé sur une relation de confiance et de solidarité élémentaire, tout flux monétaire ou financier implique dès lors en même temps un rapport de force, notamment symbolique, entre plusieurs agents : le volume et le prix des « objets » échangés en sont les manifestations objectives, les « résultats » partiellement arbitraires. Ces « résultats » sont soumis à de très fortes variations dans le temps et l'espace.

Les flux dans le circuit monétaire supposent donc aussi une relation particulière entre des agents sociaux, ce que Karl Marx appelait un « rapport social », dans lequel chaque agent, en fonction de ses attentes et de ses ressources<sup>13</sup>, exerce un pouvoir de contrôle ou mieux « d'orientation » plus ou moins fort sur le proces-

11. Ils correspondent à l'échange de biens, de services, de titres, mais aussi aux emprunts, au paiement d'impôts, ou encore au versement d'une rémunération, etc.

12. Le cadre théorique de cette analyse a été posé par Émile Durkheim dans *De la division du travail social*, lorsqu'il explique que « tout n'est pas contractuel dans le contrat » (p. 189) et que toute relation contractuelle suppose que se fixe, par tâtonnement, un ensemble particulier de droits et de devoirs entre les contractants, mais que « nous ne pouvons ni recommencer ces tâtonnements, ni restaurer à nouveau frais cet équilibre toutes les fois que nous nous engageons dans quelque relation contractuelle » (p. 191).

13. Les différents types de capitaux « pèsent », de façon inégale, dans l'ordre économique : c'est le cas du capital symbolique, qui est souvent oublié, notamment au profit du capital social. Voir F. Lebaron, *Les fondements symboliques de l'ordre économique*, habilitation à diriger des recherches, université de Paris 8, 2002.

sus de l'échange (ses modalités, son contenu, etc.). Ce processus se traduit par une dialectique où le « pouvoir » de fixation du prix n'est pas concentré dans les mains d'un seul des deux partenaires de l'échange<sup>14</sup>. Il faut dès lors concevoir le monde économique tout à la fois comme un système d'interdépendances *et* comme un monde de luttes, en articulant si l'on veut dans ce cadre sociologique des inspirations que les économistes qualifient usuellement de « keynésiennes » (l'approche par l'interdépendance et le circuit monétaire<sup>15</sup>) et « marxistes » (l'approche par le conflit de répartition de la valeur<sup>16</sup>).

Dans ce système d'interdépendance, les acteurs publics bénéficient d'un atout considérable, qui est la croyance collective dans la solidité inter-temporelle de l'État, c'est-à-dire, en termes durkheimiens, la permanence du « collectif » ou de la « société », par-delà les individus qui le composent<sup>17</sup>. C'est cette solidité relative qui

14. La notion d'« exploitation » de Marx peut être réinterprétée dans les termes de cette conception centrée sur le pouvoir d'orientation des flux monétaires : le salarié, placé en situation de dépendance asymétrique, n'est en général pas en mesure de peser seul pour augmenter la rémunération de son travail, lequel est lui-même largement défini par ses supérieurs hiérarchiques et fixé par les conditions de rentabilité du capital. À travers les organisations syndicales et les mouvements collectifs, l'ensemble des salariés est cependant en mesure d'arracher des gains supérieurs et d'obtenir une part de la « valeur ajoutée », tout en infléchissant les conditions de travail et les rapports de domination symbolique. Le cas contemporain des traders, étudiés par O. Godechot, est particulièrement intéressant de ce point de vue : par leur position et leur capacité individuelle et collective de négociation, ils parviennent à « détourner » à leur profit une fraction importante des flux financiers qu'ils contribuent eux-mêmes à générer. O. Godechot, *op. cit.*

15. Si l'approche keynésienne des économistes cherche à modéliser les grandes relations macroéconomiques, l'approche sociologique vise d'abord à décrire la circulation « concrète » ou mieux « réelle » de la monnaie entre les différents agents, groupes, institutions.

16. L'approche sociologique ne pose pas de théorie de la valeur « sous-jacente » aux prix qui se forment dans l'interaction entre les agents : celle-ci définit un rapport de force continuellement renouvelé. Pour une analyse proche de la nôtre : P. Jorion, *Le prix*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2010. Voir également E. Brian, C. Walter (dir.), *Critique de la valeur fondamentale*, Springer, 2007.

17. La dette publique est, comme nous l'avons écrit plus haut, un phénomène structurel de l'État capitaliste. Elle est particulièrement forte au vingtième siècle, en particulier au cours la deuxième guerre mondiale, ce qui n'a en rien entravé le développement économique mondial. Sa croissance à

fonde celle de la monnaie et, plus largement, qui rend possibles les flux contrôlés par les acteurs publics, y compris en premier lieu les prêts que la banque centrale offre en continu au système bancaire<sup>18</sup>, ou encore les prélèvements fiscaux et les prestations qui leur sont liées. Même les situations de fort endettement public et de quasi-« faillite » apparente d'un État n'ont que très rarement conduit à la disparition complète et définitive des États et des monnaies nationales, comme cela peut être le cas de façon ordinaire pour des entreprises privées éliminées par la concurrence capitaliste : seules des situations de domination coloniale ou impériale, où un État « dévore » purement et simplement un autre État, ou encore les « fédérations » et les « réunifications », y parviennent.

### Une structure symbolique sous-jacente

Le champ économique est, autant que les univers de la parenté ou des mythes étudiés par Claude Lévi-Strauss<sup>19</sup>, un ordre symbolique traversé par des oppositions, qui organisent en partie inconsciemment la perception et les comportements des agents sociaux, même si les réalités qu'elles recouvrent sont souvent floues<sup>20</sup>. L'ordre néo-libéral qui émerge dans les années 1980 renverse terme à terme les polarités des doctrines socialistes et sociale-démocrates (et, *a fortiori* communistes<sup>21</sup>), en mettant en

partir des années quatre-vingt exprime la crise de l'État fiscal et favorise la croissance des marchés financiers. Cf. chapitre 2.

18. Voire aux gouvernements, dans les périodes de crise aiguë, comme en 2008 aux États-Unis et en Grande-Bretagne, ou en 2010, en Europe.

19. C. Lévi-Strauss, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton de Gruyter, 2002 ; C. Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale*, Paris, Pocket, 2003. Pour une introduction au structuralisme anthropologique, cf. C. Lévi-Strauss et D. Eribon, *De près et de loin*, Paris, Odile Jacob, 2009. On s'appuie également sur les analyses de Pierre Bourdieu, notamment dans son article sur la « maison kabyle ». Voir P. Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de trois études d'ethnologie kabyle*, Genève/Paris, Droz, 1972.

20. J.-K. Galbraith, *Les mensonges de l'économie*, Paris, Grasset, 2004, chap. 7.

21. Pour une analyse critique de la doctrine socialiste effectuée « de l'intérieur » au tournant du siècle, voir E. Bernstein, *Socialisme théorique et social-démocratie pratique*.

### Les polarités symboliques de l'ordre néo-libéral Éléments d'analyse structurale

Institutions/Secteurs	+	-
Temps	Futur	Passé
Système économique, cadre juridique, acteurs	Privé, marché	Public, État
Système économique, propriété	Individu, entreprise	Collective
Système économique, coordination	Concurrence	Planification, administration
Système économique, tendance	Privatisation	Nationalisation
Système économique, moteur	Risque	Protection
Secteurs productifs	Finance	Industrie, agriculture, services publics
Marché des biens et services	Libéralisation, libre-échange	Réglementation, protection
Finance, coordination	Autorégulation	Régulation
Finance, moteur	Innovation, spéculation	Supervision, contrôle
Finance, instruments	Crédit à la consommation, au secteur privé	Dettes publiques
Monnaie, objectif	Désinflation	Inflation
Monnaie, banque centrale	Règles, stabilité	Intervention discrétionnaire
État et pouvoirs publics, objectif	Compétition	Redistribution
État, rôle	Modestie, effacement	Volonté, affirmation
État, instruments	Équilibre budgétaire	Déficit budgétaire, fiscalité
État, perspective	Court-terme	Long-terme
Marché du travail	Recherche individuelle d'emploi	Allocation-chômage
Monde du travail	Coût salarial	Pouvoir d'achat
Protection sociale	Assurance individuelle	Stabilisateurs automatiques, protection
Consommation	Crédit à la consommation	Épargne
Consommation	Luxe	Austérité
Consommation	Dépense énergétique	Parcimonie

avant l'individu, l'entreprise, l'autorégulation des marchés, l'innovation, la spéculation, la flexibilité, etc. Le lexique hégémonique qui résulte de ce basculement est désormais bien connu<sup>22</sup>.

Mais on souligne rarement à quel point ce « nouveau » discours repose finalement sur un système d'oppositions relativement stables dans le temps depuis l'affirmation du mouvement socialiste à la fin du dix-neuvième siècle, système dont les polarités peuvent s'inverser selon les acteurs et les contextes historiques : il constitue, pour parler comme Foucault, une sorte d'*episteme* du capitalisme d'État moderne. Le contexte de la crise mondiale ébranle à nouveau le sens de ces polarités, comme on le voit dans le discours de ces économistes ultra-libéraux, qui tentent de façon quelque peu désespérée, de préserver intacte leur doctrine « pure » face à la cruelle sanction des faits : « *On reproche aux marchés ce que l'on devrait reprocher à l'interventionnisme d'État [...] La réglementation organise depuis trop longtemps l'irresponsabilité des agents* », explique ainsi l'économiste ultralibéral Pascal Salin<sup>23</sup>. Dans le monde anglo-saxon, la « pureté » des acteurs privés marchands est ainsi préservée, pour de nombreux commentateurs (parmi lesquels le « Nobel » Gary Becker est l'un des plus souvent cités), par l'imputation de la crise à une « mauvaise politique » de la banque centrale et à un excès d'intervention déstabilisatrice dans une économie de marché « naturellement » vertueuse lorsqu'on lui donne les moyens de fonctionner. Ce « fondamentalisme de marché », de nature religieuse, est le symétrique de la forme absolutiste de la « croyance communiste » lorsqu'elle annonce l'éradication absolue de tout mécanisme de marché au profit d'une économie strictement collective et centralement planifiée.

### Du renforcement symbolique des acteurs publics à leur fragilisation

Le processus de la crise financière mondiale s'interprète de façon assez simple comme un *mouvement de balancier symbo-*

22. L. Pinto l'a étudié s'agissant des discours dominants : L. Pinto, *Le café du commerce des penseurs. À propos de la doxa intellectuelle*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2009. R. Vilette, *La langue du Capital mise à nue par ses locuteurs mêmes. Décodeur du sabir politico-médiatique*, Paris, Les nuits rouges, 2009.

23. P. Salin, in E. Izraelewicz, *op. cit.*

lique qui a jusqu'ici connu trois phases : dans un premier temps, entre 2007 et le deuxième semestre 2008, certains acteurs privés s'effondrent, menacent de disparaître, voire disparaissent parfois, entraînant avec eux dans une « spirale descendante » l'ensemble du système financier et suscitant de premières réactions publiques visant à limiter les enchaînements négatifs. Cela conduit, dans un deuxième temps (fin 2008-2009), les banques centrales et les États à intervenir massivement pour rétablir la confiance minimale dans la solidité de l'ensemble de l'économie de marché ; enfin, les États, surtout à partir de début 2010, sont à leur tour fragilisés par leur exposition maximale au plus fort de la crise, qui s'est traduite par un recours accentué au déficit budgétaire et à l'endettement public. Ils doivent alors faire face à des tentatives de « revanche » symbolique des acteurs privés : agences de notation, institutions financières comme les *hedge funds*, etc. La résultante de ce mouvement de bascule est un système à la fois plus instable et plus incertain.

Les politiques économiques engagées en réponse à la crise mondiale représentent une forte inflexion dans le sens de l'accroissement du pouvoir d'orientation des acteurs publics sur les flux qui irriguent le circuit économique. Face à l'effondrement symbolique des institutions les plus caractéristiques du capitalisme, banques d'investissement, fonds privés, etc., les institutions publiques ont au contraire vu leur existence et leur solidité nettement réaffirmées à travers des actes « lourds » : la structure symbolique de l'ordre capitaliste a été ébranlée et, en même temps, elle s'est réorganisée autour des institutions publiques, qui, dans plusieurs cas, ont dû prendre possession d'une partie des entreprises, selon le vieux principe de la « socialisation des pertes ».

Deux institutions ont ici un rôle fondamental : les banques centrales, qui garantissent la confiance dans l'ordre monétaire sur un territoire donné, en particulier en prêtant de façon quasi continue de la monnaie aux banques<sup>24</sup>, ce qu'elles font avec plus d'intensité en période de crise, et qui maintiennent l'ordre global des prix en contrôlant les taux d'intérêt « directeurs »<sup>25</sup> ; les

24. Sur les transformations des fonctions des banques centrales pendant la crise dans le sens d'une extension de leur bilan, voir G. Bentoglio, G. Guidoni, art. cit.

25. En dehors du prix des actifs, qu'ils soient financiers ou immobiliers, qu'elles ne contrôlent pas : l'indifférence des banques centrales pour l'augmentation du prix des actifs est un élément central de la crise des *subprimes*,

États proprement dits, plus précisément les autorités budgétaires, qui « relancent » (« stimulent » fiscalement, dans le vocable « international ») l'économie par des dépenses publiques accrues, lesquelles favorisent l'activité et limitent les dégâts sociaux de la crise. En situation de défaillance des acteurs privés, l'État au sens large (banque centrale incluse) apparaît donc comme le support ultime de la confiance et de la croyance en la monnaie, et, plus largement, le garant de l'avenir de l'économie privée, tout spécialement de la finance. Cette fonction peut évidemment être décrite par certains acteurs, privés ou publics, comme « exceptionnelle » ou « en dernier ressort », ce qui la minore<sup>26</sup>, mais son évidence lors de l'intensification de la crise ne pouvait manquer de jeter le doute sur la suprématie « naturelle » des acteurs privés sur les acteurs publics, même en temps ordinaires. Or celle-ci constituait un schème fondamental de l'ordre symbolique néo-libéral.

Au fur et à mesure que se reconstitue le « pouvoir des marchés », l'État est à nouveau soumis à de plus fortes pressions « normalisatrices », qui visent à en circonscrire le pouvoir de contrôle et d'orientation reconstitué, comme le montrent la pression accrue sur la dette publique et l'adoption dans certains pays de politiques de « rigueur » après la phase de stimulation fiscale. Il n'en reste pas moins que la crise a fait apparaître au grand jour la fonction de l'État comme support fondamental de la croyance économique et de l'existence des marchés : la fragilisation des États qui caractérise la troisième phase, actuelle, de la crise est même la conséquence de leur rôle de « sauveur » de l'ensemble du système.

### La crise de continuité du discours économique-politique

On a observé dans nombre de discours de crise une inversion partielle, parfois temporaire, des polarités caractéristiques de l'ordre néo-libéral : ce qui était subordonné et négatif est devenu supérieur et positif. Le système économique, que l'on peut toujours caractériser comme une « économie mixte » ou un « capitalisme régulé », ne change pas fondamentalement, mais la représentation

c'est-à-dire d'une bulle spéculative que la banque centrale américaine n'a pas été en mesure de combattre, parce que l'inflation des actifs n'est pas constituée comme « problème majeur » et soluble par la banque centrale.

26. L'intervention publique est massive en période de crise, plus modérée et surtout moins « visible » le reste du temps.

qu'en donnent certains interprètes se transforme au moins momentanément ; des processus de « rééquilibrage » et de déplacement s'opèrent. Des conversions au moins partielles ont lieu, renforçant une dynamique, apparemment chaotique, de changement des croyances collectives. Car les changements discursifs sont souvent, nous l'avons dit plus haut, la traduction cristallisée d'un ébranlement cognitif : certains raisonnements habituels semblent soudainement frappés d'obsolescence, alors que des raisonnements tenus pour fautifs s'imposent au contraire plus largement. Ainsi, les idées de régulation de la finance et de taxation des banques, voire de nationalisation, tenues jusque-là pour des doctrines utopiques ou des résidus archaïques, reviennent avec force sur le devant de la scène, sous la plume ou dans la bouche d'acteurs centraux. La croyance dans l'efficacité des marchés financiers est brusquement dévaluée, et avec elle le statut symbolique de la « profession » économique, comme des métiers de la finance<sup>27</sup>, notamment aux États-Unis et en Grande-Bretagne<sup>28</sup>. La lutte contre l'inflation est rangée au second plan par les spécialistes de politique monétaire en attendant que les risques déflationnistes charriés par la récession soient surmontés. La restriction de l'intervention publique par la limitation des dépenses et la baisse des impôts est repoussée à moyen terme, au moins « le temps que les marchés retrouvent leur fonctionnement normal ».

### L'espace des prises de position des économistes français

Une rapide – et pour l'instant encore exploratoire<sup>29</sup> – typologie des prises de position des économistes français permet de saisir l'ampleur de l'ébranlement des cadres cognitifs en vigueur avant le « grand krach ». Les positions en faveur de la poursuite de la libéralisation des marchés financiers, qui regroupaient les radicaux ultra-

27. H. Ben Hammouda, N. Oulmane, M. Sadni Jallab, *Crise... Naufrage des économistes ? Enquête sur une discipline en plein questionnement*, Bruxelles, de Boeck, 2010. Le rôle de quelques économistes américains (Nouriel Roubini, Paul Krugman, Joseph Stiglitz) dans la critique interne de la science économique est fondamental.

28. La critique sociale de la profession atteint des sommets en 2009, avec les textes de David Colander, Luigi Spaventa, les analyses de Krugman.

29. Une analyse prosopographique des prises de position des économistes dans la crise demandera de nombreuses recherches collectives systématiques.

libéraux (Salin, Aftalion) et les modérés (la majorité des membres du Cercle des économistes, comme Christian de Boissieu, les membres de la commission pour la libération de la croissance française autour de Jacques Attali), en plus de toutes les institutions officielles (ministère des Finances, Banque de France, organisations internationales) reculent très rapidement au profit d'un discours régulateur et interventionniste désormais presque universel, ce qu'illustre bien le ralliement de la plupart des membres du Cercle des économistes à un néo-interventionnisme très modéré.

Mais ce mouvement global cache des différences notables. Il va en effet de formes très limitées et défensives comme dans le cas de Jean Tirole, pour qui, s'il convient de mieux réguler les marchés, « *il ne faut pas jeter le bébé [les innovations dues à la finance de marché : les marchés à termes, les hedge funds, etc.] avec l'eau du bain* », à des expressions légèrement plus fermes (Anton Brender et Florence Pisany selon lesquels « *la globalisation financière a ainsi doté l'économie mondiale de dispositifs d'une puissance étonnante, mais aussi d'une grande vulnérabilité* »), à des propositions réformatrices plus sérieuses (par exemple celles des « économistes de centre-gauche ou de gauche » Michel Aglietta, André Orléan, Jean-Paul Fitoussi, qui prônent sous diverses formes un retour à des politiques plus nettement interventionnistes, visant à corriger les inégalités et les imperfections générées par les marchés), jusqu'à des prises de position encore plus radicales (Frédéric Lordon, qui se prononce par exemple pour l'interdiction des Bourses de valeur, ou encore, sur le plan monétaire, Jacques Sapir, qui s'oriente vers des positions plus « souverainistes » et propose une sortie de la France de la zone euro).

En matière macroéconomique, Jacques Marseille illustre une position « ultralibérale » qui reste répandue parmi les économistes liés au monde de la finance (comme Marc Touati, David Thesmar, Laurence Boone...), et qui s'exprime encore bien plus ouvertement aux États-Unis<sup>30</sup> : pour lui (en avril 2009<sup>31</sup>), la crise de 2007-2008

30. Cent cinquante économistes dont trois « Nobel » signent en 2009 dans le *New York Times* une pétition contre la politique de stimulation fiscale de l'administration Obama. Voir H. Ben Hammouda et al., *op. cit.*, p. 60. Alan Greenspan lui-même renoue avec une position hostile aux déficits budgétaires et aux menaces d'inflation après avoir reconnu avoir surestimé les capacités auto-régulatrices des marchés. Cependant, il réhabilite l'impôt comme moyen de rétablir les équilibres.

31. N. Kosciusko-Morizet (dir.), *Les mots dans la crise*. Acte du colloque, Paris, Documentation française/CAE, 2009.

n'est qu'une crise conjoncturelle (de type Juglar) d'une grande « banalité », et la reprise viendra plus tôt que prévu. Surpris par l'ampleur du retournement mondial fin 2008, nombre de macroéconomistes se rallient cependant très rapidement à des positions keynésiennes « à court terme » durant la phase d'intensification de la crise, avant de s'en détacher progressivement, de façon différenciée, en 2010 et de retrouver à nouveau les thématiques budgétaires orthodoxes. Là encore, les Français « suivent » souvent les économistes anglosaxons : le chroniqueur néo-libéral du *Financial Times* et du *Monde de l'économie* Martin Wolf, se rallie ainsi aux positions keynésiennes en décembre 2008 et semble ne pas avoir encore opéré le mouvement en sens inverse à la mi-2010 : il voit dans les politiques d'austérité européennes la menace d'une nouvelle récession, suivant en cela les positions radicales de Krugman et Stiglitz. Même Nicolas Baverez, chroniqueur du même quotidien français « de référence » et doctrinaire « déclinologue » de la fin du modèle social, effectue un mouvement similaire en décembre 2008, mais il redevient cependant plus orthodoxe en 2010, en même temps que le gouvernement français choisit clairement la « rigueur ». Sur le terrain monétaire, le choix d'une politique massivement expansionniste est parfois attribué à une leçon de l'histoire des années 1930 typiquement « friedmanienne » et fait rarement l'objet de critiques parmi les économistes français : pour les moins « keynésiens » d'entre eux, seule la « relance » monétaire serait légitime dans le contexte d'un fort endettement public. Dès lors, certains auteurs invoquent le triomphe de Friedman autant que celui de Keynes ou tentent, comme Daniel Cohen, une ultime conciliation entre les deux.

Enfin, dans le domaine de l'économie internationale et de l'économie du développement, la crise marque le succès au moins médiatique des positions critiques modérées de Joseph Stiglitz ou de Dani Rodrik, suivies par plusieurs auteurs français, qui ont partiellement battu en brèche le « consensus de Washington » : la globalisation financière n'a pas permis d'assurer un développement harmonieux de l'économie mondiale, mais en a accusé les déséquilibres et l'instabilité ; la montée des pays émergents remet en cause le modèle occidental tel qu'il s'est imposé avec force sous le néo-libéralisme triomphant. Si les positions libre-échangistes continuent de dominer l'espace public de façon écrasante, elles sont désormais un peu plus modérées et certains auteurs, comme le « Nobel » français Maurice Allais, l'ancien économiste du CNPF Jean-Luc Gréau ou, plus à gauche, Jacques Sapir, poursuivent en solitaires une mise en cause du

libre-échange mondial qui n'est pas sans écho dans certains secteurs du champ politique.

### Le « retour de la volonté politique » : une reconquête des acteurs centraux ?

Un exemple paradigmatique de l'inversion des polarités au cœur de la crise est fourni par le discours du président de la République française devant le Congrès en juin 2009 : « *Sans même nous en rendre compte, responsables politiques de droite et de gauche, nous avons laissé faire la part trop belle au capital financier et sans doute trop écouté les leçons de ceux qui en même temps qu'ils se scandalisaient de l'endettement public mettaient de gigantesques leviers d'endettement au service d'une spéculation effrénée* <sup>32</sup>. » Opposant le passé, associé à des erreurs ou des faiblesses (« avons laissé », « trop écouté ») au présent de l'action, il renverse la polarité attendue dans l'ordre néo-libéral entre le privé (positif) et le public (négatif), entre le « capital financier », « la spéculation », et l'État, la dette publique, entre les mauvais conseillers (« ceux qui... ») et les responsables politiques qui se sont laissés bernier (« nous »). Cette opération est renouvelée, en particulier par le même Nicolas Sarkozy, à de nombreuses reprises durant la crise ; elle sous-tend aussi le nouveau discours sur le « modèle social français » qui émerge début 2009 <sup>33</sup>. Sous l'influence d'économistes peu orthodoxes, comme Henri Guaino, ou keynésiens, comme Jean-Paul Fitoussi, président de l'OFCE, le discours sarkozyste embraye très rapidement sur le déplacement global des doctrines économiques qui se fait jour. Il n'est pas isolé, mais il donne à l'opposition du passé et du présent un tour prophétique plus marqué que d'autres acteurs : « *L'idée de la toute puissance du marché est une idée folle... cette crise marque la fin d'un monde* <sup>34</sup>. »

Dans tous les pays où le discours public connaît de semblables inflexions dans le sens d'un retour plus ou moins affirmé de la politique économique et de l'État, d'une critique de la finance de marché et des discours économiques jusque-là dominants, etc., ce sont avant tout les agents politiques centraux, situés à la tête

32. N. Sarkozy, 22 juin 2009, discours devant le Congrès, p. 4.

33. Cf. chapitre 3.

34. *CyclOpe, op. cit.*, p. 5.

des gouvernements, qui sont en position d'opérer ce déplacement, amplifié ensuite par divers commentateurs et économistes qui leur sont liés. Comme nous l'avons vu plus haut au chapitre 3, une telle inflexion discursive suscite cependant ce que l'on pourrait appeler une « perturbation cognitive » au sein des catégories sociales qui les soutiennent (notamment les détenteurs de hauts revenus et patrimoines), surtout lorsque ces responsables ont été élus sur la base d'un discours néo-libéral – anti-fiscal et anti-étatique – affirmé, ce qui est le cas en France, même si ce discours était mâtiné d'hostilité au capitalisme financier <sup>35</sup>.

Avec les enjeux de la « sortie de crise », l'opposition classique entre « dépensiers » et « gardiens de l'orthodoxie », autrement dit « colombes » et « faucons » selon des catégories utilisées surtout dans le domaine des politiques monétaires, se trouve par exemple réactivée avec force au sein de l'espace politique dans le débat budgétaire. En France, « deux lignes » s'affrontent publiquement, notamment lors du débat sur le « grand emprunt » initié par le président de la République, qui incarne un temps le pôle « dépensier » : cette opposition, même peu ouverte, manifeste le poids relatif des hauts fonctionnaires, notamment des énarques, dans l'espace politique <sup>36</sup>. Dans tous les pays, certains acteurs politiques, souvent les opposants (comme au Royaume-Uni), dénoncent la dérive des comptes de l'État, qui va devenir le *leitmotiv* des banquiers centraux en liaison avec la « sortie de crise ». Derrière eux, les hauts fonctionnaires des directions du Trésor et des ministères des Finances, les économistes dominants des institutions officielles continuent de peser avec force sur l'agenda global des politiques publiques. Ils finissent par l'emporter nettement en Europe dès le premier semestre 2010, à la faveur de la crise de l'euro, alors que se mettent en place des politiques de réduction drastique de la dépense publique.

S'il est encore trop tôt pour analyser les conséquences globales de la crise sur les champs politiques nationaux <sup>37</sup>, celle-ci a en tout cas mis les exécutifs sur le devant de la scène économique, notamment

35. Certains thèmes, comme l'opposition entre le capitalisme industriel et le capitalisme financier, permettent préserver le capitalisme de la défiance qui atteint le système financier.

36. N. Hubé, in A. Cohen, B. Lacroix, P. Riutort (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2009.

37. Voir chapitre 6 pour quelques éléments d'analyse.

à travers le G20<sup>38</sup>, et a fait à nouveau des gouvernants les acteurs dominants de l'ordre économique mondial en temps de crise. Leurs décisions budgétaires et fiscales, qui accroissent la dette et les déficits, mais qui fournissent aussi des supports et des repères stables au fonctionnement des marchés, ont un impact très direct sur l'économie et la finance ; leur doctrine officielle sert de cadre de référence à l'ensemble des acteurs, fût-ce pour les critiquer pour « excès d'interventionnisme » ou au contraire « insuffisance d'ambition », etc.

À travers la crise, les professionnels de la politique, relativement dominés au sein du champ du pouvoir<sup>39</sup>, se sont donc vus brusquement mis en position de tenter de reconquérir une forme d'autorité et de pouvoir sur l'économie qu'ils avaient largement laissé échapper depuis les années 1980, à la faveur de la montée en puissance des économistes monétaristes et néo-libéraux. Le vocabulaire de la « relance », abandonné depuis la séquence 1981-1983, a exprimé en France ce retour du volontarisme politico-économique ; au niveau mondial, c'est la notion de « stimulation » fiscale, aux connotations plus médicales, qui s'est imposée avec une quasi-évidence. Dans le contexte des collectivités territoriales, on observe de même la montée d'un discours de l'action publique volontariste face aux dégâts de la crise.

Mais l'importance des dettes publiques sur lesquelles repose, pour partie, cette apparente reconquête donne en même temps de nouveaux arguments, et autant de moyens de pression futurs, aux hauts fonctionnaires « politisés » que sont les dirigeants des banques centrales et plus largement les « économistes d'État », qui peuplent les organisations internationales et les ministères des Finances<sup>40</sup>. Ceux-ci vont tenter d'accroître à nouveau leur emprise sur la décision publique et même de promouvoir, à la faveur de la crise, une nouvelle accélération des politiques de réforme

38. Voir chapitre 2.

39. Cf. les recherches menées actuellement avec John Hjelbrekke et François Denord au sujet du champ du pouvoir norvégien, et les travaux de François Denord sur l'élite du pouvoir inspirés par C. Wright Mills. Dominés en termes de capitaux scolaires autant qu'économiques, les professionnels de la politique sont en revanche centraux du point de vue de leur capital social, et de leur visibilité médiatique.

40. En France, ils sont issus de la filière Sciences Po-ENA autant que de formations économiques universitaires.

structurelle. Ils sont toujours très présents au sein du champ politique, où les postures d'orthodoxie budgétaire et monétaire sont depuis longtemps des moyens d'accumuler du capital symbolique, mélange d'expertise économique, de sagesse et de rationalité, par opposition au « populisme », à la « démagogie » et au « laxisme » prêtés aux acteurs politiques traditionnels<sup>41</sup>.

### Les banquiers centraux au cœur du champ économique

Les banquiers centraux, moins visibles dans l'espace public, étroitement liés au monde des économistes académiques (ils sont très souvent détenteurs de diplômes universitaires en science économique), à la haute fonction publique « financière » et au secteur financier proprement dit, sont en général caractérisés par un discours plus « encadré », à la fois juridiquement et politiquement, et par une doctrine qui n'évolue que faiblement en dehors de ce que lui impose la conjoncture.

À travers les financements que les banques centrales fournissent aux banques, ils ont un rôle moteur dans la dynamique macroéconomique, en fournissant des liquidités qui permettent au circuit monétaire et financier de fonctionner sans « rupture » dans la chaîne des transactions. Leur orientation expansionniste dans le domaine monétaire s'accompagne d'une grande permanence de leur doctrine budgétaire et structurelle.

#### Les mots de Jean-Claude Trichet

L'étude d'un corpus de textes de Jean-Claude Trichet<sup>42</sup>, président de la BCE, situés entre 2006 et 2010, a fait apparaître cinq grands types de discours, dont les mots-clés sont figurés en gras : le premier est celui de l'affirmation identitaire de la Banque centrale, qui sert classiquement à réaffirmer la valeur de la monnaie et de la politique conduite par l'institution qui recherche «... un ancrage solide des anticipations d'inflation au niveau correspondant à la définition de la stabilité des prix. Dans le cas de la banque centrale européenne,

41. D. Dulong, *Moderniser la politique. Aux origines de la V<sup>e</sup> République*, Paris, L'Harmattan, 1997.

42. Cf. la présentation du corpus et des analyses lexicométriques en annexes.

l'indépendance est garantie par le traité de Maastricht et est donc mieux garantie qu'elle ne l'était par les lois nationales ».

Le deuxième est le discours régulateur, qui insiste sur le contrôle et la surveillance des marchés que les banques centrales assurent à côté des autorités de régulation et qui s'intensifie avec la crise : « Il est tout aussi nécessaire que les banques centrales collaborent de manière approfondie avec les autorités compétentes en matière de supervision. le protocole d'accord signé par les banques centrales et superviseurs en ce qui concerne les principes de coopération en situation de gestion de crise constitue d'ailleurs une parfaite illustration des efforts entrepris dans ce domaine.

Un troisième type de discours met en avant l'unité culturelle de l'Europe : il n'est pas de plus belle illustration de ces liens multiples qui font la substance même de la culture européenne. ce monument indestructible, bâti avec des mots, qui traverse le temps et l'espace de Simonide a du Bellay et Shakespeare, c'est l'unité culturelle de l'Europe!

Le quatrième type est celui qui se développe au moment intense de la crise : « Les premiers craquements sont apparus dès l'été 2007. Et c'est la chute d'une seule institution financière en septembre 2008 qui a agi comme un détonateur, révélé la fragilité du système financier mondial et déclenché une crise sans précédent depuis la deuxième guerre mondiale. »

Enfin, un dernier type de discours est celui de la mondialisation ou encore ce que l'on pourrait appeler le discours libre-échangiste, centré sur la comparaison entre la zone euro et le reste du monde : par exemple, du point de vue commercial, la zone euro est très ouverte sur le reste du monde, plus ouverte que les États-Unis et le Japon. Les exportations de biens et services hors zone euro s'élèvent à quelque 20 % du PIB de la zone, un chiffre sensiblement identique à celui des importations en provenance du reste du monde.

Au moment de l'intensification de la crise, les banquiers centraux adoptent un discours inhabituellement volontariste, qu'ils justifient par le risque d'une crise de système, comme dans le cas de la BCE : « *La banque centrale européenne a réagi de manière extrêmement précoce pour garantir le bon fonctionnement du marché monétaire, dès les premiers signes des turbulences apparus mi 2007... Et elle n'a relâché ses efforts à aucun moment depuis lors. Les mesures prises par la BCE ont été rapides, fermes et de grande ampleur.* » La

stratégie de la BCE connaît un mini-basculement doctrinal qui s'intensifie en octobre 2008, à un moment où, parallèlement, la plupart des États européens ont – temporairement – abandonné les contraintes du pacte de stabilité et de croissance en matière de déficit et d'endettement publics. Avec des déficits budgétaires et des niveaux d'endettement public très élevés dans la plupart des pays de la zone euro, l'enjeu pour la BCE est cependant, dès la fin 2008, de préparer et hâter la situation de « reprise », qui sera aussi le moment d'un travail de retour à l'ordre symbolique.

Des désaccords internes au conseil ont été évoqués à plusieurs reprises dans la « grande presse », en particulier en mai 2009<sup>43</sup>, des gouverneurs s'exprimant de façon critique face à certains aspects des politiques « non conventionnelles » mises en œuvre. Les « faucons » (selon les catégories communes de perception des orientations monétaires) ont résisté longtemps à une baisse trop forte des taux d'intérêt à laquelle appelaient d'autres membres du conseil, parfois confrontés à des situations nationales conjoncturelles très critiques. À la différence de ce que l'on a observé à la Fed avec l'expression publique de plusieurs présidents de banques de district, la stratégie d'expression publique contre le « tournant » des politiques économiques mondiales n'a été adoptée à ce jour par aucun des membres du conseil. Cependant, le gouverneur de la Bundesbank et le membre du directoire allemand Jürgen Stark, représentants des « faucons », n'ont cessé d'insister sur les risques liés à des politiques monétaires accommodantes et à des déficits budgétaires trop élevés et demandé l'adoption dès 2010 de politiques d'ajustement structurel pour l'ensemble de la zone euro.

Le discours orthodoxe des banquiers centraux, du moins en Europe et aux États-Unis, relayé par celui des grandes organisations internationales, ce qui contribue à produire un *effet de circularité*, tente d'imposer l'enchaînement des actions futures, en se centrant sur la « sortie de crise » et sur les contraintes que devront intégrer des États désormais poussés à mettre en place un programme radical de réduction des dépenses publiques. La « nécessité des réformes structurelles », notamment sur le marché du travail et le marché des biens et services, et l'attachement rigide au pacte de stabilité et de croissance, sont montés en puissance au fur et à mesure que les politiques publiques s'éloignaient de façon

43. C. Prudhomme, « La cacophonie publique des banquiers de la BCE », *Le Monde*, 17 mai 2009.

manifeste des canons orthodoxes. De ce point de vue, nul changement d'orientation durable n'est perceptible dans les discours officiels de ces acteurs centraux. Au contraire, le niveau de la dette publique fournit au cœur de la crise un instrument concret de pression externe sur les gouvernements les moins « vertueux » de la zone euro. Dès que la « reprise » sera atteinte, la politique monétaire devra se concentrer à nouveau sur les risques inflationnistes ; les politiques fiscales devront retrouver très rapidement la norme orthodoxe qui leur a été fixée par le pacte. Les « réformes structurelles » vont ainsi devenir chaque jour plus « urgentes » afin de réduire le niveau des dépenses publiques dans les pays qui connaissent les déficits et les niveaux d'endettement public les plus élevés. Si la BCE, comme la Commission européenne, s'est effacée devant les décisions des acteurs politiques nationaux en matière budgétaire, et ne dispose plus que d'une marge de manœuvre réduite sur le plan monétaire, elle est toujours au centre des débats sur les caractéristiques de la phase économique nouvelle qui naîtra tôt ou tard de l'après-crise, et des actions publiques qui en détermineront les traits.

L'analyse du discours des banquiers centraux européens montre, plus particulièrement, que le mouvement d'ébranlement de l'ordre cognitif est resté relativement limité au sein de l'une des principales institutions qui gouvernent l'économie, alors qu'il caractérise plus clairement les acteurs politiques centraux placés à la tête des exécutifs. En revanche, nous avons vu au chapitre 2 que les banquiers centraux, surtout européens, se font parallèlement les hérauts de la « régulation », associée en premier lieu à la notion de « transparence ». En la matière, ils incarnent une position régulatrice « formelle », puisqu'ils ne sont pas aux avant-postes, loin s'en faut, en matière de fiscalité. Opposés aux facilités que s'octroient les « élus », les banquiers centraux représentent ce que Pierre Bourdieu appelait la « main droite de l'État » : régulatrice et restrictive, elle fournit néanmoins au capitalisme financier les moyens de continuer à fonctionner.

### Le monde patronal : défensive et divisions

Si le monde patronal est évidemment mis en difficulté par la crise, parfois jusqu'à la faillite, la démission, et surtout lorsqu'il doit faire face à la dénonciation croissante des rémunérations excessives de certains de ses représentants et aux dérives « morales » du

système financier, cela ne conduit pas ses acteurs à un abandon du discours néo-libéral radical qui s'est largement imposé en son sein depuis les années 1980, principalement autour de la lutte contre le poids « excessif » des prélèvements obligatoires et contre les législations trop contraignantes des États, dans un contexte de concurrence mondiale exacerbée. Il s'agit alors surtout d'éviter un retour à des réglementations trop restrictives, tout en acceptant partiellement le mouvement régulateur (dans ce qu'il a de plus « formel »), ce qui suppose de résister plus ou moins ouvertement aux nouvelles formes de taxes envisagées ou mises en œuvre, tout en adoptant un « profil bas » dans la sphère publique<sup>44</sup>. En arrière-plan, c'est toujours la recherche de la maximisation des profits à court terme et l'exploitation des avantages compétitifs qui mobilisent les agents économiques dominants, mais elles ne peuvent plus se formuler sans distance à l'égard des logiques les plus « court-termistes » de la finance mondiale, et l'annonce de profits records, notamment dans le secteur bancaire, n'est pas sans créer un malaise après le sauvetage public.

Les représentants patronaux adoptent ainsi un discours à tonalité plus défensive et éthique. Dénonçant « les folles années 2000 », le Medef français revendique par la voix de Laurence Parisot d'« avoir fait accepter par toutes les entreprises cotées un code de gouvernance pour recenser les critères d'une juste rémunération ». C'est bien autour de la justice des inégalités de rémunération, notamment en période de crise, que l'ébranlement éthico-économique est le plus fort, car il heurte l'idée d'une « juste » rémunération du risque associée aux hauts revenus des chefs d'entreprise ou des hauts salariés de la finance (traders) : ce sont au contraire les mieux rémunérés qui ont « failli » et entraîné l'ensemble de l'économie dans la récession. Mais les dirigeants patronaux maintiennent le plus souvent un discours anti-fiscal plus ou moins radical qui exprime bien la logique socio-économique visant à limiter l'emprise étatique sur les profits : « *Nous nous battons tous les jours pied à pied pour obtenir les réductions nécessaires des charges fiscales et sociales*<sup>45</sup>. » Ils ont dès lors tendance à incriminer comme

44. La Fédération des banques françaises adopte un discours ouvertement hostile à la taxation des banques, tout en admettant la nécessité d'une meilleure régulation de la finance mondiale.

45. Laurence Parisot, cité sur : <http://www.laurence-parisot.com/> On trouvera sur ce site les discours de la présidente du Medef.

principaux responsables de la crise la politique monétaire expansionniste de la Fed et, plus largement, les banquiers centraux, qui ont abondé le système financier en liquidités, lesquelles ont créé le phénomène « pathologique » de bulle, qui a ensuite abouti à une crise du crédit et suscité des « excès » anormaux, naturellement sanctionnés par le marché.

Les stratégies des dirigeants d'entreprise dans la crise dépendent cependant d'abord des positions qu'ils occupent dans le monde économique : la crise de la finance remet partiellement en cause, au moins symboliquement, la position dominante qu'occupe toujours ce secteur dans l'ordre économique, même si une grande continuité caractérise les trajectoires de ses représentants<sup>46</sup> ; elle déstabilise la cohésion interne de l'univers patronal en mettant sur le devant de la scène les excès inégalitaires caractéristiques du secteur financier, en particulier depuis les années 1990. Elle a pour effet l'expression de tendances plus protectionnistes dans certains secteurs industriels menacés très directement par la concurrence internationale. Si les traders, salariés de haut niveau qui « captent » une proportion importante des flux financiers à travers lesquels ils génèrent du profit<sup>47</sup>, sont stigmatisés comme catégorie ayant bénéficié de la spéculation et en partie contribué à la crise, le patronat industriel et plus particulièrement les dirigeants de PME sont plutôt décrits comme des victimes de la crise bancaire qui limite un peu plus leurs marges d'action face à une concurrence mondiale omniprésente.

Avec la hausse de la dette publique, les dirigeants et professionnels de la finance redeviennent rapidement en 2009 les plus vifs pourfendeurs de la dépense publique, dès lors que la « reprise » s'affirme et que les marchés financiers entrevoient une nouvelle phase de croissance. Ils sont ainsi « en harmonie » avec le discours de « sortie de crise » des banquiers centraux et peuvent retrouver, progressivement, les thèmes habituels de la compétitivité nécessaire et de la dénonciation des « excès de réglementation », qui structurent très profondément le discours patronal contemporain, car ils sont aussi, simultanément, des dispositifs et des dispositions ancrés dans le groupe.

46. F.-X. Dudouet, E. Gremont, « Les grands patrons français et la crise financière », *Savoir/Agir*, 10, décembre 2009.

47. O. Godechot, *op. cit.*

## Contre-discours et luttes sociales

Les acteurs syndicaux, en premier lieu américains et européens, multiplient, surtout à partir de la fin 2008, les discours de portée générale sur la politique économique, parfois en relation avec des mobilisations sectorielles ou plus globales, comme dans le cadre des journées d'action et manifestations qui sont initiées en France au premier semestre 2009. Paradoxalement, le discours syndical tend à se « globaliser » avec la crise, dans un contexte d'unité relative, mais les perspectives revendicatives restent relativement éclatées et en fait difficiles à fédérer : maintien de l'emploi face aux menaces de délocalisation et de fermeture, augmentations salariales et défense du pouvoir d'achat, lutte contre le stress au travail que la crise a accentué (voir *infra*), demande d'interventions publiques, refus des politiques de rigueur budgétaire, etc. Les situations des différents secteurs et groupes professionnels sont elles-mêmes difficiles à articuler les unes aux autres, même si la crise fournit un cadre de mobilisation commun. Les enjeux des relations professionnelles se cristallisent en France, en 2010, autour de la gestion de l'emploi et de l'assurance-chômage, avant de se tourner vers la réforme des retraites. Celle-ci va à nouveau mettre aux prises les différentes catégories d'agents : patronat et syndicat, en premier lieu, acteurs politiques et hauts fonctionnaires, notamment les « orthodoxes » du ministère des Finances.

L'intensité des luttes de classe varie, comme les politiques de régulation, selon les contextes socio-économiques et les moments du cycle des affaires. Le contexte de crise de l'emploi n'est pas particulièrement propice à la montée de la « conflictualité », en dehors de luttes défensives qui sont souvent très visibles dans l'espace public. Les rémunérations qui se maintiennent à de très hauts niveaux dans le secteur financier au moment de l'intervention étatique massive en faveur des banques fournissent cependant un thème de mobilisation à la fois « sociale » et « éthique » pour la défense des salaires. Mais celle-ci ne suffit pas à constituer un programme économique « alternatif ». La plate-forme syndicale à laquelle les confédérations françaises se réfèrent reste relativement générale, sinon indéterminée.

**Déclaration commune Propositions et revendications  
des organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT,  
FO, FSU, Solidaires, UNSA (lundi 5 janvier 2009)**

La crise économique amplifiée par la crise financière internationale touche durement une grande partie des salariés dans leurs emplois et leurs revenus. Alors qu'ils ne sont en rien responsables, les salariés, demandeurs d'emploi et retraités, sont les premières victimes de cette crise. Elle menace l'avenir des jeunes, met à mal la cohésion sociale et les solidarités ; elle accroît les inégalités et les risques de précarité.

Les seules lois du marché ne peuvent régler tous les problèmes.

Face à cette situation et considérant qu'il est de leur responsabilité d'agir en commun, en particulier lors de la journée du 29 janvier, pour obtenir des mesures favorables aux salariés, les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA ont décidé d'interpeller les entreprises, le patronat et l'État.

Surmonter la crise implique des mesures urgentes en faveur de l'emploi, des rémunérations et des politiques publiques intégrées dans une politique de relance économique.

*1 – Donner la priorité au maintien des emplois dans un contexte de crise économique*

De nombreuses entreprises mettent la pression sur les sous-traitants et fournisseurs faisant supporter à leurs salariés blocages de rémunérations et pertes d'emplois. Par ailleurs, des salariés sont contraints à des durées du travail élevées, tandis que les salariés temporaires, en intérim ou en CDD, sont les premiers à faire les frais des baisses d'activité. Des entreprises utilisent la crise pour opérer des restructurations tout en maintenant la rémunération de leurs actionnaires.

C'est intolérable et inadmissible.

Les entreprises confrontées aux baisses d'activité utilisent des mesures de sauvegarde d'emplois comme le chômage partiel, les jours de RTT ou de congés... Toutes ces mesures doivent être négociées dans l'objectif de préserver l'emploi et les salaires. Les aides publiques doivent aussi y être conditionnées. Les entreprises doivent améliorer l'indemnisation du chômage partiel et tous les salariés doivent pouvoir en bénéficier. Ces périodes de baisse d'activité doivent être utilisées pour développer la formation professionnelle et renforcer les compétences des salariés.

Dans toutes les entreprises, quelle que soit leur situation, c'est notamment en investissant dans la formation et le travail qualifiant et en réduisant la précarité que la performance sera assurée.

Dans la fonction et les entreprises publiques, il est indispensable de répondre aux besoins de notre société et de la population et de leur attribuer les moyens nécessaires. Dès 2009, le gouvernement doit renoncer aux 30 000 suppressions de postes. Il faut abandonner une politique aveugle de suppression d'emplois et penser autrement l'évolution des services publics dont la qualité et l'emploi constituent une question centrale.

La situation des salariés précaires du public appelle des mesures de justice sociale.

*2 – Politiques salariales : améliorer le pouvoir d'achat, réduire les inégalités*

Les exigences des actionnaires ont conduit, dans beaucoup d'entreprises, à l'accroissement des inégalités. Elles se sont aussi traduites par une redistribution des richesses privilégiant le versement de dividendes au détriment des salaires et de l'investissement.

Dans les branches, les entreprises, les fonctions publiques, les négociations salariales doivent assurer au moins un maintien du pouvoir d'achat et une réduction des inégalités.

Les allègements de cotisations sociales doivent être conditionnés à la conclusion d'accords salariaux

*3 – Orienter la relance économique vers l'emploi et le pouvoir d'achat*

Il est de la responsabilité de l'État et de l'Union européenne de décider de politiques d'interventions publiques coordonnées favorisant une relance économique. Celles-ci doivent viser à la fois :

- Une relance par la consommation en améliorant le pouvoir d'achat, en priorité des revenus les plus modestes parmi lesquels de nombreux salariés, demandeurs d'emploi, retraités et bénéficiaires de minima sociaux.
- Une politique de développement de logement social à la hauteur de l'urgence, un encadrement des loyers et un accès au crédit dans des conditions excluant les taux usuraires.
- Une protection sociale (santé, retraite...) dans un cadre collectif et solidaire
- Des investissements ciblés, en particulier en matière d'infrastructures, d'équipements publics et de services publics, en

favorisant la recherche, le développement, l'éducation et la formation.

Les investissements publics et privés doivent notamment être orientés en faveur d'une économie du développement durable mettant en œuvre les principes adoptés au Grenelle de l'Environnement.

- Toute aide accordée à une entreprise doit être ciblée et faire l'objet de contreparties. Elle doit être conditionnée à des exigences sociales, en particulier en matière d'emploi. Elle doit faire l'objet d'une information et d'un avis préalable des élus représentant les salariés. Dans le cas spécifique du secteur bancaire, l'utilisation des aides publiques doit donner lieu à un contrôle direct par l'État.

#### 4 – Préserver et améliorer les garanties collectives

Les conditions de vie et de travail pour les salariés des secteurs privé et public, passent par l'amélioration du cadre collectif. C'est pourquoi il faut :

- abroger les dispositifs légaux qui ont conduit à remettre en cause la réduction du temps de travail
- retirer la proposition de loi sur le travail du dimanche.
- respecter le dialogue social sur tous les projets et propositions de loi qui touchent à la réglementation du travail.
- face à la révision générale des politiques publiques (RGPP), mettre en œuvre des réformes porteuses de progrès social.

#### 5 – Réglementer la sphère financière internationale

Cette réglementation doit mettre un terme à la spéculation, aux paradis fiscaux, à l'opacité du système financier international et encadrer les mouvements de capitaux. L'Union européenne doit être au premier plan pour l'exiger.

Il faut aussi imposer le respect des droits fondamentaux et sociaux et des normes internationales de l'OIT dans tous les échanges internationaux. L'aide publique au développement doit être maintenue et améliorée. C'est ce que demande le mouvement syndical international.

De même, au niveau international, le pacte mondial pour l'emploi du BIT de juin 2009, qui veut promouvoir l'« emploi durable et équitable », illustre la structuration toujours défensive et éloignée de toute prise directe sur les structures économiques d'un

discours général de défense des intérêts du monde du travail dans le contexte de la crise. Ce pacte propose :

- le soutien à l'emploi dans les entreprises, la création d'emplois nouveaux, développement de la protection sociale, promotion de l'égalité des genres... ;
- l'instauration d'un cadre réglementaire et de contrôle du secteur financier au niveau mondial ;
- le renforcement de la coopération entre pays dans le cadre des échanges commerciaux ;
- le développement d'une économie écologique et durable.

Comme le notent deux économistes et dirigeants de la CGT, Nasser Mansouri-Guilani et Jean-Christophe Le Duigou, qui développent « 10 propositions pour sortir de la crise », « ce pacte peut servir d'appui pour les mouvements syndicaux et sociaux des différents pays et offrir une base revendicative à porter dans les différentes enceintes internationales<sup>48</sup> », mais il semble en même temps bien trop général pour favoriser une dynamique de mouvement social.

Les discours favorables à une « alternative » au capitalisme financier, et même au capitalisme en général, ont donc gagné en vigueur et en crédibilité, même dans les médias dominants imprégnés par le néo-libéralisme. Ce « regain » est, pour l'instant difficile à quantifier, mais il s'exprime, par exemple, par le retour dans le lexique public de notions issues de la tradition marxiste ou socialiste et par la légitimité accrue de la défense des salariés, notamment dans les enquêtes d'opinion<sup>49</sup>. Il bute cependant sur la permanence des structures sociales du capitalisme financier, dont le caractère « étatique » s'est renforcé sans pourtant remettre en cause ses traits dominants, au prix d'une instabilité accrue.

### Capitalisme étatico-financier et champ du pouvoir : un modèle sociologique de la crise

Les différentes catégories sociales<sup>50</sup> dont nous venons de décrire rapidement certains aspects du discours économique<sup>51</sup>

48. N. Mansouri-Guilani, J.-C. Le Duigou, *10 propositions pour sortir de la crise*, Paris,

49. Nous reviendrons sur ce point au chapitre 6.

50. La notion de « profession » s'applique à une grande partie de ces acteurs.

51. Ce discours est, en grande partie, repris de ceux d'économistes professionnels qui les nourrissent en permanence et couvrent en arrière-plan

se confrontent les unes aux autres au sein du champ du pouvoir : celui-ci est à la fois un espace de luttes et une instance de coordination et d'interdépendance<sup>52</sup>, au sein duquel ils cherchent à imposer des orientations économiques et sociales différentes. Celles-ci sont promues à travers l'arme de stratégies, y compris discursives, visant à contrôler et orienter les flux monétaires et financiers. En situations très inégales, les différentes catégories n'ont ni les mêmes ressources, ni les mêmes « logiques d'action » et les mêmes « finalités », ni surtout la même capacité à peser sur les flux monétaires et sur les prix, et à « déformer » le circuit économique en leur faveur – du moins en ce qu'elles *croient* leur être favorable ou ce qu'elles croient être favorable à l'« intérêt général » dans le cas des acteurs publics. L'espace social qu'elles définissent est structuré par des inégalités de pouvoir sur les règles du jeu économiques, et les luttes se portent notamment sur les critères d'évaluation et de mesure des objectifs de l'action économique qui diffèrent selon les positions et les dispositions (ce qui renvoie à des différences d'éthos) : la recherche des profits, la réduction de la dépense, la croissance du PIB, l'emploi stable, etc.

Les acteurs politiques disposent surtout de la légitimité électorale et d'un capital social qui les met au centre du fonctionnement institutionnel. En fonction de leur position plus ou moins « centrale », ils maîtrisent l'allocation des budgets publics qui innervent le système économique dans son ensemble et agissent sur certains prix à travers la fiscalité, les droits de douane, etc. En période de crise, ils sont en mesure de laisser l'État accroître ses déficits et s'endetter pour favoriser la relance de l'activité (notamment par le jeu des « stabilisateurs automatiques »), au risque d'être disqualifié comme « laxistes », « populistes », etc. Vecteurs de dépense publique, ils sont aussi soumis à la force des croyances économiques et, en particulier, aux « contraintes budgétaires » et aux discours « rationalisateurs » portés par certains d'entre eux, qui fondent leur légitimité sur l'expertise économique. L'espace politique est le lieu d'une lutte pour la légitimité de l'intervention publique et la définition de la norme fiscale.

~~~~~  
tout l'espace des positions dominantes F. Lebaron, *La croyance économique*, *op. cit.*

52. Nos analyses s'appuient sur les discussions réalisées dans le cadre d'un travail en cours sur le capital social des élites norvégiennes mené avec François Denord et Johs Hjelldreke.

Les banquiers centraux et les hauts fonctionnaires des ministères « financiers » et des organisations internationales ont un pouvoir d'orientation important sur les flux monétaires et financiers, en premier lieu à travers la politique monétaire, et dans une moindre mesure, la politique budgétaire. Concurrents des acteurs politiques pour le contrôle de l'État et de la politique publique, ils sont eux-mêmes des acteurs politiques déniés<sup>53</sup>, mais très efficaces, ne serait-ce parce qu'ils disposent d'alliés dans l'espace politique. Les dirigeants des banques centrales sont les gardiens de la confiance dans la monnaie, dont ils fixent le prix à court terme pour le système bancaire, et ils fournissent aux acteurs des marchés financiers les liquidités nécessaires à leur activité (y compris spéculative), tout en faisant pression à la baisse sur les dépenses publiques et les salaires. En temps de crise, ils sont seuls en mesure de prêter des liquidités à l'ensemble du système bancaire et aux États qui rencontrent des difficultés de financement sur les marchés.

Dirigeants patronaux et syndicalistes sont confrontés dans les relations professionnelles et les luttes sociales, à différents niveaux. Les chefs d'entreprise, sous la pression des normes issues du secteur financier<sup>54</sup> et renforcées par la mise en concurrence mondiale, recherchent la rentabilité maximale, en limitant les coûts (salariaux et fiscaux). Ils fixent très largement les prix des biens et services. Les acteurs des marchés financiers déterminent quant à eux, par le jeu des anticipations, les prix des actifs et de certains biens (matières premières). Dans la crise, ces différents acteurs privés sont conduits à se tourner plus nettement vers les pouvoirs publics pour éviter les risques de faillite.

Les dirigeants syndicaux tentent enfin de maintenir le niveau de l'emploi et des salaires et développent un discours « alternatif » plus ou moins radical. Ils résistent aux pressions restrictives des politiques d'austérité qui commencent à se développer dans la phase de « reprise ».

~~~~~  
53. Sur la politisation de la haute fonction publique, cf. S. Laurens, *Une politisation feutrée. Les hauts fonctionnaires et l'immigration en France*, Paris, Belin, 2010 ; Coll. *La haute administration et la politique*, Paris, PUF, collection « CURAPP », 1986.

54. Ces normes s'expriment très concrètement sous la forme des normes comptables : voir en particulier M. Capron (dir.), *Les normes comptables internationales, instruments du capitalisme financier*, Paris, La Découverte, 2005.

Ce champ est donc un système de forces interdépendantes qui a connu des phases successives d'équilibres instables, en particulier dans les pays développés (États-Unis, Europe occidentale, Japon) : dans l'après-guerre, les acteurs politiques, auxquels les banquiers centraux sont alors souvent subordonnés ou étroitement liés, ont une capacité d'impulsion budgétaire (par l'augmentation des dépenses publiques et des prélèvements fiscaux redistributifs), accompagné d'un pouvoir monétaire, qui va progressivement s'éroder dans les années 1970 ; les marchés financiers sont alors largement sous contrainte et sous contrôle, notamment en Europe continentale ; les rapports entre chefs d'entreprise et dirigeants syndicaux sont relativement plus « équilibrés » du fait de la capacité de mobilisation syndicale et politique du « salariat », autour du partage des gains de productivité (ce que la théorie de régulation a décrit comme la « régulation fordienne », qui « entre en crise » dans les années 1960-1970<sup>55</sup>).

À partir de la mise en œuvre des politiques monétaristes et du « programme néo-libéral », qui prend des formes diverses selon les pays, mais repose en général sur un rôle croissant des économistes monétaristes et libéraux dans le champ politique<sup>56</sup>, la montée en puissance du secteur financier a bouleversé les rapports de force en faveur des dirigeants d'entreprises financières et des banquiers centraux, au détriment des acteurs politiques et *a fortiori* des dirigeants syndicaux, relativement marginalisés et divisés. Les dirigeants politiques abandonnent une partie de leur capacité d'action monétaire et budgétaire pour adopter un discours anti-fiscal et se conformer aux préceptes de l'orthodoxie, sous la pression de la concurrence internationale. Ils engagent un processus de réforme de l'État-providence « à la baisse », en particulier dans le domaine hautement symbolique et stratégique des retraites : les systèmes de retraite par répartition qui existent en Europe sont conçus comme l'incarnation d'une captation de l'épargne par la solidarité nationale, au détriment du développement possible des marchés financiers. Mais ce nouvel équilibre s'avère lui-même instable tant il favorise des dynamiques spéculatives, qui touchent tout particulièrement les prix des actifs, au moment où les salaires des catégories

55. R. Boyer, *La théorie de la régulation : une analyse critique*, Paris, La Découverte, 1986.

56. Pour une illustration dans deux cas de pays « émergents », l'Argentine et la Russie : M. Herredia, O. Kirchik, *art. cit.*

populaires stagnent. L'épargne est abondante, à la fois du fait de la politique expansionniste des banques centrales pour surmonter les krachs, et du fait de la mobilité internationale des capitaux, en particulier de l'Asie vers les États-Unis. C'est par le recours massif à l'endettement privé que ce système parvient ainsi à se reproduire et à se développer jusqu'à la crise de 2007-2010. En déplaçant l'endettement global vers les États, celle-ci a créé un nouvel équilibre très instable où ne peuvent que s'affronter les différentes catégories « dirigeantes » autour des perspectives futures de l'économie : soit un retour accru du politique et de l'action publique, qui passe en premier lieu par une reprise en main des politiques monétaires et des politiques fiscales par les responsables politiques, soit une nouvelle réduction des dépenses publiques et des États-providence sous la pression de la finance « reconstituée », et sous l'égide de banques centrales puissantes, qui rétablissent un modèle financierisé, simplement mieux régulé. C'est cette deuxième option qui semble actuellement la plus probable, du moins en Europe.

Le capitalisme étatico-financier issu de la crise conjugue en effet des traits contradictoires. La fragilisation budgétaire des États qui résulte de leur hyper-interventionnisme met en cause la capacité d'action des acteurs politiques, qui sont à nouveau soumis à une forte pression à l'orthodoxie de la part des banquiers centraux et de leurs alliés. Le retour des profits financiers, largement déconnecté de dynamiques industrielles toujours incertaines, illustre la « résilience » rapide de la finance et nourrit une nouvelle augmentation des hauts revenus. En 2010, celle-ci est toujours une grande source de déséquilibres par sa capacité à amplifier, voire susciter, les dynamiques de confiance et d'optimisme et à engendrer simultanément des inégalités (de revenus et de patrimoines) très importantes. Les tentatives de régulation publique du secteur financier, qui réunissent acteurs politiques, dirigeants syndicaux et banquiers centraux, n'avancent que très lentement, sans effets tangibles, et ne mettent pas fondamentalement en cause la concurrence fiscale et les pratiques spéculatives, qui restent des éléments structurels du capitalisme financier, fût-ce dans un cadre légèrement plus régulé. La pression à la baisse sur les dépenses publiques et sur les coûts salariaux engendre, enfin, une tension sociale structurelle d'autant plus aiguë que le mouvement des profits financiers repart simultanément à la hausse.

Ce modèle général s'applique au fonctionnement des champs du pouvoir nationaux, mais celui-ci prend des formes différentes

selon les trajectoires des pays, notamment en matière financière et politique. Alors que les pouvoirs financiers et la banque centrale pèsent très fortement sur la politique américaine, au niveau national comme au niveau mondial, le « modèle chinois » est beaucoup plus fortement contrôlé par les dirigeants du PCC qui impulsent la stratégie globale de la Chine et tentent de maintenir les équilibres internes à une « économie socialiste de marché » faite de traits contradictoires<sup>57</sup>.

L'ensemble des champs nationaux du pouvoir constitue ainsi un espace mondial au sein duquel se forment et circulent les principaux flux internationaux, notamment à travers les relations commerciales et financières entre – et au sein des – firmes multinationales et entre institutions bancaires et financières (fonds souverains, fonds spéculatifs, etc.). Les tensions structurelles autour du taux de change entre yuan et dollar sont un exemple de ces enjeux incessants qui caractérisent les rapports internes au champ du pouvoir mondial. Si l'ensemble des dirigeants adhère formellement au libre-échange, les rapports de force réels restent ainsi bien éloignés de la vision idéalisée d'un marché mondial pacifique.

La remise en cause des pouvoirs économiques et financiers privés qui résulte de la crise a donc renforcé à court terme les acteurs publics et mis en cause de façon prononcée les structures les mieux établies de l'ordre mondial. Le nouveau « modèle » de capitalisme étatico-financier qui en est résulté se caractérise par un « compromis » plus instable, rendu inévitable par la violence du retournement de la conjoncture. Il n'est cependant pas caractérisé par une croyance économique claire qui s'imposerait à une majorité d'acteurs dirigeants, mais par une forte tension structurelle entre acteurs publics, renforcés à court terme mais potentiellement déstabilisés à moyen terme, et acteurs financiers, qui reconstituent rapidement leur pouvoir, partiellement aidés en cela par les gardiens de l'orthodoxie budgétaire. La crise a fait vaciller le système économique mondial et les croyances collectives qui lui sont liées : déjà transformé par la violence du choc, il continue de se perpétuer dans ces conditions nouvelles.

57. Les banquiers centraux chinois ont, par exemple, des profils beaucoup plus « industriels » et « politiques » que ceux des autres espaces nationaux. Voir chapitre 4.

## Chapitre 6

### Crise du sens, crise du chiffre ?

La crise a affecté les conceptions relatives aux rapports entre l'État et le marché et les représentations usuelles de l'ordre international, mais elle touche peut-être plus encore à la question des finalités et de la place de l'économie dans la quête du bien-être collectif. En ce sens, elle a bien les dimensions d'une « crise de civilisation » ou d'une « crise du sens », et celle-ci prend d'abord la forme concrète d'une « crise du chiffre »<sup>1</sup>.

L'une des manifestations de celle-ci est le succès relatif, surtout depuis 2008, de la critique des instruments actuels de mesure de la « richesse » et de la « performance » qui sont indissociablement liés à la croyance économique : les agrégats de la comptabilité nationale, et en premier lieu, le PIB. Ce dernier est utilisé quotidiennement dans l'analyse de conjoncture pour déterminer le niveau et les variations de l'activité productive, mais aussi en économie quantitative pour comparer les performances économiques et sociales des pays, voire pour mesurer implicitement leur degré de « bien-être » ou de « bonheur ». Une « économie

1. La sociologie cognitive que nous mobilisons intègre donc une sociologie de la quantification. Celle-ci peut selon nous être combinée à l'objectivation statistique à condition de ne pas adhérer à une conception « relativiste » ou « hyper-constructiviste » du chiffre. Voir le dossier de la *Revue française de socio-économie* intitulé « *Politique de la quantification* ».

du bonheur »<sup>2</sup> émerge ainsi aujourd'hui face à la domination des critères marchands et monétaires usuels : des organisations internationales (ou plus exactement les secteurs les plus critiques de celles-ci), des *think tanks* et des chercheurs<sup>3</sup>, voire des États<sup>4</sup> proposent de nouveaux critères et de nouveaux indicateurs, censés corriger les imperfections des critères et indicateurs usuels. Les classements internationaux sont contestés et des classements « alternatifs » apparaissent.

On observe à nouveau sur ce plan l'inversion des polarités idéologiques caractéristiques du néo-libéralisme évoquée au chapitre 5. La mesure « productiviste » de la richesse tend à être dévaluée au profit d'autres formes, plus « qualitatives », moins suspectes de déformer la représentation du « bien-être » tel que le ressentent et l'éprouvent les individus et les ménages et d'intégrer les dégâts environnementaux au lieu de les déduire. La critique écologiste, avec, par exemple, la doctrine de la « décroissance » qui met directement en cause l'économisme<sup>5</sup>, a bien sûr contribué à ce changement cognitif. Celui-ci concerne particulièrement la question de la « soutenabilité » : une croissance qui détruit le patrimoine physique ou humain ne peut pas être considérée comme une progression « nette » de richesse et *a fortiori* de bien-être. Une hausse du PIB peut masquer une dégradation considérable des stocks de richesse et grever les possibilités de développement futur. La mesure monétaire, liée à des phénomènes spéculatifs, entretient des illusions pendant les périodes de croissance, et nourrit le désenchantement lors des retournements : 2009 a été paradigmatique de ce point de vue.

Les agents dominants, jusqu'aux acteurs syndicaux, n'ont certes pas cessé de mobiliser le registre des grands agrégats et des

2. La bibliographie sur ce plan devient très volumineuse. Cf. notre rubrique « Alterindicateurs » dans la revue *Savoir/Agir*.

3. Plusieurs réseaux ont eu en France un rôle important : *Alternatives économiques* et le site [www.inegalites.org](http://www.inegalites.org), et Louis Maurin en premier lieu ; les animateurs du BIP40 ; la mouvance delorienne autour de la revue *Esprit* ; un certain nombre d'économistes engagés dans l'économie du bonheur, notamment à l'OFCE et l'École d'économie de Paris.

4. Le royaume du Bhoutan a mis en place un indicateur de « bonheur national brut » depuis le début des années 1970.

5. S. Latouche, *Petit traité de la décroissance sereine*, Paris, Mille et une Nuits, 2007.

unités monétaires, associés à des objectifs différents (profits et salaires principalement), quand ce ne sont pas, comme le font les dirigeants chinois, plus fidèles à une conception industrialiste<sup>6</sup>, des indicateurs quantitatifs physiques exprimant le « développement » des secteurs productifs, mais la quête de nouveaux indicateurs ébranle un peu plus l'ordre cognitif de l'économie.

### Troubles dans l'évaluation de la performance

Cet ébranlement présente un aspect (apparemment) paradoxal : il survient à un moment où continuent de se diffuser au sein des entreprises et des administrations des pratiques de *benchmarking* (« étalonnage quantitatif »)<sup>7</sup> et de mesure de plus en plus précises des performances individuelles, qui semblent le produit d'une expansion des critères productifs et financiers à toutes les sphères de la société. Dans la plupart des secteurs sociaux (entreprises et administrations), les détenteurs du pouvoir managérial exigent d'un côté plus de performance quantitative sous la pression de contraintes financières ou budgétaires<sup>8</sup> ; on admet de l'autre que notre façon de mesurer la performance économique et sociale est devenue profondément déficiente, surtout à l'échelle des sociétés<sup>9</sup>. On trouve là une autre *contradiction cognitive* propre au capitalisme étatico-financier : la pression budgétaire

6. Voir annexes sur les discours de Wen Jiabao, p. XXX.

7. Nos analyses doivent ici beaucoup aux recherches menées dans le cadre du séminaire « benchmarking » (université de Lille, EHES), autour d'Isabelle Bruno, Emmanuel Didier, Frédéric Pierru, Alain Desrosières, Albert Ogien et de nombreux autres collègues. Voir également I. Bruno, *À vos marques, prêts, cherchez !*, La stratégie de Lisbonne vers le marché de la recherche, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008. Par ailleurs, Annie Vinokur nous a associés aux discussions de la journée d'études du projet FOREDOC qui examine les nouvelles logiques de gestion publique dans l'enseignement supérieur et la recherche. Nous la remercions vivement pour les échanges noués à cette occasion.

8. En France, par exemple, la pression à la baisse de la dépense publique s'accroît sous l'effet de l'introduction de la « nouvelle gestion publique » et de la rationalisation des politiques publiques (notamment avec la RGPP).

9. Se développe cependant une critique des normes comptables, inspirée par des considérations sociales et écologiques. Voir Jacques Richard, « Pour une révolution comptable environnementale », *Le Monde de l'économie*, 5 février 2008, p. 6.

ou financière, largement issue des logiques visant la maximisation du profit à court terme (mesuré par la comptabilité), s'accompagne d'une rationalisation extrême de la performance individuelle, alors que les finalités globales du système ne semblent plus en mesure d'assurer le bien-être collectif et que les critères marchands sont sources d'une illusion grandissante. Ce phénomène renforcé par la crise est souligné par Annie Vinokur : « *La logique propre de la nouvelle gestion publique est ainsi redoublée par l'intensification de la contrainte budgétaire, d'autant plus que, dans des systèmes de relation fondés sur la méfiance et le contrôle, l'échec du pouvoir suscite plutôt le renforcement du modèle que sa remise en cause* <sup>10</sup>. »

Les transformations du monde de la comptabilité d'entreprise expriment elles-mêmes un changement profond : les normes comptables, sous l'effet d'un processus de standardisation issu des États-Unis (avec les normes IFRS), sont devenues l'un des instruments de la domination du capitalisme financier <sup>11</sup> et de sa logique court-termiste. Elles privilégient l'évaluation instantanée des prix par le marché financier et reposent sur des modèles d'actualisation de la valeur qui donnent à celui-ci un rôle essentiel. Les différents secteurs de l'action publique sont quant à eux soumis à des critères d'évaluation largement définis par la référence à l'« efficacité » économique, sous l'influence de la science économique et du management. Les indicateurs utilisés dans le secteur non marchand tendent à privilégier la performance ou la rentabilité définies (implicitement ou explicitement) en référence à l'espace monétaire et conçus à relativement court terme. Dans la recherche scientifique, par exemple, le nombre de brevets déposés permet de mesurer l'efficacité en matière d'« innovation » ; la bibliométrie devient un instrument universel de mesure de la productivité scientifique. Le lexique et les techniques du marché s'étendent aux « quasi-marchés » que constituent, plus largement, les secteurs de l'éducation, de la recherche, de la santé, qui restent largement non marchands dans une majorité de pays. Ce sont

10. A. Vinokur, « Savoirs et pouvoirs : le "grand basculement" ? », *Économies & Sociétés*, Hors-série, « L'enseignement supérieur entre nouvelle gestion publique et crise systémique », p. 505.

11. M. Capron, E. Chiapello, B. Colasse, M. Mangenot, *Les normes comptables internationales, instrument du capitalisme financier*, Paris, La Découverte, 2005.

aussi, précisément, les secteurs dont la contribution au bien-être est très mal mesurée par un indicateur comme le PIB. L'éthos capitaliste continue d'envahir « concrètement » les différents mondes sociaux, à travers des dispositifs anonymes et formels beaucoup plus que par la diffusion du discours idéologique <sup>12</sup>.

### **Le rapport Stiglitz : la consécration de la critique des indicateurs dominants**

La critique des outils dominants de la comptabilité nationale est donc le symptôme d'une perte d'unité et de cohérence des représentations collectives, d'un nouveau désordre cognitif. Le rapport de la « Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social » dite « commission Stiglitz-Sen-Fitoussi » <sup>13</sup>, nommée par le président Nicolas Sarkozy en février 2008, illustre ainsi la consécration de la quête de meilleures mesures de la richesse et de la performance. À l'occasion de la publication du rapport en septembre 2009, de très hauts responsables politiques, administratifs et des personnalités scientifiques mondialement reconnues n'ont pas ménagé leurs efforts pour créer un événement international de grande ampleur : il s'agissait rien moins que de révolutionner l'appareil d'enregistrement statistique dans les domaines socio-économique et environnemental. Ce changement d'ampleur doit consister à transformer les modalités de la mesure des « performances », jugées profondément défectueuses, légitimement contestées, et inadaptées aux enjeux contemporains. Les critiques des indicateurs dominants, comme le PIB, ont longtemps fait l'objet d'un mur d'indifférence, de déni et de diverses résistances plus ou moins affichées, notamment au sein des grandes organisations statistiques publiques et parmi les économistes dominants. La décision de mandater Joseph Stiglitz, aux côtés d'Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi, pour faire un ensemble de propositions en la matière peut être considérée comme une victoire idéologique d'un mouvement multiforme qui semblait il y a peu voué à rester aux marges des institutions.

12. A. Ogien, *L'esprit gestionnaire. Une analyse de l'air du temps*, Paris, EHESS, 1995.

13. Une version plus longue de ce passage a été publiée dans *Savoir/Agir*, à la rubrique Alterindicateurs : F. Lebaron, « Le rapport Stiglitz : vers une révolution statistique », *Savoir/Agir*, 10, décembre 2009.

Les limites du PIB sont le point de départ du constat de la commission : connues de longue date, elles impliquent des innovations pour rendre mieux compte des « performances économiques » et *a fortiori* du « progrès social », selon les termes mêmes de la commission. L'ensemble des systèmes de comptabilité nationale mis en place après la deuxième guerre mondiale doit être repensé dans ses fondements mêmes. La totalité des institutions statistiques publiques est appelée à mettre en œuvre à relativement brève échéance des changements notables dans l'architecture intellectuelle sur laquelle ils ont été construits, dans leurs dispositifs d'enquête, leurs instruments de mesure et autres indicateurs : de fait, l'INSEE en France semble prendre la voie d'une réflexion et d'une refonte de ses pratiques statistiques. En matière de politiques publiques, le changement doit permettre une meilleure évaluation des performances économiques et sociales à différents niveaux et favoriser ainsi la mise en œuvre de stratégies plus adaptées. Les décideurs publics doivent eux-mêmes se saisir des innovations et les appliquer dans leur activité ordinaire.

Le fait que le président de la République et les membres du gouvernement français se soient particulièrement mobilisés pour le lancement de ce rapport illustre l'importance politique de l'événement : « *Une formidable révolution nous attend. Chacun d'entre nous désormais le pressent. Cette révolution ne s'accomplira pleinement que si elle est d'abord une révolution dans les esprits. Que si elle est d'abord une révolution intellectuelle, morale, culturelle. Que si elle est d'abord une révolution dans les façons de penser, dans les mentalités dans les valeurs. [...] La statistique, la comptabilité, reflètent nos aspirations, la valeur que nous accordons aux choses. Elles sont indissociables d'une vision du monde, de l'économie, de la société, d'une idée de l'homme, de son rapport aux autres. Les prendre comme données objectives, extérieures à nous-mêmes, incontestables et indiscutables, c'est sans doute rassurant, confortable, mais c'est dangereux. [...]. C'est comme cela que l'on fabrique une pensée unique qui n'admet plus aucune forme de recul, aucune forme de doute. [...] Pendant des années on a dit à des gens dont la vie devenait de plus en plus difficile que leur niveau de niveau augmentait. Comment ne se sentiraient-ils pas trompés ? [...] Pendant des années, les statistiques ont affiché une croissance économique de plus en plus forte comme une victoire sur la pénurie, jusqu'à ce qu'il apparaisse que cette croissance, en mettant en péril l'avenir de la planète, détruisait davantage qu'elle ne créait. [...] Le problème vient de ce*

*que le monde, la société, l'économie ont changé et que la mesure n'a pas assez changé. [...] Nous sommes dans une de ces époques où nos certitudes ayant volé en éclat, où nos habitudes de pensée se révélant inopérantes, nous avons tout à reconstruire, tout à réinventer. [...] Derrière la religion du chiffre, derrière tout l'édifice de nos représentations statistiques et comptables il y a aussi la religion du marché qui a toujours raison [...] Si le marché avait la bonne réponse à tout, cela se saurait. Si le marché ne se trompait jamais, cela se verrait. [...] Le marché n'est pas porteur de sens. Il n'est pas porteur de responsabilité. Il n'est pas porteur de projet. Il n'est pas porteur de vision. Les marchés financiers encore moins<sup>14</sup>. »* Pour le président de la République française, le rapport est donc l'occasion une véritable « révolution culturelle », conduisant à s'éloigner de mesures exclusivement marchandes que la crise aurait définitivement disqualifiées. Il annonce que « *le débat sur les conclusions de ce rapport, la France l'ouvrira partout [...] Elle inscrira l'étude de ce rapport au programme de toutes les écoles d'application de sa fonction publique* ».

La crise a contribué à donner plus de force aux promoteurs de cette « rénovation » : l'introduction du rapport intitulée « Synthèse et recommandations » indique explicitement que « *certains membres de la commission pensent que cette dernière confère [à leurs recommandations] une urgence accrue<sup>15</sup>* ». C'est en tout cas ce qu'exprime le président de la République, qui voit dans la crise le révélateur de l'inadéquation des outils statistiques. Le texte publié par les trois économistes pour présenter la philosophie du rapport va encore plus loin en ce sens : « *Entre le moment où nous avons commencé à travailler à ce rapport et celui où nous l'avons achevé, le contexte économique a radicalement changé. Nous traversons à présent l'une des pires crises économiques et sociales de l'histoire. L'une des raisons pour lesquelles cette crise a pris de nombreuses personnes au dépourvu tient au fait que les systèmes de "mesure" dont nous nous servons pour suivre et évaluer les performances des pays ont fait défaut. Ils laissaient entendre, en effet, qu'au cours des années précédentes, l'économie était bien plus performante qu'en réalité. La crise a suscité des interrogations sur le mode d'évaluation des actifs : si l'on évaluait aux prix actuels du marché les logements*

14. Nicolas Sarkozy, Grand amphithéâtre de la Sorbonne, lundi 14 septembre 2009.

15. p. 9.

construits avant la crise, la valeur de la production de l'époque considérée serait beaucoup moins élevée. Il en va de même des profits engrangés par l'un des secteurs apparemment les plus dynamiques de l'économie, le secteur financier, profits qui non seulement se sont révélés éphémères, mais qui, bien souvent, reposaient sur des équations douteuses. Ces interrogations ne portent pas uniquement sur l'évaluation des performances économiques des seuls établissements financiers ; parce que le PIB, qui constitue pour nous la mesure usuelle des performances économiques nationales, reflète la globalité des performances de l'ensemble des entreprises d'une économie, des questions se posent quant à l'évaluation des performances économiques nationales<sup>16</sup>. »

La commission Stiglitz a regroupé des économistes plutôt « critiques », mais consacrés par les institutions<sup>17</sup>, des économistes néo-classiques à forte reconnaissance internationale qui ont œuvré dans la théorie du bien-être ou de la comptabilité nationale, et des responsables d'organismes statistiques, enfin quelques économistes, plus proches des sciences sociales, qui ont contribué à des travaux empiriques originaux dans le domaine. Elle a mobilisé en tant que « rapporteurs » des membres d'organismes nationaux (INSEE, OFCE) et internationaux (OCDE). Sur les 24 membres de la commission, 5 sont « Nobel », 12 occupent une position dans une université américaine, dont 3 à Princeton, 2 à Chicago et 2 à Columbia. La commission a mobilisé un fort capital symbolique académique lié aux États-Unis, des représentants d'organismes statistiques et d'expertise reconnus : c'est donc du cœur de la science économique internationale que vient le signal de la révolution statistique, non sans diverses tensions internes dont le rapport laisse souvent paraître certaines des traces<sup>18</sup>.

16. J. Stiglitz, A. Sen et J.-P. Fitoussi, « Essai sur la mesure des performances économiques et du progrès social », in J. Stiglitz, A. Sen et J.-P. Fitoussi, *op. cit.* p. 20-21.

17. Sur le modèle des trois responsables, que l'on peut classer dans la catégorie des « hérétiques consacrés » selon l'expression de Pierre Bourdieu : P. Bourdieu, *Homo academicus*, Paris, Minuit, 1984.

18. En mobilisant des économistes académiques de renom connus pour des travaux concurrents, les responsables ont pris le risque de devoir adopter des positions de compromis œcuméniques, ce qui est effectivement le cas à maintes reprises où se juxtaposent des cadres conceptuels ou des indicateurs en partie contradictoires, sans que le rapport ne tranche en faveur de tel ou tel. Cf. les remarques de J. Gadrey et D. Méda à ce propos, art. cit.

Le texte du rapport combine deux traits qui peuvent sembler contradictoires : ambition et technicité. Il se présente à certains égards comme un « manifeste » et contient une forte dimension programmatique. Des recommandations et de nombreuses formulations qui le parcourent en appellent à de nouvelles pratiques : « un effort majeur devra aussi être réalisé... » ; « il convient de prendre en compte... » ; « il est nécessaire de tenir compte... » ; « consacrer des moyens statistiques aux domaines dans lesquels les indicateurs disponibles demeurent insuffisants », etc. Si les demandes adressées aux appareils statistiques restent relativement vagues, elles sont néanmoins nombreuses, impliquent un investissement public important et sont présentées comme des inflexions majeures qui doivent permettre des changements sociaux et politiques notables. D'autre part, le rapport est à la fois long<sup>19</sup> et souvent technique, voire ésotérique, juxtaposant concepts et indicateurs empruntés à des cadres théoriques parfois contradictoires.

De nombreux développements du rapport Stiglitz sont relatifs à l'amélioration de la comptabilité nationale<sup>20</sup>. Projet bureaucratique-scientifique bâti après la guerre, confronté à de nombreux problèmes, la comptabilité nationale devrait ainsi tendre à se développer et s'enrichir toujours plus pour intégrer la réponse à ceux-ci, fût-ce au prix d'une perte en simplicité, sinon en cohérence. Sans renoncer totalement à l'usage du PIB, le rapport prône par exemple un usage accru des revenus et de la consommation réels des ménages, éléments déjà présents dans la comptabilité nationale, mais encore mal mesurés (et avec des observations incohérentes). Insistant à plusieurs reprises sur le *principe d'équivalence* (un service identique pour un ménage ne doit par exemple pas être comptabilisé différemment selon le statut juridique, public ou privé, de son producteur), le rapport en appelle à une meilleure mesure des services non marchands (notamment ceux de santé ou d'éducation) dont les ménages retirent un bien-être pour l'instant largement ignoré. Dans le même esprit, il s'agit de

19. La version française compte 324 pages d'un texte très dense. La publication éditoriale aux Éditions Odile Jacob consiste en deux ouvrages, dont le premier, rédigé par les trois animateurs de la commission, va au-delà des conclusions collectives.

20. Sur l'histoire de la comptabilité nationale en France, voir F. Fourquet, *Les comptes de la puissance. Aux origines de la comptabilité nationale et du plan*, Paris, Encre, 1980.

développer les comptes de patrimoine à tous les niveaux, et de soumettre les bilans ainsi construits à des « tests de résistance » fondés sur diverses hypothèses de valorisation, « là où il n'existe pas de prix du marché ou lorsque ces prix sont soumis à des fluctuations erratiques ou à des bulles spéculatives<sup>21</sup> ». Les difficultés de la mesure monétaire du patrimoine, dans un sens étendu, ouvrent donc un immense chantier pour les comptables nationaux. La crise de la mesure de la valeur sur les marchés financiers n'est pas sans effet sur une crise plus globale de la valeur économique et sociale.

À propos de la « qualité de la vie », les développements portant sur les trois cadres conceptuels présentés comme les plus « utiles » (bien-être subjectif, « capacités » et « allocations équitables ») supposent bien connus les théories ou travaux correspondants et parviennent difficilement à convaincre de leur utilité « opérationnelle », alors que les difficultés méthodologiques et le manque de données fiables sont les obstacles principaux à la connaissance dans ce domaine : on dispose de peu ou pas de données trimestrielles ou *a fortiori* mensuelles homogènes portant sur les conditions de travail, le bien-être subjectif, etc., qui permettraient par exemple de mieux comprendre les logiques sociales de la crise. De même enfin, les indicateurs présentés dans la troisième partie consacrée à la « soutenabilité » sont des constructions parfois peu intuitives, comme dans le cas de l'épargne nette ajustée (ENA), issue des travaux de la Banque mondiale<sup>22</sup>.

Le rapport souligne l'incapacité du PIB, centré sur l'évaluation marchande, à mesurer non seulement le bien-être mais même les performances économiques, que le produit intérieur net ou, plus encore, les revenus réels des ménages approchent avec plus de précision. Le contre-exemple américain utilisé par Joseph Stiglitz (un PIB qui augmente alors que les ménages ne voient pas leurs revenus progresser) est le plus parlant, et hautement symbolique : c'est le « modèle américain » qui est explicitement détrôné de son statut dominant. De même, la description des limites criantes de la statistique publique en matière d'objectivation de la *qualité de la vie* : manque d'enquêtes, de données comparables, de mesure de la perception positive ou négative du temps vécu par les indi-

21. p. 15.

22. L'épargne nette ajustée (ENA) est fortement critiquée par Jean Gadrey et Dominique Méda.

vidus, etc. Enfin, le caractère peu satisfaisant, contradictoire et faiblement unifié de la batterie des indicateurs actuels de *soutenabilité*, qui ne peuvent être seulement monétaires mais aussi physiques, et qui devraient mesurer des variations de *stocks* pour se rapprocher de l'idée de « soutenabilité » : la consommation actuelle ne doit pas affecter les possibilités de consommations futures.

Les tensions intellectuelles et politiques n'ont pas épargné la Commission. Dans un texte publié sur le forum FAIR qu'ils animent, Jean Gadrey et Dominique Méda, qui comptent en France parmi les principaux promoteurs des « nouveaux indicateurs de richesse », proposaient dès juin 2009<sup>23</sup> une interprétation critique nuancée du rapport : on y trouve selon eux des diagnostics justes, des propositions intéressantes mais timides, et en même temps l'expression de la mainmise des économistes et d'une dangereuse volonté de « monétarisation » des indicateurs, notamment en matière de « soutenabilité » environnementale. Psychologie, sociologie, démographie, science politique, sciences de la nature, sans parler de l'histoire<sup>24</sup>, de la géographie ou de l'anthropologie, sont presque totalement laissées de côté au profit du couple comptabilité nationale/théorie économique, censé être seul au cœur des enjeux et problèmes du bien-être et de la performance socio-économiques, ce qui implique un biais implicite en faveur d'une vision utilitariste du bien-être et surtout de la monétarisation comptable. Cela contribue à donner de la question une vision plus technicienne et an-historique, centrée sur la façon dont comptabilité nationale et économie théorique pourraient se développer à l'avenir dans de nouvelles directions<sup>25</sup>. Mais l'efficacité du rapport n'est-elle pas liée à l'autorité scientifique particulière dont jouissent ses auteurs, garante de son impact politique ? De fait, le rapport en tant qu'acte politique peut être décrit comme

23. À partir du projet de rapport mis en ligne en juin 2009, ils avançaient une première analyse : J. Gadrey, D. Méda, « Commission Stiglitz : un diagnostic juste, des propositions (encore) timides », IDIES, 9 juin 2009.

24. Toute perspective réflexive sur les usages sociaux de la quantification et des « indicateurs » est, par exemple, largement absente du rapport. Cette perspective a été développée par A. Desrosières, *Pour une sociologie de la quantification et Gouverner par les nombres*, Paris, École des Mines, 2008.

25. La prochaine étape de la consécration internationale des économistes travaillant sur de nouvelles mesures du bien-être sera sans doute l'attribution d'un « Nobel » à un économiste du bonheur.

le produit d'une alliance entre des acteurs politiques centraux et des économistes à la fois critiques et consacrés.

### Les recommandations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi

- *Recommandation n° 1 : dans l'évaluation du bien-être matériel, se référer aux revenus et à la consommation, plutôt qu'à la production.*
- *Recommandation n° 2 : mettre l'accent sur la perspective des ménages.*
- *Recommandation n° 3 : prendre en compte le patrimoine en même temps que les revenus et la consommation*
- *Recommandation n° 4 : accorder davantage d'importance à la répartition des revenus, de la consommation et des richesses*
- *Recommandation n° 5 : élargir les indicateurs de revenus aux activités non marchandes*
- *Recommandation n° 6 : la qualité de la vie dépend des conditions objectives dans lesquelles se trouvent les personnes et de leurs « capacités » (capacités dynamiques). Il conviendrait d'améliorer les mesures chiffrées de la santé, de l'éducation, des activités personnelles et des conditions environnementales. En outre, un effort particulier devra porter sur la conception et l'application d'outils solides et fiables de mesure des relations sociales, de la participation à la vie politique, de l'insécurité, ensemble d'éléments dont on peut montrer qu'il est un bon prédicteur de la satisfaction que les gens tirent de leur vie.*
- *Recommandation n° 7 : les indicateurs de la qualité de la vie devraient, dans toutes les dimensions qu'ils recouvrent, fournir une évaluation exhaustive et globale des inégalités.*
- *Recommandation n° 8 : des enquêtes devront être conçues pour évaluer les liens entre les différents aspects de la qualité de la vie de chacun, et les informations obtenues devront être utilisées lors de la définition de politiques dans différents domaines.*
- *Recommandation n° 9 : les instituts de statistiques devraient fournir les informations nécessaires pour agréger les différentes dimensions de la qualité de la vie, et permettre ainsi la construction de différents indices.*
- *Recommandation n° 10 : les mesures du bien-être, tant objectif que subjectif, fournissent des informations essentielles sur la qualité de la vie. Les instituts de statistiques devraient intégrer à leurs enquêtes des questions visant à connaître l'évaluation que chacun fait de sa vie, de ses expériences et priorités.*

- *Recommandation n° 11 : l'évaluation de la soutenabilité nécessite un ensemble d'indicateurs bien défini. Les composantes de ce tableau de bord devront avoir pour trait distinctif de pouvoir être interprétées comme des variations de certains « stocks » sous-jacents. Un indice monétaire de soutenabilité a sa place dans un tel tableau de bord ; toutefois, en l'état actuel des connaissances, il devrait demeurer principalement axé sur les aspects économiques de la soutenabilité.*
- *Recommandation n° 12 : les aspects environnementaux de la soutenabilité méritent un suivi séparé reposant sur une batterie d'indicateurs physiques sélectionnés avec soin. Il est nécessaire, en particulier, que l'un d'eux indique clairement dans quelle mesure nous approchons de niveaux dangereux d'atteinte à l'environnement (du fait, par exemple, du changement climatique ou de l'épuisement des ressources halieutiques).*

La crise n'est bien sûr pas à l'origine de la contestation des indicateurs dominants utilisés pour évaluer les politiques publiques et les performances économiques et sociales, dont la publication du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi marque une étape importante. Mais elle donne à cette critique une force nouvelle, inédite, dans un contexte plus général de remise en cause de la croyance économique dominante. L'une des traductions de cette critique est le net regain d'intérêt pour la mesure des inégalités économiques et sociales, qui sont l'un des facteurs de la crise, et plus largement du « bien-être » et de la « santé sociale », qu'elle affecte durement.

### Quelle mesure du bien-être et des performances socio-économiques ?

De nombreux chercheurs en sciences sociales n'avaient bien sûr pas attendu le rapport Stiglitz pour tenter d'élaborer de nouveaux instruments visant à mesurer « la richesse », le « bien-être » collectif, la « santé sociale », les « inégalités », la « pauvreté », le « capital social », etc. Ces « nouveaux indicateurs de richesse<sup>26</sup> », en

26. J. Gadrey, F. Jany-Catrice, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte, dernière édition 2007. Un projet est actuellement mené au CURAPP, dans le cadre d'un partenariat avec le conseil régional de Picardie, sur la construction d'un baromètre régional des inégalités et de la pauvreté

particulier ceux qui sont centrés sur ce que le rapport Stiglitz appelle la « qualité de la vie », ont depuis plusieurs années pour objectif d'apporter un éclairage différent des mesures à dominante marchande ou monétaire. Dans ce courant de recherche, les indicateurs les plus novateurs, en tout cas les plus visibles et les plus discutés, sont des indicateurs dits composites ou synthétiques<sup>27</sup>, qui reposent sur des techniques simples de normalisation<sup>28</sup> et des calculs élémentaires de moyenne pondérée<sup>29</sup>. Parmi les plus connus d'entre eux figure l'indicateur de développement humain (IDH) élaboré au début des années 1990 au sein du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), où il prend place à côté de plusieurs autres indicateurs synthétiques : « indicateur de pauvreté humaine », « indicateur sexo-spécifique de développement humain », etc. Mais de nombreux autres indicateurs, issus de recherches publiques et privées, sont de plus en plus souvent cités avec la crise : le Bonheur national brut auquel se réfère officiellement l'État du Bhoutan, le « Happy Planet Index » du mouvement « New Economics » en sont quelques exemples<sup>30</sup>.

Les comparaisons internationales menées à l'aide de divers indicateurs synthétiques font apparaître des résultats conver-

(projet BIPP, sous la direction de Claude Thiaudière). Les développements qui suivent doivent aussi beaucoup aux échanges avec les participants à ce projet.

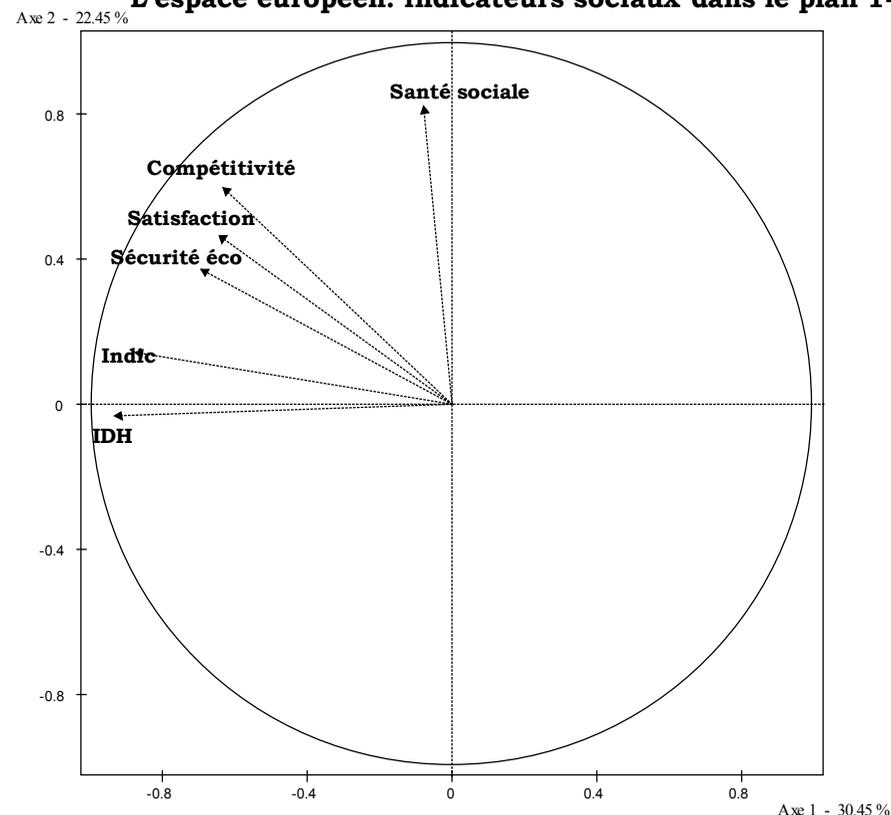
27. Le rapport Stiglitz attire aussi l'attention sur les indicateurs de satisfaction subjective qui se développent, notamment en relation avec des analyses de l'emploi du temps. Ils sont pour l'instant relativement frustes et généraux, et la mise en place d'enquêtes emploi du temps qui permettraient de les affiner est limitée à quelques pays.

28. On affecte les notes minimale et maximale, fixées conventionnellement, à une certaine valeur théorique ou observée. Pour le BIP40, la plus « mauvaise » performance observée de la série en matière d'inégalité reçoit la note de 10, contre 0 pour la « meilleure ». Le problème de ce choix est qu'une nouvelle valeur minimale ou maximale modifie la série, donc la valeur de l'indicateur. À l'opposé, le PNUD a fixé des valeurs minimales et maximales *a priori* pour les dimensions de l'IDH.

29. Pour résumer, un indicateur composite est défini comme la moyenne pondérée de notes mesurées sur une même échelle obtenues dans différents domaines, à l'aide desquelles on cherche à rendre compte d'une réalité fondamentalement multidimensionnelle.

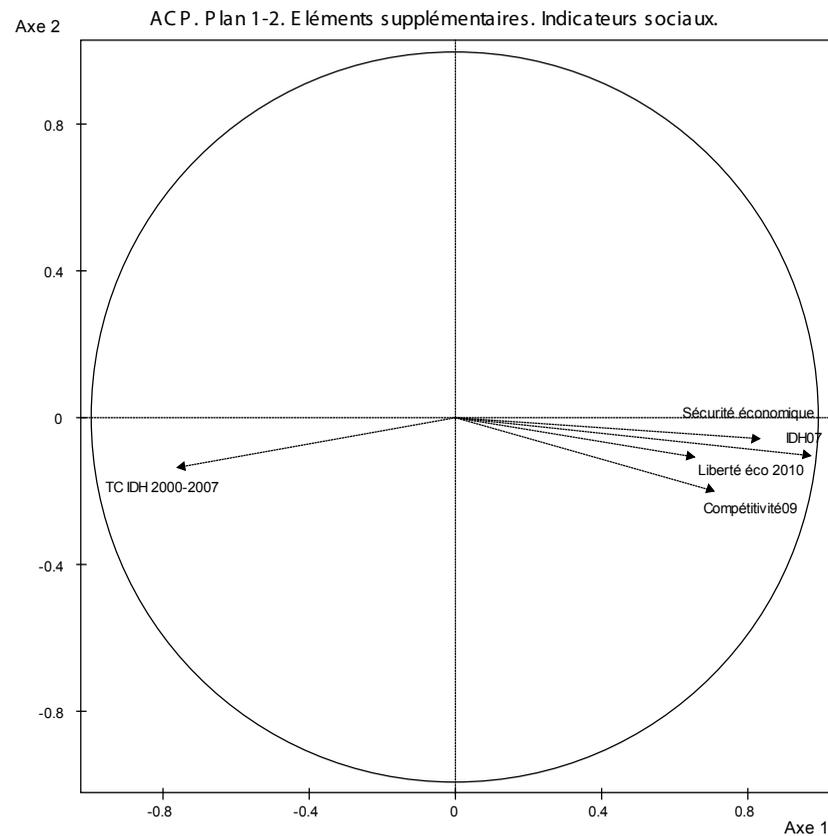
30. Des économistes indépendants fournissent en ligne des bases de données regroupant les principaux indicateurs.

L'espace européen: indicateurs sociaux dans le plan 1-2



gents : ils sont en contradiction avec les discours dominants faisant des pays les plus libéraux des modèles de performance économique et sociale et réévaluent celles des pays plus égalitaires<sup>31</sup>. La meilleure « santé sociale » caractérise ainsi des pays qui ont atteint un haut niveau de développement socio-écono-

31. Y compris les pays communistes comme Cuba ou les anciennes « démocraties populaires », dont les performances sociales se dégradent dans les années 1990.



mique global (elle est donc assez fortement corrélée avec le PIB), *mais aussi* qui sont parvenus à maintenir des niveaux d'inégalités économiques et sociales moins élevés : c'est le cas des pays nordiques, bien classés selon la quasi-totalité des indicateurs, alors que les pays anglo-saxons régressent. Ces résultats sont largement confirmés par nos premières analyses de l'espace mondial et de l'espace européen : la projection d'indicateurs synthétiques de

bien-être et de santé sociale<sup>32</sup> en éléments supplémentaires dans l'espace socio-économique mondial et européen fait, par exemple, apparaître le « quadrant de la santé sociale » (voir les graphiques ACP). Cette zone est caractérisée à la fois par un fort développement global (les « bons » indicateurs sont fortement corrélés au PIB) et par un plus faible niveau d'inégalités économiques (une deuxième dimension qui doit être réévaluée).

Le lien entre bien-être social d'une part, développement et faibles inégalités d'autre part, montre que la combinaison du « développement des forces productives » (selon la terminologie marxiste entachée de productivisme) et de politiques publiques visant à accroître la cohésion sociale et à réduire les inégalités<sup>33</sup>, particulièrement dans les secteurs de l'éducation et de la santé, qui conduit globalement aux meilleurs « résultats » en matière de bien-être<sup>34</sup>. Si l'on intègre les critères environnementaux, la contre-performance des grandes économies capitalistes dominantes, en premier lieu les États-Unis, devient encore plus manifeste.

### La dynamique multidimensionnelle des inégalités et de la santé sociale en France

L'un des enjeux révélé par la crise est celui de la dynamique mal mesurée des inégalités et de la « santé sociale » : la crise, à nouveau, révèle un malaise et une dégradation que de meilleures statistiques auraient permis de percevoir plus tôt. En France, le Baromètre des inégalités et de la pauvreté (BIP40), créé par un groupe de chercheurs-militants au début des années 2000, offre une perspective systématique intéressante sur les évolutions nationales, en dépit de limites méthodologiques, qui lui ont d'ailleurs fréquemment été opposées par les statisticiens « officiels ». Cet indicateur a pour but de donner une vision moins distordue des inégalités et de la pauvreté et couvre en fait les

32. Dans le cas des pays européens, on a également projeté un indicateur de satisfaction subjective issu de l'eurobaromètre.

33. R. Wilkinson, *The impact of inequality. How to make sick societies healthier*, New York/London, New Press, 2005. Pour une synthèse en français, J. Gadrey, *En finir avec les inégalités*, Paris, Mango, 2006.

34. Ces analyses demanderaient cependant à être complétées par des indicateurs de soutenabilité.

grandes dimensions de la « santé sociale ». Comme le notaient en 2008 ses promoteurs, « *l'Insee peut fournir une somme de données avec à peine quelques semaines de délai (sur le moral des ménages ou des chefs d'entreprise, le niveau du PIB trimestriel ou annuel, le niveau des prix, etc.), mais l'Institut a publié récemment les données concernant la pauvreté pour l'année... 2000! Et quelles données : le taux de pauvreté en France serait en baisse. Le profil de l'indice BIP40 depuis 1980 est, quant à lui, bien plus conforme à ce que l'on peut percevoir intuitivement de l'évolution de la pauvreté et des inégalités*<sup>35</sup> ». Le retard de la statistique publique en matière d'indicateurs de bien-être et d'inégalités, comparé à la régularité métronomique des comptes nationaux et des indicateurs-phares de l'économie marchande, est un des éléments qui ont contribué à la reproduction de la croyance économique, et que la crise a remis plus nettement en cause.

Le BIP40 a fait apparaître le fait que l'apparente stabilité du taux de pauvreté monétaire en France depuis de nombreuses années, qui a régulièrement été réaffirmée par les statisticiens officiels<sup>36</sup> avant que les données récentes ne le permettent plus, masquait une dégradation multidimensionnelle, au sein d'une évolution cyclique, liée à des à-coups des politiques publiques et aux fluctuations économiques<sup>37</sup>. Le BIP consiste en un indicateur composite « riche » prenant en compte (dans sa version « complète ») 60 variables regroupées en 6 rubriques : éducation,

35. Site du BIP40 : <http://www.bip40.org>

36. Les divers indicateurs d'inégalité de niveau de vie et de pauvretés de l'INSEE font apparaître une certaine stabilité entre 1996 et 2006, la dégradation nette de plusieurs indicateurs (Gini, D9/D1, etc.) en 2005 et 2006 étant surtout due à la meilleure prise en compte des revenus du patrimoine à partir de 2005. Cf. J. Accardo et al., *France, portrait social 2008*, Paris, INSEE, 2008, p. 57-58. Les données plus récentes ont confirmé cette tendance à l'aggravation des inégalités monétaires en 2006 et 2007. Les études portant sur le centile situé en haut de l'échelle des revenus ont même révélé un phénomène analogue à celui observé aux États-Unis durant le dernier cycle de croissance « financiarisée ».

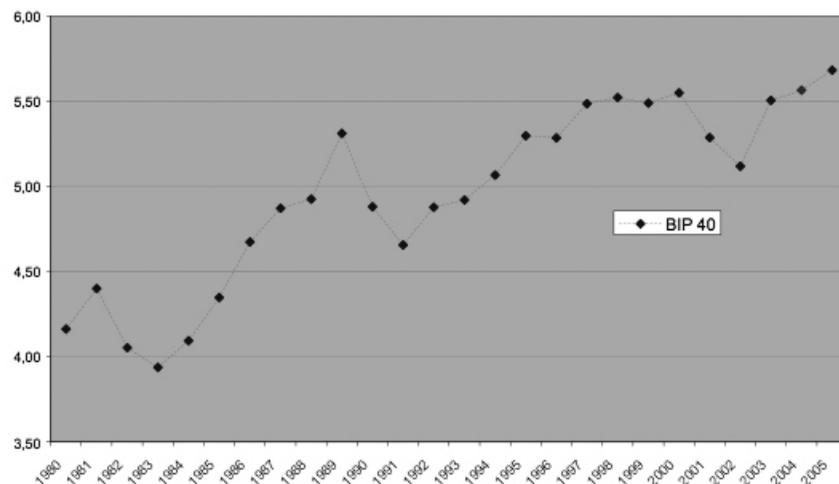
37. Un travail en cours consiste à étudier de façon plus systématique le caractère cyclique des indicateurs sociaux, et pas seulement économiques, dont la crise actuelle est une illustration criante. Les recherches de François Simiand sur la dimension sociale des fluctuations économiques y servent de point de référence, à côté de nombreux travaux d'économie, notamment marxiste et keynésienne. Voir F. Simiand, *Critique sociologique de l'économie*, Paris, PUF, 2006, textes présentés par J.-C. Marcel et P. Steiner.

santé, justice, logement, emploi, revenus<sup>38</sup>. Le tableau des dynamiques sociales françaises<sup>39</sup> auquel il conduit fait ainsi apparaître des évolutions très cycliques, comme celle du chômage dans ses diverses manifestations mesurables (taux de chômage BIT, taux de chômage « déguisé » prenant en compte les statistiques complètes de l'ANPE, ratio du taux de chômage des hommes sur le taux de chômage des femmes, etc.) ou encore des relations professionnelles (nombre de journées de grève rapportées à la population salariée). L'évolution du « halo » du chômage entre 2003 et 2007 relativise par exemple très fortement l'amélioration mise en scène par la communication officielle, surtout à partir de 2006. Les statistiques de l'INSEE confirment clairement que les indicateurs de précarité sont à la hausse entre 2003 et 2007<sup>40</sup> : la part des intérimaires passe de 1,8 % à 2,1 % parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus, celle des temps partiels de 16,6 % à 17,2 %, celle des apprentis de 1 % à 1,4 %, celle des CDD de 8,2 % à 8,4 % (soit une proportion totale qui passe de 27,6 % à 29,1 %). On assiste à ce que Robert Castel décrit comme un effritement progressif de la société salariale et se traduit par une « montée des

38. À l'intérieur d'une rubrique comme les revenus, ont ainsi été retenus des indicateurs relatifs à la consommation (comme l'indice de pouvoir d'achat, le taux de surendettement des ménages, le taux d'incidents de crédit), aux inégalités et à la fiscalité (part des revenus financiers dans le RDB des ménages, complément à la part des salaires au sein de la valeur ajoutée, part des foyers soumis à l'ISF dans ceux déclarant l'IR, complément à la part de l'impôt sur le revenu dans les recettes fiscales), etc. On le voit à ces quelques exemples : de tels indicateurs reposent fondamentalement sur l'idée que l'on peut interpréter chaque sous-indicateur ou composante comme un aspect particulier des inégalités et de la pauvreté, qui ne prend tout son sens qu'au sein d'une évolution globale multiforme et complexe. Lorsque l'on décompose les tendances du BIP en indicateurs sectoriels, il apparaît par exemple que l'indice « éducation », qui avait beaucoup baissé au début des années 1990 contribue à la dégradation des inégalités depuis la fin des années 1990, notamment du fait de la stagnation de la scolarisation de masse aux niveaux secondaire et supérieur.

39. L'entreprise du BIP40 rappelle le projet de sociologues, réunis au sein de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), d'une objectivation des « tendances » de longue durée de la société française, connue sous le nom de Louis Dirn. Leur travail se présentait plus comme un tableau de bord d'un ensemble différencié d'indicateurs mesurés annuellement. Voir Louis Dirn, *La société française en tendances. 1975-1995*, Paris, PUF, 1998.

40. INSEE, *op. cit.*, 2008.

**BIP 40 : évolution des inégalités depuis 1980**

incertitudes »<sup>41</sup>. Cette expression résume bien un trouble cognitif général que renforce la crise.

D'autres indicateurs contribuent de façon nette à la dégradation d'ensemble observée en France depuis les années 1980 : c'est le cas des divers indicateurs de conditions de travail (comme le nombre de maladies professionnelles reconnues, le taux de travail le dimanche, de nuit, etc.), les indicateurs de précarité de l'emploi (comme le taux de temps partiel, d'intérim ou de CDD) jusqu'en 2001 et après 2004-2005. L'indice relatif à la justice est l'un de ceux dont les évolutions récentes sont les plus défavorables : construit à partir de données sur les taux d'incarcération, de détention provisoire, la part des condamnés à des peines de plus de cinq ans et le taux de refus des demandes de statut de réfugié, il exprime le durcissement des politiques pénales qui caractérise la France depuis plusieurs années, au sein d'un mouvement international porté par les courants néo-conservateurs états-uniens. Il en est de même de l'indicateur de logement, qui pèse défavorablement

41. R. Castel, *La montée des incertitudes. Travail, protection, statut des individus*, Paris, Seuil, 2009.

sur l'indice global (notamment du fait de la part croissante des dépenses de logement dans la consommation des ménages et des demandes d'expulsion), surtout depuis la fin des années 1990. À l'opposé, l'indice relatif à la santé présente un profil proche de celui de l'éducation : évolution nettement favorable jusqu'à la fin des années 1990, plus défavorable depuis, même si elle reste encore peu marquée<sup>42</sup>.

### Les conséquences de la crise : une dégradation sociale accentuée

Si l'on met à part quelques dirigeants d'entreprises en difficulté, les victimes de Bernard Madoff, divers patrons ruinés, quelques milliers de *traders* licenciés, les membres des classes dominantes, en particulier dans les pays du « centre », bénéficient de multiples ressources économiques, culturelles, sociales et symboliques, qui leur ont largement permis d'éviter d'en supporter les effets les plus concrets. À l'opposé, les classes populaires, moyennes et plus largement l'ensemble des acteurs « ordinaires » de l'économie (salariés et indépendants) ont été plus fortement affectés, en premier lieu par le chômage croissant, le sous-emploi et la pauvreté accrus. Dans les pays où les systèmes de protection sociale sont embryonnaires ou inexistants, ces conséquences sont évidemment bien plus redoutables encore.

Au-delà des effets les plus fréquemment décrits, on peut se demander si la crise a d'ores et déjà eu – ou, de façon plus spéculative, pourrait avoir – des conséquences relatives aux différentes dimensions du bien-être et, plus largement, de la vie collective : revenus et patrimoines, relations professionnelles et climat social dans les entreprises, comportements d'épargne et de consommation, voire comportements démographiques, participation électorale et vote, opinions et attitudes éthico-économiques ? Difficile à objectiver, faute de recul et surtout d'enquêtes et d'observations suffisamment solides, cet éventuel changement peut néanmoins

42. Il est vrai que le déploiement temporel des effets des réformes institutionnelles et des politiques publiques est loin d'être facile à déterminer précisément, et que les politiques publiques sont elles-mêmes affectées par les dynamiques structurelles ou conjoncturelles qu'elles cherchent à infléchir.

être approché, en étant particulièrement attentif aux variations sociales et géographiques, en s'appuyant sur une synthèse de quelques-unes des données et enquêtes existantes.

En l'absence de données suffisamment récentes et régulières en provenance de la statistique publique, qui, comme le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi l'a souligné, restent centrées sur les indicateurs marchands de la comptabilité nationale, on est conduit à compléter celles-ci en se tournant – au moins provisoirement – vers les nombreuses enquêtes d'opinion et d'attitude ; celles-ci, malgré les difficultés méthodologiques bien connues qui les caractérisent<sup>43</sup>, permettent en effet d'approcher de façon plus « continue » certains des « mouvements » en cours. Les thèmes mêmes de ces enquêtes, qui se focalisent sur la crise en y voyant le plus souvent un « vecteur de changement », révèlent d'abord les variations dans les perceptions, les souhaits et les inquiétudes qui traversent les classes dominantes<sup>44</sup>. Il n'en reste pas moins que les résultats livrent des informations de premier plan sur certaines dynamiques en cours.

Les conséquences les plus tangibles de la crise au niveau mondial, mises en évidence par le BIT dans ses *Tendances mondiales de l'emploi* de janvier 2010<sup>45</sup>, sont la montée du chômage, du sous-emploi, de l'emploi informel (« vulnérable »), de la pauvreté, en particulier du nombre de « travailleurs pauvres » (*working poor*). Le chômage a progressé entre 2007 et 2009 d'environ 34 millions (le taux officiel mondial passant de 6 % à 6,6 %). Le BIT constate que la progression se poursuit en 2010, mais elle devrait être surtout concentrée dans les pays développés et l'UE, qui ont déjà contribué pour 40 % de la croissance du chômage entre 2007 et 2009. En plus des pays du « centre », le chômage a surtout progressé dans la CEI, en Amérique latine-Caraïbes : avec l'Europe, ces zones représentent au total les deux tiers de la progression.

La baisse du taux d'emploi, l'indicateur-phare de la stratégie de Lisbonne en Europe, est elle aussi assez nette, se situant de 60,9 % à 60,4 % au niveau mondial entre 2008 et 2009. La productivité par travailleur a néanmoins chuté, du fait d'une baisse encore

43. Voir notamment P. Lehingue, *Subunda. Coups de sonde dans l'océan des sondages*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2007.

44. P. Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984, pp. 222-235.

45. BIT, *Tendances mondiales de l'emploi*, 2010.

plus marquée de la production que de l'emploi : la forte flexibilité du travail dans les pays du « centre » n'a donc pas suffi à « ajuster » la production aux conditions de la crise. Le taux d'activité a lui-même décliné dans les pays qui ont connu la plus forte progression du chômage, en particulier chez les jeunes, l'évolution de la situation des hommes et des femmes étant, sur ce plan, relativement symétrique. L'emploi « vulnérable » (défini par la proportion d'indépendants – *self-employed* – et d'aides familiaux, pas ou mal couverts par des dispositifs de sécurité sociale, au sein de la population active) aurait, selon les scénarios du BIT, recommencé à augmenter et se situerait désormais autour de 50 %, ce qui représenterait entre 1,48 et 1,59 milliard d'individus. En contrepartie, l'emploi salarié a connu dans certains pays (Irlande, pays baltes) une forte baisse.

Alors que l'extrême pauvreté (officiellement défini comme l'ensemble des individus gagnant moins de 2 dollars en parité de pouvoir d'achat par jour) avait décliné entre 1998 et 2008, surtout du fait de la progression en Chine et en Inde, il est vraisemblable selon le BIT qu'elle ait recommencé à augmenter en 2009. Mais faute d'enquête précise et régulière sur les revenus et leur distribution au niveau mondial<sup>46</sup>, on devra attendre encore quelque temps avant d'avoir la confirmation de ces faits. Enfin, du point de vue sectoriel, les enquêtes montrent une certaine diversité des tendances, même si c'est surtout l'industrie qui a été affectée. L'emploi dans l'éducation, le secteur social, voire l'administration, a manifestement rempli une importante fonction contra-cyclique dans de nombreux pays.

Ces dynamiques sont à rapprocher de certaines des tendances plus globales déjà à l'œuvre et même renforcées avec l'accentuation des logiques propres au capitalisme financier : le déclin de la paysannerie soumise à la concurrence mondiale et poussée vers les villes, qui crée et recrée continûment un volant d'emploi précaire urbain, très dépendant des fluctuations du marché ; la fragilisation du monde ouvrier, notamment dans les « vieux » pays industriels, sous l'effet de rapports de force plus favorables au patronat, qui se traduisent par une hausse des profits ; le poids toujours important du secteur dit « informel » comme recours face à la dégradation conjoncturelle du marché du travail dans les pays en transition. Parallèlement à ces phénomènes, on continue

46. B. Milanovic, art. cit.

d'assister à la remise en cause des statuts de la fonction publique dans les pays européens, tout particulièrement en 2010 lorsque les politiques de rigueur se généralisent.

Les constats dépendent cependant de la position occupée par les pays dans l'espace mondial : la Chine, l'Inde, les pays émergents plus largement, connaissent des évolutions spécifiques, caractérisées en premier lieu par l'élargissement continu d'une « classe moyenne » composée de salariés et d'indépendants aux revenus en augmentation rapide, mais aussi un sous-emploi massif dans les campagnes, qui pousse les ruraux vers les villes (avec le phénomène des migrants d'origine rurale – *nongmingong* en Chine<sup>47</sup>). La crise a fortement sollicité les systèmes de protection sociale, dans les pays où ils sont développés<sup>48</sup>, mais aussi dans les pays émergents où la protection face aux aléas du marché a été mise sur l'agenda des politiques publiques. Le développement, encore embryonnaire, d'un État-providence commence à se traduire par la construction de dispositifs de protection contre les diverses formes d'insécurité économique ; les inégalités économiques et géographiques commencent à y être combattues, parfois avec un certain succès<sup>49</sup>.

Les évolutions de la stratification sociale qui résultent de la crise sont indissociables du renforcement des inégalités de revenu et de patrimoine au profit de groupes sociaux très étroits situés en haut de l'échelle, qui s'est opéré durant la phase de croissance qui l'a précédée (voir le tableau 3 issu d'*Alternatives économiques* pour la France). Depuis 2009 et avec la reprise de la hausse sur les marchés financiers, ces tendances semblent s'être rapidement reconstituées, mais l'on ne dispose pas encore des éléments statistiques pour le prouver.

47. J.-L. Rocca, *Une sociologie de la Chine*, Paris, La Découverte, 2010, p. 56 et sq.

48. Même aux États-Unis, des mesures exceptionnelles d'extension des allocations (*extended unemployment compensation*), qui octroient aux chômeurs qui le souhaitent une prolongation de ses droits aux indemnités. Voir C. Charpy (dir.), *Emploiscope. Travail et emploi aujourd'hui et demain*, Paris, Fayard, 2010, chapitre 3.

49. Au Brésil, les inégalités de revenu connaissent depuis plusieurs années une baisse tendancielle qui n'a, semble-t-il, pas été mise en cause par la crise. Voir les recherches de Sonia Rocha, que nous remercions de nous avoir communiqué ses résultats récents sur ce sujet.

### Les inégalités de revenus en France entre 2004 et 2007

Revenu déclaré moyen de la tranche	2004	2007	Hausse en %	Hausse en valeur €
de 0% à 90%	15 490	16 913	+ 9	+ 1 423
les 10%	43 3979	48 003	+ 11	+ 4 624
le 1%	101 922	118 634	+ 16	+16 712
le 0,1%	263 017	335 246	+ 27	+ 72 229
le 0,01%	907 932	1 269 555	+ 40	+ 361 623

Source : INSEE, 2010.

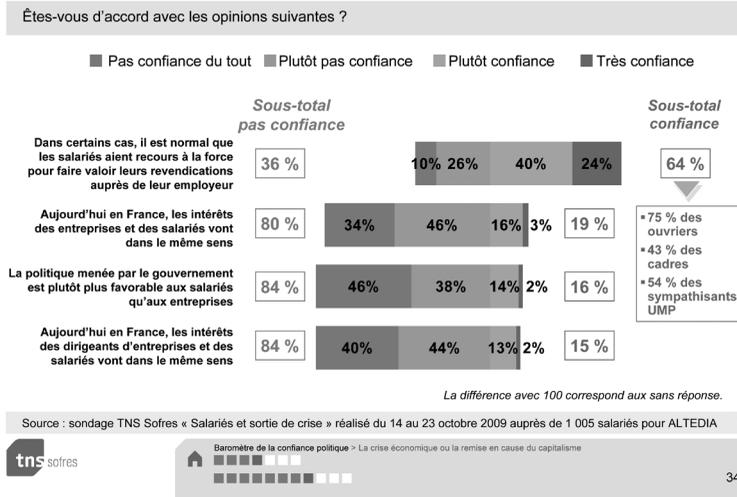
La crise a directement affecté la vie ordinaire au sein des organisations, en mettant en cause la légitimité d'un management tourné vers la maximisation du profit « pour l'actionnaire », avec ses exigences largement issues de la finance depuis de nombreuses années, surtout dans les grandes entreprises. La montée des dividendes est un trait notable du développement récent dans la répartition des revenus<sup>50</sup>. Parmi les salariés français, la perception du système économique atteint des niveaux de critique extrêmement élevés en 2009. Les cadres sont moins « critiques » que les ouvriers et les employés, mais, selon l'enquête TNS-Sofres Altedia d'octobre 2009 sur « les salariés dans la crise<sup>51</sup> », ils étaient tout de même 53 % à « trouver normal, dans certains cas, que les salariés aient recours à la force pour faire valoir leurs revendications auprès de leur employeur » (la proportion atteignant 75 % chez les ouvriers). La perception critique est particulièrement forte au sein des grandes entreprises, et la défiance envers la hiérarchie au sein de l'administration. 61 % des salariés n'adhèrent pas à l'idée que « (dans [leur] entreprise/administration les intérêts des dirigeants et des salariés vont dans le même sens ». Si ce résultat montre l'importance de la défiance envers la hiérarchie, il révèle aussi une désillusion plus profonde des salariés situés au bas de l'échelle.

Même au sein du « petit patronat », le pessimisme sur l'état économique du pays et la critique de l'action gouvernementale, qui ont beaucoup augmenté en 2008, se maintiennent à

50. Voir les analyses de Michel Husson sur son site [hussonet.free.fr/](http://hussonet.free.fr/)

51. Il s'agit d'une étude en ligne réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 1 005 salariés.

## La rupture du lien entreprise-salarié semble consommée



Source : TNS/Sofres, Baromètre de la confiance politique Première vague - Décembre 2009, [http://www.tns-sofres.com/\\_assets/files/2010.01.15-confiance-politique.pdf](http://www.tns-sofres.com/_assets/files/2010.01.15-confiance-politique.pdf), page 34.

des niveaux très élevés en 2009 et 2010 : selon le baromètre de conjoncture Ifop-Fiducial des TPE de janvier-février-mars 2010, « près de six TPE sur dix ne perçoivent pas de ligne directrice forte dans la politique du gouvernement ». Le gouvernement est perçu au sein des TPE comme étant d'abord à l'écoute des « très grandes entreprises » et des « entreprises du CAC40 ». Selon les données du baromètre KPMG-CGPME 2010 sur le « financement et l'accès au crédit » (avril 2010), la perception des dirigeants de PME de 10 à 500 salariés face à l'avenir est elle aussi « négative », et les difficultés d'accès aux financements y contribuent : « 80% des dirigeants de PME se déclarent inquiets pour l'économie française, contre 72 % en janvier 2010, même s'ils sont moins nombreux qu'il y a un an (87 % en février 2009). Ce sentiment est particulièrement fort dans les secteurs de la construction et de l'industrie (respectivement 91 % et 89 % de patrons inquiets) [...] Plus des trois quarts des PME déclarent être confrontées à au moins une mesure de durcissement de la part de leur banque, à un niveau stable depuis 6 mois, mais en hausse de 17 points en un an. On assiste à un renforcement

## Conséquences de la situation économique actuelle sur le moral

o Au cours des trois derniers mois, la situation économique actuelle a-t-elle déjà directement provoqué chez vous ... ?

	Stress %	Anxiété %	Difficultés pour dormir %	Dépression %	Moyenne %**	
					Octobre 2009	Rappels Août
Etats-Unis	63	52	48	30	48	51
Chine	55	37	34	21	37	38
Grande Bretagne	42	42	39	22	36	33
Japon	43	54	23	10	33	35
Canada	42	37	31	18	32	26
France	38	50	25	9	31	29
Arabie Saoudite	28	46	30	21	31	40
Brsil	38	37	27	10	28	26
Inde	38	28	22	19	27	27
Russie	29	41	12	20	26	23
Suisse	31	33	23	6	23	23
Italie	27	24	20	9	20	19
Espagne	26	20	16	9	18	19
Moyenne des 24 pays	39	38	26	17	30	31***
Moyenne BRIC*	40	36	24	18	29	30
Moyenne G7	41	43	28	17	32	28****

Source : BVA, Baromètre mondial de la crise économique, [http://www.bva.fr/administration/data/sondage/sondage\\_fiche/815/fichier\\_etude\\_bva-win\\_barometre\\_mon-dial\\_de\\_la\\_crise\\_economique\\_octobre\\_20091891f.pdf](http://www.bva.fr/administration/data/sondage/sondage_fiche/815/fichier_etude_bva-win_barometre_mon-dial_de_la_crise_economique_octobre_20091891f.pdf), page 23.

*des exigences des banques pour l'attribution des crédits : une PME sur deux doit présenter des co-financements ou des garanties ; 46 % (+4 points) des entreprises obtiennent des crédits à des taux ou des frais élevés, ou pour des montants plus faibles que souhaités, et 42 % (+4 points) doivent fournir des garanties supplémentaires. Enfin, les délais d'acceptation tendent à s'allonger pour 33 % des PME (contre 30 % en janvier). »*

D'autres enquêtes montrent que les dirigeants d'entreprise de plus de 20 salariés continuent cependant de privilégier la baisse des charges (« taxe professionnelle, améliorer la compétitivité ») comme « levier de sortie de crise » : dans l'enquête IFOP réalisée pour l'Association pour le développement de l'économie numérique (ADEN) en février 2010 sur ce thème, 42 % des chefs d'entreprise de plus de 20 salariés évoquent cette mesure, contre 12 % le soutien aux banques et 8 % le soutien aux entreprises.

Qu'en est-il au niveau mondial ? Les enquêtes successives, réalisées en 2009 dans plus de 20 pays (24 en octobre 2009, passation par Internet sur échantillons représentatifs) par BVA-WIN pour *Les Échos* sous le titre de « baromètre mondial de la crise économique » font apparaître un fort impact de la crise sur le stress et

l'anxiété des salariés, qui se lit également dans les difficultés de sommeil des répondants, notamment aux États-Unis et en Chine. Si les conséquences de la crise au sein des organisations et de la vie professionnelle n'ont pas été très visibles dans l'espace public, la baisse de l'activité a, semble-t-il, engendré de fortes conséquences « psychiques » pour un grand nombre de travailleurs, même dans les pays qui n'ont pas subi la plus grosse chute de production. La mobilisation autour du « stress au travail » a été ainsi probablement renforcée par le contexte de crise.

On ne dispose malheureusement pas encore de données plus « objectives » sur la « conflictualité » au sein du monde du travail, faute d'enquêtes très régulières sur le modèle de l'enquête de la DARES, Relations professionnelles et Négociations d'entreprise (REPONSE, elle-même copiée d'enquêtes britanniques sur les *industrial relations*<sup>52</sup>. Les données du BIT, issues des administrations et disponibles seulement jusqu'en 2008<sup>53</sup>, ne font pas apparaître de nette tendance à la hausse ou à la baisse des conflits du travail dans les différentes régions du monde. On observe certes des valeurs élevées dans certains pays d'Europe centrale et orientale touchés par la crise en 2008 (Lettonie, Lituanie...), mais il est difficile de conclure pour l'instant à un net regain de conflictualité, pas plus d'ailleurs qu'à une diminution. La mesure est ici, il est vrai, à la fois délicate et imprécise : les données administratives sont souvent incomplètes et biaisées et l'on manque d'observations systématiques jusqu'à la période la plus récente.

De façon relativement attendue, la crise semble donc d'abord avoir été perçue à travers des attitudes individuelles d'inquiétude, voire d'angoisse, des travailleurs face à un choc « externe ». Elles n'ont pas été converties en mouvement collectif ou revendicatif global<sup>54</sup> et ne pouvaient guère être, en l'état des forces collectives et de la faible valeur symbolique, en particulier en Europe, des discours de mobilisation (qu'ils soient strictement syndicaux, ou

52. Cf. Sophie Bérout, Jean-Michel Denis, Guillaume Desage, Baptiste Giraud, Jérôme Péllisse, *La lutte continue? Les conflits du travail dans la France contemporaine*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008.

53. BIT, Base de données LABORSTA. [http://laborsta.ilo.org/default\\_F.html](http://laborsta.ilo.org/default_F.html)

54. Sur la difficulté de prise en charge collective de souffrances vécues comme individuelles, cf. C. Baudelot, M. Gollac, *Travailler pour être heureux? Bonheur et travail en France*, Paris, Fayard, 2003.

encore d'inspiration « socialiste », « marxiste », etc.). L'échec relatif des mobilisations syndicales en France, après des manifestations très importantes en janvier et mars 2009, a illustré cette difficulté à transformer l'anxiété individuelle en action collective. Le contexte grec actuel montre cependant que des situations de crise extrêmes peuvent conduire à une montée rapide des tensions sociales.

### Consommation et styles de vie : une rupture durable ?

En dépit d'analyses qui évoquent avec une certaine emphase la « rupture » que constituerait la crise du point de vue des modes de vie<sup>55</sup>, et même si les variations conjoncturelles sont très régulièrement mesurées grâce aux nombreuses enquêtes sur le moral des ménages ou des chefs d'entreprise, on dispose pour l'instant de peu de données fiables sur les effets durables de celle-ci sur les pratiques de consommation et plus largement sur les styles de vie et « attitudes » plus globales des différents groupes sociaux, qui obéissent à des logiques sociales spécifiques, liées à des ressources à la fois économiques, culturelles, sociales et symboliques<sup>56</sup>.

Parmi les effets de la crise, le moindre n'est peut-être pas la relative perte d'attrait – momentanée ? – du style de vie usuellement associé aux classes moyennes et aisées des États-Unis, caractérisé par l'obsession de l'accès à la maison individuelle, l'usage de grosses voitures, l'endettement massif, la spéculation financière, une consommation énergétique démesurée, voire, plus largement, un certain luxe « ostentatoire », selon la catégorie chère à Thorstein Veblen<sup>57</sup>. Ces aspects du style de vie des catégories à fort capital économique plutôt que culturel<sup>58</sup> ont été au moins partiellement discrédités par la crise.

55. Les premières analyses en France ont été publiées par des organismes d'études et de prospective : Coll. *Les mots de la crise*, Paris, Documentation française, 2009. Voir également Centre d'analyse stratégique, *Sortie de crise. Vers l'émergence de nouveaux modèles de croissance*, Paris, La Documentation française, 2009.

56. La sociologie des styles de vie connaît aujourd'hui un très grand regain d'intérêt au niveau international. Nous avons bénéficié ici des nombreux échanges menés dans le cadre du projet SCUD, animé par Annick Prieur, avec des collègues danois, norvégiens, finlandais, britanniques, portugais, serbes.

57. T. Veblen, *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard, 1970.

58. Voir les recherches de Lennart Rosenlund sur le « principe » de composition du capital. L. Rosenlund, *Exploring the City with Bourdieu: Applying Pierre*

La tendance à un reflux plus général des attitudes « consuméristes », lié au discrédit de l'endettement des ménages, est un autre élément notable, même s'il n'est pas spécifique à cette crise et renvoie également à la « prise de conscience » écologique globale.

### Déclin de la consommation ostentatoire en Europe

Les experts s'accordent tous à dire qu'une tendance semble se confirmer: l'affaiblissement de la consommation dans son versant ostentatoire avec comme motivation principale de signifier aux autres son statut et sa richesse. En Europe, aux USA et au Japon, cette tendance est en repli. En Russie, elle commence à s'atténuer de façon significative pour laisser place à un luxe qui va à l'essentiel.

Le secteur de la joaillerie et la façon dont Mauboussin a su tirer partie de son évolution montre bien que de nouvelles logiques de consommation se mettent en place. Alain Nemaïq témoigne du « déclin de l'achat trophée, badge, signe de pouvoir ». Peu à peu les comportements traditionnels déclinent au profit de l'achat pour soi, du cadeau récompense, de l'achat-plaisir, décloisonnant ainsi les cibles acheteuses et ouvrant vers de nouveaux moments de consommation, et de nouveaux rituels d'achat. Selon le joaillier, les femmes prennent aujourd'hui leur « destin joaillier » en main, alors que dans le passé, « le bijou était offert par l'homme, porté par la femme, signe du pouvoir de l'homme sur la femme, comme un trophée ». Et ceci impactait tout : les objets et la création artistique (au service de l'intemporel), les moments d'achat (codifiés)... L'évolution des pratiques, des motivations d'achat et des cibles de consommation de la joaillerie sont des preuves d'une évolution profonde déjà en marche depuis plusieurs années.

La conjoncture semble, quant à elle amener d'autres comportements. Les experts de la table ronde s'accordent à dire que le luxe d'ostentation, acceptable et accepté avant la crise, ne l'est plus aujourd'hui. Il devient « scandaleux » à partir du moment où les inégalités s'accroissent, soit pour sa sécurité personnelle, soit par respect pour les autres mais la question demeure : Qu'en sera-t-il en sortie de crise ?

Toujours est-il que de nombreuses marques aux USA, en plein cœur de la crise boursière, s'affichent « masquées », les sacs de caisse sont sans logo, de crainte d'être perçues comme provocantes.

Source : [http://www.ifop.com/media/pressdocument/11-1-document\\_file.pdf](http://www.ifop.com/media/pressdocument/11-1-document_file.pdf)

*Bourdieu's theories and methods to study the community*, Foreword by Loïc Wacquant, VDM Verlag, 2009.

Les anticipations négatives des consommateurs perdurent longtemps en 2009, avec toutefois de nombreuses différences selon les pays. Dès l'automne 2009, un très léger mouvement de regain d'optimisme apparaît en Europe : « *Plus d'Européens croient maintenant que les douze prochains mois seront meilleurs en ce qui concerne l'économie européenne (30 %, +6), et la situation économique dans leur pays (28 %, +3)*<sup>59</sup>. » La perspective d'un nouveau mouvement de hausse des prix des matières premières, qui se fait jour en 2010, la hausse du chômage et la conversion des gouvernements à la « rigueur », risquent toutefois de limiter le retour à des anticipations clairement optimistes. Selon les Eurobaromètres, la hausse des prix continue d'être une préoccupation dominante pour beaucoup de ménages, même si elle l'a été beaucoup moins entre l'automne 2008 et le printemps 2009.

En France, le pessimisme des consommateurs sur la situation économique reste très élevé : sur une échelle de 0 à 10, le « niveau d'optimisme » sur la situation de la France s'établit par exemple à 4,7 en avril 2010, selon les données du baromètre de la consommation des ménages Ifop pour Cetelem/*Le Journal du dimanche*.

On observe aussi depuis la crise, dans la plupart des enquêtes, une restriction sur certaines dépenses des ménages, comme les meubles, l'habillement, les loisirs, l'automobile. Les tendances restent plutôt à la baisse qu'à la hausse pour la plupart des postes, y compris l'immobilier, qui ne suscite toujours pas l'enthousiasme des ménages, malgré la baisse des taux d'intérêt et des prix. Il s'agit d'un phénomène mondial, comme le montre, à nouveau, le baromètre de la crise économique mondiale réalisé en 2009 par BVA pour *Les Échos*.

### Accentuation du désenchantement électoral et inflexion vers la gauche ?

L'une des sources d'observations les plus fiables sur les attitudes politiques depuis la crise est constituée par les résultats des différents scrutins qui ont eu lieu dans le monde à partir du deuxième semestre 2008 : ils donnent en effet des indications importantes sur l'état des lieux « politique » de la planète et sur les tendances politiques « concomitantes », sinon consécutives, à la crise. Il est

59. Eurobaromètre B72, février 2010, [http://ec.europa.eu/public\\_opinion/archives/eb/eb72/eb72\\_vol1\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb72/eb72_vol1_fr.pdf)

en effet risqué d'en tirer des inférences « causales » très fortes sur les effets de celle-ci, mais l'on peut néanmoins rapprocher certaines tendances.

L'élection de Barack Obama a évidemment été associée à l'intensification de la crise financière aux États-Unis, qui a plongé les électeurs américains dans le désarroi au deuxième semestre 2008 : l'inflexion « vers la gauche » (au moins apparente) de l'espace politique américain a ainsi pu être décrite comme l'une des premières conséquences politiques majeures de la crise financière, en premier lieu liée au discrédit de l'administration républicaine, incapable d'anticiper et de prévenir une crise immobilière puis financière qui a mis à mal l'idéologie du « marché libre ». La crise remettait directement en cause un mode de développement, voire un style de vie, que les Républicains avaient ardemment défendu. La dimension écologique, sinon écologiste, du programme de relance d'Obama a aussi été abondamment soulignée. La crise a en tout cas manifestement affaibli le courant politique « ultralibéral » aux États-Unis, qui était déjà en difficulté du fait de l'impopularité de l'administration Bush. Au Japon, on observe aussi un changement politique dans un sens comparable, avec la victoire du Parti démocrate du Japon (PDJ) aux élections législatives de juillet 2009, qui met fin au gouvernement du Parti libéral-démocrate (PLD) et enclenche une nouvelle phase de l'histoire sociale japonaise : la politique publique se tourne plus nettement vers le marché intérieur et vers les politiques sociales. En Amérique latine, les évolutions ont été contrastées<sup>60</sup>, mais elles n'ont pas contredit, globalement, l'ancrage « à gauche » du continent depuis le début des années 2000. En Russie, le soutien au président Poutine est resté fort mais les partis d'opposition, Parti communiste russe (KPFR) en tête, ont progressé lors des dernières élections locales (mars 2010). En Inde, l'élection législative de 2009 a confirmé la prééminence du Parti du Congrès et de ses alliés, engagés dans une politique à la fois sociale et libérale sur le plan industriel (avec les privatisations). Il est plus difficile d'établir des tendances nettes pour les autres régions du monde.

60. Si les élections argentines de juin 2009 ont vu le maintien au pouvoir du parti justicialiste (« péroniste ») de Cristina Kirchner, les élections chiliennes en décembre 2009 aboutissent à la victoire d'un candidat de droite à la présidentielle, en même temps qu'une certaine stabilité aux élections législatives qui ont eu lieu le même jour (avec par exemple le retour au parlement de représentants du parti communiste).

Les données électorales font apparaître des dynamiques différentes en Europe, tout particulièrement au sein de l'UE : c'est plutôt la montée de l'abstention populaire, déjà visible depuis plusieurs années, qui se confirme, notamment à l'occasion des élections européennes de juin 2009, parallèlement à la montée dans plusieurs pays de mouvements de droite dite « populiste » et d'extrême droite, dont le discours « anti-système » bénéficie des menaces sur l'emploi. Dans les nouveaux États membres, l'abstention est parfois extrêmement élevée : en juin 2009, la polarisation droite/gauche est nettement favorable à la droite, avec cependant quelques exceptions (Espagne, Grèce, etc.). Les tendances « étatistes » ou « interventionnistes » au sein de la droite européenne semblent toutefois reconquérir du terrain face aux courants plus libéraux qui les avaient marginalisées, comme le montre en France la résurgence, certes timide, d'un gaullisme plus « social » en 2009-2010. En France, la tendance est, par exemple, un peu plus clairement orientée « vers la gauche » qu'ailleurs, surtout lors des élections régionales de mars 2010, dans un contexte d'abstention populaire croissante. La social-démocratie européenne, après avoir été en position dirigeante à la fin des années 1990, peine cependant à reconstituer une unité et un projet politique et surtout économique, au moment où les politiques publiques sont redevenues fortement interventionnistes dans la plupart des pays et où s'épanouit simultanément le discours de la « rigueur » face aux déficits et à la dette publics. L'écologie, et dans une moindre mesure la gauche critique, progressent dans certains pays, mais restent très peu présentes au sein des nouveaux États membres. S'il semble bien qu'une inflexion, encore timide, vers la gauche puisse être associée à la crise dans plusieurs pays, il est difficile d'y voir un lien causal très simple.

### Les attitudes économiques et sociales dans la crise

Les enquêtes d'opinion et d'attitude montrent enfin, sans grande surprise, une rapide montée des préoccupations relatives à l'emploi et des inquiétudes relatives à l'avenir durant les années 2008 et 2009. En Europe, les récentes vagues des Eurobaromètres (EB72, données collectées en octobre-novembre 2009) indiquent que les citoyens ont une vision négative de la situation de l'économie européenne (62 % pensent qu'elle est « mauvaise »),

mondiale (72 %), et de celle de leur pays (75 %) <sup>61</sup>. Ils tendent à faire de plus en plus confiance aux gouvernements nationaux et, relativement, de moins en moins aux États-Unis et au Fonds monétaire international pour « sortir de la crise ». On note ainsi une certaine tendance à la « nationalisation » des orientations de politique économique, qui confirme l'importance du retour des États dans l'ordre économique. Le sentiment que l'Union européenne ne dispose pas de suffisamment de pouvoir et d'instruments pour défendre ses intérêts au sein de l'économie mondiale s'accroît lui aussi, légèrement, durant l'année 2009 <sup>62</sup>.

Sollicités pour donner leur « opinion » sur les réformes de la finance, les Européens ne tranchent pas entre les différentes options qui leur sont proposées dans l'enquête Eurobaromètre <sup>63</sup>. Alors qu'on leur propose, par ailleurs, une liste de mesures exclusivement « structurelles » qui balisent de façon très restrictive l'espace des possibles, ils plébiscitent l'objectif de la stratégie de Lisbonne, centré sur la recherche et l'innovation, le soutien à une production respectueuse de l'environnement, à l'agriculture et enfin le fait d'encourager à la création d'entreprises. Il est difficile d'en tirer des conclusions très nettes.

En France, on observe cependant fin 2009 une très forte défiance envers les acteurs financiers, notamment les banques, et une adhésion plus marquée à l'intervention étatique. D'après le « baromètre de la confiance politique » (TNS SOFRES-Cevipol <sup>64</sup>) de décembre 2009, le discrédit de l'économie capitaliste (banques, marchés financiers) atteint des sommets dans l'ensemble de la population fin 2009.

De même, la nécessité d'une réforme du système capitaliste fait l'objet d'un très large soutien, 40 % souhaitant même qu'il soit

61. Ces valeurs montrent pourtant une progression de l'optimisme depuis le début de 2009 ! Par ailleurs, le degré de satisfaction personnelle reste élevé, à 78 %, et relativement stable malgré la crise..., ce qui confirme l'idée que ce type d'indicateur reste trop global pour mesurer une réalité tangible. Dès lors que l'on évoque leur situation professionnelle, la proportion de « satisfaits » tombe à 54 % (en légère remontée depuis début 2009).

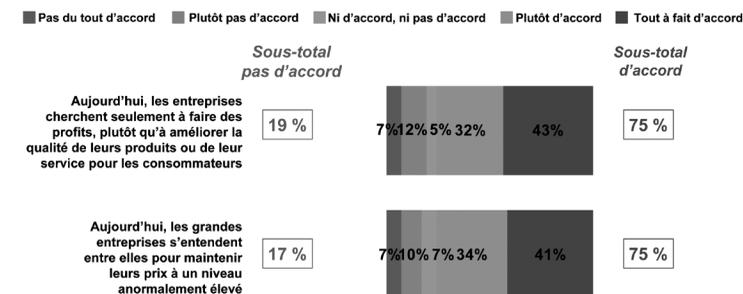
62. *Ibid.*, p. 17.

63. *Ibid.*, p. 19.

64. Il s'agit d'une enquête réalisée par téléphone fixe et mobile, du 9 au 19 décembre 2009, auprès d'un échantillon de 1500 personnes âgées de 18 ans et plus inscrites, constitué selon la méthode des quotas.

## Des entreprises déconnectées des préoccupations de la population

Dites-moi si vous êtes d'accord ou pas avec chacune des phrases suivantes à propos de la manière dont l'économie fonctionne aujourd'hui :



La différence avec 100 correspond aux sans réponse.

Source : TNS/Sofres, Baromètre de la confiance politique, Première vague - Décembre 2009, [http://www.tns-sofres.com/\\_assets/files/2010.01.15-confiance-politique.pdf](http://www.tns-sofres.com/_assets/files/2010.01.15-confiance-politique.pdf), page 33.

réformé « en profondeur ». Déjà décrits comme exceptionnellement critiques à l'égard de l'économie de marché avant la crise, les Français le sont donc encore plus après. Mais ils sont sans doute un peu moins seuls dans un monde où la confiance envers les institutions centrales du capitalisme a été profondément ébranlée. Si les « experts » constatent certainement ici à nouveau l'expression de l'incurable « manque de culture économique des Français », on peut aussi y voir, inversement, la manifestation de l'incapacité de la croyance économique dominante à s'imposer au sein de la population, au moment où elle vacille au sein des classes dirigeantes.

## **Vers une alternative « post-capitaliste » ?**

À l'été 2010, les principaux dispositifs de politique publique mis en place en réponse à la récession (interventions étendues des banques centrales sur le marché financier, taux d'intérêt directeurs des banques centrales proches de 0 %, hausse des déficits budgétaires par le jeu des « stabilisateurs automatiques » et des plans de relance, soutien public à certaines entreprises et certains secteurs, etc.) sont toujours présents, même si certains d'entre eux ont commencé à être remis en cause, voire démantelés, au fur et à mesure que s'affermait le diagnostic de « reprise » de l'économie mondiale.

Les politiques de régulation des marchés financiers, présentées comme des réponses à la crise en cours et, plus encore, comme les moyens d'en éviter de nouvelles, avancent avec lenteur, alors que se reconstituent rapidement les profits des institutions financières, source principale de leur « force de frappe » sociale, et plus largement ceux des grandes entreprises capitalistes. Les tendances au développement inégalitaire inhérentes au capitalisme financier sont toujours présentes. La volonté de rééquilibrer à brève échéance les finances publiques se substitue rapidement, surtout en Europe, à la perspective de « relancer » l'économie et accélère à nouveau le démantèlement des États sociaux les plus développés. La montée en puissance des pays « émergents », en premier lieu la Chine, se confirme et déplace chaque jour le « centre de gravité » de l'économie mondiale. Le désordre cognitif provoqué par la crise est donc loin d'être résorbé et il semble même s'accroître.

Une coalition de « faucons », composée de banquiers centraux et d'économistes d'organisations internationales, en phase avec les dirigeants des institutions financières et d'une partie du patronat, et largement relayée par les journalistes dominants, tente d'imposer une stratégie globale de baisse rapide des dépenses publiques dans les pays développés. Aucun élément ne laisse pour l'instant entrevoir les composantes de la nouvelle phase de croissance spéculative qui pourrait un jour se substituer à la croissance molle qui prévaut désormais dans le « centre » du capitalisme mondial. Au contraire, les politiques de rigueur, qui s'accroissent en Europe, menacent une reprise déjà fragile et font porter sur les fonctionnaires et les classes populaires le poids des ajustements de la crise financière.

Les dirigeants politiques, ceux des institutions financières internationales et les banquiers centraux continuent de débattre et d'agir afin d'élaborer des règles contraignantes pour la finance mondiale, mais sans mettre véritablement en cause la concurrence fiscale et la spéculation financière. Le monde du salariat est soumis à la dégradation du marché du travail et à des dynamiques de paupérisation et de précarisation accentuées par les « réformes structurelles ». Les salariés et leurs organisations tentent surtout de résister à une nouvelle chute brutale de leur condition, à un accroissement sans précédent de l'insécurité économique et sociale et aux tensions multiples qu'engendrent le chômage, la souffrance au travail, les incohérences et les contradictions de plus en plus flagrantes du système économique actuel. Face aux échecs du marché, les citoyens se tournent plus nettement vers les gouvernements et se défient plus fortement des acteurs dominants de l'ordre capitaliste, mais, faute de perspective collective, ils se réfugient aussi de plus en plus dans l'abstention<sup>1</sup> et diverses formes de révolte individuelle.

Du point de vue d'une sociologie cognitive, la crise actuelle est assez différente des précédentes crises conjoncturelles, aussi violentes fussent-elles, qui scandent les retournements de l'économie à dates régulières<sup>2</sup>. Plus encore que d'une crise de confiance ponctuelle aux conséquences somme toute limitées, il s'agit d'une

1. C. Braconnier, article à paraître dans *Savoir/Agir*, n° 12.

2. Nous reprenons ici des éléments d'un article sur le post-capitalisme pour la revue *Regards*, animée par Clémentine Autain, et d'une note de réflexion à destination d'acteurs politiques de pays en développement.

profonde crise de croyance qui met en cause les fondements de l'ordre économique mondial. Ce sont les finalités mêmes de l'organisation sociale qui sont en jeu, la nature de la « richesse », du « bien-être », des rapports entre la société et l'économie, entre les individus et l'État, entre les États du Nord et ceux du Sud, etc. Nous sommes manifestement entrés dans une phase de transition, par définition instable, entre deux ordres socio-économiques. Le capitalisme, en particulier sous sa forme étatico-financière actuelle, produit et légitime des injustices toujours plus nombreuses. En imposant la croyance absolue en la supériorité des marchés, ce que l'on a appelé le « fondamentalisme de marché », ses doctrines sont parvenus à ne laisser aucune place pour une « alternative », ne s'agirait-il que d'une inflexion « socialiste » limitée de l'économie de marché mondiale. Parmi les *scenarii* portant sur le nouveau cycle économique qui s'annonce, l'un des plus probables est dès lors que se reconstitue, une fois levée les incertitudes sur la « reprise » et surmontés les premiers effets dépressifs des politiques de rigueur, une nouvelle dynamique spéculative qui pourrait être centrée sur les « marchés émergents ». Elle serait génératrice de poussées inflationnistes analogues à ce que l'on a observé en 2008, suscitant à nouveau des tensions sociales croissantes partout dans le monde. La hausse des cours des matières premières, liée à la multiplication des événements environnementaux catastrophiques, semble commencer à donner corps à cette hypothèse en juillet-août 2010. Dans ce contexte, les banques centrales du « centre » retrouveraient rapidement leurs « fondamentaux » anti-inflationnistes et continueraient de peser à la baisse sur les dépenses publiques, contribuant à maintenir au « centre » une situation durablement récessive. Les tensions qui en résulteraient, au moins dans certains pays, provoqueraient des changements politiques plus prononcés et accroîtraient l'instabilité structurelle, qui se cristalliserait en particulier dans l'espace européen. L'éclatement de cette nouvelle « bulle spéculative », sur le modèle de la crise asiatique de 1997, pourrait, enfin, ébranler un peu plus encore l'ordre mondial en nécessitant de renforcer encore l'autonomie politique et économique des pays émergents et en développement.

Le nouvel ordre cognitif et social qui émergera de la crise n'est donc pas encore clairement perceptible et la tâche des sociologues de l'économie est aussi d'indiquer quelles pourraient en être les grandes lignes, voire de proposer des utopies réalistes pour le

futur, dans la perspective inaugurée par Émile Durkheim et ses collaborateurs, et poursuivie par Pierre Bourdieu. Un « post-capitalisme » est, selon nous, l'une des hypothèses rendues plus crédibles par les failles profondes du système économique actuel. S'il n'est pas encore à l'ordre du jour des politiques publiques mondiales, en dépit de l'inflexion notable de certaines organisations internationales (BIT, CNUCED, voire ONU<sup>3</sup>) ou d'acteurs politiques et médiatiques dominants, ce projet pourrait rapidement apparaître, dans un contexte de nouvelle manifestation aiguë, comme une alternative au chaos global. Il s'agira d'abord de répondre aux urgences planétaires, en particulier à la conjonction inédite d'une très grave crise écologique et d'inégalités économiques et sociales toujours plus extrêmes et explosives. Ce « post-capitalisme » global suppose dès lors des réformes radicales, susceptibles de regrouper des acteurs politiques, des intellectuels critiques et des mouvements sociaux. Ce peut en particulier être le cas dans les différents pays souhaitant réellement sortir d'un système mondial toujours placé sous la domination américaine, et avec elle des critères de définition du « bonheur » erronés : il s'agit de construire un monde réellement multipolaire et solidaire, fondé en premier lieu sur des finalités de cohésion sociale et territoriale et des exigences environnementales ambitieuses. Un « plan mondial de reconstruction des sociétés », fondé sur la mise en œuvre de nouveaux critères d'évaluation des politiques publiques, ce qui suppose de prendre au sérieux de nouveaux indicateurs sociaux, serait une première étape. Il consisterait à mettre l'argent public, émis de façon massive et coordonnée, au service de la lutte contre la crise écologique globale, en vue de la reconversion écologique

3. De nombreux auteurs ont formulé des propositions de réforme « modérément radicale », qui sont des points d'appui pour des propositions plus radicales et méritent donc d'être soutenues dans la perspective d'une « alternative post-capitaliste ». Citons notamment les projets de Jean-Paul Fitoussi et Joseph Stiglitz et les propositions de la commission auprès du secrétaire général de l'ONU, le programme anti-crise du BIT ou encore le rapport de la CNUCED sur la crise. Reprises par l'Internationale socialiste, ces propositions impliqueraient en elles-mêmes une nette inflexion des politiques publiques mondiales, et on peut douter que les partis socialistes et social-démocrates, dont les dirigeants sont à la tête d'organisations internationales néo-libérales les mettent réellement en œuvre. En mai 2010, ils soutiennent la politique de rigueur brutale instaurée par le président de l'IS, George Papandréou en Grèce. On est bien loin du socialisme réformateur, pourtant déjà très modéré, d'un Edouard Bernstein.

rapide des systèmes productifs, de la lutte contre la crise sociale en cours, qui affecte en premier lieu les classes populaires et de la lutte contre les inégalités économiques et sociales.

Une telle réforme radicale permettrait de répondre à plusieurs priorités de politique économique et sociale : restituer le maximum d'autonomie aux gouvernements et autorités publiques en matière de politique économique et sociale, sans pour autant renforcer la domination d'un pays sur les autres; assurer par des dispositifs institutionnels (taxes globales, normes juridiques) un contrôle global multipolaire des institutions et des acteurs de la finance mondiale; assurer le financement à long terme d'un *programme planifié d'investissements* de grande ampleur, visant à surmonter les crises sociale, économique et écologique planétaires durant les prochaines décennies (une « planification indicative globale », si l'on veut); rééquilibrer durablement les rapports financiers entre pays et zones géographiques (changes, prix des matières premières, etc.), au profit des pays en développement; orienter et contrôler de façon cohérente le financement des acteurs privés (entreprises, ménages), en limitant les déséquilibres entre pays et à l'intérieur des pays; limiter enfin radicalement la spéculation financière au profit de l'activité génératrice de bien-être collectif et soutenable. Ce projet de société supposera une réforme fiscale ambitieuse, à différents niveaux : il implique en effet une véritable harmonisation de la fiscalité sur le capital et sur les flux financiers, par essence déstabilisateurs. La réforme du système financier dans le sens d'un contrôle public accru devrait dès lors prendre une ampleur bien supérieure à ce que dessinent les actuels projets de régulation et nombre de propositions réformatrices, trop modérées pour inquiéter les élites économiques dirigeantes. Il sera surtout nécessaire de l'associer à une véritable refonte démocratique de la « gouvernance » de l'économie mondiale et non d'un simple « bricolage » entre les pays les plus puissants et quelques pays émergents. En lieu et place des institutions dites de Bretton Woods, de « clubs de riches » ou d'entités politiques *ad hoc* comme le G8 ou le G20, de nouvelles institutions réellement multilatérales seront à l'ordre du jour. Leur avènement supposera de nombreux combats politiques et sociaux, dont le sociologue ne peut bien sûr guère prévoir ni les contours ni l'issue.

Il reste qu'un tel projet permettrait seul de contrecarrer les dynamiques financières qui se reconstituent déjà et surtout de leur opposer la perspective d'un « autre monde possible », qui devient chaque jour plus nécessaire.

## Annexes

Ces annexes fournissent des informations complémentaires sur les données et matériaux utilisés, ainsi que les différentes analyses qui ont été présentées ou évoquées dans cet ouvrage. Une sélection de ces textes et données est accessible sur le site des Éditions du Croquant. Des articles en cours de rédaction ou de publication présentent de façon plus systématique les différentes analyses empiriques sur lesquelles reposent nos éclairages sociologiques de la crise.

Une première partie propose les textes et données d'analyse de conjoncture qui ont été analysés au *chapitre 1*. Une deuxième présente les textes officiels de politique économique dont certains ont été analysés au *chapitre 2*. Une troisième partie détaille les différentes analyses géométriques de données réalisées à partir de la base de données mondiales (MONDE) et de la base de données européennes (EUROPE), qui sont utilisées aux *chapitres 3 et 6*. Une quatrième livre le corpus de textes analysés dans le travail sur les usages socio-politiques de la notion de « modèle social » français, évoqué au *chapitre 3*. Une cinquième partie présente la base de données relative aux dirigeants de banque centrale (BANQCENT), sur laquelle reposent certains développements du *chapitre 4*. Une sixième propose les divers corpus de discours d'acteurs dirigeants, qui ont fait l'objet d'analyses statistiques, utilisées notamment au *chapitre 5*, notamment les textes de Wen Jiabao (WENJIABAO) et de Jean-Claude Trichet (TRICHET).

## 1. Textes et données d'analyse de conjoncture

Il est difficile, voire impossible, de séparer données et textes de conjoncture. Ont donc été regroupées ici les références des principaux documents qui ont été consultés et analysés pour le chapitre 1.

### 1.1. Organisations internationales

Les premiers et principaux producteurs de données « globales » sont les organisations internationales.

- Organisation des nations unies, *Bulletin mensuel de statistiques*. Cette publication mensuelle consiste en une série de tableaux par pays, fournissant des données mensuelles relatives à divers indicateurs démographiques, économiques et financiers : <http://unstats.un.org/unsd/mbs/app/DataSearchTable.aspx>

- Fonds Monétaire International, *Perspectives de l'économie mondiale*, deux numéros par an (avril/septembre) de septembre 2006 à avril 2010 : <http://www.imf.org/external/ns/cs.aspx?id=29>

Les données correspondant aux rapports sont téléchargeables sur le site du FMI.

- OCDE, Indicateurs composites avancés, communiqués de presse : [http://www.oecd.org/newsEvents/0,3382,fr\\_2649\\_34249\\_1\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/newsEvents/0,3382,fr_2649_34249_1_1_1_1_1,00.html)

- Banque centrale européenne. Bulletin mensuel de la Banque centrale européenne : <http://www.banque-france.fr/fr/eurosys/europe/bce/bulletin-bce-2010.htm>

### 1.2. Organisations nationales

- Ministère de l'Économie, DGTPE, *Perspectives économiques 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010*.

[http://www.tresor.bercy.gouv.fr/ref\\_mars/pers0307.pdf](http://www.tresor.bercy.gouv.fr/ref_mars/pers0307.pdf)

[http://www.tresor.bercy.gouv.fr/ref\\_mars/pers0408.pdf](http://www.tresor.bercy.gouv.fr/ref_mars/pers0408.pdf)

[http://www.tresor.bercy.gouv.fr/ref\\_mars/pers0309.pdf](http://www.tresor.bercy.gouv.fr/ref_mars/pers0309.pdf)

Voir également : [http://www.tresor.bercy.gouv.fr/TRESOR\\_ECO/tresoreco.htm](http://www.tresor.bercy.gouv.fr/TRESOR_ECO/tresoreco.htm)

- Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), *Actualité. Le mensuel de l'actualité économique et sociale*, qui devient *Actualité. La vie économique et sociale* en septembre 2008, numéros 278 (janvier 2008) à 299 (décembre 2009).

- OFCE : <http://www.ofce.sciences-po.fr/indic> & [prev/previsions.htm](http://www.ofce.sciences-po.fr/prev/previsions.htm)

### 1.3. Experts privés ou indépendants

Les économistes conjoncturistes, souvent d'orientation clairement néo-libérale, contribuent activement à la production des diagnostics qui prévalent dans le monde de la finance.

- Marc Touati : <http://www.marctouati.com/>

- Marc de Scitiaux, *Les Cahiers verts de l'économie* : <http://www.cahiersvertsdeleconomie.fr/cve/fr/accueil> (accès partiel)

- Jacques Attali : [www.attali.com](http://www.attali.com)

- Nouriel Roubini : [www.roubini.com](http://www.roubini.com)

Pour une vision plus critique de la finance, et de nombreuses ressources documentaires, on consultera le site et le blog de Paul Jorion : [www.pauljorion.com](http://www.pauljorion.com) et, pour un ensemble de ressources critiques, celui de Michel Husson : <http://hussonet.free.fr/>

### 1.4. Presse et médias

Une analyse systématique des médias dans la crise reste largement à mener. De nombreux journaux, revues et sites Web ont été consultés, complétés par des reportages TV ou Web : en français, en plus de la presse généraliste : *La Tribune (quotidien)*, *Le Nouvel Économiste (mensuel)*, *L'Expansion*, en anglais : *Financial Times*.

## 2. Textes de politique économique

Il s'agit des références à certains des textes officiels produits tout au long de la crise par différentes institutions internationales, en particulier le G20, l'ONU, et nationales.

### 2.1. Organisations internationales

- Les textes des communiqués du G20 en anglais sont téléchargeables sur le site du G20 : [www.g20.org](http://www.g20.org)

- ONU, rapport de la commission d'experts auprès du président de l'assemblée générale de l'ONU sur la réforme du système monétaire et financier international, 2009 :

[http://www.un.org/ga/president/63/commission/financial\\_commission.shtml](http://www.un.org/ga/president/63/commission/financial_commission.shtml)

- Bureau international du travail, site du *Pacte mondial pour l'emploi* : <http://www.ilo.org/jobspact/lang-fr/index.htm>

## 2.2. Textes gouvernementaux

En dehors des textes des membres du gouvernement, des rapports et documents issus de textes administratifs sont publiés sur les sites ministériels. Par exemple, sur des tonalités légèrement différentes :

- Le rapport Investir pour l'avenir. Priorités stratégiques d'investissement et emprunt national,

<http://www.minefe.gouv.fr/services/rap09/091119emprunt-national.pdf> (novembre 2009);

- Le rapport Champsaur-Cotis sur la situation des finances publiques en France :

[http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/dossiers\\_web/finances-publiques/rapport-finances-publiques.pdf](http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/dossiers_web/finances-publiques/rapport-finances-publiques.pdf) (avril 2010).

## 3. L'espace mondial

Les 125 individus (pays) actifs de l'analyse ont été pondérés par un indice proportionnel à leur population en 2007. Cela permet d'éviter de donner autant d'importance dans la construction de l'espace à des pays comme la Chine, l'Inde ou les États-Unis et à des micro-États. On a procédé à une analyse en composantes principales (ACP) standard ou normée, car les indicateurs sont définis sur des échelles très différentes.

### 3.1. Variables actives

Les 8 variables actives de l'ACP sont des indicateurs relatifs à l'année 2007 issus du *Rapport mondial sur le développement humain*<sup>1</sup> : l'espérance de vie à la naissance, le taux brut de scolarisation, le PIB par habitant, le taux d'inflation en 2006-2007, la part du revenu revenant aux 10 % les plus pauvres, l'indice de Gini, le taux d'urbanisation, le taux brut de fécondité<sup>2</sup>.

### 3.2. Tableau des corrélations

Certaines des variables actives de l'ACP sont manifestement très corrélées (positivement ou négativement) entre elles : espérance de vie et taux de fécondité, taux brut de scolarisation et

1. <http://hdr.undp.org/fr/rapports/mondial/rmdh2009/>. Le lecteur y trouvera une présentation de ces différents indicateurs.

2. La plupart de ces différents indicateurs sont explicités de façon plus détaillée au chapitre suivant consacré aux données européennes.

taux d'urbanisation, taux brut de scolarisation et PIB par habitant.

**Tableau des corrélations**

Life	Comb	GDP	AACC	Poor	Gini	URB2	TFR2	
Life	1,00							
Comb	0,73	1,00						
GDP	0,65	0,78	1,00					
AACC	-0,49	-0,41	-0,45	1,00				
Poor	-0,12	-0,38	-0,18	0,16	1,00			
Gini	-0,15	0,06	-0,19	-0,03	-0,86	1,00		
URB2	0,61	0,82	0,73	-0,35	-0,54	0,21	1,00	
TFR2	-0,83	-0,65	-0,42	0,39	0,05	0,12	-0,46	1,00

## 3.3. Résultats de l'ACP

### 3.3.1. VALEURS PROPRES ET AXES RETENUS

La première valeur propre se détache nettement :  $\lambda_1=4,0965$ , contre  $\lambda_2 = 1,9649$  pour la deuxième. On pourrait donc se contenter d'interpréter deux axes, mais le troisième ( $\lambda_3 = 0,7644$ ) et le quatrième ( $\lambda_4 = 0,6839$ ) axes, très proches, livrent aussi des éléments d'interprétation intéressants. On a donc décidé d'en retenir quatre. Les deux premiers axes représentent 75,77 % de la variance et les quatre premiers 93,87 %.

### 3.3.2. INTERPRÉTATION DES AXES

Le premier axe est corrélé au taux brut de scolarisation (+0,92), l'espérance de vie à la naissance (+0,87), le taux d'urbanisation (+0,86), le PIB par habitant (+0,82), le taux brut de fécondité (-0,74), le taux d'inflation (-0,59). C'est un axe de *développement économique et social global*. Le deuxième axe est corrélé à l'indice de Gini (+0,95), à la part des revenus détenus par les plus pauvres (-0,89). C'est un axe des *inégalités de revenus*. Le troisième axe est corrélé au taux d'inflation (+0,61) (*inflation*) et le quatrième axe à la fois au taux d'inflation (+0,51) et au taux de fécondité (-0,49) (*inflation versus fécondité*).

### 3.4. Nuage des pays

Axe 1 : les pays les plus contributifs sont du côté positif les États-Unis (16 %), le Brésil (3,9 %), l'Allemagne (2,8 %), la France (2,6 %), du côté négatif l'Inde (11,7 %), l'Éthiopie (6,7 %), la République démocratique du Congo (4,8 %), le Pakistan (4,6 %), le Nigeria (3,8 %), le Bangladesh (2,9 %).

Axe 2 : les pays les plus contributifs sont du côté positif le Brésil (13,6 %), l'Afrique du Sud (5,1 %), le Nigeria (4,9 %), la Colombie (4,6 %), l'Angola (3,5 %), la République démocratique du Congo (2,4 %), le Mexique (2,1 %), du côté négatif le Japon (14,8 %), l'Inde (6,1 %), le Bangladesh (5,3 %), l'Allemagne (2,9 %), le Pakistan (2,8 %).

Axe 3 : le troisième axe oppose du côté négatif la Chine (21 %), l'Inde (2,9 %), la Thaïlande (2,4 %), à l'Éthiopie (11,2 %), à l'Iran (9,5 %), à la République démocratique du Congo (9,3 %), au Venezuela (6,9 %), aux États-Unis (6,4 %), à la Russie (3,9 %) et à l'Ukraine (3,8 %). Il oppose donc des pays faiblement inflationnistes à des pays plus inflationnistes.

Axe 4 : le quatrième axe oppose du côté négatif le Nigeria (12,7 %), les États-Unis (8,6 %), le Niger (4,5 %), le Japon (3,6 %), l'Ouganda (3 %), la Tanzanie (2,5 %), le Cameroun (2,4 %), le Mali (2,3 %), à l'Iran (10,4 %), la Chine (8,2 %), au Venezuela (4,2 %), l'Ukraine (3,4 %), le Vietnam (2,8 %), le Sri Lanka (2,8 %), la Russie (2,5 %).

### 3.5. Indicateurs de performances conjoncturelles en 2009

On a projeté en éléments supplémentaires de l'analyse les variables « taux de croissance du PIB en 2009 » et « indicateur de croissance du chômage » (défini par le rapport entre le niveau maximal atteint en 2009 et le niveau moyen en 2007 : source ONU<sup>3</sup>). Le taux de croissance du PIB en 2009 est négativement corrélé avec le premier (-0,52) et avec le troisième axe (-0,49). L'indicateur de croissance du chômage n'est que très faiblement corrélé (positivement) avec les premier et quatrième axes.

### 3.6. Indicateurs synthétiques de santé sociale

On a ensuite projeté en éléments supplémentaires de l'ACP divers indicateurs de santé sociale, de sécurité économique et

3. ONU, *Bulletin mensuel de statistiques*.

des indicateurs de « libéralisation » : l'IDH 2007, le taux de croissance de l'IDH entre 1980 et 2007, le taux de croissance de l'IDH entre 1990 et 2007, le taux de croissance de l'IDH entre 2000 et 2007, l'indicateur de sécurité économique du BIT<sup>4</sup>, l'indicateur de liberté économique de la Heritage Foundation<sup>5</sup>, l'indicateur de compétitivité globale du Forum économique mondial<sup>6</sup>.

L'axe 1, axe de développement économique et social global, est fortement corrélé positivement avec l'IDH (+0,97), avec l'indicateur de sécurité économique (+0,83), dans une moindre mesure avec l'indicateur de compétitivité globale (+0,71) et l'indicateur de liberté économique (+0,65), négativement avec le taux de croissance de l'IDH entre 2000 et 2007 (-0,76), entre 1980 et 2007 (-0,68), entre 1990 et 2007 (-0,62). On a donc bien un axe de développement socio-économique, et l'on observe que tous les indicateurs de niveau (même la « liberté économique » telle qu'elle est conçue par la Heritage Foundation) lui sont positivement corrélés, alors que les indicateurs de tendance le sont négativement. Il témoigne donc d'un phénomène de « convergence » entre pays, lié à la montée en puissance des pays émergents (Chine en tête).

L'axe 2 n'est pas notablement corrélé avec les indicateurs synthétiques, même si ceux-ci ont tous des coordonnées négatives (ils sont donc, mais très faiblement, corrélés négativement avec les inégalités). Les indicateurs projetés en éléments supplémentaires sont faiblement « multidimensionnels » par construction : ils sont redondants avec le « niveau » global de développement. L'axe 3 est surtout corrélé avec la croissance de l'IDH entre 1990 et 2007 (-0,47). Enfin, l'axe 4 est négativement corrélé avec l'indicateur de liberté économique (-0,53), opposé à l'inflation.

Les résultats semblent à première vue aller dans le sens de la thèse du « rattrapage » des pays développés par les pays en développement chère aux thuriféraires de la mondialisation : en réalité, ils montrent surtout que le processus global de rattrapage, qui concerne surtout la Chine et l'Inde, dont les causes sont multiples et certainement pas réductibles à l'internationalisation des échanges<sup>7</sup>, s'accompagne de « styles » très différents (degrés

4. BIT, *Economic Security for a Better World*, Genève, 2004.

5. [www.heritage.org/index](http://www.heritage.org/index).

6. Cf. le site du World Economic Forum : <http://weforum.org>

7. Voir D. Rodrik, *Nations et mondialisation*, Paris, La Découverte, 2008.

d'inégalité, inflation, libéralisation, etc.). La variabilité internationale ressort particulièrement lorsqu'on considère les inégalités : on retrouve ainsi l'idée d'une grande diversité institutionnelle et sociale des capitalismes « réellement existants »<sup>8</sup>.

### 3.7. Classification ascendante hiérarchique : les huit capitalismes

Nous avons procédé à une classification ascendante hiérarchique (CAH) sur l'ensemble des axes de l'ACP. On obtient trois, six ou huit classes. Nous avons retenu la typologie la plus fine de ces trois typologies. Les individus supplémentaires ont été affectés aux classes les plus proches.

La *classe 1* (classe « moyenne » regroupant des pays ex-socialistes, notamment ex-soviétiques, certains pays d'Amérique du Sud et centrale, dont les individus actifs sont : Hongrie, Bulgarie, Bélarus, Mongolie, Kazakhstan, Ukraine, Lettonie, Lituanie, Russie, Guyane, Jamaïque, Georgie, Turkménistan, Iran, Venezuela) est, notamment, caractérisée par une très forte inflation, un taux d'urbanisation, un taux brut de scolarisation et un IDH élevés et un taux de croissance très bas, en longue période et plus encore en 2009. On y trouve donc en particulier plusieurs pays bénéficiant de la « rente pétrolière », fortement touchés par la chute du prix du pétrole, disposant de structures éducatives encore solides.

La *classe 2* (classe « moyenne », là encore, mais différente de la précédente par la présence de pays d'Asie de l'Est, d'Afrique du Nord et d'Europe centrale : Slovaquie, Slovaquie, Croatie, Arménie, Albanie, Roumanie, Pologne, Maroc, Macédoine, Tunisie, Malaisie, Gabon, Jordanie, Algérie, Philippines, Indonésie, Sainte-Lucie, Chine) est, notamment, caractérisée par un fort taux de croissance à prix constants, un taux de croissance réel élevé en 2009, un fort taux de croissance de l'IDH entre 1980 et 2007, un indicateur de compétitivité élevé et un indicateur de liberté économique faible. S'y rattachent de nombreux pays projetés en supplémentaires, tels que la Syrie, l'Irak, la Corée du Nord. Si les pays concernés sont définis par des « modèles de développement » très différents, on peut voir là une catégorie de pays « émergents » en ascension économique rapide, caractérisés par des phases plus ou moins longues d'interventionnisme ou de planification socialiste

8. Voir par exemple, pour une synthèse sur l'Europe ; C. Crouch, W. Streeck (dir.), *Les capitalismes en Europe*, Paris, La Découverte, 1996.

et désormais par des stratégies volontaristes d'insertion dans la mondialisation.

La *classe 3*, qui regroupe la plupart des pays d'Amérique du Sud et centrale, est caractérisée, quant à elle, par de très fortes inégalités de revenus, un fort taux d'urbanisation, une faible ouverture économique et une mauvaise performance macroéconomique en 2009. Les pays de la classe 3 sont globalement « moyennement » placés sur l'axe de développement socio-économique, mais ils apparaissent spécifiques du fait de leur structure de revenus très inégalitaire.

La *classe 4*, qui regroupe 8 pays, dont 3 nordiques (Norvège, Suède et Finlande), 4 « ex-socialistes » et le Japon, est caractérisée par de faibles inégalités, un fort PIB par habitant, de forts indicateurs de liberté économique et de compétitivité, mais aussi une faible fécondité, une très faible inflation et une assez mauvaise performance macroéconomique en 2009. On y retrouve les pays définis comme « sociaux-démocrates » et les plus développés (et – encore – égalitaires) des pays « post-socialistes », auxquels s'ajoute le Japon. Cette classe est caractérisée par les meilleures performances en matière de santé sociale.

La *classe 5*, qui regroupe les 21 pays capitalistes les plus développés (souvent qualifiés d'« anglo-saxons » et « continentaux »), est caractérisée par un PIB par habitant et un indicateur de « liberté économique » très élevés, une faible inflation, une forte augmentation du chômage et une faible performance en 2009. S'y rattachent, en tant qu'éléments supplémentaires, les monarchies du Golfe, et certains petits pays riches (notamment les « paradis fiscaux » qui sont des pièces importantes dans l'ordre capitaliste mondial). Ces pays, qui se situent en tête de tous les classements internationaux (généralement après ceux de la classe 4 lorsqu'il s'agit de santé sociale), et définissent le « centre » de l'économie mondiale, sont aussi ceux qui se trouvent à l'épicentre de la crise.

La *classe 6* regroupe des pays asiatiques et africains, dont l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh et le Népal, globalement caractérisés par de faibles inégalités de revenus, un fort taux de croissance en 2009, et une forte inflation. S'y rattachent l'Azerbaïdjan et plusieurs micro-États d'Océanie. Ces pays, situés parmi les plus dominés (les plus « périphériques ») sont caractéristiques du mouvement d'émergence du Sud, dont le centre de gravité est asiatique.

La *classe 7* est constituée d'un seul pays : l'Éthiopie, caractérisé par une forte inflation et une fécondité élevée. S'y rattachent, en éléments supplémentaires, Myanmar et l'Afghanistan.

La classe 8 regroupe essentiellement des pays africains parmi lesquels on trouve les « pays les moins avancés » : elle est caractérisée par un fort taux de fécondité, des inégalités élevées, une assez forte inflation, une compétitivité et un PIB par habitant très faibles.

On voit donc apparaître plusieurs « zones » distinctes au sein de l'espace mondial, du centre vers la périphérie, liées à des histoires différenciées, notamment du point de vue des rapports entre l'État et le marché, des stratégies de développement, et de la dynamique monétaire récente. La distinction entre les classes 1, 2 et 6, proches dans le premier plan principal, permet aussi de caractériser les effets de la crise en 2009 : si elle a pour effet une chute du côté des pays pétroliers et tout particulièrement du monde « ex-soviétique » le plus dépendant de l'Occident, elle voit au contraire se maintenir et s'affirmer les trajectoires chinoise et indienne, suivies par des groupes pays aux profils « socio-économiques » relativement proches, même si leurs histoires nationales sont bien distinctes.

### 3.8. Régressions linéaires multiples

On a, enfin, procédé à des régressions linéaires multiples, en prenant comme variables dépendantes : le taux de croissance du PIB réel en 2009 (tableau 2) et l'indicateur de progression du chômage en 2008-2009 (tableau 3), et comme variables indépendantes la part des importations sur le PIB (2004), l'indicateur de liberté économique de la Heritage Foundation (2010), le PIB par habitant (2007) et l'indice de Gini. Le nombre de pays concernés est plus élevé, car l'on disposait des informations pour un plus grand nombre de pays. Les pays ont, à nouveau, été pondérés par leur population. On fait figurer dans le tableau ci-après les coefficients standardisés ( $\beta$ -weights) et les coefficients de détermination de chaque régression multiple ( $R^2$ ).

Les résultats des différentes régressions « emboîtées » sont très stables : PIB par habitant, « indice de liberté économique » et, dans une moindre mesure, ouverture ont un effet négatif sur le taux de croissance en 2009. Le niveau d'inégalités a un effet négatif mais très faible. On a vérifié que ces résultats ne varient pas si l'on ne pondère pas les pays, même si les effets sont alors moins prononcés.

Les résultats sont stables pour le PIB par habitant et l'indice de liberté économique, qui ont tous deux un effet « positif » (c'est-à-

**Tableau 2 : Régressions linéaires simples et multiples**  
**Variable dépendante : taux de croissance en 2009**  
**(projections FMI)**

Régression	IMPORTS	ECONFREE	PIB par hab.	GINI	R <sup>2</sup> ajusté
Régressions simples	-0,084	-0,576	-0,607	+0,066	
Régression double 1	-0,086	-0,583			.340
Régression double 2			-0,624	-0,042	.373
Régression double 3		-0,257	-0,398		.386
Régression double 4	-0,141		-0,625		.388
Régression triple 1	-0,123	-0,238	-0,427		.402
Régression « complète »	-0,124	-0,233	-0,442	-0,045	.404

**Tableau 3 : Régressions linéaires simples et multiples**  
**(variable dépendante : ratio de chômage en 2009)**  
**Variable dépendante : ratio de progression du chômage en 2009**

Régression	IMPORTS	ECONFREE	PIB par hab.	GINI	R <sup>2</sup> ajusté
Régressions simples *	-0,151	+0,609	+0,688	-0,073	
Régression double 1	-0,110	+0,602			.365
Régression double 2			+0,772	+0,219	.502
Régression double 3		+0,184	+0,544		.471
Régression double 4	+0,016		+0,692		.458
Régression triple 1	-0,007	+0,186	+0,541		.463
Régression « complète »	+0,075	+0,113	+0,706	+0,233	.499

\*On donne dans cette première ligne les coefficients de chacune des régressions simples (effets globaux).

dire d'entraînement) sur la progression du chômage en 2008-2009, même si le second devient faible une fois que l'on « contrôle » par le PIB par habitant. On observe en revanche un renversement de l'effet pour l'indice de Gini et dans une moindre mesure pour le taux d'ouverture : une fois tenu compte du PIB par habitant, les pays plus inégalitaires (et, respectivement mais dans une faible

mesure, les plus ouverts) ont des progressions de chômage plus élevées en 2008-2009. Si l'on introduit le taux de croissance en 2009 (projections du FMI) comme variable indépendante de la régression, on atteint un  $R^2$  ajusté de 0,577 et les signes des coefficients sont les mêmes que dans la régression complète, un taux de croissance faible affectant, en bonne logique keynésienne, le taux de chômage. Notons que si l'on substitue aux performances en 2009 la moyenne des performances sur la période 1990-2007 les résultats sont loin de s'inverser, mais les effets, dont les signes sont le plus souvent les mêmes, sont beaucoup plus faibles. La crise révèle donc bien des tendances inhérentes au mode de développement caractéristique de l'ordre néo-libéral, mais celles-ci sont beaucoup moins nettes durant la période d'euphorie spéculative, qui a créé l'illusion d'une croissance néo-libérale durable et « saine » dans un petit nombre de pays constitués en « modèles ».

Ces deux études descriptives<sup>9</sup> à base de régression conduisent ainsi à conclure à un échec criant de la doctrine néo-libérale dans la crise conjoncturelle : libéralisation des marchés, ouverture de l'économie, tolérance aux inégalités sont des vecteurs de contre-performances en matière de PIB et d'emploi durant la crise de 2009.

#### 4. L'espace socio-économique européen<sup>10</sup>

On commence par construire un espace socio-économique européen à l'aide de divers indicateurs de santé économique et sociale. L'idée de départ de l'analyse était d'étudier de façon systématique les différences entre pays de l'UE en matière de développement économique et social.

Les 27 individus (pays) actifs de l'analyse ont été pondérés par la population en 2006. Cela permet d'éviter de donner autant d'importance, dans la construction de l'espace, à des pays de tailles très inégales. À chaque pays correspond une pondération

9. On a laissé de côté les procédures d'inférence statistique sur les coefficients. Les données étant exhaustives ou quasi exhaustives, on peut se contenter d'analyses descriptives des effets observés.

10. Cette analyse a été réalisée sous notre direction et la supervision de Brigitte Le Roux par Solene Bienaise, dans le cadre d'un stage de master 2. Les résultats ont été présentés dans le cadre d'un séminaire du LISSTAR à Loyola College, Chennai (Inde) en février 2010.

comprise entre 0 et 1 (qui est, en fait, le pourcentage que représente la population du pays par rapport à la population totale de l'Union). La source est Eurostat (sauf indications contraires).

#### 4. 1. Variables actives

On a organisé les variables actives par grandes rubriques.

##### DÉMOGRAPHIE<sup>11</sup>

**Mig** : solde migratoire en 2006 (corrections comprises) pour 1 000 habitants. C'est la différence entre l'immigration et l'émigration survenue dans une zone géographique pendant une année donnée. Ce concept est indépendant de la nationalité des migrants. Le solde migratoire est non seulement un indicateur d'attractivité d'un pays, mais il est aussi lié à l'activité et à la croissance. La moyenne pondérée du solde migratoire est de 3,3%. L'Union européenne est donc globalement attractive. Cependant, les pays récemment entrés dans l'Union le sont moins que les autres. Cinq pays ont un solde négatif : la Roumanie, la Pologne, la Lettonie, la Lituanie et les Pays-Bas. L'Irlande est le pays le plus attractif de l'UE avec un solde migratoire s'élevant à 15,9% en 2006.

**Nat** : taux brut de natalité en 2006. C'est le nombre de naissances vivantes par habitant, qui est calculé en faisant le rapport entre le nombre de naissances de l'année considérée et la population moyenne de la même année, la valeur étant exprimée en pour 1 000 habitants. On obtient une moyenne pondérée de 10,6 naissances vivantes par habitant. En Irlande (15,1) et en France (13,1), le taux de natalité est le plus élevé, et il est le plus bas en Allemagne (8,2).

**EspViF** : espérance de vie d'une femme à la naissance en 2006 en années. C'est le nombre moyen d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre s'il se trouve tout au long de sa vie dans les conditions de mortalité du moment. L'espérance de vie est très utilisée pour évaluer le niveau de développement d'un état ou d'une région ainsi que son état de santé général. La valeur est de 82,4 pour l'Italie et de 82,2 pour le Royaume-Uni. L'espérance de vie d'une femme à la naissance est en moyenne pondérée de 82 années au sein de

11. Pour une réflexion sur la genèse des indicateurs démographiques, V. de Luca-Barrusse, *Démographie sociale de la France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, 2009.

l'Union européenne. Les femmes des pays de l'Est de l'Europe ont une espérance de vie globalement plus basse que celles des pays de l'Ouest. Les Roumaines vivent le moins longtemps (76,2) et les Espagnoles et Françaises le plus longtemps (84,4).

### ÉCONOMIE

**PIB** : Produit intérieur brut en SPA (Standard de pouvoir d'achat) par habitant en 2006. Le PIB est un indicateur de richesse moyenne le plus utilisé, qui mesure le niveau de production d'un pays. Eurostat en donne la définition suivante : « Il reflète la valeur totale de tous les biens et services produits, diminuée de la valeur des biens et services utilisés dans la consommation intermédiaire pour leur production. En exprimant le PIB en SPA, on élimine les différences de niveaux de prix entre les pays et les calculs par tête permettent de comparer des économies présentant d'importantes différences en taille absolue. » Le Produit intérieur brut au sein de l'Union européenne est en moyenne pondérée de 23 635 SPA par habitant (Standards de pouvoir d'achat). Le niveau de richesse moyen est nettement supérieur au Luxembourg puisque son PIB s'élève à 63 100 SPA par habitant, suivie par l'Irlande avec 34 800 SPA par habitant. La Bulgarie et la Roumanie sont les pays ayant le plus faible PIB avec respectivement 8 600 et 9 100 SPA par habitant.

**RisqPauv** : proportion de personnes vivant en dessous du seuil de risque de pauvreté après transferts sociaux en 2006. Ce seuil est fixé à 60 % du revenu médian standardisé. Au niveau européen, la proportion de personnes vivant en dessous du seuil de risque de pauvreté après transferts sociaux est de 16,3 % en moyenne pondérée. La Lettonie est le pays dans lequel cette population est la plus importante (23), la République tchèque et les Pays-Bas sont ceux dans lesquels elle est la moins importante, avec 10 %.

**Infl** : taux moyen de variation annuelle des indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) en 2006. L'inflation est la hausse du niveau général des prix, entraînant une baisse durable du pouvoir d'achat de la monnaie. Le taux d'inflation est un des indicateurs monétaires et financiers les plus utilisés. Le taux moyen de variation annuelle des indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) est en moyenne pondérée de 2,5 % au sein de l'Union européenne. Les pays de l'Est connaissent une forte inflation (exception faite de la Pologne), la Bulgarie a le taux le plus haut (7,4). La Pologne et la Finlande ont le taux le plus bas (1,3).

### EMPLOI

**Chom** : taux de chômage en 2006 en pourcentage des forces de travail. C'est la proportion de chômeurs par rapport à l'ensemble des forces de travail. Pour être considéré comme chômeur il faut : être sans travail, être disponible dans les 15 jours et être à la recherche d'un emploi. Les forces de travail sont composées des personnes occupées et des chômeurs, c'est la population en âge de travailler et qui travaille ou souhaite travailler. En moyenne pondérée, le taux de chômage s'élève à 8,2 % dans l'Union. La Pologne et la Slovaquie ont les plus forts taux de chômage avec respectivement 13,9 % et 13,4 %, le Danemark et les Pays-Bas ont le taux le plus bas avec 3,9 %.

**Temp** : pourcentage des salariés ayant un contrat temporaire en 2006. D'après Eurostat : « Un emploi peut être considéré comme temporaire si employeur et employé s'accordent sur le fait que son terme est déterminé par des conditions objectives comme une date spécifique, la réalisation d'une tâche ou le retour d'un autre employé qui a été remplacé de manière temporaire (généralement précisé dans un contrat à durée déterminée). Les cas typiques sont les suivants : a) personnes ayant un contrat de travail saisonnier; b) personnes engagées par une agence ou un bureau de placement et embauchées par une tierce personne pour effectuer une tâche spécifique (excepté en cas de signature d'un contrat à durée indéterminée); c) personnes ayant des contrats de formation spécifiques ». Le pourcentage de salariés ayant un contrat temporaire s'élève à 14,5 % en moyenne pondérée au sein de l'Union européenne. Ce taux est le plus haut en Espagne (34) et en Pologne (27,3), il est le plus bas en Roumanie (1,8).

**EnfMenSanEmpl** : part des personnes de 0 à 17 ans vivant dans des ménages dont aucun des membres n'a d'emploi, par rapport à la population totale du même groupe d'âge en 2006. L'indicateur est dérivé de l'enquête communautaire sur les forces de travail. Ce taux est un bon indicateur de sous-emploi affectant les enfants. La part des jeunes de 0 à 17 ans vivant dans des ménages dont aucun des membres n'a d'emploi est de 8,8 % en moyenne pondérée. Ce taux est très élevé en Suède puisqu'il culmine à 16,5 %, il est le plus bas en Slovénie (3,4).

### SANTÉ

**TMI** : taux de mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes en 2006. La mortalité infantile est calculée en faisant le rapport

entre le nombre d'enfants décédés avant l'âge de un an et le nombre total de naissances. Le TMI est un indicateur sensible de la disponibilité, de l'utilisation et de la qualité des soins de santé ; il est également l'un des meilleurs indicateurs globaux de développement socio-économique d'une communauté. Le taux de mortalité infantile est en moyenne pondérée de 4,7 pour 1 000 naissances vivantes au sein de l'Union européenne. La mortalité infantile est la plus élevée en Roumanie (13,9) et la moins élevée au Luxembourg (2,5).

**VIH** : décès dus au sida (maladies VIH) en 2006 (taux de mortalité harmonisé pour 100 000 habitants). La valeur étant manquante pour la Belgique, nous l'avons remplacée par la moyenne équipondérée des valeurs des Pays-Bas et de la France. Pour la Belgique, le Danemark, la France, le Luxembourg, et le Royaume-Uni, les valeurs datent de 2005. Cet indicateur décrit bien évidemment l'état de santé général d'une population, mais aussi la qualité des systèmes d'information et de prévention. Le nombre moyen (en moyenne pondérée) de décès dus au sida est de 1 décès pour 100 000 habitants. Ce nombre culmine à 6,3 décès pour le Portugal, il est nul en Bulgarie, en République tchèque, en Hongrie et en Slovaquie.

**Suicide** : décès dus au suicide en 2006 (taux de mortalité harmonisé pour 100 000 habitants). Les chiffres de la Belgique, du Danemark, du Luxembourg et du Royaume-Uni sont ceux de 2005. Le taux de mortalité due au suicide est dans l'Union de 10,4 décès pour 100 000 habitants en moyenne pondérée. Le maximum est de 28,9 décès atteint par la Lituanie et le minimum est de 2,4 décès pour Chypre.

#### SÉCURITÉ

**PopCarc** : population carcérale pour 100 000 habitants en 2004. Pour la Bulgarie, Chypre, la Lettonie et la Roumanie les chiffres datent de 2006 ; pour la Lituanie et la Slovaquie les chiffres datent de 2005. Sources :

[http://lysander.sourceoecd.org/vl=8825966/cl=28/nw=1/rpsv/factbook\\_fre/11-03-03.htm](http://lysander.sourceoecd.org/vl=8825966/cl=28/nw=1/rpsv/factbook_fre/11-03-03.htm)

<http://www.populationdata.net/chiffres/monde-prisonniers-2006.php>

La moyenne pondérée du taux d'incarcération au sein de l'Union européenne est de 123 personnes pour 100 000 habitants. Ce taux est le plus élevé en Estonie et le moins élevé en Slové-

nie avec respectivement 339 et 56 personnes incarcérées pour 100 000 habitants.

#### ÉDUCATION

**NivEt** : niveau d'éducation des jeunes, pourcentage de la population âgée de 20 à 24 ans ayant atteint au moins un niveau d'éducation secondaire supérieur en 2006. Cet indicateur est dérivé de l'enquête communautaire sur les forces de travail. Le pourcentage de la population âgée de 20 à 24 ans ayant atteint au moins un niveau d'éducation secondaire supérieur est de 77,5 % en moyenne pondérée au sein de l'Union européenne. Le niveau d'éducation des jeunes selon cet indicateur est le meilleur en République tchèque (91,8), en Pologne (91,7) et en Slovaquie (91,5) il est le plus mauvais à Malte (51,1) et au Portugal (49,6).

#### ENVIRONNEMENT

**CO<sub>2</sub>** : émissions de CO<sub>2</sub> en tonnes par habitant en 2006. Dans l'Union européenne, en moyenne (pondérée) 8,6 tonnes de CO<sub>2</sub> sont émises par habitant. Le Luxembourg est loin devant avec 25,6 tonnes émises par habitant. En termes d'émissions de CO<sub>2</sub>, la Lettonie est le pays européen qui pollue le moins (3,6).

#### RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

**Internet** : pourcentage des ménages bénéficiant d'un accès Internet en 2006. Ce taux reflète le niveau de développement des nouvelles technologies au sein d'un pays. Le pourcentage moyen (moyenne pondérée) des ménages européens bénéficiant d'un accès à Internet est de 47,9 %, les chiffres diffèrent beaucoup selon les pays, le taux d'équipement le plus élevé est de 80 % aux Pays-Bas, il est le plus faible en Roumanie avec 14 %.

**Brevet** : nombre de demandes de brevets déposées auprès de l'Office européen des brevets (OEB) par millions d'habitants en 2004. Ce chiffre est un bon indicateur de niveau de développement de la recherche appliquée et de l'« économie de la connaissance » chère à la « stratégie de Lisbonne ». Le nombre de demandes de brevets déposées auprès de l'Office européen des brevets est en moyenne pondérée de 110 brevets par millions d'habitants. En Roumanie, une seule demande par million d'habitants a été déposée au cours de l'année 2004. Le nombre de demandes maximum est atteint par l'Allemagne avec 274 demandes.

### POLITIQUE

**Abst :** taux d'abstention en pourcentage des inscrits pour la première élection d'un Parlement européen réunifié en juin 2004. Source : « Cahier résultats des élections européennes », publié par *Le Monde*, le 15 juin 2004. Le taux d'abstention moyen (moyenne pondérée) aux élections européennes de juin 2004 est de 55,4 % des inscrits. Il est le plus élevé en Slovaquie avec 83 % d'abstention. Au Luxembourg et en Belgique, ce taux est le plus bas : 9 %.

## 4.2. Variables supplémentaires

### DÉMOGRAPHIE

**EspViH :** espérance de vie d'un homme à la naissance en 2006 en années. C'est le nombre moyen d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre s'il se trouve tout au long de sa vie dans les conditions de mortalité du moment. La valeur est de 2004 pour l'Italie et de 2005 pour le Royaume-Uni. Au sein de l'Union européenne, l'espérance de vie moyenne (la pondération est prise en compte) des hommes est de 76 ans. En Suède et à Chypre, l'espérance de vie masculine est la plus élevée de l'Union (78,8), elle est la plus faible en Lituanie avec 65,3 ans.

### ÉCONOMIE

**DepViel :** taux de dépendance vieillesse en 2006. Cette valeur se calcule en divisant le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus (qui sont économiquement dépendantes) par le nombre de personnes en âge de travailler (de 15 à 64 ans). Le taux de dépendance vieillesse moyen (en moyenne pondérée) dans l'Union européenne est de 25 %. Ce taux est le plus haut en Italie avec 30 % et le plus bas en Irlande avec 16 %.

**PxComp :** niveaux des prix comparés de la consommation finale des ménages y compris les taxes indirectes (UE-27 = 100) en 2006. Eurostat en donne la définition suivante : « Les niveaux des prix comparés sont le ratio entre les Parités de pouvoir d'achat (PPA) et les taux de change du marché pour chaque pays. Les PPA sont des taux de conversion monétaires qui convertissent des indicateurs économiques exprimés en monnaies nationales en une monnaie commune appelée Standard de pouvoir d'achat (SPA), qui égalise le pouvoir d'achat des différentes monnaies nationales et permet donc d'effectuer des comparaisons significatives. Le ratio est exprimé par rapport

à la moyenne de l'UE (EU27 = 100). Si l'indice des niveaux des prix comparés d'un pays est supérieur (inférieur) à 100, le pays concerné est relativement cher (bon marché) par rapport à la moyenne de l'UE. » Le niveau des prix comparés de la consommation finale des ménages est en moyenne pondérée au sein de l'Union européenne de 95,2. Il est très élevé au Danemark (138,4) et très bas en Bulgarie (44,6).

**Épargne :** épargne brute des ménages en pourcentage du revenu brut disponible des ménages en 2006. Les données sont manquantes pour Chypre, Luxembourg et Malte, la valeur de la Bulgarie est celle de 2005. Sans tenir compte des valeurs de Chypre, du Luxembourg et de Malte qui sont manquantes, l'épargne brute moyenne des ménages européens représente 9,5 % de leur revenu brut disponible. Les ménages slovènes sont ceux qui épargnent le plus, ils y consacrent 17,1 % de leur revenu. Les Estoniens, les Lettons, les Roumains et les Bulgares n'épargnent pas : leur taux d'épargne moyen est négatif avec respectivement -3,0 %, -3,65 %, -14 %, -22,7 %.

**Dettes :** dette brute consolidée des administrations publiques en pourcentage du PIB en 2006. Par administration publique on entend : administration centrale, administrations d'États fédérés, administrations locales et administrations de sécurité sociale. La dette brute moyenne (en moyenne pondérée) européenne est en 2006 de 58,2 % du PIB : l'Italie est le pays le plus fortement endetté avec une dette s'élevant à 106,9 % du PIB et l'Estonie est le moins avec une dette de 4,3 %. Les pays de l'Europe de l'Est sont globalement les moins endettés.

**DepAdPub :** dépenses totales des administrations publiques en pourcentage du PIB en 2006. Il s'agit des dépenses de consommation intermédiaire, formation brute de capital, rémunération des salariés, autres impôts sur la production, subventions à payer, revenus de la propriété, impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc., prestations sociales autres que les transferts sociaux en nature, transferts sociaux en nature correspondant aux dépenses consacrées à l'achat de produits fournis aux ménages par l'intermédiaire de producteurs marchands, autres transferts courants, ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension, transferts de capital à payer et acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits. Les dépenses totales moyennes des administrations publiques européennes sont de 45,3 % du PIB.

Elles sont les plus élevées en Suède (54,3) et les moins élevées en Lituanie (33,6).

**Credit** : crédit domestique (intérieur) fourni par le secteur bancaire en pourcentage du PIB en 2005. Pour Chypre, le chiffre de 2004 est utilisé. Source : [http://www.nationmaster.com/graph/eco\\_dom\\_cre\\_pro\\_by\\_ban\\_sec\\_of\\_gdp-credit-provided-banking-sector-gdp.htm](http://www.nationmaster.com/graph/eco_dom_cre_pro_by_ban_sec_of_gdp-credit-provided-banking-sector-gdp.htm)

Le crédit domestique fourni par le secteur bancaire moyen (moyenne pondérée) dans l'Union européenne représente 115,5 % du PIB. Il est le plus élevé dans les pays de l'Europe occidentale (avec un maximum de 184,9 % atteint par les Pays-Bas) et le plus bas dans les pays de l'Europe de l'Est (avec un minimum de 20,8 % pour la Roumanie).

**IngRevenu** : inégalité de répartition des revenus – Rapport inter quintile de revenu en 2006. Eurostat en donne la définition suivante : rapport entre la part du revenu total perçu par les 20 % de la population ayant le revenu le plus élevé (quintile supérieur) et la part du revenu total perçu par les 20 % de la population ayant le revenu le plus bas (quintile inférieur). Par « revenu », on entend revenu disponible équivalent. Le rapport inter quintile de revenu qui mesure l'inégalité de répartition des revenus est de 4,8 en moyenne pondérée dans l'Union européenne. Ce rapport est le plus haut en Lettonie (7,9) et le plus bas en Slovaquie (3,4).

**Gini** : mesure du degré d'inégalité de la distribution des revenus dans une société donnée. Le coefficient de Gini est un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite (tout le monde a le même revenu) et 1 signifie l'inégalité totale (une personne a tout le revenu, les autres n'ont rien). Nous ne disposons pas des valeurs du Luxembourg, de Chypre et de Malte. Source : <http://www.scribd.com/doc/328232/United-Nations-Gini-Coefficient>. Le coefficient de Gini moyen (en moyenne pondérée) en Union européenne s'élève à 32 (sans tenir compte du Luxembourg, de Chypre et de Malte). C'est au Portugal que cet indice est le plus haut avec 38,5 et en Suède qu'il est le plus bas avec 24,7.

## EMPLOI

**TpsPart** : pourcentage de personnes travaillant à temps partiel par rapport à l'emploi total en 2006. D'après Eurostat : « Les personnes ayant un emploi désignent les personnes qui, pendant la semaine de référence, ont effectué un travail contre une rémunération ou un profit, pendant au moins une heure, ou

qui n'ont pas travaillé mais avaient un emploi duquel elles étaient temporairement absentes. Les travailleurs familiaux sont inclus. Une distinction est faite entre le travail à temps plein et le travail à temps partiel en fonction de la réponse spontanée donnée par la personne interrogée. Il est impossible de faire une distinction plus exacte entre le travail à temps partiel et le travail à temps plein, en raison des variations des horaires de travail entre les États membres et les branches professionnelles. » Le pourcentage moyen des personnes travaillant à temps partiel au sein de l'Union européenne est de 17,6. Ce pourcentage est très fort pour les Pays-Bas puisqu'ils ont le chiffre le plus élevé de l'UE (46,2), loin devant l'Allemagne (25,8), le Royaume-Uni (25,3) et la Suède (25,1). Les pays de l'Europe de l'Est ont un faible taux d'emploi à temps partiel, qui est minimal en Bulgarie avec 2 %.

**MenSanEmp** : part des personnes de 18 à 59 ans vivant dans des ménages dont aucun des membres n'a d'emploi en 2006. Les étudiants de 18 à 24 ans vivant dans des ménages uniquement composés d'étudiants ne sont pas inclus. L'indicateur est dérivé de l'enquête communautaire sur les forces de travail. Nous ne disposons d'aucune valeur pour la Suède. La moyenne pondérée du taux de personnes vivant dans des ménages dont aucun des membres n'a d'emploi est de 9,8 % au sein de l'UE (sans tenir compte de la valeur de la Suède). Ce taux est particulièrement élevé en Belgique (13,6) et bas à Chypre (5,2).

**HSem** : nombre d'heures travaillées par semaine des personnes ayant un emploi à plein temps en 2006. Ce chiffre inclut les heures supplémentaires payées ou non et exclut le temps de trajet et les pauses. La valeur pour le Danemark est celle de 2001 et celle de l'Irlande de 2005. Le nombre d'heures moyen travaillées par semaine par les personnes ayant un emploi à plein temps au sein de l'Union européenne est de 41,8 heures. C'est en Autriche et en Grèce que l'on travaille le plus avec respectivement 44,3 et 44,1 heures travaillées par semaine et en Lituanie que l'on travaille le moins avec 39,9 heures travaillées par semaine.

**H\_An** : durée moyenne effective du travail en heures par an et par actif occupé en 2006.

Les valeurs sont manquantes pour la Bulgarie, l'Estonie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Roumanie et la Slovaquie. Source : <http://fiordiliji.sourceoecd.org/pdf/factbook2008-fre/302008012e-06-03-02.pdf>. En Union européenne, la durée moyenne (en moyenne pondérée) effective du travail est de

1 677 heures par an et par actif occupé (sans tenir compte des valeurs de la Bulgarie, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Roumanie et de la Slovénie qui sont manquantes). Les Grecs travaillent le plus avec environ 2 052 heures par an, à l'opposé les Néerlandais cumulent le moins d'heures avec 1 391 heures par an.

#### SANTÉ

**Cancer** : taux de décès dus au cancer en 2006 (taux de mortalité standardisé pour 100 000 habitants). Pour la Belgique, le Danemark, la France, le Luxembourg et le Royaume-Uni, les valeurs datent de 2005. Le taux de décès dus au cancer moyen (en moyenne pondérée) au sein de l'Union européenne est de 177,1 décès pour 100 000 habitants. Ce taux est élevé pour les pays de l'Europe de l'Est (avec un maximum de 239,9 décès atteint par la Hongrie), il est le plus bas à Malte avec 116,4 décès.

**Cardio** : taux de décès dus aux cardiopathies ischémiques en 2006 (taux de mortalité harmonisé pour 100 000 habitants). Pour la Belgique, le Danemark, la France, le Luxembourg, et le Royaume-Uni les valeurs datent de 2005. Le taux de décès dus aux cardiopathies ischémiques moyen (en moyenne pondérée) dans l'Union européenne est de 98,3 décès pour 100 000 habitants. Comme pour le taux de décès dus au cancer, ce taux est plus élevé dans les pays de l'Est (maximum de 347,2 décès pour la Lituanie), il est le plus bas au Danemark avec 11,5 décès.

**Alcool** : taux de décès dus à la consommation abusive d'alcool en 2006 (taux de mortalité harmonisé pour 100 000 habitants). Pour la Belgique, le Danemark, la France, le Luxembourg, et le Royaume-Uni, les valeurs datent de 2005. Sans tenir compte de la Slovaquie dont nous ne disposons d'aucune valeur, la moyenne pondérée du taux de décès dus à l'alcoolisme dans l'UE des 27 est de 2,7 décès pour 100 000 habitants. Les chiffres sont importants pour l'Estonie (9,9) et le Danemark (8,6), et faibles pour la plupart des pays méditerranéens (minimum de 0,2 décès pour 100 000 habitants en Grèce).

**AccRou** : taux de décès dus à un accident de la route (taux de mortalité pour 1 000 000 d'habitants) en 2006 (tués dans les 30 jours suivant l'accident). Source : [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=98&ref\\_id=CMPTEF06217](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=98&ref_id=CMPTEF06217). Au sein de l'Union européenne, le taux de décès dus à un accident de la route moyen (en moyenne pondérée) est de 87,22 décès pour

1 000 000 d'habitants. Ce taux est maximum en Lituanie (223) et minimum à Malte (25). Une fois encore, il est plus élevé dans les pays de l'Est.

**Lit** : nombre de lits d'hôpital pour 100 000 habitants en 2006. D'après Eurostat : « Les lits d'hôpital fournissent des informations sur les capacités de soins de santé, c'est-à-dire sur le nombre maximum de patients pouvant être soignés par les hôpitaux. Le total des lits d'hôpital et la somme de tous les lits qui sont régulièrement entretenus et dotés de personnel, et immédiatement disponibles pour les soins des patients admis ; à la fois les lits occupés et inoccupés sont couverts. Les hôpitaux sont définis selon la classification des prestataires de soins de santé du Système de comptes de la santé (SCS) ; tous les hôpitaux publics et privés devraient être couverts. » Les chiffres de la Grèce, de l'Autriche, du Portugal et du Royaume-Uni sont ceux de 2005. Le nombre de lits d'hôpital moyen dans l'Union européenne est de 578 pour 100 000 habitants. Ce nombre est le plus élevé pour l'Allemagne (829) et le plus bas pour la Suède (288).

**DepSan** : dépenses totales de protection sociale, prix courants en pourcentage du PIB en 2006. Eurostat donne la définition suivante : « Les dépenses de protection sociale comprennent : les prestations sociales, qui sont des transferts, en espèces ou en nature, versés aux ménages et aux individus pour alléger la charge entraînée par un certain nombre de besoins ou de situations à risque ; les dépenses de fonctionnement, qui représentent les frais supportés par le programme social pour sa gestion et son fonctionnement ; les autres dépenses, qui comprennent les frais divers des régimes de protection sociale (paiement du revenu de la propriété et autres). » La moyenne pondérée des dépenses totales de protection sociale au sein de l'Union européenne est de 25,2 % du PIB. C'est en France que ce taux est le plus élevé avec 31,1 % et en Lettonie qu'il est le plus bas avec 12,2 %. Les pays de l'Europe de l'Est dépensent globalement moins pour la santé que les autres.

**Obésité** : proportion des individus ayant un Indice de masse corporelle (IMC) supérieur à 30, pouvant être qualifiés d'obèses. Les données sont issues d'une enquête réalisée de 1999 à 2003. Pour le Luxembourg, la valeur est de 2005 et provient de la page Web : <http://www.ocde.org/dataocde/45/43/38980822.pdf>. La proportion moyenne (moyenne pondérée) d'individus obèses dans les pays de l'Union est de 13,9 %. À Malte et au Royaume-Uni,

la proportion d'individus obèses est très importante avec respectivement 23 % et 22,7 % ; elle est la plus faible en Italie avec 8,1 %.

**Fumeur** : pourcentage de fumeurs quotidiens. Les données sont issues d'une enquête réalisée de 1999 à 2003. Pour le Luxembourg, la valeur est de 2006 et provient de la page Web :

[http://cancer.lu/images/uploads/Tabac\\_Lux\\_09.pdf](http://cancer.lu/images/uploads/Tabac_Lux_09.pdf). Le pourcentage moyen (moyenne pondérée) de fumeurs quotidiens au sein de l'Union européenne est de 26,3 %. C'est en Autriche que l'on fume le plus avec 36,3 % de fumeurs quotidiens et au Portugal que l'on fume le moins avec 16,4 % de fumeurs quotidiens.

**Cigar** : nombre de cigarettes fumées par jour par les fumeurs quotidiens. Les données sont issues d'une enquête réalisée de 1999 à 2003. Sans tenir compte des valeurs du Luxembourg et de la Suède qui sont manquantes, le nombre moyen (en moyenne pondérée) de cigarettes fumées par jour par les fumeurs quotidiens au sein de l'Union européenne est d'environ 40 cigarettes. Les plus gros fumeurs sont les Grecs, les Chypriotes et les Néerlandais avec respectivement 74, 73, 72 cigarettes fumées par jour par les fumeurs quotidiens. Les fumeurs quotidiens fument peu en Bulgarie et en Autriche, avec 14 cigarettes par jour.

#### SÉCURITÉ

**Homi** : taux de décès par homicide en 2006 (taux de mortalité harmonisé pour 100 000 habitants). Pour la Belgique, le Danemark, la France, le Luxembourg, et le Royaume-Uni les valeurs datent de 2005. Le taux de décès par homicide moyen dans l'Union européenne est de 1 décès pour 100 000 habitants. Ce taux est très élevé en Lettonie, Lituanie et Estonie avec respectivement 9,1, 7,3 et 7,1 décès pour 100 000 habitants, et il est le plus faible au Royaume-Uni avec 0,4 décès pour 100 000 habitants.

#### ÉDUCATION

**DurScol** : durée probable de la scolarité en années en 2006. D'après Eurostat : « L'espérance de scolarité correspond au nombre d'années d'enseignement qu'une personne peut s'attendre à recevoir au cours d'une vie et elle a été calculée en ajoutant les taux de scolarité par année pour tous les âges. Ce type d'estimation sera précis si les modèles actuels de scolarisation restent identiques à l'avenir. Les estimations sont effectuées à partir de données tirées du dénombrement des effectifs. Afin d'illustrer la signification de l'espérance de scolarité, prenons un exemple : à

l'âge de 10 ans, l'espérance de scolarité serait de 1 an si (durant l'année de collecte des données) tous les enfants de 10 ans étaient scolarisés. Si seulement 50 % des enfants de 10 ans étaient scolarisés, à 10 ans l'espérance de scolarité serait de 6 mois. » La durée moyenne (en moyenne pondérée) probable de la scolarité dans les pays de l'UE est de 17,2 années. C'est en Finlande que cette durée est la plus longue (20,3) et au Luxembourg (14,4) qu'elle est la plus courte.

**Scol18a** : pourcentage d'enfants de moins de 18 ans scolarisés, pour l'année 2006 quelle que soit l'école. Au sein de l'Union européenne, le pourcentage moyen (en moyenne pondérée) d'enfants de moins de 18 ans scolarisés est de 77,8 %. En Suède ce taux est le plus élevé de l'UE avec 94,6 % des jeunes de moins de 18 ans scolarisés. Au Royaume-Uni, à Malte et à Chypre il est faible avec respectivement 47,4 %, 42,8 % et 30,8 % des jeunes de moins de 18 ans scolarisés.

**DepPubEd** : dépenses publiques en faveur de l'éducation en pourcentage du PIB en 2005. Comprend les dépenses en faveur des institutions d'éducation et le soutien financier apporté aux élèves et à leurs familles. La moyenne pondérée des dépenses publiques en faveur de l'éducation dans les 27 pays de l'UE est de 5,0 % du PIB. Les dépenses publiques pour l'éducation sont les plus importantes au Danemark où elles s'élèvent à 8,3 % du PIB. Elles sont les moins importantes en Roumanie avec 3,5 % du PIB.

**DepPriEd** : dépenses privées en faveur de l'éducation en pourcentage du PIB en 2005. D'après Eurostat : « Les dépenses privées consacrées aux établissements d'enseignement comprennent les frais de scolarité, le matériel, notamment les manuels et les équipements pédagogiques, le transport scolaire (s'il est organisé par l'école), la restauration (si elle est assurée par l'école), les frais d'internat et les dépenses supportées par les employeurs pour la formation professionnelle initiale. » La valeur pour le Luxembourg n'est pas renseignée. Sans tenir compte du Luxembourg pour lequel nous n'avons pas de valeur, les dépenses privées en faveur de l'éducation s'élèvent à environ 0,65 % du PIB au sein de l'Union européenne. Ce taux est important pour le Royaume-Uni et Chypre (1,25 % et 1,21 %), il est le plus bas en Finlande avec 0,13 %.

**Pisa** : score enquête PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) OCDE 2006, ce programme vise à mesurer les performances des systèmes éducatifs des pays

membres. Source : Rapport OCDE 2006. Sans tenir compte de Chypre et de Malte non inclus dans l'enquête, le score moyen (en moyenne pondérée) des élèves européens soumis à l'enquête PISA est de 496 points, les jeunes Finlandais sont classés premiers avec un score de 563, les Roumains sont derniers avec 418 points.

**NivEtFaible** : jeunes ayant quitté prématurément l'école. Pourcentage de la population âgée 18-24 ans ne suivant ni études ni formation et dont le niveau d'études ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur en 2006. Le pourcentage de jeunes ayant quitté prématurément l'école est en moyenne pondérée de 15,5 % dans l'Union européenne. À Malte et au Portugal, ce taux est très élevé avec 41,2 % et 39,2 %, est bas en Slovénie avec 5,2 %.

#### RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

**RD** : dépenses intérieures brutes en Recherche & Développement en pourcentage du PIB en 2006.

Définition d'Eurostat : « La recherche et le développement expérimental (R & D) comprennent des travaux créatifs entrepris sur une base systématique de sorte à accroître les connaissances, y compris les connaissances de l'homme, de la culture et de la société. Ce stock de connaissances est utilisé pour inventer de nouvelles applications. Les dépenses de R & D incluent toutes les dépenses pour la R & D réalisée dans le secteur des entreprises (BERD) sur le territoire national et pendant une période donnée, sans tenir compte de la source des fonds. » Les dépenses intérieures brutes en Recherche & Développement moyennes (en moyenne pondérée) au sein de l'Union européennes s'élèvent à 1,6 % du PIB. Ces dépenses sont les plus importantes en Suède où elles représentent 3,74 % du PIB et les plus faibles à Chypre où elles représentent 0,43 % du PIB.

**Cherch** : nombre de chercheurs pour 1 000 forces de travail équivalentes en 2005. Nous ne disposons pas de la valeur relative au Royaume-Uni. Sans tenir compte du Royaume-Uni pour lequel la valeur est manquante, le nombre de chercheurs moyen (en moyenne pondérée) au sein de l'Union européenne est de 115 pour 1 000 forces de travail équivalentes. Les chercheurs sont très nombreux en Allemagne (268 pour 1 000 forces de travail équivalentes) et en France avec (200 pour 1 000 forces de travail équivalentes), il n'y en a presque aucun à Chypre et à Malte.

#### INDICATEURS POLITICO-INSTITUTIONNELS

**EntreeUE** : date d'entrée dans l'UE. L'Allemagne, la France, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas ont fondés la Communauté économique européenne en 1958 à la suite du traité de Rome du 25 mars 1957 ; le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni la rejoignent en 1973, la Grèce en 1981 ; l'Espagne et le Portugal en 1986. L'Union européenne est fondée en 1992 à la suite du traité de Maastricht, l'Autriche, la Finlande et la Suède entrent dans l'Union en 1995 ; suivirent Chypre, Malte, l'Estonie, la Lituanie, la Lettonie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie en 2004 ; puis la Bulgarie et la Roumanie en 2007.

#### AUTRES INDICATEURS SOCIAUX

**IDH** : Indicateur de développement humain en 2005, cet indicateur prend en compte le PIB par habitant, l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'instruction. Source : <http://www.populationdata.net/index2.php?option=palmares&rid=1&nom=idh>

L'Indice de développement humain moyen (en moyenne pondérée) au sein de l'Union européenne est 0,93, il est plus élevé dans les pays d'Europe occidentale (avec un maximum de 0,96 atteint par l'Irlande) et plus bas dans les pays de l'Est de l'Europe (avec un minimum de 0,81 pour la Roumanie).

**SecuEco** : Indice de sécurité économique.

Il s'agit d'un indicateur élaboré par le Bureau international du travail (BIT) par moyenne pondérée de sept autres indices : indice de sécurité du marché du travail, de sécurité de l'emploi, de sécurité du travail, de sécurité de la reproduction des qualifications, de sécurité au travail, de sécurité de la représentation et de sécurité du revenu. Source : Rapport du BIT, *Economic security for a better world*. Sans tenir compte des valeurs de Chypre, de Malte, de la Pologne et de la Slovénie dont nous ne disposons pas, l'Indice de sécurité économique moyen (en moyenne pondérée) dans l'UE est de 0,74. Cet indice est bas dans la plupart des pays de l'Est (avec un minimum de 0,46 atteint par la Roumanie), alors qu'il est élevé dans les pays nordiques (avec un maximum de 0,98 pour la Suède).

**ISS** : Indice de santé sociale.

Il s'agit d'un indice ayant pour ambition de mesurer la qualité de vie, il agrège 16 variables regroupées en cinq composantes associées à des catégories d'âge :

- Enfants : Mortalité infantile/Maltraitance des enfants/Pauvreté infantile.

- Adolescents : Suicide des jeunes/Usage de drogues/Abandon d'études universitaires/Enfants nés de mères adolescentes.

- Adultes : Chômage/Salaire hebdomadaire moyen/Couverture par l'assurance-maladie.

Personnes âgées : Pauvreté des plus de 65 ans/Espérance de vie à 65 ans.

- Tous âges : Délits violents/Accidents de la route mortels liés à l'alcool/accès à un logement d'un prix abordable/Inégalité de revenu familial.

Nous disposons uniquement des données des pays membres de l'OCDE pour l'année 2005, les valeurs sont donc manquantes pour Chypre, Malte, la Pologne, la Slovaquie, la Roumanie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Slovaquie, la Bulgarie, la Hongrie, la République tchèque.

Source : <http://www.sigale.nordpasdecals.fr/RESSOURCES/NotesD2DPE/Note20-D2DPE-SanteSocial.pdf>. Sans prendre en compte Chypre, Malte, la Pologne, la Slovaquie, la Roumanie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Slovaquie, la Bulgarie, la Hongrie, la République tchèque dont nous ne connaissons pas les valeurs, la moyenne pondérée de l'Indice de santé sociale au sein de l'Union européenne est de 50,9. Le Portugal et l'Espagne sont en dernière position avec environ 37 tandis que le Luxembourg est loin devant avec 76,6.

**Indic** : Indice construit à partir des variables actives (après avoir orienté l'indicateur dans le bon sens).

Indic = (Solde migratoire + Taux de natalité + Espérance de vie des femmes + PIB + Taux de risque de pauvreté + Taux d'inflation + Taux de chômage + Taux d'emploi temporaire + Part des enfants vivant dans des ménages dont aucun des membres n'a d'emploi + TMI + Taux de suicide + Part de décès dus au VIH + Part des jeunes ayant acquis au moins un niveau d'éducation secondaire supérieur + Émissions de CO<sub>2</sub> + Taux d'accès Internet + Nombre de demandes de brevet déposées + Taux d'incarcération + Taux d'abstention aux élections européennes)/18

### 4.3. Analyse en composantes principales

L'ACP réalisée est une ACP pondérée pour les individus : nous avons vu que la différence de taille entre les pays implique qu'ils ne peuvent pas contribuer de la même façon à la

construction du nuage. L'ACP est équipondérée pour les variables. D'autre part, il est nécessaire d'utiliser des données transformées (centrées réduites) pour que les variables soient toutes représentées sur une même échelle, d'où le recours à une ACP standard. L'analyse comporte 18 variables actives et 36 variables supplémentaires. Nous interprétons tous les axes dont la valeur propre est supérieure à 1 : nous interpréterons donc les cinq premiers axes.

#### 4.3.1. INTERPRÉTATION DES AXES

Notre interprétation se fonde uniquement sur les variables qui contribuent le plus à la variance de l'axe, c'est-à-dire qui ont une contribution supérieure à la contribution moyenne (0,055).

##### Axe 1

Nuage des variables : huit variables ont une contribution supérieure à la contribution moyenne. Corrélations négatives : PIB (-0,92), espérance de vie des femmes (-0,83), taux d'accès Internet (-0,68), nombre de demandes de brevets déposées (-0,65). Corrélations positives : taux de mortalité infantile (0,83), taux d'incarcération (0,76), taux d'inflation (0,63), taux d'abstention aux élections européennes (0,55). Les huit variables retenues contribuent à 80,7 % de la variance de l'axe 1.

Nuage des pays : nous retiendrons uniquement les pays dont la contribution relative à l'axe est supérieure à la contribution moyenne : 3,7 %. Pour le premier axe, six pays sont dans ce cas, contribuant à 78,4 % de la variance de l'axe 1.

Le premier axe oppose des pays ayant un fort développement social et économique, dans lesquels le PIB est élevé ainsi que les performances des systèmes de santé et judiciaire, où les nouvelles technologies sont accessibles et l'instabilité monétaire moindre (Allemagne et Italie), à des pays ayant un développement social et économique plus faible, dans lesquels le PIB est moins élevé ainsi que les performances des systèmes de santé et judiciaire, où les nouvelles technologies sont moins facilement accessibles et où l'instabilité monétaire et politique est plus importante (Roumanie, Pologne, Bulgarie, Hongrie). On observe donc une opposition entre les pays d'Europe occidentale (l'Allemagne et l'Italie étant des pays très peuplés la pondération semble jouer) et les nouveaux États membres.

### Axe 2

Nuage des variables : huit variables ont une contribution relative à l'axe 2 supérieure à la contribution moyenne (0,055). Corrélations négatives : solde migratoire (-0,75), décès dus au VIH (-0,74), taux de risque de pauvreté (-0,73). Corrélations positives : part des enfants vivant dans des ménages dont aucun des membres n'a d'emploi (0,68), nombre de demandes de brevets déposées (0,61), part des jeunes ayant acquis au moins un niveau d'éducation secondaire supérieur (0,58), décès dus au suicide (0,52), taux d'accès Internet (0,51). Les huit variables retenues contribuent à 82,7 % de la variance de l'axe 2.

Nuage des individus : quatre pays ont une contribution relative au deuxième axe supérieure à la contribution moyenne (3,7 %), ils contribuent à 80,3 % de la variance de l'axe 2.

Le deuxième axe est spécifique de l'Espagne et dans une moindre mesure de l'Italie et du Portugal (pays méditerranéens) : la somme des contributions de ces trois pays à l'axe est de 63,1 %. Ils se caractérisent par une forte pauvreté, une forte immigration, un important niveau d'inégalité économique, et une importante prévalence du VIH. Le niveau de développement des systèmes éducatif, scientifique et technique y est faible, mais le taux de suicide et la proportion d'enfants vivant dans des ménages dont aucun des membres n'a d'emploi sont eux aussi assez faibles.

### Axe 3

Nuage des variables : quatre variables ont une contribution relative à l'axe 3 supérieure à la contribution moyenne (0,055) : taux de natalité (5,7 %), taux d'inflation (6,7 %), taux de chômage (32,3 %), taux de travail temporaire (32,8 %). Nous fondons l'interprétation uniquement sur les deux dernières variables, qui contribuent à 65,1 % à la variance de l'axe 3.

Corrélations positives : part des salariés ayant un contrat temporaire (0,83), taux de chômage (0,82) (*Voir Cercle des corrélations : plan 3-4 p. 115*).

Nuage des individus : six pays ont une contribution relative au troisième axe supérieure à la contribution moyenne : 3,7 %, ils contribuent à 84,9 % de la variance de l'axe 3 (*Voir L'espace européen : les pays dans le plan 3-4 p. 117*).

En termes de stabilité et de précarité de l'emploi ainsi définies, le Royaume-Uni, la Roumanie et l'Irlande ont des indicateurs plus favorables en 2006 que l'Allemagne, l'Espagne et la Pologne.

### Axe 4.

Nuage des variables : cinq variables ont une contribution relative à l'axe 4 supérieure à la contribution moyenne. Cependant, parmi ces variables, seul le taux de natalité a une corrélation (en valeur absolue) supérieure à 0,5. La corrélation entre le taux de natalité et l'axe 4 est de -0,82 : il contribue à 40,5 % de la variance de l'axe.

Nuage des individus : trois pays ont une contribution relative au quatrième axe supérieure à la contribution moyenne : 3,7 %, ils contribuent à 86,0 % de la variance de l'axe 4.

La Roumanie peut être écartée de l'interprétation pour cet axe. En effet, la France et l'Allemagne contribuent 81,25 % de la variance de l'axe 4. De plus, la Roumanie y est très mal représentée. Cet axe est un axe démographique qui oppose la France à l'Allemagne.

### Axe 5.

Aucune variable n'a de corrélation notable avec l'axe 5. On le laisse donc de côté pour l'interprétation.

#### 4.3.2. VARIABLES SUPPLÉMENTAIRES

Axe 1. Corrélations négatives : espérance de vie des hommes (-0,94), indice de développement humain (-0,93), prix comparés (-0,88), indicateur construit (-0,88), crédits domestiques (-0,80), dépenses en faveur de la santé (-0,79), épargne brute des ménages (-0,75), indice de sécurité économique (-0,70), dépenses en Recherche et Développement (-0,67), taux de dépendance vieillesse (-0,60), taux d'emploi à temps partiel (-0,60), score à l'enquête Pisa (-0,57), dette brute des administrations publiques (-0,51). Corrélations positives : date d'entrée dans l'Union européenne (0,77), décès dus aux accidents de la route (0,70), décès dus aux cardiopathies (0,69), décès dus aux homicides (0,56), décès dus aux cancers (0,52) (*Voir L'espace européen : les pays dans le plan 3-4 p. 117*).

Du côté négatif du premier axe (à gauche), on trouve des pays à fort développement social et économique, dont les habitants ont une espérance de vie élevée, souscrivent des crédits mais arrivent à épargner ; ce sont des pays « vieillissants », comptant un grand nombre de travailleurs à temps partiel et bénéficiant d'un système éducatif développé. Deux variables d'input sont corrélées négativement avec le premier axe : les dépenses en faveur de la santé et celles en faveur du développement. Les pays situés à gauche de

l'axe 1 accordent donc une plus grande importance à l'investissement dans la santé et le développement. Concernant les autres indicateurs d'inégalité projetés (IDH, SecuEco, ISS, Indic), trois sont corrélés négativement avec le premier axe : l'indice de développement humain, l'indice de santé sociale et l'indicateur que nous avons construit à partir des variables actives. Ces indicateurs, ayant pour but de concurrencer le PIB, sont très corrélés avec le PIB.

Du côté positif du premier axe (à droite) on trouve les pays à développement social et économique plus faible, récemment entrés dans l'Union et dans lesquels le nombre de décès dus aux accidents de la route, aux cardiopathies, aux homicides et aux cancers est important.

Axe 2. Corrélations négatives : part des 18-24 ans ayant quitté prématurément l'école (-0,86), indice de Gini (-0,67), indice d'inégalité de répartition des revenus (-0,65). Corrélations positives : indice de santé sociale (0,82), décès dus à l'alcoolisme (0,68), nombre de lits d'hôpital (0,68), part des ménages dont aucun des membres n'a d'emploi (0,59), dépenses en faveur de la recherche et du développement (0,55), score à l'enquête Pisa (0,54).

Du côté négatif du deuxième axe (en bas), on trouve des pays dont le système éducatif est assez peu développé (la part des 18-24 ans ayant quitté prématurément l'école est importante) et dans lesquels le degré d'inégalité de la distribution des revenus est fort. Du côté positif du deuxième axe (en haut), on trouve au contraire des pays dont le système de santé est assez développé (nombre de lits d'hôpital élevé) et dans lesquels les dépenses de l'État en faveur de la recherche et du développement sont importantes. Le système scolaire est également plus développé dans ces pays. On y trouve cependant plus fréquemment deux pathologies : le nombre de décès dus à l'alcoolisme ainsi que la part des ménages dont aucun des membres n'a d'emploi y sont élevés. L'indice de santé sociale y est fort.

Axes 3 et 4. Aucune variable supplémentaire n'est corrélée avec l'axe 3. La seule variable supplémentaire corrélée avec l'axe 4 est la variable dépenses publiques en faveur de l'éducation (-0,58), du côté des pays à forte natalité.

Dans cette analyse les nouveaux indicateurs de richesse à notre disposition sont corrélés avec le premier axe (axe de déve-

loppement socio-économique) en ce qui concerne IDH, l'indice de sécurité économique et l'indicateur que nous avons construit à partir des variables actives ; et avec le deuxième axe (axe d'inégalités sociales et de pauvreté spécifique des pays méditerranéens) pour l'indice de santé sociale.

#### 4.4. Classification ascendante hiérarchique

La classification ascendante hiérarchique (CAH), déjà utilisée pour l'étude de l'espace mondial, permet de rassembler dans plusieurs classes les individus les plus semblables. Les classes doivent être les plus homogènes possibles. Ici, on dispose de 27 individus (pays) décrits par 18 variables quantitatives (plus 36 supplémentaires). Ces 27 pays vont être classés en  $k$  classes de sorte que l'homogénéité soit maximale à l'intérieur de chaque classe et l'hétérogénéité maximale d'une classe à l'autre. Les individus (pays) sont d'abord considérés comme un jeu de classes à un élément. À chaque étape, deux classes sont regroupées : un indice de distance est calculé entre chaque nœud (indice d'agrégation) ; il correspond à la diminution de variance inter-classe (ou bien à l'augmentation de la variance intra-classe) induite si l'on rassemble les deux classes. Les deux classes dont l'indice est le plus bas sont ensuite rassemblées. Après la dernière étape, tous les individus se trouvent dans une seule et même classe. Pour déterminer le nombre de classes optimal, un compromis doit être fait entre le nombre de classes (de préférence petit) et la proportion de variance (de préférence grande) induite par la meilleure des partitions possibles. Par lecture de l'arbre, la partition en trois classes semble ici être la meilleure (45,83 % de la variance est expliquée).

Pour caractériser les classes par les variables continues actives et supplémentaires à notre disposition, on regarde si l'écart entre la moyenne dans la classe et la moyenne générale est faible, notable, ou important.

La *classe 1* regroupe l'Allemagne, la France, la Suède, les Pays-Bas, le Danemark, l'Autriche, la Slovaquie, la Finlande, la République tchèque, le Royaume-Uni, l'Irlande, le Luxembourg et la Belgique, il s'agit donc surtout des pays scandinaves et des pays les plus « riches » d'Europe occidentale. Les variables actives qui caractérisent cette classe montrent que les pays qui la constituent se trouvent dans une situation favorable du point de vue de la richesse et du développement économique, de la recherche appliquée et du développement de nouvelles technologies comme Internet. Les

variables supplémentaires indiquent que les pays de la classe 1 se caractérisent par des systèmes de santé et éducatifs évolués, un marché de l'emploi stable. L'indice des niveaux des prix comparés de ces pays est supérieur à 100 : les prix y sont donc relativement élevés par rapport à la moyenne de l'UE. Pour ces pays, notre indicateur et l'indice de sécurité économique conduisent à les interpréter comme les pays connaissant une meilleure santé sociale

La *classe 2* comprend l'Espagne, le Portugal, l'Italie, Malte, la Grèce et Chypre : elle regroupe les pays méditerranéens de l'Union. Les variables actives caractérisantes de cette classe soulignent l'attractivité des pays et un bon état de santé général des populations. Cependant il existe dans ces pays une grande précarité de l'emploi ; le niveau d'éducation des jeunes est assez faible ; la recherche et les nouvelles technologies y sont peu développées. Les variables supplémentaires renforcent encore le constat du moindre développement des systèmes éducatifs, la fragilité du marché de l'emploi et la recherche. L'indice de santé sociale y est relativement faible.

La *classe 3* regroupe la Roumanie, la Bulgarie, la Slovaquie, la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie, la Hongrie et la Pologne, il s'agit des pays de l'Europe de l'Est, récemment entrés dans l'Union. Les pays qui la constituent se trouvent dans une situation défavorable du point de vue économique social et sanitaire, situation également relativement difficile au niveau du marché de l'emploi, du développement de nouvelles technologies, de la recherche et de l'environnement, ce sont des pays « répulsifs » (solde migratoire négatif). Parallèlement, les systèmes éducatifs de ces pays sont relativement développés. Les variables supplémentaires amplifient les résultats mis en évidence par les variables actives, l'indice de développement humain étant bas dans les pays de cette classe.

#### 4.5. Les performances dans l'espace européen en 2009

On a complété l'analyse qui précède en projetant en variables supplémentaires des indicateurs de performance en 2009 : le taux de croissance du PIB en 2009, le taux de chômage en 2009, un indicateur d'augmentation du chômage en 2009 (calculé comme un rapport entre le taux de chômage en 2009 et en 2006). La source est Eurostat à la fin de l'année 2009.

On observe qu'aucune des trois nouvelles variables n'est corrélée notablement avec l'axe 1. En revanche, taux de chômage (-0,64)

et progression du chômage (-0,66) sont fortement corrélés négativement avec l'axe 2, ce qui renvoie à l'importante dégradation observée en 2009 dans les pays du sud de l'Europe (la croissance du chômage caractérisant logiquement la classe correspondante). Progression du PIB (+0,40) et niveau de chômage (+0,44), indicateurs contradictoires du point de vue de la doctrine néo-libérale mais moins si l'on tient compte du rôle des stabilisateurs automatiques en 2009, sont positivement corrélés avec l'axe 3, du côté de l'Allemagne, l'Espagne et la Pologne, par opposition aux pays « anglo-saxons ».

#### 5. L'enquête sur les usages socio-politiques de la notion de modèle social<sup>12</sup>

Le choix d'un ensemble d'articles de presse publiés en 2005 et 2006 réalisé pour cette étude correspondait à l'hypothèse que ce type d'article, assez court, permet de saisir à relativement peu de frais les caractéristiques d'un débat économique et social public. La sélection des articles de presse retenus dans cette étude a été effectuée dans deux bases de données spécialisées dans la presse nationale et internationale, successivement disponibles à la bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg entre fin 2006 et début 2007 : *Lexis Nexis* et *Factiva*<sup>13</sup>. Dans les deux cas, la recherche a été effectuée dans la presse française uniquement, à partir des mots-clés *modèle social français*, *modèle français* et *modèle social* : d'abord sur les titres, puis – étant donné le peu de résultats en termes d'articles d'opinions – sur les sous-titres/en-têtes d'articles, et enfin, en texte intégral. La période de recherche sélectionnée va du début septembre 2004 (présentation du projet de loi sur la cohésion sociale au Conseil des ministres du 15 septembre 2004) au début janvier 2007. Le corpus ainsi constitué a ensuite été enrichi de textes trouvés sur Internet, sélectionnés selon les mêmes critères. Au final, le corpus d'articles de presse est composé de 66 articles<sup>14</sup>.

12. Cette enquête a été réalisée au CURAPP, à la demande de la CGT dans le cadre de l'IRES. Y ont participé : Carole Waldvogel, Florence Gallemand, Josette Lefèvre.

13. La BNUS a en effet changé de base de données au début du mois de janvier 2007.

14. Les analyses lexicométriques portent plus spécifiquement sur 63 articles.

Le thème du *modèle social* est majoritairement traité par la presse nationale « de droite » et proche du champ économique (*Le Figaro*, *Les Échos*, etc.). À l'inverse, très peu d'articles (même purement journalistiques) ont été publiés dans la presse régionale ou dans la presse « de gauche » (*L'Humanité*). La notion de *modèle social français* et son traitement représentent ainsi un enjeu politique d'envergure nationale tout particulièrement à droite. Cette hypothèse est confirmée par le nombre d'articles parus sur le thème entre le 1er septembre 2004 et le 2 janvier 2007 dans *Libération*, *Le Monde* et *Le Figaro* (cf. tableaux 3 et 4).

**Tableau 4. Nombre d'occurrences des deux termes dans la presse nationale entre le 01/09/2004 et le 02/01/2007**

	Modèle social	Modèle social français
Dans les titres d'articles uniquement	138	50
Dans les titres et en-têtes d'articles	582	211
Dans les textes intégraux	2 440	798

Source : base de données *Factiva*.

**Tableau 5. Nombre d'occurrences des deux termes dans *Libération*, *Le Monde* et *Le Figaro* uniquement entre le 01/09/2004 et le 02/01/2007**

	Modèle social	Modèle social français
Dans les titres d'articles uniquement	87	27
Dans les titres et en-têtes d'articles	365	122
Dans les textes intégraux	1 662	531

Source : base de données *Factiva*.

Nota : recherche effectuée selon les mêmes critères que pour le tableau 1 à savoir « en français uniquement » + à l'exclusion des « sports et loisirs ».

Le débat est véritablement lancé durant les deux semaines qui suivent le résultat du référendum du 29 mai 2005. 11 articles sont publiés entre le 1<sup>er</sup> et le 14 juin 2005. Rien que pour l'ensemble du mois de juin, on dénombre 13 articles et pour la période qui va

de juin à fin août, 21 articles, soit près du tiers de la totalité du corpus. Octobre 2005, le mois qui fait suite au lancement proprement politique de la thématique du « nouveau modèle français », concentre à lui seul 10 articles. Plus de la moitié des articles du corpus sont donc publiés entre juin et fin octobre 2005, qui est la phase haute d'usage de la notion dans le débat public national. Avec sept articles, qui sont autant liés à une actualité éditoriale qu'au mouvement social contre le CPE, février 2006 marque une légère résurgence du débat, qui s'étiolle ensuite (jusqu'à la campagne présidentielle de 2007, qui n'est pas intégrée dans la base de données étudiée).

Liste des articles retenus

2005

1. *Les Échos*, 2 juin 2005, « Faut-il vraiment sauver le modèle social français ? », Yves de Kerdrel, p. 14, 1 155 mots.

2. *Les Échos.fr*, 2 juin 2005, « Il n'y a pas d'exception sociale française », interview de Raymond Soubie, PDG d'un cabinet spécialisé en ressources humaines et conseiller de François Fillon sur la réforme des retraites, 752 mots.

3. *Le Monde*, 3 juin 2005, « Le modèle social français est à bout de souffle », Claire Guélaud, 722 mots.

4. *Le Monde*, 3 juin 2005, « On est dans la cristallisation des inégalités », interview de François Dubet, sociologue de l'éducation à Bordeaux II, 600 mots.

5. *Le Figaro*, 3 juin 2005, « Pierre Méhaignerie : "Concilier voie libérale et sociale" ; Le député d'Ille-et-Vilaine propose de doubler la prime pour l'emploi », Sophie Huet, p. 10, 521 mots.

6. *La Croix*, 7 juin 2005, « Interview : Hervé Novelli, chef de file du groupe des réformateurs, qui réunit plus de 70 parlementaires UMP favorables à une réforme du modèle social français et, notamment, du code du travail », Laurent de Boissieu, p. 17, 402 mots.

7. *Le Monde*, 8 juin 2005, « Social : un modèle scandinave à la française ? », interview de Dominique Méda et Jean Lefèbvre, 1 173 mots.

8. *Le Point*, 9 juin 2005, « Le pseudo-modèle social », Nicolas Baverez, éditorial, 832 mots.

9. *Le Point*, 9 juin 2005, « L'hypocrisie française », Patrick Bonazza et Olivier Truc, 2 227 mots.

10. *L'Express*, 13 juin 2005, « Le modèle socialement fatigué », Denis Jeambar, éditorial, p. 11, 630 mots.

11. *Le Figaro*, 14 juin 2005, « La France dont je rêve. L'écrivain évoque satiriquement l'idéologie du "modèle social" hexagonal », par Pascal Bruckner, « Débats et opinions », p. 14, 1 210 mots.

12. *Le Figaro*, 18 juin 2005, « Un système somptuaire et négligent. La philosophe s'interroge sur les limites du modèle social hexagonal », par Chantal Delsol, « Débats et opinions », p. 15, 1 230 mots.

13. *Le Figaro*, 20 juin 2005, « Quatre vérités sur l'emploi et le modèle social français », par Michel Godet, 1 555 mots.

14. *Le point*, 20 juillet 2005, « Doit-on sauver le modèle social français ? », Nicolas Baverez, 1 821 mots.

15. *Le point*, 28 juillet 2005, « Le modèle social français. Vive la Sécu à la française ! », Bernard Maris, p. 50, 795 mots.

16. *Le Point*, 4 août 2005, « Le modèle social français ; La défaillance des dirigeants », par Ezra Suleiman, 831 mots.

17. *Le Point*, 11 août 2005, « Le modèle social français ; Mes quatre remèdes », Gérard Mestrallet, 630 mots.

18. *Le Point*, 18 août 2005, « Le modèle social français ; "Le système français est le plus juste que je connaisse" », par Marc Blondel, 596 mots.

19. *Le Point*, 25 août 2005, « Le modèle social français ; Autopsie d'un cadavre », Jacques Marseille, 1 480 mots.

20. *Le Monde*, 28 août 2005, « Réformer d'urgence notre modèle social », François Chérèque, 1 014 mots.

21. *Les Échos*, 31 août 2005, « Pour un nouveau compromis économique et social français », par Pierre Moscovici, rubrique « Idées », p. 11, 842 mots.

22. *Libération*, 7 septembre 2005, « Introuvable modèle social français », Duhamel Alain, p. 37, 910 mots.

23. *Le Figaro*, 27 septembre 2005, « Le fardeau du modèle social », Nicolas Barré, éditorial, « Débats et opinions », p. 14, 495 mots.

24. *Le Figaro Économie*, 3 octobre 2005, « Les soixante ans du modèle social français », Béatrice Taupin, p. 26, 535 mots.

25. *Le Figaro Économie*, 3 octobre 2005, « Il faut oser remettre en cause certains tabous », interview de Philippe Séguin par Béatrice Taupin, 1 095 mots.

26. *Le Monde économie*, 4 octobre 2005, « S'appuyant sur la fragmentation du salariat, le gouvernement parvient, jusqu'à maintenant, à maintenir la crise sociale à distance », interview de Jean-Marc Le Gall, directeur d'études à Entreprises et Personnel, 1 292 mots.

27. *Le Monde économie*, 4 octobre 2005, « La véritable idéologie française, c'est l'élitisme républicain », interview d'Éric Maurin, directeur de recherche à l'EHESS, 1 150 mots.

28. *Le Monde économie*, 4 octobre 2005, « La baisse de l'impôt sur le revenu est contraire à la recherche de l'équité », interview d'Éric Heyer, directeur adjoint au département Analyse et prévision de l'OFCE, 1 171 mots.

29. *Les Échos*, 6 octobre 2005, « Fantasmagorie modèle social », Patrice Drouin, p. 30, 458 mots.

30. *Acteurs publics*, 17 octobre 2005, « Une notion trop idéologique », interview d'André Etchegoyen, Commissaire au Plan, Dossier : « Modèle social : la rupture, mais pour quoi faire ? », p. 40.

31. *Acteurs publics*, 17 octobre 2005, « Il y a urgence à agir », interview de François Chérèque, CFDT, Dossier : « Modèle social : la rupture, mais pour quoi faire ? », p. 42.

32. *Acteurs publics*, 17 octobre 2005, « Sortir du champ de bataille idéologique », interview de Pierre Bilger, ancien PDG d'Alstom, Dossier : « Modèle social : la rupture, mais pour quoi faire ? », p. 43.

33. *Le Figaro*, 28 octobre 2005, « N'opposons pas rupture et continuité ! », entretien avec Jean-Louis Borloo, 877 mots.

34. *L'Express*, 3 novembre 2005, « Comment sauver le modèle social français ? », entretien avec le philosophe François Ewald et l'économiste Philippe Herzog, p. 100, 2 227 mots.

35. *Libération*, 9 novembre 2005, « Piégés par la République », par Didier Lapeyronnie et Laurent Mucchelli.

36. *La Tribune*, 14 novembre 2005, « Le modèle social français, un chef-d'œuvre en péril », Philippe Mabile.

37. *Libération*, 15 novembre 2005, « République inachevée ou à jeter ? » par Alain Lecourieux et Christophe Ramaux, membres du conseil scientifique d'ATTAC (suite aux articles de Duhamel et Lapeyronnie/Mucchelli du 9 novembre dans *Libération*).

38. *Alternatives économiques*, n° 241, novembre 2005, « Il est urgent d'adapter le modèle social français », entretien avec Dominique Méda.

39. *La Croix*, 25 novembre 2005, « Interview de Timothy B. Smith – Le modèle social français profite à ceux qui en ont le moins besoin », p. 11, 1 132 mots.

40. *Les Échos*, 25 novembre 2005, « Le modèle social n'est pas le problème », Paul Fabra, « Idées », p. 31, 1 098 mots.

41. *La Tribune*, 12 décembre 2005, « Retrouvons le plein emploi grâce à la sécurité sociale professionnelle », par Nicolas Sarkozy, p. 36, 970 mots.

42. *Les Échos*, 22 décembre 2005, « Donner un nouveau souffle au modèle social français », Jean-Marc Le Gall, p. 13, 1 016 mots.

2006

43. *Le Monde*, 14 février 2006, « Le modèle français privé de sa cohérence », par Jean-Paul Fitoussi, 724 mots.

44. *Le Monde.fr*, 14 février 2006, « L'idée d'un modèle social cache d'autres enjeux ; il est maintenu en l'état par une fraction de la population frileuse et conservatrice », 1 095 mots.

45. *Le Monde.fr*, 14 février 2006, « La France a cinquante ans d'avance en matière de droit social », par Gérard Filoche, 1 202 mots.

46. *Le Point*, 16 février 2006, « Le modèle français profite aux riches », interview de Timothy B. Smith, 1 522 mots.

47. *Libération*, 17 février 2006, « La France est coincée entre deux modèles sociaux », par Timothy B. Smith, p. 8, 574 mots.

48. *20 minutes*, 17 février 2006, « Le modèle social français se fait aux dépens des exclus », entretien avec Timothy B. Smith.

49. *Le Monde.fr*, 28 février 2006, « Licencié plus facilement, mais avec une meilleure sécurité des parcours professionnels », par Pierre Cahuc, 1 403 mots.

50. *Le Nouvel Économiste*, 21 mars 2006, « Les analyses du Club Ulysse – Un modèle qui craque de partout – La résistance au CPE est une nouvelle illustration sur le plan social des limites du modèle français, après la crise des banlieues de novembre et les récentes polémiques sur les manifestations contre l'antisémitisme », par Michel Wieworka, membre du Club Ulysse, « Idées et Opinions – Les Expertises », p. 22-23, 795 mots.

51. *Le Point*, 23 mars 2006, « Comment inventer un nouveau modèle social ? », par Alain Duhamel, 601 mots.

52. *Libération Emploi*, 3 avril 2006, « Top modèles du Grand Nord », interview de Dominique Méda et Alain Lefèbvre, 2 370 mots.

53. *Le Parisien-Aujourd'hui en France*, 6 avril 2006, « Inspirons-nous du modèle nordique », entretien avec Dominique Méda et Alain Lefèbvre, 741 mots.

54. *Le Nouvel Observateur*, 13 avril 2006, « CPE : une étrangeté française », interview de Philippe d'Iribarne, 1 809 mots.

55. *Libération*, 20 avril 2006, « Osons un New Deal à la française », par Dominique Méda et Thierry Pech, 1 415 mots.

56. *Le Figaro*, 25 avril 2006, « La "flexi-sécurité" peut sauver le modèle social français », Philippe Mongin, p. 16, 1 269 mots.

57. *Alternatives économiques*, n° 247, mai 2006, « Le modèle nordique est adapté à la situation française », entretien avec Alain Lefèbvre, conseiller pour les affaires sociales et résident en Suède, et Dominique Méda, sociologue, chercheuse au Centre d'études de l'emploi (CEE), Dossier : « Où va le modèle social français ? », 1 665 mots.

58. *Enjeux-Les Échos*, 1<sup>er</sup> mai 2006, « Le modèle social français ausculté », par Pascale-Marie Deschamps, p. 124, 476 mots.

59. *La Croix*, 4 mai 2006, « Aux sources du modèle social français. Soixante-dix ans après, nous vivons toujours dans le cadre social installé par le gouvernement Blum, malgré les mutations technologiques et la mondialisation de l'économie », Olivier Jay, p. 26, 659 mots.

60. *La Croix*, 20 juin 2006, « Les Français doivent partager à nouveau une vision commune de la société et de son avenir. Rénovons le modèle social français », par Gilles de Robien, p. 25, 819 mots.

61. *Les Échos.fr*, 29 juin 2006, « Le modèle nordique, trop exigeant pour la France ? », par Jean-Marc Vittori, 1 152 mots

62. *Le Figaro*, 8 juillet 2006, « "Mal français" : le diagnostic d'Alain Peyrefitte n'a pas pris une ride », par Jean d'Ormesson, 1 026 mots.

63. *L'Express*, 14 septembre 2006, « Le travail doit être réhabilité et libéré », par Nicolas Baverez, p. 62, 1 787 mots.

64. *L'Express*, 28 septembre 2006, « L'espoir d'un rebond français », par Raymond Barre, 1 348 mots.

65. *Le Figaro*, 12 octobre 2006, « L'expert-comptable, cet acteur méconnu de la réforme du modèle social », par Jean-Pierre Alix, président du Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables, p. 14, « débats », 935 mots.

66. *Le Figaro*, 21 octobre 2006, « Interview de Jean-Louis Borloo. Ne pas bafouer le modèle social », p. 32, 807 mots.



n'avons pas présenté dans cet ouvrage les analyses lexicométriques déjà réalisées à partir de cette base, mais uniquement des extraits de textes « de crise » et des analyses qualitatives de celles-ci.

### 7.3. Les discours des dirigeants chinois : une inflexion dans la crise ?

Nous avons analysé sept rapports d'activité présentés devant l'Assemblée populaire nationale (APN) par le Premier ministre chinois Wen Jiabao de mars 2004 à mars 2010. Ces textes sont tous disponibles dans la traduction française officielle sur le site de l'agence chinoise Xinhua. Cette traduction officielle garantit la relative homogénéité du corpus et son caractère officiel. Textes très « institutionnels » et « neutres », ils se caractérisent par une grande similitude apparente, qui semble en faire des produits invariants dans le temps, mobilisant un très grand nombre de formules figées : d'où l'idée de recourir à l'instrument lexicométrique afin d'objectiver des variations imperceptibles à la lecture et de dégager les éléments structuraux d'un « discours de crise ». La méthodologie utilisée a été longuement éprouvée par Jean-Paul Benzécri<sup>17</sup> sur des textes de toutes sortes, religieux, littéraires, etc. Par la suite, de nombreux travaux de lexicométrie se sont attachés à l'étude des textes politiques, syndicaux<sup>18</sup>, etc. Notre démarche se rattache à cette tradition.

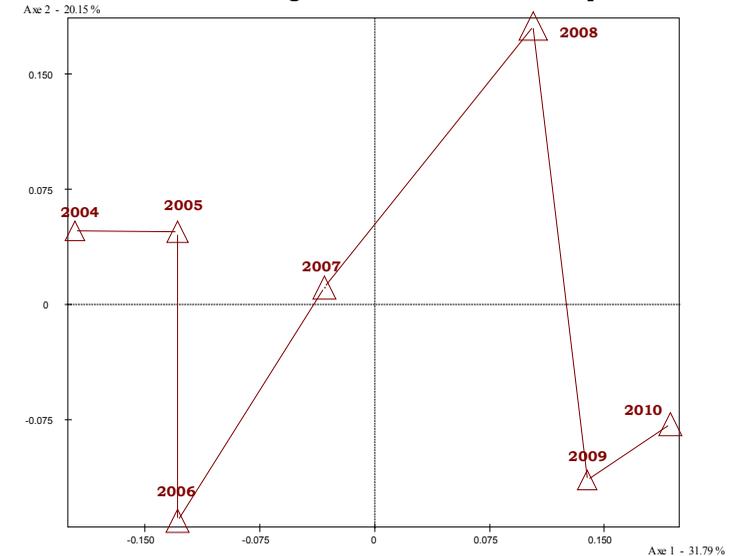
Le corpus ainsi constitué regroupe environ 8 800 formes. En dehors des mots-outils, les mots les plus fréquents du corpus sont : *développement* (772), *système* (550), *régions* (452), *faudra* (432), *réforme* (432), *entreprises* (323), *économique* (322), *année* (315), *faire* (310), *pays* (293).

Ont été retenus pour l'analyse géométrique tous les mots « pleins » dépassant une fréquence de  $n = 100$  dans l'ensemble du corpus (sans lemmatisation) ; on a procédé à l'analyse des correspondances (AC) du tableau lexical croisant en colonne les 7 textes et en ligne les mots correspondants. On obtient trois axes, dont

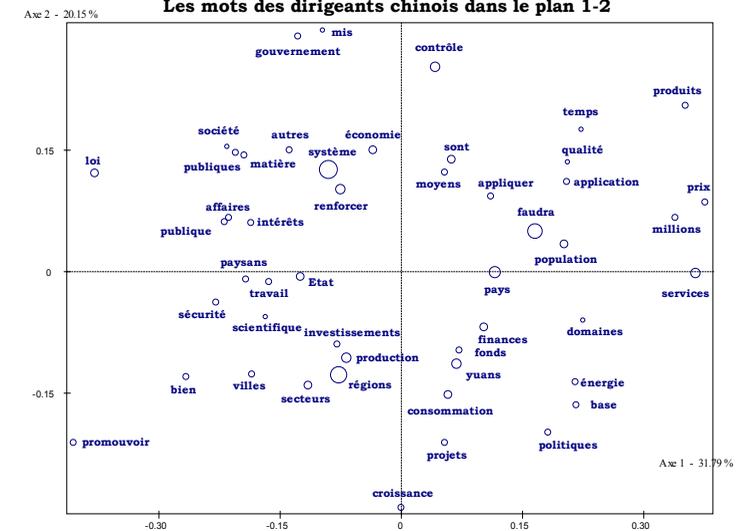
17. J.-P. Benzécri et coll., *Pratique de l'analyse des données. Linguistique et lexicologie*, Paris, Dunod, 2007 (réédition). Nous avons bénéficié des conseils et de l'aide de Philippe Bonnet, que nous remercions ici.

18. Voir notamment A.-M. Hetzel, J. Lefèvre, R. Mouriaux, M. Tournier, *Le syndicalisme à mots découverts. Dictionnaire des fréquences (1971-1990)*, Paris, Syllepse, 1995.

Le discours des dirigeants chinois: années dans le plan 1-2



Les mots des dirigeants chinois dans le plan 1-2



les valeurs propres sont respectivement de  $\lambda_1 = 0,0190$ ,  $\lambda_2 = 0,0120$  et  $\lambda_3 = 0,0102$ , ce qui représente un taux de variance cumulé de 69,10 %. On ne représente sur les figures que le plan 1-2.

Le premier axe de l'analyse oppose les années 2004 à 2006 aux années 2008 à 2010 : on observe donc bien un changement ou tout au moins une inflexion discursive dans le temps. L'axe distingue à gauche les mots *loi, bien, promouvoir, publique, publiques, paysans, matière, affaires*, à droite les mots *services, millions, prix, produits, vie, énergie, faudra, population, base, augmenter, application*. On voit apparaître en filigrane une certaine inflexion volontariste et quantitative (*faudra, augmenter, millions*), et des préoccupations relativement « nouvelles » liées aux *prix*, au développement des *services*, à la gestion des *populations* dans le contexte de crise mondiale.

Le deuxième axe de l'analyse oppose l'année 2008, qui contribue pour plus de 50 % à sa formation, aux années 2006 et 2009. C'est de fait l'année 2008 qui marque l'entrée de l'économie chinoise dans des « perturbations » de nature nouvelle, notamment avec la hausse du prix des matières premières, en particulier importées, et la volonté politique de « refroidir » une économie qui semble alors guettée par la « surchauffe », l'excès de crédit et la suraccumulation. L'axe oppose en haut (du côté de 2008) les mots *contrôle, mis, gouvernement, système, produits, économie*, en bas (2006 et 2009) les mots *croissance, régions, promouvoir, plan, politiques*. On a donc bien d'un côté le vocabulaire du contrôle voire de la restriction, et de l'autre celui de la relance ou, plus largement, de l'action étatique volontariste tournée vers la croissance. Dans tous les cas, l'omniprésence de l'État et du politique témoigne de la persistance sous diverses formes de la rhétorique « développementiste » de l'État chinois.

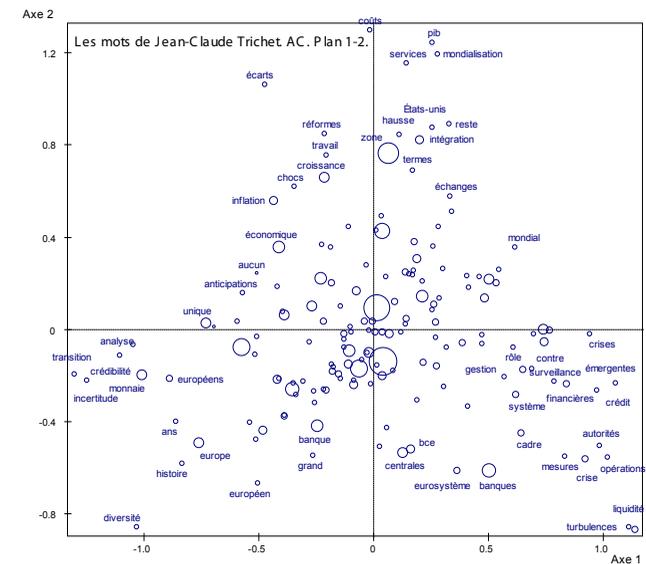
Enfin, le troisième axe oppose 2004 et 2009 d'une part à 2006 d'autre part et les mots *année, augmenter, seront, publiques* aux mots *construction, plan, enseignement, rurales sociétés*.

L'analyse permet ainsi de faire apparaître dans le premier plan principal de l'AC le « quadrant » du « discours de crise », développé dans les rapports d'activité du gouvernement chinois en 2009 et 2010. C'est dans ce quadrant « sud-est » que se trouvent les « mots de la crise » du gouvernement chinois : *emploi, revenus, seront, augmenter, politiques* et, si l'on observe les mots projetés en supplémentaires *crise, profit, régime, déficits, stimuler*. La crise focalise l'attention sur les revenus et l'emploi, et impose des politiques de stimulation et d'augmentation des dépenses publiques.

#### 7.4. Les discours de Jean-Claude Trichet

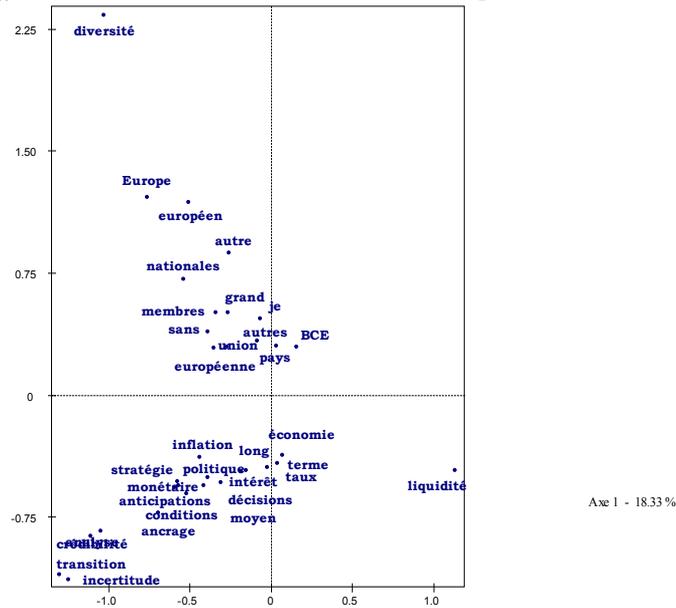
Le corpus analysé consiste en  $n = 31$  textes de Jean-Claude Trichet en langue française, publiés sur le site de la BCE, entre novembre 2003 et décembre 2009 (soit une petite proportion de l'ensemble des textes de J.-C. Trichet, qui sont le plus souvent en langue anglaise). Il s'agissait là aussi de repérer l'existence d'un discours de crise spécifique à travers une analyse lexicométrique.

On a effectué pour cela l'analyse des correspondances (AC) du tableau de contingence lexicale croisant les mots utilisés plus de 50 fois dans l'ensemble du corpus, qui compte un total de 8063 formes. On obtient cinq axes, représentant 55,92 % de la variance totale du nuage. Nous n'en présentons pas ici l'interprétation détaillée<sup>19</sup> et nous concentrons sur les quatre premiers axes.

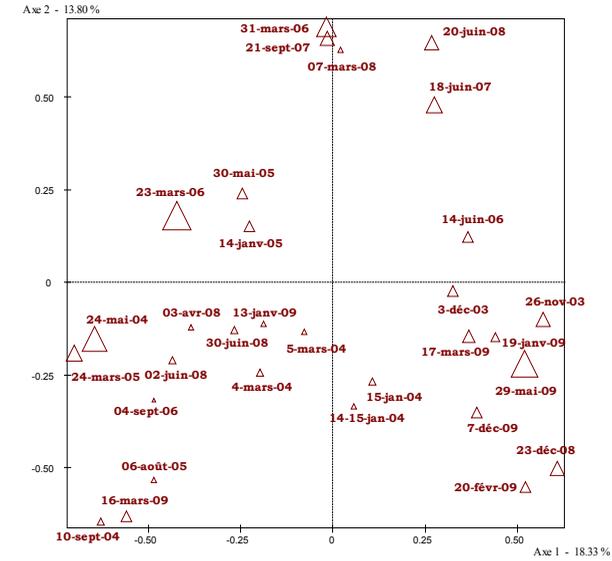


19. L'analyse des correspondances a été prolongée par une CAH, qui contribue à faire apparaître les différentes composantes du discours de crise. Les résultats obtenus à l'aide des logiciels de statistique textuelle Alceste et Tropes confortent ces premiers résultats, obtenus grâce à SPAD.

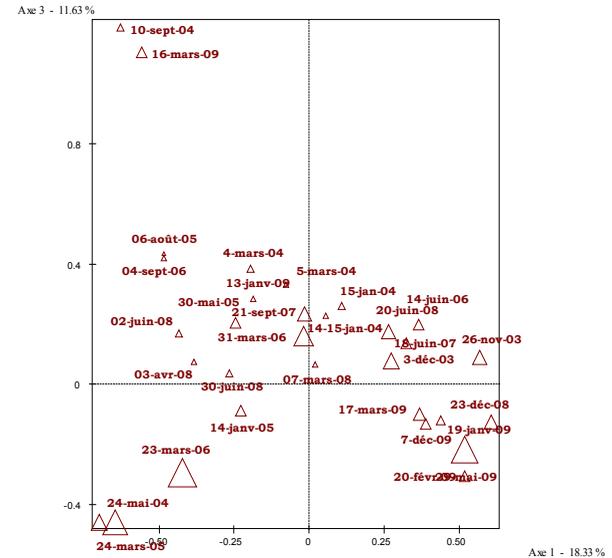
Axe 3 - 11.63 % **Les mots de Jean-Claude Trichet dans le plan 1-3**



**Les mots de Jean-Claude Trichet: dates des discours dans le plan 1-2**



**Les mots de Jean-Claude Trichet: dates des discours dans le plan 1-3**



Là encore, on observe dans le premier plan principal une zone spécifique du discours de crise, avec des discours tenus à partir de fin 2008 et courant 2009, et les mots *turbulences*, *liquidité*, *crises*, *mesures*, *autorités*, *émergentes*, *crédit*... La classification réalisée (CAH<sup>20</sup>) fait bien apparaître une classe des « mots de la crise », distincte de celle que l'on peut décrire comme la classe de la « rhétorique de la mondialisation », qui est aussi celle de la comparaison néo-libérale (*coûts*, *PIB*, *mondialisation*, *écarts*, etc.), ou encore celle des discours sur la culture européenne, le supplément d'âme du banquier central.

20. On a retrouvé, avec l'aide de Philippe Bonnet, une variante de ces différentes classes (cinq classes) avec une autre méthode de classification (descendante, programmée sous le logiciel Alceste). C'est à partir de cette variante qu'ont été retenus les exemples de l'encadré p.